

V YEZ-VOUS CE QU'ON VOIT ?

Rapport annuel 2010



SOMMAIRE

2	Statistiques clés des trois dernières années
3	Profil de la Banque
4	Performance 2010
5	Faits saillants financiers
6-9	Message du président et chef de la direction
10-11	Message du président du conseil d'administration
	LA REVUE DES ACTIVITÉS
12-13	Particuliers et PME Québec
14-15	Immobilier et commercial
16-17	B2B Trust
18	Valeurs mobilières Banque Laurentienne et marchés des capitaux
19	Secteurs corporatifs
20-21	Une grande équipe
22	RAPPORT DE GESTION
65	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
115	Rétrospective – Bilan consolidé
116	Rétrospective – État consolidé des résultats
117	Faits saillants trimestriels
118-119	Régie d'entreprise
120	Conseil d'administration
121	Comité de direction
122	Comité de planification
123	Succursales
124	Bureaux et filiales
125	Renseignements aux actionnaires

Avec 157 succursales, 413 guichets automatiques, plus de 23 milliards de dollars d'actifs et plus de 3 600 employés, la Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales. Ailleurs au Canada, elle détient une position de choix dans certains segments de marché spécifiques. De plus, avec 37% de ses prêts provenant des autres provinces, la Banque bénéficie d'une diversification géographique pancanadienne.

Fondée en 1846, la Banque Laurentienne est aujourd'hui reconnue pour l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité. La Banque offre des services financiers diversifiés aux particuliers ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises. Elle offre aussi ses produits à un vaste réseau externe de conseillers financiers indépendants, par l'entremise de B2B Trust, de même que des services de courtage de plein exercice via Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Symbole boursier: LB au TSX

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS

Dans ce communiqué, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prévisionnels incluent mais ne sont pas limités à des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prévisionnels formulés dans ce communiqué sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et ses résultats d'exploitation à la date et pour les périodes terminées aux dates indiquées, et pourraient ne pas être adéquates à d'autres fins. Les énoncés prévisionnels sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prévisionnels sont basés sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prévisionnels ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prévisionnels sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes s'avèreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prévisionnels pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prévisionnels. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés financiers, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et les conditions économiques en général, les développements de nature législative et réglementaire, la concurrence, les cotes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque divergent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter les documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, formulés par elle-même ou en son nom, sauf dans la mesure requise par la réglementation en valeurs mobilières.



REGARDEZ, POUR VOIR...

Jing Xu est l'une de nos 3 600 employés qui travaillent à la transformation de la Banque Laurentienne pour en faire une institution financière encore plus stable et rentable. Apprenez-en davantage sur Jing et ses collègues lauréats de prix d'excellence dans ce rapport annuel.

Nous avons été bien occupés ces trois dernières années.

36%

Le bénéfice net des activités poursuivies a augmenté de 36 %, à **122,9 milliards \$**, depuis 2007. Tous nos secteurs d'activité ont contribué à cette forte croissance.

35%

Nos prêts et acceptations bancaires (avant titrisation) ont enregistré une hausse de 35 % à **20,3 milliards** pour les trois dernières années, sans compromettre la qualité du crédit. La croissance provient de nos activités au Québec et ailleurs au Canada.

Efficacité

En trois ans, la priorité accordée à la croissance des revenus et les investissements dans la technologie et les processus ont entraîné une amélioration de 480 points de base de notre ratio d'efficacité, qui s'établit aujourd'hui à **68,4 %**.

44%

Notre portefeuille d'hypothèques résidentielles s'est accru de 44 % depuis 2007, excluant la titrisation, pour atteindre **11,3 milliards \$**.

33%

Les dépôts de particuliers, une source stable et peu coûteuse de financement pour la Banque, ont progressé de 33 % depuis 2007 pour se chiffrer à **15,4 milliards \$**.

ACCESSIBILITÉ

Nous avons ajouté 75 guichets automatiques, pour un total de 413. C'est **22 %** de plus qu'en 2007. Le résultat ? Une meilleure accessibilité à notre clientèle et une visibilité accrue pour la Banque.

Dividendes

Le dividende versé sur les actions ordinaires a bondi de **24 %** depuis trois ans, ce qui témoigne avec éloquence de notre confiance en l'avenir.

26%

La valeur comptable par action ordinaire a augmenté de 26 % depuis trois ans pour s'établir à **41,87 \$**, reflétant la solidité de notre bilan.

Une culture de service près des clients

Depuis 2007, les effectifs d'employés (équivalent à temps complet) de la Banque ont augmenté de 11 % pour atteindre **3 600** employés. Nous avons embauché sur tous les fronts : des « banquiers mobiles » et des planificateurs financiers dans le secteur des services aux particuliers, des gestionnaires de comptes commerciaux pour mieux servir notre clientèle d'affaires, des représentants pour mieux soutenir les conseillers financiers indépendants qui font affaires avec B2B Trust, ainsi que des ressources spécialisées et des courtiers chez Valeurs Mobilières Banque Laurentienne.

2010

Les chiffres parlent.

PERFORMANCE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Contribution
au bénéfice net
de la Banque
(excluant le
secteur Autres)

PARTICULIERS ET PME QUÉBEC

- **Particuliers** : produits et services transactionnels, de financement et d'investissement au Québec
- **Petites et moyennes entreprises** : produits et services bancaires tels que solutions de financement, services électroniques et règlement de transactions internationales, au Québec

PRÉSENCE

- 157 succursales
- 413 guichets automatiques
- 16 centres d'affaires commerciales
- 7 centres d'affaires agricoles

PRÊTS TOTAUX MOYENS
11,7 milliards \$

DÉPÔTS TOTAUX MOYENS
8,6 milliards \$

POSITIONNEMENT

3^e plus important réseau de succursales au Québec
Institution reconnue pour son service supérieur aux PME et pour sa spécialisation dans certains secteurs

31%

IMMOBILIER ET COMMERCIAL

- Financement immobilier destiné à des promoteurs immobiliers pour des édifices à condos et à bureaux, des centres commerciaux et des résidences
- Financement commercial au Québec et en Ontario destiné à des entreprises de taille moyenne

PRÉSENCE

- 8 centres de financement immobilier à travers le Canada
- 4 centres de financement en Ontario
- 2 centres de financement au Québec

PRÊTS TOTAUX MOYENS
2,7 milliards \$

DÉPÔTS TOTAUX MOYENS
0,5 milliard \$

POSITIONNEMENT

Leadership et expertise largement reconnus dans le domaine du financement immobilier au Canada

32%

B2B TRUST

Produits bancaires aux particuliers tels que prêts investissements, prêts hypothécaires, comptes d'investissements à haut rendement et comptes auto-gérés, distribués par le biais d'un réseau de plus de 15 000 conseillers financiers indépendants

PRÉSENCE

- 4 bureaux de vente à travers le Canada

PRÊTS TOTAUX MOYENS
5,0 milliards \$

DÉPÔTS TOTAUX MOYENS
9,2 milliards \$

POSITIONNEMENT

Chef de file au Canada auprès des intermédiaires financiers

30%

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX

- Courtage de plein exercice
 - Courtage institutionnel – Revenu fixe
 - Courtage institutionnel – Actions
 - Courtage aux particuliers
 - Services aux institutions
- Activités de marchés des capitaux de la Banque

PRÉSENCE

- 15 bureaux au Québec et en Ontario

ACTIFS TOTAUX
SOUS GESTION
2,3 milliards \$

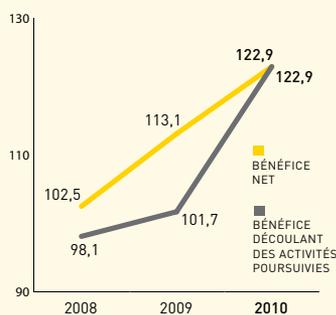
POSITIONNEMENT

Fournisseur reconnu de services de courtage institutionnel de revenu fixe au Canada et seule maison de courtage détenue par une banque axée sur les titres à petites capitalisations

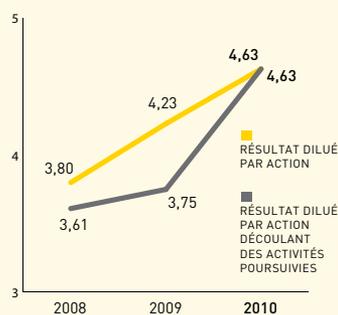
7%

PERFORMANCE 2010

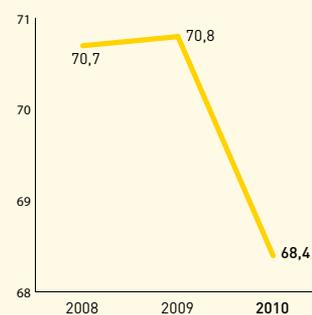
BÉNÉFICE NET
(en millions de dollars)



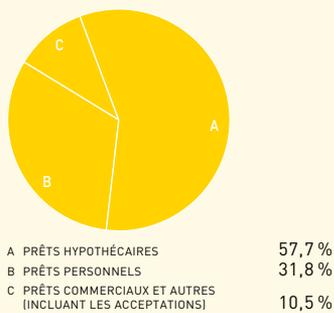
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION
(en dollars)



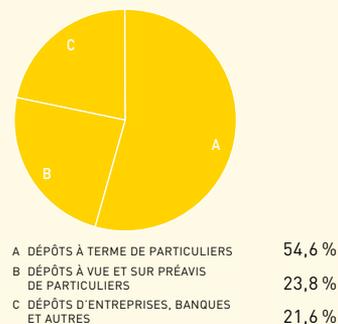
RATIO D'EFFICACITÉ
(Frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)



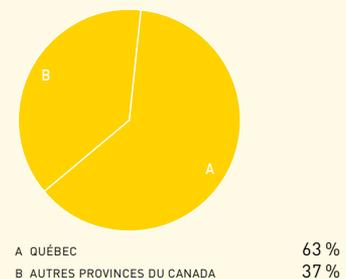
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS
(en pourcentage)



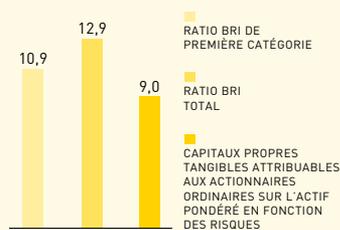
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS
(en pourcentage)



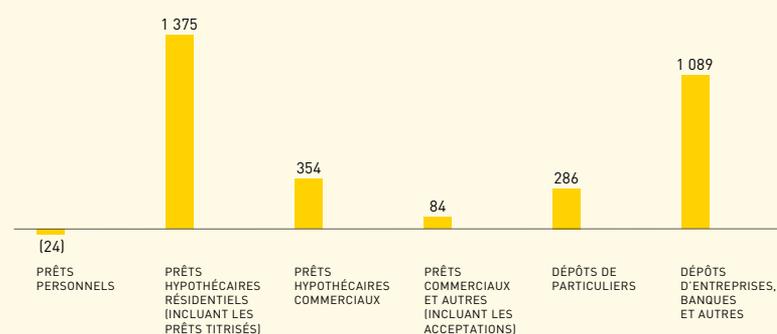
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS
(en pourcentage)



RATIOS DE CAPITAL
(en pourcentage)



CROISSANCE DES PRÊTS ET DÉPÔTS EN 2010
(en millions de dollars)



FAITS SAILLANTS

Aux ou pour les exercices terminés les 31 octobre
(en milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2010	2009	2008
Résultats			
Revenu total	737 446 \$	666 502 \$	630 481 \$
Bénéfice net	122 941 \$	113 133 \$	102 531 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	122 941 \$	101 664 \$	98 108 \$
Rentabilité			
Résultat dilué par action	4,63 \$	4,23 \$	3,80 \$
Résultat dilué par action découlant des activités poursuivies	4,63 \$	3,75 \$	3,61 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,5 %	11,4 %	11,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les activités poursuivies	11,5 %	10,1 %	10,5 %
Revenu net d'intérêt en pourcentage de l'actif moyen	2,15 %	2,07 %	2,21 %
Ratio d'efficacité <i>Frais autres que d'intérêt en % du revenu total</i>	68,4 %	70,8 %	70,7 %
Par action ordinaire			
Cours de l'action			
Haut	47,67 \$	43,50 \$	44,85 \$
Bas	37,76 \$	23,90 \$	31,30 \$
Clôture	44,25 \$	39,53 \$	40,88 \$
Ratio cours / bénéfice	9,6 x	9,3 x	10,7 x
Valeur comptable	41,87 \$	38,68 \$	35,84 \$
Valeur au marché / valeur comptable	106 %	102 %	114 %
Dividendes déclarés	1,44 \$	1,36 \$	1,30 \$
Dividende par action / valeur au marché	3,25 %	3,44 %	3,18 %
Situation financière			
Actif au bilan	23 800 003 \$	22 164 780 \$	19 579 472 \$
Prêts et acceptations	17 570 694 \$	15 818 124 \$	14 262 840 \$
Dépôts	19 675 595 \$	18 299 966 \$	15 333 812 \$
Autres renseignements			
Nombre d'employés en équivalent à temps plein	3,643	3,528	3,393
Nombre de succursales	157	156	156
Nombre de guichets automatiques	413	408	342
Nombre de bureaux de courtage	15	15	15
Nombre de centres d'affaires commerciales	36	31	30

Ce tableau inclut certaines mesures non conformes aux PCGR. Voir l'avis en page 64.

« Ce n'est plus la même banque »

Une période soutenue de croissance et d'innovation transforme le visage de la Banque.



Réjean Robitaille
Président et
chef de la direction

La Banque Laurentienne poursuit sur son extraordinaire lancée.

Pour les cinq dernières années consécutives, la Banque a généré une rentabilité record. Elle a enregistré une croissance record pour ses prêts et ses dépôts au cours de quatre de ces cinq années. Et au cours de chacune des six dernières années, elle a affiché une hausse de son bénéfice net par action ; elle est la seule banque canadienne à avoir réussi ce tour de force.

Une performance remarquable

Plus spécifiquement pour 2010, le revenu total a augmenté de 11 % par rapport à 2009, tandis que le bénéfice par action s'est accru de 9 %. Dans les deux cas, il s'agit de progressions fort satisfaisantes. Sur la base des activités poursuivies, les gains sont encore plus significatifs : le bénéfice par action a enregistré un bond de 23 % tandis que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est amélioré de 140 points de base, passant de 10,1 % en 2009 à 11,5 % en 2010 (plus de renseignements à cet effet se trouvent dans le rapport de gestion).

Nos prêts et acceptations bancaires se sont également accrus de 1,8 milliard \$ en 2010, en hausse de 11 %.

Cette excellente performance a permis à la Banque d'atteindre tous les objectifs financiers qu'elle s'était fixés en début d'année, comme en témoigne le tableau qui figure en page 7.

« Nos vecteurs de croissance devraient demeurer les mêmes en 2011 : maximiser le rendement de nos investissements récents et continuer d'exceller dans la mise en œuvre de notre plan d'affaires. »

« Nous sommes engagés à tout mettre en œuvre pour que la croissance soit encore au rendez-vous et que notre rentabilité demeure soutenue. »

Notre profil géographique est aussi un atout. Si 63 % de notre portefeuille de prêts se trouve au Québec en 2010, environ la moitié de la rentabilité de la Banque provient maintenant d'activités réalisées dans le reste du Canada.

Pour la période des trois dernières années pendant laquelle ont probablement sévi les pires conditions économiques depuis des décennies, nous avons réussi à augmenter nos revenus de 26 %, notre résultat dilué par action de 33 % et nos prêts et acceptations bancaires de 35 % (avant titrisation), en plus d'améliorer notre ratio d'efficacité de 73,2 % à 68,4 %.

Quand on me demande de parler de la Banque, j'ai pris l'habitude d'entamer la discussion avec les mots suivants : « Vous savez, ce n'est plus la même banque ... ».

Pouvons-nous poursuivre sur notre lancée ?

À la Banque Laurentienne, nous croyons beaucoup dans l'amélioration continue. Nos efforts constants pour bonifier nos produits, nos services et nos processus ont joué un rôle clé dans la transformation de la Banque. Chaque année, nous devenons meilleurs. Nos gens deviennent plus aguerris, nos systèmes plus efficaces, nos méthodes mieux ciblées et nos processus plus efficaces.

Oui, nous avons beaucoup accompli au cours des dernières années. Et nous sommes engagés à tout mettre en œuvre pour que la croissance soit encore au rendez-vous et que notre rentabilité demeure soutenue. Nous croyons que l'avenir s'annonce très prometteur, à la lumière de la solidité de notre plan d'affaires, de notre gestion financière rigoureuse et de notre engagement viscéral à mettre en œuvre notre plan.

Notre plan d'affaires – trois moteurs de croissance

Les activités de la Banque sont menées rondement à travers quatre secteurs bien ciblés, rodés et diversifiés. Trois de ces quatre secteurs d'affaires, que nous considérons comme nos moteurs de croissance, sont responsables de plus de 90 % de la rentabilité de la Banque. Nos quatre secteurs ont tous connu un solide exercice financier 2010.

PARTICULIERS ET PME QUÉBEC – Sous le leadership de Luc Bernard, ce secteur a généré un bénéfice net de 47,0 millions \$, soit une augmentation de 19 % en ne tenant compte que des activités poursuivies.

Les services bancaires aux consommateurs bénéficient de retombées d'investissements soutenus dans une stratégie s'appuyant sur un triple réseau de distribution. Ce secteur compte en effet sur le troisième plus important réseau de succursales au Québec avec 157 points de service, un réseau mobile de 95 «banquiers mobiles» qui visitent les clients à domicile (ils sont d'ailleurs responsables d'une croissance substantielle de prêts hypothécaires résidentiels), ainsi qu'un réseau virtuel en expansion.

Notre réseau bancaire compte maintenant 413 guichets automatiques, dont 81 sont situés dans le système de transport en commun de Montréal en vertu de contrats exclusifs d'exploitation. Ceci procure d'ailleurs à la Banque un avantage concurrentiel indéniable, aussi bien en termes de visibilité accrue que d'accessibilité additionnelle à notre clientèle.

Nos services aux petites et moyennes entreprises ont également connu un succès considérable en 2010, notamment grâce à ses offres de produits de financement conçues spécifiquement pour certains segments du marché comme les pharmacies et les garderies subventionnées privées.

Il ne fait aucun doute que les succès de notre secteur Particuliers et PME Québec ne sont pas étrangers à la décision de l'Université du Québec à Montréal d'attribuer à Luc Bernard un prix d'excellence. Luc a en effet reçu le Prix Performance Gestionnaire de l'UQAM qui salue le leadership et la réussite professionnelle de ses diplômés.

B2B TRUST - Dirigée par François Desjardins, ce segment d'affaires a généré un bénéfice net de 46,4 millions \$, en hausse marquée de 45 % par rapport à 2009. B2B Trust récolte les fruits de son engagement à implanter son plan d'affaires et garde le cap sur la croissance.

Par l'intermédiaire de B2B Trust, nous sommes le plus important fournisseur de produits financiers destinés aux conseillers financiers indépendants au Canada. Nos relations privilégiées avec ce réseau de plus de 15 000 conseillers se sont soldées par une croissance de 17 % des prêts et dépôts en 2010.

Le succès remporté par B2B Trust me donne une excellente occasion de souligner le travail accompli par François, honoré par le prestigieux classement des «40 Canadiens performants».

OBJECTIFS ET RÉSULTATS 2010

	OBJECTIFS 2010	RÉSULTATS 2010
Croissance des revenus	5 % à 10 %	11 %
Ratio d'efficacité	70 % à 67 %	68,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,0 % à 12,0 %	11,5 %
Résultat dilué par action	4,00 \$ à 4,70 \$	4,63 \$
Ratio BRI de première catégorie	minimum de 9,5 %	10,9 %

« Notre réseau exclusif de guichets automatiques dans le système de transport en commun de Montréal nous procure un avantage concurrentiel indéniable, aussi bien en termes de visibilité que d'accessibilité. »

aussi connu un solide rendement en 2010, avec un bénéfice net en hausse de 43% et une contribution de 49,1 millions \$ à la rentabilité globale de la Banque. Le financement immobilier a représenté 70% du volume d'affaires du secteur d'activité, reflétant la priorité accordée au financement de projets de construction, où l'équipe de Paul se démarque pour sa crédibilité sur le marché, son expertise et son adhésion aux principes de base d'une gestion prudente des risques. Au début de l'année, nous avons procédé à la mise sur pied d'un bureau de syndication financière à Toronto, qui nous permet désormais de prendre part à des projets de plus grande envergure sans augmenter notre exposition au risque.

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX – Dirigé par Michel C. Trudeau, ce secteur a poursuivi son développement et a généré une contribution de 10,0 millions \$ au bénéfice net de la Banque en 2010. Au début de l'exercice financier, nous avons transféré les activités de marchés des capitaux de la Trésorerie à ce secteur.

Alors que la division Institutionnel Revenu fixe a connu une bonne année remplie de défis, les autres divisions du segment d'affaires ont développé leurs activités et gagné en envergure. Les équipes des divisions de courtage institutionnel et des services aux particuliers unissent leurs efforts afin d'atteindre la masse critique nécessaire pour mieux contribuer à notre succès.

Des renseignements plus détaillés sur les activités de nos quatre secteurs d'affaires sont disponibles dans ce rapport annuel.

de moins de 40 ans^{MC}». Cette nomination témoigne de l'exceptionnel bassin de talents et de compétences sur lequel nous avons le privilège de compter à la Banque.

IMMOBILIER ET COMMERCIAL – Notre troisième moteur de croissance est dirigé par Paul Hurtubise.

Ce segment d'affaires a lui

Une saine gestion financière

Sur le plan de la gestion financière, notre priorité consiste à maintenir une solide base de capital. Certaines de nos réalisations de 2010 attestent de l'amélioration de la stabilité financière de la Banque et de sa capacité à l'accroître davantage dans le futur.

Les revenus nets d'intérêt se sont accrus de façon substantielle à la faveur de marges nettes d'intérêt élevées et de la croissance de nos prêts et dépôts.

Nous préconisons de saines pratiques de gestion du risque. D'ailleurs, l'une des raisons à la base de notre succès à travers la crise financière réside dans notre gestion proactive et préventive du risque avant que ne surviennent les problèmes. Toutefois, les effets néfastes persistants de la récession sur notre portefeuille de prêts commerciaux ont causé une hausse de nos provisions de pertes sur prêts qui s'établit à 0,29% en pourcentage de l'actif moyen, ce qui demeure néanmoins un ratio relativement faible. La qualité du crédit de notre portefeuille de prêts personnels s'est améliorée, reflétant nos processus à la fois rigoureux et disciplinés de gestion du risque.

Nous avons continué de miser sur la bonne diversification de notre portefeuille d'actifs en 2010, diversification à la fois sectorielle et géographique. L'année 2010 a été excellente pour les hypothèques résidentielles et près de la moitié de nos hypothèques sont assurées. Les prêts personnels comptent pour 30% de notre portefeuille – il s'agit surtout des prêts garantis – tandis qu'une tranche de 20% des prêts totaux se compose de prêts commerciaux.

Notre ratio BRI de première catégorie s'est établi à 10,9% et notre ratio de capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 9,0%, deux résultats probants qui consolident nos assises pour la croissance et le développement futur de la Banque.

Je suis fier de souligner que la rentabilité soutenue et le rythme de croissance de la Banque ont été reconnus en 2010 par une amélioration de la cote de crédit accordée par l'agence de crédit Standard & Poor's. Fait à noter, nous sommes la première banque en Amérique du Nord à avoir bénéficié d'une amélioration de sa cote de crédit par cette agence depuis la crise financière.

Mise en œuvre

La qualité de la mise en œuvre de notre plan d'affaires n'explique pas seulement nos excellents résultats; elle contribue aussi à la qualité de notre image auprès du public. Au cours des deux dernières années, des enquêtes menées par des maisons de sondage indépendantes ont classé la Banque Laurentienne comme la deuxième institution financière la plus admirée au Québec.

La priorité accordée à la mise en œuvre est systématique, rigoureuse et s'applique à tous les échelons de l'entreprise. Nous cultivons une longue tradition de qualité de service à la clientèle sur laquelle nous désirons bâtir.

L'un de nos actifs de prédilection est l'Académie Banque Laurentienne, le centre de formation et de développement du capital humain que nous avons mis sur pied. Après trois années d'existence, l'Académie Banque Laurentienne s'est rapidement imposée comme un modèle en son genre. L'objectif poursuivi demeure toujours celui de fournir à nos employés et gestionnaires des outils optimaux d'amélioration de leurs compétences.

Enfin, la qualité de notre exécution résulte également de l'instauration d'un excellent climat de travail avec tous les partenaires qui participent à notre succès.

Les défis de l'avenir

Le processus de transformation de la Banque ne s'appuie pas uniquement sur cinq années de succès, mais plutôt sur notre engagement ferme et résolu à poursuivre sur cette formidable lancée.

Nos vecteurs de croissance devraient demeurer les mêmes en 2011. Notre priorité consistera à maximiser le rendement de nos investissements récents et à continuer d'exceller dans la mise en œuvre rigoureuse et disciplinée de notre plan d'affaires. Nous entendons demeurer à l'affût des occasions stratégiques d'investissement et de développement qui ne manqueront pas de se présenter dans chacun de nos secteurs d'affaires.

Cependant, plusieurs défis se pointent à l'horizon. Nous devons faire face aux nouvelles exigences de capitalisation de toutes les institutions financières, qui sont en voie d'être finalisées par le Comité de Bâle. Dans l'attente de ces directives de base, nous demeurons persuadés que nous serons bien positionnés pour respecter les exigences futures de la réglementation.

Notre stratégie consistera à poursuivre notre croissance et notre développement à l'aide d'investissements et d'initiatives ciblés, comme nous l'avons fait avec succès au cours des

dernières années. En misant sur nos moteurs clés de croissance et une excellente exécution, nous demeurons engagés à améliorer la performance de la

Banque. Compte tenu de notre confiance en l'avenir de la Banque, jumelée à la solidité de notre bilan et de nos ratios de capitalisation, le Conseil a approuvé une augmentation de 8% du dividende trimestriel, ou 0,03\$ par action ordinaire, pour le porter à 0,39\$. Le dividende versé sur nos actions ordinaires a augmenté de 24% au cours des trois dernières années.

« Le dividende versé sur nos actions ordinaires a augmenté de 24% au cours des trois dernières années. »

Remerciements

En plus d'exprimer ma plus profonde gratitude à tous les formidables employés qui composent notre famille, je tiens à remercier tous les partenaires de la Banque pour leur soutien et leur contribution exemplaires.

Je pense ici particulièrement à nos clients qui témoignent leur confiance et leur attachement à nos employés et qui nous poussent sans cesse vers le progrès et le dépassement.

Mes remerciements vont aussi aux membres du Comité de direction qui constitue une exceptionnelle équipe de gestion, responsable de la planification et de l'exécution du plan d'affaires qui nous a fort bien servi jusqu'à maintenant.

Enfin, nous avons la chance de pouvoir compter sur un excellent Conseil d'administration, qui fournit une orientation et une gouvernance solides à l'équipe de direction.

Conclusion

Le prochain exercice financier marquera le 165^e anniversaire de fondation de la Banque Laurentienne.

Je ne peux penser à une meilleure façon de souligner cet anniversaire que de maintenir, voire accélérer, le processus de croissance de notre Banque. Cela motive non seulement nos troupes mais rehausse notre profil au sein de l'industrie.

Nous sommes tous enthousiastes à l'idée de poursuivre notre remarquable transformation.



Le Président et chef de la direction,
Réjean Robitaille, FCA

Une **banque forte** dans un système bancaire fort

La Banque Laurentienne a enregistré les meilleurs résultats de son histoire alors que l'industrie des services bancaires traversait l'une des pires crises financières et économiques.



Denis Desautels
Président du Conseil
d'administration

À la Banque, nous parlons abondamment de croissance durable. L'une de nos plus grandes sources de satisfaction quant à la performance des dernières années réside dans la progression soutenue des résultats financiers de la Banque. Non seulement avons-nous enregistré une progression de nos résultats par action au cours des six dernières années – comme Réjean l'a souligné dans son Message du président et chef de la direction – mais notre objectif est l'amélioration continue, année après année.

On ne parle pas ici d'améliorations mineures. Du point de vue financier, notre croissance au cours d'une période économique excessivement difficile a atteint un niveau record. En plus de consolider nos assises financières, nous avons bâti une Banque plus apte à servir ses clients grâce à un souci constant de la qualité de service.

Ces réalisations importantes témoignent de la justesse de pensée stratégique de la haute direction et du Conseil d'administration. Et surtout, elles sont un hommage à l'engagement ferme de tous nos employés et à la qualité du travail accompli.

Alors que la reprise économique au Canada demeure hésitante et timide, certains pays d'Europe ou même nos voisins du Sud restent aux prises avec de graves menaces économiques. Quand on se compare, nous sommes en quelque sorte privilégiés d'être ici au Canada.

« Nous avons su démontrer une remarquable résilience dans l'adversité : le pays lui-même, le système bancaire canadien et notre Banque. Je crois qu'il y a là une grande source de réconfort et de satisfaction. »

La force et la fiabilité sont des concepts un peu abstraits qui doivent être mis à l'épreuve pour être pleinement appréciés. Lorsque les systèmes financiers du monde entier étaient sous pression, le Canada fut l'un des rares pays à ne pas avoir eu à investir dans le capital de ses banques. Qui plus est, le Canada est parvenu à traverser la crise mieux que la plupart des autres pays. Notre pays se trouvait en excellente santé économique lorsque la crise a éclaté, ce qui a permis à nos gouvernements de s'engager dans des actions constructives pour en mitiger les effets sur notre économie.

Ainsi, nous avons su déployer trois forces qui expliquent notre remarquable résilience dans l'adversité: le pays lui-même, le système bancaire canadien et notre Banque. Je crois qu'il y a là une grande source de réconfort et de satisfaction.

Ceci étant dit, et compte tenu du climat économique ambiant, il est impératif que l'industrie bancaire maintienne ses stratégies basées sur la prudence et la saine gestion du risque. C'est assurément un sentiment partagé à la Banque Laurentienne. La haute direction et le Conseil de la Banque tiennent à s'assurer que l'institution demeure apte à tirer son épingle du jeu, peu importe les fluctuations du marché en cette période d'incertitude.

Un partenariat efficace

Le temps m'apparaît opportun pour discuter du très efficace partenariat que nous avons su établir entre la haute direction et le Conseil d'administration de la Banque.

En tout premier lieu, je crois sincèrement que nous avons le privilège de pouvoir compter sur un très solide Conseil d'administration. Chaque membre possède une expertise pertinente. Une fois combinées, ces expertises font du Conseil une mine de connaissances et de compétences au service de l'entreprise. Je suis également très fier de pouvoir ajouter que les membres du conseil, à l'exception du président et chef de la direction, sont tous des administrateurs indépendants et que cinq membres sont des femmes. Parmi toutes les banques canadiennes, c'est au conseil de la Banque Laurentienne que les femmes sont le plus fortement représentées.

Nous avons aussi la chance de bénéficier d'une superbe et dynamique équipe en place à la haute direction. Le métier de banquier est un travail complexe qui exige une très bonne compréhension et responsabilité à l'égard du risque, ainsi qu'un esprit d'innovation et d'entrepreneuriat essentiel à la réussite dans un environnement aussi réglementé.

À la Banque Laurentienne, les deux entités que sont la haute direction et le Conseil d'administration travaillent main dans la main dans un remarquable climat de synergie et d'entraide. Le Conseil agit régulièrement comme un groupe de rétroaction et un participant actif dans l'élaboration des stratégies. Je crois qu'il s'agit d'un partenariat exemplaire qui demeure l'une des sources importantes du succès de la Banque au cours des dernières années.

Une nouvelle réglementation en développement

Le rôle primordial du Conseil consiste à s'assurer de l'efficacité de la gouvernance. Parmi ses autres fonctions, le Conseil est un arbitre impartial qui juge de la conduite des affaires et de la

conformité. C'est dans ce contexte qu'il nous faut composer avec une relative incertitude quant à l'implantation à venir d'une nouvelle réglementation et, tout particulièrement, de nouvelles exigences de capitalisation.

Pour limiter le risque d'une autre crise financière comme celle que nous venons de traverser, les banques du monde entier devront bientôt se soumettre à des exigences plus contraignantes de capitalisation et de liquidités. La Banque Laurentienne est très bien capitalisée et, selon les informations que nous détenons en ce moment, nous sommes bien positionnés pour répondre aux futures exigences.

Un autre défi majeur réside certainement dans la conversion, le 1^{er} novembre 2011, aux nouvelles normes internationales d'information financière (connues sous l'acronyme anglais IFRS). Ce projet est géré avec haute compétence. Un enjeu de taille consistera à expliquer clairement l'impact de ces changements de règles comptables afin que nos actionnaires puissent continuer de prendre des décisions bien éclairées.

Rémunération de la haute direction

Depuis un certain temps, on sent un intérêt grandissant de la part des actionnaires pour la rémunération des hauts dirigeants. Dans mon message de l'année dernière, j'avais mentionné que notre Comité des ressources humaines se penchait sur la question des programmes de rémunération des dirigeants à la Banque.

Notre approche de rémunération des dirigeants, soumise à un vote consultatif lors de la dernière assemblée annuelle, a été appuyée par une forte majorité de nos actionnaires. J'aimerais remercier le Comité pour son excellent travail dans ce dossier ainsi que les actionnaires pour leur soutien sans équivoque à la haute direction. Le Conseil d'administration continuera d'accorder à cette importante question toute l'attention qu'elle mérite, alors que nous continuerons à peaufiner nos politiques de rémunération. Nous souhaitons que celles-ci continuent d'être axées sur la simplicité et de favoriser la compréhension des actionnaires, tout en assurant un juste équilibre entre les intérêts de la Banque, des actionnaires et des membres de la direction.

Remerciements

J'aimerais exprimer toute ma gratitude à tous ces gens, et ils sont fort nombreux, qui participent activement à la solide performance que connaît la Banque en cette période de croissance. Je pense évidemment ici à nos 3 600 employés qui méritent amplement que l'on reconnaisse leur travail accompli. Je pense aussi aux membres du Comité de direction et de la haute direction et à nos gestionnaires qui occupent des postes de responsabilité. Je pense enfin aux membres du Conseil d'administration dont la contribution demeure significative à titre de stratèges, d'arbitres et de guides.

Et bien entendu, je vous remercie, vous les actionnaires, pour la confiance et le soutien que vous continuez de nous témoigner.



Le Président du Conseil d'administration
Denis Desautels, O.C., FCA



Luc Bernard, vice-président exécutif, Particuliers et PME Québec

FAITS SAILLANTS 2010

CROISSANCE DU BÉNÉFICE
DÉCOULANT DES ACTIVITÉS
POURSUIVIES DE

19%

Des dépôts records accélèrent la croissance du secteur

La formation de nos employés et la qualité de nos systèmes stimulent l'intérêt de la clientèle pour nos produits et services.

CROISSANCE
DU PORTEFEUILLE
DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
RÉSIDENTIELS DE

10%

CROISSANCE
DU PORTEFEUILLE
DE PRÊTS COMMERCIAUX
(PME QUÉBEC) DE

9%

AUGMENTATION
DES REVENUS DE
27,6 MILLIONS \$, OU

6%

La stratégie adoptée par la Banque dans la livraison de ses services à la clientèle génère une croissance très dynamique dans l'important secteur d'activité qu'est celui des Particuliers et PME Québec.

Le secteur, qui dessert la clientèle des consommateurs et des PME, a connu un excellent rendement en 2010. Le revenu total du segment d'affaires Particuliers et PME Québec s'est accru de 6% pour se chiffrer à 453,5 millions \$. Le bénéfice net s'est établi à 47,0 millions \$, soit une augmentation de 19% sur la base des activités poursuivies.

Croissance soutenue des portefeuilles

Malgré un ralentissement généralisé sur le marché pendant la seconde moitié de l'année, les prêts moyens se sont accrues de 8% pour atteindre 11,7 milliards \$. Cette évolution s'explique notamment par l'accroissement des activités provenant du marché hypothécaire, marqué par une augmentation de 804 millions \$ des prêts hypothécaires résidentiels. Il s'agit du fruit de la stratégie de fidélisation des clients préconisée par la Banque.

Au cours des trois dernières années, nous avons mis l'accent sur la planification financière, ce qui explique la forte croissance des produits d'investissement. Notre secteur d'affaires a pris des engagements vis-à-vis la formation de ressources spécialisées pour accompagner nos clients dans toutes leurs décisions relatives à leur planification financière et leurs investissements.

«Je suis très fier de notre performance record de ventes de produits d'investissement en 2010», explique Luc Bernard, vice-président exécutif. «Cette croissance découle de nos efforts soutenus et confirme la justesse de notre stratégie en ce domaine. Nous nous apprêtons d'ailleurs à démarrer la seconde phase de notre plan de match.»

Trois réseaux en un

Nous avons structuré nos services aux particuliers autour de trois réseaux. Les clients ont accès au réseau traditionnel de succursales, un réseau de «banquiers mobiles» et notre réseau virtuel.

«Aujourd'hui, les clients veulent gérer leurs affaires bancaires de multiples façons. Ils souhaitent parfois prendre le temps de discuter en succursale avec leur conseiller un samedi matin, alors que pour la majorité de leurs transactions bancaires, ils favoriseront les moyens électroniques», note Luc Bernard. «C'est à nous de nous adapter et de leur offrir la flexibilité qu'ils désirent.»

La transformation de notre réseau de succursales s'est poursuivie en 2010 au Québec avec l'ouverture d'une trente-deuxième boutique de services financiers, un concept unique en son genre lancé en 2004. La Banque Laurentienne fut la première au Canada à proposer un tel concept novateur visant l'amélioration de l'expérience vécue par le client en succursale. Les boutiques sont conçues pour accommoder la clientèle dans des lieux confortables et une ambiance unique. Elles proposent entre autres des salons privés et des aires de jeux destinées aux enfants.

En novembre 2010, la Banque a lancé la deuxième étape de son projet de modernisation de succursales. Ces nouvelles succursales chaleureuses de style «lounge» rendent l'expérience-client encore plus agréable et propice aux importantes décisions que les consommateurs doivent prendre lorsqu'ils se rendent à leur succursale.

Les rénovations et les déménagements de succursales font aussi partie intégrante de notre stratégie. Depuis 2004, plus de 30% de nos succursales ont fait l'objet d'investissements significatifs. Les éléments les plus porteurs du concept de boutiques ont été intégrés lors des travaux de rénovation afin que nos succursales demeurent au diapason des besoins en constante évolution de notre clientèle.

Lancé il y a quatre ans à peine, notre réseau de «banquiers mobiles» est responsable d'environ 40% des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels négociés en 2010. Nos quelque 95 «banquiers mobiles» couvrent la majorité du territoire québécois et proposent aux clients, directement à leur domicile, une gamme complète de prêts hypothécaires.

Les services hors succursale sont complétés par un réseau virtuel qui s'appuie sur une équipe de conseillers financiers accessibles par téléphone. La Banque Laurentienne est la seule institution financière à offrir à ses clients un service conseil complet par téléphone et courriel, par l'intermédiaire d'un conseiller qui leur est personnellement assigné. Cette variété d'options en matière de conseils est très appréciée des clients.

Davantage de guichets automatiques dans le métro

À la fin de l'année, la Banque a paraphé un nouvel accord exclusif pour l'installation de guichets automatiques dans le réseau de trains et d'autobus de Montréal. L'accord conclu avec l'Agence métropolitaine de transport prévoit l'installation de neuf nouveaux guichets automatiques dans des lieux à fort achalandage à travers le réseau d'autobus et de trains de banlieue de la grande région de Montréal.

En vertu d'un accord conclu antérieurement, la Banque exploite aussi 72 guichets automatiques dans le métro de Montréal. Ces guichets, qui procurent une visibilité accrue à la Banque grâce aux quelque 1,2 million de déplacements par jour de ses usagers, génèrent un volume élevé de transactions. La Banque Laurentienne est la seule banque canadienne à avoir conclu une entente exclusive de cette nature.

Capitalisant sur la notoriété de ses guichets automatiques dans le métro de Montréal, la Banque procédera à l'ouverture d'un centre de recrutement dans le métro d'ici la fin de 2010. Appelée Station carrière, celle-ci sera en quelque sorte un centre de référence pour les chercheurs d'emplois, et une démonstration additionnelle de l'accessibilité que cherche à promouvoir la Banque.

Une expérience différente pour nos clients

Un autre fait saillant de l'exercice fut le lancement, en milieu d'année, d'un système de pointe de gestion de la relation client qui rehausse encore la qualité du service dans l'ensemble du réseau de succursales. Ce projet, fruit de

« Les clients veulent gérer leurs affaires bancaires de multiples façons. C'est à nous de nous adapter et de leur offrir la flexibilité qu'ils désirent. »

plusieurs années d'investissements dans notre base d'informations sur notre clientèle et de logiciels hautement performants, vise à mieux comprendre et interpréter les comportements et besoins de nos clients.

«Nous voulons offrir une expérience différente à nos clients. Cette approche est au cœur de nos stratégies de distribution et elle est à l'origine de nos investissements en matière d'intelligence d'affaires», indique Luc Bernard.

Des systèmes sophistiqués de gestion de la relation client ont déjà été mis en place par d'autres banques canadiennes. Au Québec cependant, la Banque Laurentienne détient une avance sur ses principaux concurrents.

Des spécialités pour desservir les PME

Les petites et moyennes entreprises sont une composante capitale de notre secteur Particuliers et PME Québec. Avec une augmentation de 9,5% des prêts moyens consentis en 2010, notre volume d'affaires s'est accru de 45% au cours des trois dernières années. Pas moins de 50 directeurs de compte sont au service de nos clients commerciaux dont les besoins de financement peuvent s'élever jusqu'à 3 millions \$. Pour ce faire, nous nous appuyons sur un réseau de 16 bureaux commerciaux à travers le Québec.

Afin de garder le cap sur la croissance, notre segment d'affaires déploie une stratégie d'offres sur mesure pour certains créneaux du marché. Une équipe de vente hautement spécialisée, au fait des défis que vivent les entreprises de différents secteurs de l'économie, est ici mise à contribution.

Nous concentrons présentement nos efforts dans trois créneaux précis: les pharmaciens propriétaires, les entreprises agricoles et les garderies privées subventionnées. Ces secteurs, qui recèlent un bon potentiel de développement, correspondent à des niveaux de risque qui nous conviennent. Le développement de services destinés à ces créneaux sera, au cours des prochaines années, un axe important de la stratégie de croissance de notre équipe de services aux PME.

En plus d'offrir des solutions de financement à court et à long terme, la Banque propose dans chaque créneau desservi une gamme complète de services et d'outils financiers, y compris les dépôts, les transactions internationales, les cartes de crédit commerciales et les services de gestion de la paie.

Des produits spécialisés au service des pharmaciens propriétaires

L'offre de services à valeur ajoutée aux petites et moyennes entreprises se confronte à deux principales barrières que sont l'infinie variété de ces entreprises et de leurs besoins spécialisés. À l'aide d'une stratégie de créneaux, la Banque Laurentienne propose une solution à ces deux défis.

« On ne peut plaire à tout le monde » dit avec philosophie Luc Bernard, vice-président exécutif, Particuliers et PME Québec. « C'est particulièrement vrai lorsque la chose que désirent le plus les dirigeants des petites entreprises semble être de trouver quelqu'un qui comprenne parfaitement leur secteur d'affaires. Pour nous adapter à ce marché, nous avons créé des solutions exclusives et hautement concurrentielles destinées aux entrepreneurs actifs dans certains créneaux du marché. »

L'un de nos programmes qui remporte le plus de succès est celui visant les pharmaciens exploitants de pharmacies. Notre équipe de spécialistes possède une expertise poussée du domaine, doublée d'une solide connaissance des problématiques et de l'environnement du secteur.

Un exemple probant de réflexion et d'expertise centrée sur un créneau consiste par exemple à savoir bien estimer la valeur de l'achalandage au moment de calculer la valeur d'un établissement commercial ou d'offrir des options de prêts sur équité plus adéquates aux pharmaciens propriétaires.

Nos clients pharmaciens bénéficient également d'un programme exclusif de gestion de finances personnelles, ainsi que de services financiers privés.

La Banque possède des équipes similaires qui sont dédiées à servir les entrepreneurs dans le secteur agricole et dans celui des garderies privées subventionnées.



Paul Hurtubise, premier vice-président, Immobilier et Commercial

FAITS SAILLANTS 2010

REVENU NET
EN HAUSSE DE

43%

REVENU EN HAUSSE DE
25,8 MILLIONS \$ OU

28%

BONNE QUALITÉ
DU CRÉDIT MALGRÉ
UNE AUGMENTATION
DES PERTES SUR PRÊTS

Petite équipe, forte rentabilité

Le secteur Immobilier et Commercial enregistre une fois de plus des résultats records.

Le secteur Immobilier et Commercial a enregistré une contribution record au bénéfice net de la Banque pour une troisième année consécutive.

Le secteur a généré un bénéfice net de 49,1 millions \$, en hausse de 14,7 millions \$ par rapport à l'exercice 2009. Le revenu total a augmenté de 25,8 millions \$, ou de 28 %, pour s'établir à 119,3 millions \$, surtout en raison du succès de nos stratégies visant la croissance des affaires et l'amélioration des marges nettes d'intérêt.

À compter du 1^{er} novembre 2009, les résultats des opérations de change étranger et des services internationaux, présentées auparavant dans les résultats du secteur «Autres», sont comptabilisés dans le secteur Immobilier et Commercial.

Le secteur Immobilier et Commercial englobe donc le financement immobilier, le financement commercial et les services internationaux. Toutes ces équipes emploient au total 120 personnes.

Le financement immobilier poursuit sa croissance

Avec un portefeuille de prêts de l'ordre de 2,2 milliards \$ à la fin de l'exercice financier 2010, le financement immobilier représente environ 70 % du volume d'affaires du secteur.

«C'est une petite équipe, certes, mais qui est très expérimentée et hautement efficace», confirme Paul Hurtubise, premier vice-président. «Nous œuvrons dans un monde où il faut constamment faire ses preuves. Nous avons connu plus que notre part de succès parce que nous comprenons du premier coup ce que veulent nos clients et que nous livrons rapidement la marchandise».

Grâce à notre réseau de bureaux en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec, le financement de projets se déploie à l'échelle pancanadienne. Plus de la moitié de notre volume d'affaires provient de l'Ontario.

Après une année de croissance record en 2009, le financement de projets de construction a continué d'enregistrer des gains avec une progression de 6 % du volume de nouvelles affaires. Ce groupe s'est gagné une solide réputation pour son habilité à évaluer rapidement les besoins des emprunteurs et à respecter ses propositions de financement.

La durée moyenne d'un prêt en construction immobilière s'établit à 18 mois par projet, ce qui signifie que nous devons participer à un grand nombre de projets pour soutenir notre croissance», explique Paul Hurtubise. «Notre délai de réponse sur l'approbation des prêts est considéré le meilleur de notre industrie.»

La qualité du crédit et les mesures d'atténuation du risque comprennent l'instauration d'un plafond de prêt de 30 millions \$ par projet, avec un maximum total agrégé de 65 millions \$ par client. Le groupe de financement immobilier s'est aussi donné comme stratégie d'augmenter ses parts de marché en matière de prêts à terme. Cette approche, qui avait déjà été couronnée de succès en 2009, s'est poursuivie avec une augmentation de près de 50 % de ce portefeuille en 2010.



Les portefeuilles commerciaux en forte croissance

La deuxième composante du secteur Immobilier et Commercial est constituée de l'offre à notre clientèle commerciale de produits et services bancaires, tels les facilités de crédit, les comptes d'opérations et les transactions internationales. Ces activités, menées uniquement au Québec et en Ontario, représentent un portefeuille de 800 millions \$, dont environ 75 % des prêts sont effectués au Québec.

En 2010, le groupe a poursuivi sa forte croissance, tout particulièrement au Québec. Plusieurs nouveaux clients ont contribué à la progression du portefeuille au cours des quatre dernières années.

En tant que segment d'affaires, le secteur Immobilier et Commercial a connu une performance conforme aux objectifs qu'il s'était fixés en 2010. La priorité accordée au développement de notre capital humain s'est traduite par une augmentation de 15 % de nos effectifs, y compris l'embauche de trois vice-présidents adjoints, un à Vancouver et deux au Québec, et l'ajout de gestionnaires de comptes commerciaux et d'employés administratifs afin d'améliorer la qualité et la spécialisation de nos services pour ainsi participer à la poursuite de notre croissance.

Enfin, le segment d'affaires diversifie ses sources de financement grâce à une augmentation des dépôts commerciaux. Les dépôts moyens se sont accrus de plus de 60 %.

« La priorité du segment d'affaires visant l'augmentation de prêts à terme s'est poursuivie avec une augmentation de près de **50 %** de ce portefeuille en 2010. »

Charles et David Mady (au centre et à droite) de Mady Development Corporation examinent une maquette d'un vaste projet multifonctionnel de 500 000 pieds carrés, en compagnie de Rick Lane, vice-président, financement immobilier. La famille Mady est depuis longtemps cliente de la Banque : elle a grandi avec nous, tout comme notre secteur de financement immobilier a grandi avec elle.

Excellent démarrage pour notre équipe de syndication

Une bonne illustration du succès des activités de financement immobilier de la Banque réside certainement dans le nombre de clients réguliers. Le défi consiste à être capable d'évoluer avec ces clients à toutes les étapes de leur croissance.

L'activité de base du financement immobilier de la Banque consiste dans le financement de projets de construction variant entre 2 et 30 millions \$. Il existe des plafonds limites par emprunteur et par type de prêts. Au fur et à mesure que les clients de la Banque connaissent du succès, il arrive que leurs projets prennent une envergure telle qu'elle dépasse les limites de ces plafonds.

Notre gestion actuelle des risques est appropriée. Il nous fallait donc, pour continuer d'accompagner nos clients dans leurs plus vastes projets, créer un processus formel de syndicat financier.

« Nous avons déjà recours aux syndicats financiers sur une base ponctuelle », explique Rick Lane, vice-président, financement immobilier. « Cette année, nous avons ouvert notre propre bureau

de syndication à Toronto et nous sommes très heureux des résultats enregistrés dès la première année. »

La direction du bureau de syndication a été confiée à Tony Da Silva, vice-président, syndication de prêts. Tony est un employé d'expérience de la Banque qui a joint notre équipe de financement immobilier il y a quatre ans, après avoir dirigé notre bureau de crédit à Toronto. Au cours de sa première année d'existence, le bureau a réalisé 19 transactions qui représentent trois quart de milliard de dollars.

Les projets de plus grande envergure ont tendance à être plus complexes et diversifiés. L'un de nos projets comptait 500 000 pieds carrés et comprenait sur un même site des espaces commerciaux, des bureaux, une clinique médicale et des restaurants, jumelé à un projet résidentiel de maisons de ville et une tour à condos.

Au total, 13 des prêts du syndicat financier ont été consentis à des clients de la Banque, totalisant près de 400 millions \$.



François Desjardins, président et chef de la direction de B2B Trust

FAITS SAILLANTS 2010

CROISSANCE DU
BÉNÉFICE NET DE

45%

CROISSANCE
DES REVENUS,
DE 24,3 MILLIONS \$, OU

24%

CROISSANCE DES PRÊTS
HYPOTHÉCAIRES
RÉSIDENTIELS, DE
0,6 MILLIARD \$, OU

37%

EXCELLENTE QUALITÉ
DE CRÉDIT, MALGRÉ
LE RÉCENT
RALENTISSEMENT
ÉCONOMIQUE

Un plan solide à l'origine d'une année record

B2B Trust enregistre un record de rentabilité grâce à la mise en place d'une stratégie distinctive de distribution de produits.

La poursuite de notre développement au cours des dernières années a propulsé notre unité d'affaires B2B Trust vers une croissance record en 2010.

Le bénéfice net de ce segment d'affaires s'est établi à 46,4 millions \$ en 2010, en hausse de 14,3 millions \$, ou de 45%, par rapport à l'année précédente. Le revenu total s'est chiffré à 124,6 millions \$, soit une progression de 24,0 millions \$ surtout attribuable à la hausse du revenu net d'intérêt.

«À l'instar des autres secteurs d'activité de la Banque, nous enregistrons d'excellents résultats par suite de la mise en œuvre des stratégies et des choix que nous avons faits dans le passé», commente François Desjardins, président et chef de la direction de B2B Trust. «Nous sommes au cœur d'un processus d'expansion majeure marquée par une très forte croissance des dépôts, des prêts à l'investissement et des prêts hypothécaires résidentiels, tout en maintenant notre risque de crédit à de très bas niveaux».

Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 614 millions \$ au cours de l'année. Les prêts totaux s'établissent maintenant à 5,2 milliards \$ et les dépôts à 9,2 milliards \$. Avec un ratio d'efficacité qui demeure inférieur

à 45%, la croissance du volume d'affaires s'est traduite par une progression notable de 52% du bénéfice net au cours des trois dernières années.

Cette amélioration s'explique par l'engagement ferme pris il y a quelques années de bâtir un segment d'affaires qui puisse s'imposer comme un moteur de croissance. Les turbulences associées à la crise financière ont créé des occasions de développement qui nous ont servi de tremplin. Implantées bien avant que ne survienne la crise financière, nos stratégies reposant sur une gestion active des risques ont permis à B2B Trust de connaître une forte progression, au moment même où certains concurrents se repliaient en mode défensif.

Qu'est-ce que B2B Trust ?

Le modèle d'affaires de B2B Trust se démarque de celui de ses concurrents. Nous sommes en quelque sorte un grossiste et un «fabricant» de produits bancaires distribués aux conseillers financiers indépendants du Canada qui les offrent à leurs clients. Notre gamme de produits de grande qualité comprend cinq familles de produits : les prêts à l'investissement et REER, les prêts hypothécaires, les comptes bancaires – investissement et épargne à intérêt élevé – les dépôts en CPG et les comptes autogérés.



Charlene Ray, directrice principale, développement des affaires, pour la région métropolitaine de Vancouver et l'île de Vancouver

« La croissance du volume d'affaires s'est traduite par une progression notable de **52 %** du bénéfice net au cours des trois dernières années. »

« Notre but n'est pas de trouver des solutions aux problèmes mais plutôt de faire en sorte que ces problèmes ne surviennent pas du tout. »

La mise en marché des produits de B2B Trust s'opère exclusivement par le biais de ce réseau de distribution, qui compte désormais plus de 15 000 conseillers financiers indépendants partout au Canada. Puisque nous n'offrons pas nos différents produits directement aux consommateurs, nous n'entrons jamais en concurrence avec les conseillers. Bien servir ces conseillers est donc notre unique priorité.

Ce modèle d'affaires plutôt original a fait de B2B Trust un chef de file national dans les services à la communauté des intermédiaires financiers et créé par le fait même une source indéniable de croissance future. Il existe encore beaucoup d'occasions d'affaires qui ne demandent qu'à être exploitées afin d'approfondir les relations avec chacun des conseillers indépendants et, par ricochet, rejoindre un plus grand nombre de leurs clients.

B2B Trust élargit ses réseaux de distribution de produits et réalise de nouvelles percées dans le marché des assurances. La tendance voulant que les assureurs confient à des tiers les tâches de distribution de produits a élargi le rôle des agents généraux (Managing General Agencies ou MGA), créant du même coup de nouvelles perspectives de croissance pour le modèle d'affaires de B2B Trust.

Sans erreur, sans souci

B2B Trust poursuit le développement de produits de haute qualité, offrant des avantages concurrentiels, en misant sur un soutien à la vente de produits « sans erreur et sans tracas ». Notre objectif vise une amélioration de la satisfaction

de la clientèle. Plutôt que de simplement solutionner les problèmes vécus par la clientèle, nous cherchons à prévenir ces problèmes en agissant de manière plus proactive.

« Notre but n'est pas de trouver des solutions aux problèmes mais plutôt de faire en sorte que ces problèmes ne surviennent pas du tout. », explique François Desjardins. « Ceci passe par un service rapide, exempt d'erreur. C'est un défi, certes plus exigeant, mais aussi une solution bien plus attrayante ».

Pour réduire les sources d'erreurs et faciliter la vie du conseiller financier, le secteur d'activité s'est donné pour objectif de simplifier ses processus. À titre d'exemple, en 2010, la révision en fin d'année d'une procédure pour une application s'est traduite par la diminution du nombre d'étapes de 25 à trois, allouant ainsi aux conseillers davantage de temps à consacrer à ce qui importe le plus – leurs clients.

B2B Trust soutient ces efforts de simplification en misant sur ses ressources humaines et leurs compétences. Les banques sont des entreprises à visage humain. C'est grâce au dévouement et aux talents de nos employés que nous continuerons à faire progresser notre secteur d'activité.

Charlene, une pionnière en Colombie- Britannique

Les prêts à l'investissement sont un produit important de B2B Trust. Avec un portefeuille de l'ordre de 3 milliards \$, B2B Trust est un chef de file dans ce domaine au Canada, ce qui exige une connaissance approfondie du marché des intermédiaires financiers.

Des gens d'expérience comme Charlene Ray sont des atouts stratégiques afin que la Banque sache bien interpréter l'évolution des besoins des conseillers financiers indépendants. Charlene est directrice principale, développement des affaires, pour la région métropolitaine de Vancouver et l'île de Vancouver. Elle est originaire de la côte ouest et possède plus de 33 années d'expérience dans le domaine bancaire, dont 16 années spécifiquement au service des conseillers en planification financière.

En 2010, malgré un environnement d'affaires rempli de défis, Charlene a développé plusieurs comptes majeurs et surpassé ses objectifs de nouveaux prêts à l'investissement.



Michel C. Trudeau, premier vice-président, Marchés des capitaux pour la Banque et chef de la direction, Valeurs mobilières Banque Laurentienne

Bâtir sur notre avenir

Une autre solide performance pour nos activités sur titres à revenu fixe, tandis que les autres divisions bâtissent sur leurs acquis.

FAITS SAILLANTS 2010

**FORTE AUGMENTATION
DES REVENUS DES DIVISIONS
SERVICES DE COURTAGE
AUX PARTICULIERS
ET INSTITUTIONNEL –
ACTIONS**

**SOLIDE PERFORMANCE
DE LA DIVISION
INSTITUTIONNEL –
REVENU FIXE**

« Nous participons activement aux émissions d'obligations de toutes les provinces et à un nombre croissant d'émissions municipales. »

En dépit de la faiblesse relative des marchés financiers au cours de la deuxième moitié de l'exercice, le bénéfice net de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux s'est élevé à 10,0 millions \$ en 2010, par rapport à 12,0 millions \$ en 2009.

« Dans une année de grand défis, je suis satisfait de notre performance », a déclaré Michel C. Trudeau, président et chef de la direction. « Nous avons continué de prendre les mesures nécessaires pour paver la voie à notre croissance future ».

La stratégie de croissance de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux s'appuie sur un modèle d'affaires qui propose des services de courtage aux clients institutionnels, gouvernementaux et corporatifs, ainsi qu'aux particuliers. Grâce à des investissements ciblés et à une vision stratégique à long terme, ce segment d'affaires représente une composante majeure des activités d'ensemble de la Banque.

Participation accrue à des syndicats financiers

Notre plus importante division, Institutionnel – Revenu fixe, est solidement implantée partout au pays. Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux joue un rôle de plus en plus significatif dans plusieurs syndicats financiers provinciaux et s'affirme dans le secteur des émissions corporatives. Le secteur d'affaires participe activement aux émissions d'obligations de toutes les provinces et à un nombre croissant d'émissions municipales.

En 2010, nous avons poursuivi nos efforts pour renforcer notre positionnement d'affaires dans nos divisions Institutionnel – Actions et Services aux particuliers.

La division Services aux particuliers, avec ses 14 bureaux principalement au Québec, a vu ses effectifs passer de 30 à 85 courtiers au cours des cinq dernières années. Proposant un éventail complet de produits d'investissement à ses clients, cette division offre d'excellentes perspectives de croissance et de développement, au fur et à mesure qu'elle bâtit et renforce ses assises.

La division Institutionnel – Actions, mise sur pied en 2006, a réussi sa transition d'activité en démarrage pour devenir une entité rentable en 2010. Le secteur compte sur neuf analystes dont les recherches couvrent plus d'une cinquantaine d'entreprises de petites capitalisations boursières. Valeurs mobilières Banque Laurentienne est la seule maison de courtage bancaire à se spécialiser dans cet attrayant créneau.

« Nous avançons prudemment et sur une base sélective », confie Michel C. Trudeau. « Fort de notre excellente capacité d'exécution et compte tenu de notre faible penchant pour le risque, nous sommes bien positionnés pour tirer avantage de plusieurs occasions de croissance ».



Lorraine Pilon, vice-présidente exécutive, Affaires corporatives et Secrétaire et Michel C. Lauzon, vice-président exécutif et chef de la direction financière, tous deux membres du comité de direction.

Les secteurs corporatifs participent à la croissance

La Banque se prépare à l'adoption de nouvelles normes de divulgation en 2011.

« Puisque le secteur bancaire repose sur une relation de confiance, préserver sa réputation est une tâche essentielle. »

« Nous devons trouver le juste équilibre entre le besoin de solides normes d'entreprise en matière de TI, tout en demeurant agiles de façon à bien gérer nos frais et minimiser nos temps de déploiement. »

Les secteurs corporatifs englobent les groupes suivants : Trésorerie, Finances et Technologie, Affaires corporatives, Ressources humaines et Gestion intégrée des risques. En soutien aux lignes d'affaires, ces groupes veillent à ce que tout soit en place afin de permettre à la Banque de poursuivre sa croissance.

Affaires corporatives

Sous la responsabilité de Lorraine Pilon, vice-présidente exécutive, Affaires corporatives et secrétaire, le secteur veille au maintien de la réputation d'excellence de la Banque Laurentienne. Il travaille à préserver cette réputation par le biais des communications, des affaires publiques et relations avec les investisseurs, des affaires juridiques et de la surveillance du risque lié à la réglementation, de même que par l'entremise de la vérification interne et de la sécurité corporative.

« Puisque le secteur bancaire repose sur une relation de confiance, préserver sa réputation est une tâche essentielle », estime Lorraine Pilon.

Trésorerie, finances et technologie

Michel C. Lauzon, vice-président exécutif et chef de la direction financière, s'est vu confier un vaste mandat. En plus d'assumer la responsabilité des finances et de la trésorerie corporative, il est en charge des technologies de l'information et de l'immobilier.

Obtenir et gérer les capitaux nécessaires au bon fonctionnement de la Banque exige de la trésorerie corporative qu'elle s'assure en permanence que la Banque entretienne des relations avec d'autres banques, ainsi que de multiples contreparties institutionnelles. Ce mécanisme permet à la Banque d'avoir accès à des sources de financement à des coûts concurrentiels au moment où les besoins de fonds se matérialisent.

À ce chapitre, la Banque a été très active au cours de l'exercice avec l'émission, au début de novembre 2010, d'une nouvelle série de débentures totalisant 250 millions \$. La Banque Laurentienne demeure ainsi très solide sur le plan de la capitalisation et des liquidités.

Autre dossier important pour la Banque : la conversion aux nouvelles normes internationales d'information financière (IFRS). Le Canada se convertira aux nouvelles normes en 2011 et les banques ont en pratique les nouvelles normes à compter du 1^{er} novembre 2011.

Les technologies de l'information comportent d'autres défis. « Nous devons trouver le juste équilibre entre le besoin de solides normes d'entreprise en matière de TI, tout en demeurant agiles de façon à bien gérer nos frais et minimiser nos temps de déploiement », explique Michel C. Lauzon.

Ressources humaines et gestion intégrée du risque

Au fil des ans, la Banque a mis en place une approche unique en matière de ressources humaines. Sous le leadership de Denise Brisebois, première vice-présidente, Ressources humaines, le secteur gère notamment l'Académie, qui chapeaute les programmes de formation offerts aux employés de la Banque. Formation en ligne, coaching dans l'action et formation en classe comptent parmi les options accessibles aux employés.

Un programme de leadership appelé Leaders en action est également offert à tous les gestionnaires de la Banque afin de développer une culture commune de gestion et améliorer leurs habiletés en tant que gestionnaires.

La gestion des risques demeure au cœur des opérations quotidiennes de la Banque, ce qui n'est évidemment pas un secret pour Pierre Minville, premier vice-président et chef de la gestion des risques, et les membres de son équipe. Qu'il s'agisse de risques de crédit, de risques financiers, de risques de marché ou de risques opérationnels, ils se doivent d'être gérés avec doigté, afin de mitiger leurs impacts négatifs, tout en assurant la croissance de l'entreprise.

La réputation d'une banque commence par celle de **ses employés**



Les cinq lauréats des Prix Guy-Vanier 2009

- Francine Bédard
- Annie Dufour
- Denis L'Hostie
- Donat St-Laurent
- Jing Xu

Un groupe de lauréats représente avec fierté les quelque 3 600 employés qui consolident chaque année notre réputation.

Les réputations doivent être gagnées. Ou, comme le disait Henry Ford, vous ne pouvez pas bâtir une réputation sur ce que vous projetez de faire. La Banque Laurentienne s'est bâtie une réputation enviable, grâce à plusieurs années d'efforts consentis par des milliers de gens. Au cours des deux dernières années, des enquêtes menées par des maisons de sondage indépendantes ont classé la Banque Laurentienne comme la deuxième institution financière la plus admirée au Québec.

Les réputations sont mises à l'épreuve des milliers de fois chaque jour, et les meilleurs employés s'assurent que ces réputations demeurent intactes. C'est ce qui se produit quand Francine Bédard salue un client dans Lanaudière ou que Jing Xu met au point une méthode pour accélérer un processus à Toronto.

Jing et Francine sont deux de nos quelque 3 600 employés à travailler consciencieusement pour s'assurer que la réputation de la Banque Laurentienne demeure toujours aussi bonne, ou devienne encore meilleure, en raison de leurs efforts respectifs. Ces deux femmes font partie d'un groupe reconnu pour sa contribution exemplaire au cours de l'année dernière – cinq récompenses annuelles individuelles – Prix

Guy-Vanier – et une récompense d'équipe – Prix Ray McManus. Elles seraient les premières à dire qu'elles représentent l'ensemble de la main-d'œuvre de la Banque – où chaque rencontre et chaque relation avec un client ont un impact sur les résultats.

Six produits par client

Peu de personnes connaissent mieux leurs clients que Francine Bédard, une conseillère bancaire dans la région de Lanaudière, au Québec. Ses clients – qui comptent en moyenne six produits de la Banque Laurentienne dans leurs portefeuilles – sont d'une loyauté à toute épreuve.

Non seulement figure-t-elle régulièrement parmi les trois conseillères les plus performantes de la Banque, mais elle est le genre de personne à toujours trouver du temps pour relever de nouveaux défis.

Jing Xu est une autre de ces employés qui adorent relever de nouveaux défis. Quand elle a joint l'unité d'affaires en forte croissance B2B Trust, elle a pris conscience qu'elle n'était pas seule dans son camp.

«Je suis inspirée par les gens avec lesquels je travaille», explique Jing Xu. «Mes collègues se dépassent un peu plus à chaque jour. Cela donne le goût de venir travailler le matin.»

Jing est diplômée en informatique. Elle possède un talent particulier pour développer des systèmes et des bases de données capables de rendre nos processus plus efficaces. Peu



Les lauréats du Prix d'équipe Ray McManus

de temps après son arrivée, elle faisait plus que sa part et s'est vite avérée une source d'inspiration pour ses collègues.

Annie Dufour a célébré en 2010 ses 25 ans de service à la Banque. Elle est une autre lauréate et une véritable passionnée de « sa » Banque.

Annie est directrice, Ventes directes, un secteur unique de la Banque qui offre aux clients un accès privilégié par téléphone à des conseillers financiers d'expérience. Bâtir des relations solides au téléphone n'est pas une tâche facile, mais ce service est très apprécié des clients. C'est aussi une source de différenciation pour la Banque.

Optimiser les habiletés des collègues

Contribuer à la réussite de la Banque et apprendre aux autres comment le faire sont les deux côtés d'une même médaille. Donat St-Laurent, directrice principale, Développement du capital humain, est une de ces personnes qui participent au succès de la Banque en maximisant les habiletés et compétences des employés.

Donat est responsable du développement des compétences du personnel. Elle a bonifié le contenu des cours existants et n'hésite jamais à proposer des idées nouvelles. Quand une formation était requise lors du lancement d'un nouveau logiciel pour faciliter les transactions d'investissements pour les clients, elle a non seulement préparé le contenu du cours, mais elle l'a fait dans des délais serrés grâce au développement d'un système d'apprentissage en ligne. Plus de 1 000 employés ont pu compléter cette formation en l'espace de quelques semaines tout en minimisant, pour les participants, les dépenses ainsi que les temps de déplacement.

Le dernier, mais non le moindre, gagnant du Prix Guy-Vanier pour l'excellence individuelle est Denis l'Hostie, un homme de carrière. Denis compte 28 ans de service à la Banque, ce qui ne l'empêche nullement de chercher avidement à apprendre chaque jour quelque chose de nouveau. En tant que directeur principal, Planification financière, Denis et son équipe sont au cœur de la stratégie «Virage Investissement» lancée par la Banque en 2008.

Denis est également responsable du programme «Planification de la retraite» offert dans nos succursales. Le nombre d'analyses financières effectuées dans le cadre de ce programme a doublé chaque année depuis sa création.

«Les planificateurs financiers peuvent jouer un rôle important dans la vie de nos clients», dit-il. «Les gens nous confient leurs rêves et nous demandent comment nous pouvons les aider à les réaliser. J'aime beaucoup cet aspect de mon travail.»

D'impressionnants succès d'équipe

Le Prix d'équipe Ray McManus est remis en reconnaissance d'un succès d'équipe exceptionnel. Lorsque la Banque s'est vue proposer d'installer 34 guichets automatiques dans le métro de Montréal, le défi représentait un travail de bénédictin. La Banque n'avait que 15 jours à sa disposition pour monter et chiffrer sa proposition, de même qu'une période prévue de cinq semaines à peine pour l'installation des systèmes.

Après avoir remporté l'appel d'offres grâce à une proposition imaginative portant à 44 le nombre de guichets automatiques, l'équipe a conçu le programme d'installation et a coordonné le travail des sous-traitants et des fournisseurs de réseaux. Finalement, ne travaillant que la nuit lorsque le métro était fermé, l'équipe a réussi à installer les nouveaux guichets automatiques en 25 nuits seulement.

Par la suite, les équipes de marketing et des affaires publiques de la Banque se sont chargées de publiciser ce fait d'armes qui a rehaussé la notoriété de la Banque, accru le nombre de transactions aux guichets automatiques et s'est traduit par l'ouverture de nouveaux comptes.

Avec des employés d'un tel calibre et aussi dédiés à la Banque, notre réputation est entre bonnes mains.

Responsabilité sociale

S'engager à aider

De plus en plus d'entreprises dévoilent chaque année des rapports d'informations non financières et financières dans le même document, reconnaissant ainsi que les investisseurs désirent aujourd'hui savoir comment les entreprises dans lesquelles ils investissent gèrent les enjeux relatifs à l'environnement, l'information sociale et la gouvernance.

Nous continuerons de diffuser de l'information sur les questions relatives à la gestion, les employés et les clients, l'environnement et notre engagement communautaire. À chaque mois de mars, nous publions un rapport global sur notre approche de responsabilité sociale disponible sur notre site Web à l'adresse www.banquelaurentienne.ca

Par ailleurs, dans toutes nos pratiques commerciales, nous préconisons des principes de transparence, d'intégrité et d'éthique.

Au chapitre du développement des ressources humaines, la Banque axe ses efforts autour de l'Académie de la Banque Laurentienne, qui a démarré ses activités il y a trois ans. En 2010, 35 000 heures de formation ont été données à l'Académie, auxquelles on doit ajouter quelque 6 500 heures de formation en ligne pour un total de 42 000 heures de formation.

Finalement, nous nous engageons à demeurer un acteur à part entière des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. D'ailleurs, la Banque est fière de soutenir plus de 200 organismes et événements.

RAPPORT DE GESTION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2010

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

SURVOL DE L'EXERCICE 2010

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la Banque a déclaré un bénéfice net de 122,9 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,63 \$, comparativement à 113,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,23 \$, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 11,5% en 2010, comparativement à 11,4% en 2009.

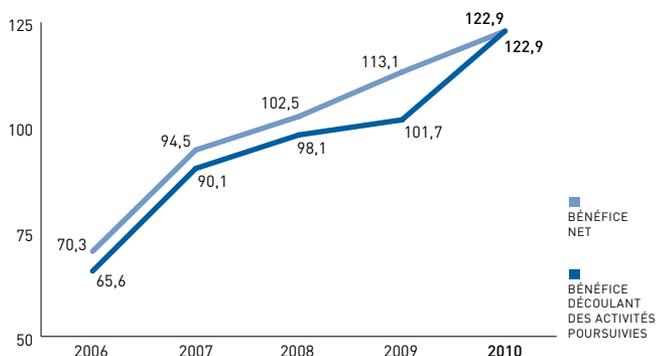
Le bénéfice net pour l'exercice 2009 incluait un bénéfice découlant des activités abandonnées de 11,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,48 \$, provenant de la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice 2005. Pour l'exercice 2009, le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 101,7 millions \$, ou 3,75 \$ dilué par action, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 10,1%.

L'augmentation de 21% du bénéfice découlant des activités poursuivies, comparativement à l'exercice précédent, reflète la solide croissance des prêts hypothécaires et des prêts commerciaux, de même que la contribution substantielle de chacun des secteurs d'activité.

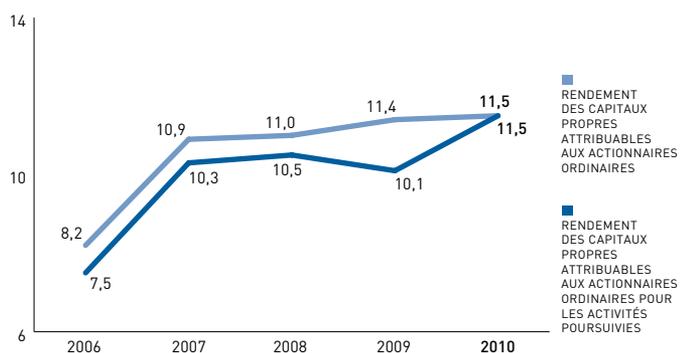
Pour le quatrième exercice consécutif, la Banque a enregistré des résultats records, et ce, en dépit des conditions très particulières de l'économie mondiale et d'une concurrence féroce dans la plupart des secteurs de détail. En outre, au cours de l'exercice 2010, la Banque a compensé la perte de revenus découlant des activités abandonnées, la diminution significative des revenus tirés des activités de titrisation et l'augmentation des pertes sur prêts. La solide base opérationnelle développée au cours des dernières années, l'élan de croissance soutenu dans toutes les activités et l'engagement des employés ont été à l'avant-plan de la réussite de la Banque en 2010.

Grâce à de forts niveaux de liquidités et de capital, la Banque a maintenu une solide situation financière tout au long de l'année et se trouve en position avantageuse pour l'exercice 2011.

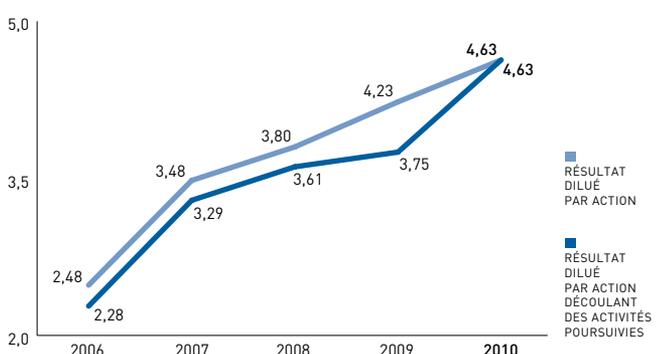
BÉNÉFICE NET
(en millions de dollars)



RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES
(en pourcentage)



RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION
(en dollars)



PRIORITÉS CORPORATIVES POUR 2011

Les trois principales priorités de la Banque demeureront encore au premier plan de son développement stratégique pour l'exercice 2011. Pour la Banque, ces priorités encadrent tout le processus de prise de décisions opérationnelles.

1

AUGMENTER NOTRE RENTABILITÉ

- Assurer la croissance soutenue de chacun des secteurs d'activité, en se concentrant sur les marchés dans lesquels nous avons de solides avantages concurrentiels
- Poursuivre la mise en place de stratégies pour développer notre culture de ventes, tout en maintenant l'excellence sur le plan de la qualité des services aux clients, la pierre angulaire de notre réputation

2

AMÉLIORER NOTRE EFFICACITÉ

- Continuer l'optimisation de nos processus clés
- Assurer l'excellence sur le plan de l'exécution

3

DÉVELOPPER NOTRE CAPITAL HUMAIN

- Renforcer nos stratégies de recrutement et de gestion des talents afin de supporter une croissance soutenue
- Soutenir les initiatives des secteurs d'activités afin d'augmenter la performance des employés

REVUE DES ACTIVITÉS SECTORIELLES EN 2010 ET DES PRIORITÉS POUR 2011

Cette section fournit un aperçu des opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activité suivants :

- **PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC**
- **IMMOBILIER ET COMMERCIAL**
- **B2B TRUST**
- **VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX**
- **AUTRES**

Depuis le 1^{er} novembre 2009, certaines activités liées aux marchés des capitaux, présentées auparavant dans le secteur Autres, sont présentées avec les activités de Valeurs mobilières Banque Laurentienne dans le

nouveau secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. De plus, les opérations de change étranger et les services internationaux, également présentés auparavant dans le secteur Autres, sont maintenant présentés dans le secteur Immobilier et Commercial. Les secteurs Particuliers et PME-Québec et B2B Trust n'ont pas été affectés par cette réorganisation. Les données comparatives ont été reclassées selon la présentation retenue pour la période écoulée.

La solide contribution de chacun des secteurs d'activité, découlant d'un niveau d'activité plus élevé globalement, ainsi que de fortes augmentations de volumes et de meilleures marges d'intérêt, a joué un rôle déterminant dans la bonne performance globale de la Banque au cours de l'exercice 2010.

TABLEAU 3
CONTRIBUTIONS AU BÉNÉFICE

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
2010						
Bénéfice découlant des activités poursuivies	47 013 \$	49 089 \$	46 394 \$	9 988 \$	{29 543}\$	122 941 \$
Croissance 2010/2009	19 %	43 %	45 %	{17}%	s.o.	21 %
2009						
Bénéfice découlant des activités poursuivies	39 623 \$	34 421 \$	32 092 \$	11 976 \$	{16 448}\$	101 664 \$
Croissance 2009/2008	{3}%	13 %	{8}%	255 %	s.o.	4 %

SECTEURS D'ACTIVITÉ

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS EN POURCENTAGE)

PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC

CROISSANCE DU BÉNÉFICE
DÉCOULANT DES ACTIVITÉS
POURSUIVIES DE

19%

IMMOBILIER ET COMMERCIAL
CROISSANCE DU BÉNÉFICE NET DE

43%

B2B TRUST
CROISSANCE SOUTENUE
DES REVENUS, DE
24,3 MILLIONS \$, OU

24%

VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE
ET MARCHÉS DES CAPITAUX

SOLIDE PERFORMANCE DE
LA DIVISION INSTITUTIONNEL
- REVENU FIXE

AUTRES
AMÉLIORATION
DES MARGES NETTES
D'INTÉRÊT

PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC

FAITS SAILLANTS 2010

- Croissance du bénéfice découlant des activités poursuivies de 19 %
- Croissance du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de 10 %
- Croissance du portefeuille de prêts commerciaux de 9 %
- Augmentation des dépôts moyens de 9 %
- Augmentation des revenus de 27,6 millions, ou 6 %

VUE D'ENSEMBLE

Le secteur Particuliers et PME-Québec offre des produits et services bancaires tant aux particuliers qu'aux petites et moyennes entreprises au Québec par l'entremise de son réseau de 157 succursales, 23 centres d'affaires commerciales et 413 guichets automatiques. Ce secteur opère le troisième plus vaste réseau de succursales de détail au Québec.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Diversification des sources de revenus
- Déploiement d'un outil de gestion de la relation client (GRC), dans les succursales
- Expansion des équipes de banquiers mobiles et augmentation de la présence de planificateurs financiers dans les succursales
- Développement de la stratégie de niche grâce à l'élargissement des équipes de spécialistes au service du marché des PME québécoises

PRIORITÉS POUR 2011

- Maximiser les bénéfices du système de gestion de la relation client pour les clients et pour la Banque
- Augmenter la part du portefeuille de chaque client
- Poursuivre le développement des trois canaux de distribution, soit les succursales, le réseau mobile et les services virtuels
- Poursuivre le développement d'équipes de spécialistes au service du marché des PME québécoises
- Améliorer l'efficacité opérationnelle par la simplification des procédures de bout en bout

Le secteur Particuliers et PME-Québec a connu un excellent exercice. Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté de 19 % et s'élevait à 47,0 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 39,6 millions \$ pour l'exercice 2009. Pour l'exercice 2009, le bénéfice net s'élevait à 51,1 millions \$, incluant un bénéfice de 11,5 millions \$ découlant des activités abandonnées relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice 2005.

Les revenus ont augmenté de 27,6 millions \$, soit 6 %, passant de 425,9 millions \$ pour l'exercice 2009 à 453,5 millions \$ pour l'exercice 2010, grâce à une forte croissance des volumes de prêts et de dépôts générée par diverses initiatives axées sur le développement et par des conditions de marché favorables, et grâce à l'augmentation des revenus de pénalités imposées sur le remboursement anticipé de prêts hypothécaires. Les revenus d'assurance crédit, les revenus tirés de fonds communs de placement et les revenus tirés des services de cartes de crédit ont tous augmenté, d'un exercice à l'autre. Les frais autres que d'intérêt ont également augmenté de 19,1 millions \$, soit 6 %, passant de 333,5 millions \$ pour 2009 à 352,6 millions \$ pour 2010, en raison essentiellement de l'augmentation des salaires. Les pertes sur prêts ont légèrement diminué et s'établissaient à 40,9 millions \$ pour 2010, comparativement à 41,9 millions \$ pour 2009, grâce à la diminution des pertes dans le portefeuille de financement aux points de vente, contrebalancée en partie par une augmentation des pertes dans le portefeuille des petites entreprises. Dans le domaine du crédit à la consommation, les conditions du marché ont continué de s'améliorer tout au long des dix-huit derniers mois et demeurent saines alors que s'amorce l'exercice 2011.

TABLEAU 4
CONTRIBUTION DU SECTEUR

	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	323 740 \$	305 959 \$	299 336 \$
Autres revenus	129 774	119 965	115 894
Revenu total	453 514	425 924	415 230
Provision pour pertes sur prêts	40 919	41 887	33 583
Frais autres que d'intérêt	352 621	333 475	326 871
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	59 974	50 562	54 776
Impôts sur les bénéfices	12 961	10 939	13 785
Bénéfice découlant des activités poursuivies	47 013	39 623	40 991
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	-	11 469	4 423
Bénéfice net	47 013 \$	51 092 \$	45 414 \$
Ratio d'efficacité	77,8 %	78,3 %	78,7 %
Prêts moyens	11 688 722 \$	10 836 421 \$	9 899 648 \$
Dépôts moyens	8 580 912 \$	7 881 703 \$	7 460 949 \$

IMMOBILIER ET COMMERCIAL

FAITS SAILLANTS 2010

- Croissance du bénéfice net de 43 %
- Augmentation des prêts moyens de 19 %
- Augmentation des revenus de 25,8 millions, ou 28 %
- Bonne qualité de crédit, malgré une augmentation des pertes sur prêts

VUE D'ENSEMBLE

Le secteur Immobilier et Commercial est composé de deux secteurs d'opérations. Le premier consiste au financement immobilier, lequel se spécialise dans le financement de condominiums, d'immeubles à bureaux, de centres commerciaux et de développements résidentiels. Le second consiste au financement commercial, lequel se spécialise dans le financement d'entreprises de tailles moyennes au Québec et en Ontario. Le secteur offre également des services internationaux pour soutenir les petites et moyennes entreprises dans leurs activités à l'étranger.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Atteinte de nouveaux records sur les plans de l'activité et de la rentabilité
- Ouverture d'un bureau de syndication immobilière à Toronto afin de soutenir la croissance et faciliter la diversification du portefeuille
- Investissement dans le capital humain – augmentation de 15 % de l'effectif

PRIORITÉS POUR 2011

- Augmenter le bilan de manière rentable et dans le respect de paramètres de risque acceptables
- Développer la base des dépôts afin de soutenir la croissance des prêts et minimiser les coûts de financement
- Investir dans le capital humain dans les domaines du développement des affaires et du personnel administratif
- Construire sur la base des succès actuels dans le domaine des prêts commerciaux et développer de nouvelles niches de marché
- Investir dans les technologies de l'information afin de soutenir de bons ratios d'efficacité

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au bénéfice net a augmenté de 14,7 millions \$, soit 43 %, et s'élevait à 49,1 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 34,4 millions \$ pour l'exercice 2009.

Le revenu total a augmenté de 25,8 millions \$, soit 28 %, passant de 93,5 millions \$ pour l'exercice 2009 à 119,3 millions \$ pour l'exercice 2010, grâce à une solide croissance des prêts et aux récentes initiatives destinées à assurer la croissance des volumes de dépôts, et également à des stratégies judicieuses en matière de tarification. Les pertes sur prêts ont augmenté et s'établissaient à 24,1 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 9,8 millions \$ pour l'exercice 2009. Cette augmentation reflète essentiellement les pertes liées à certains comptes commerciaux et immobiliers qui ont subi l'impact du ralentissement de l'économie, ainsi que l'augmentation des volumes de prêts. Néanmoins, globalement, la qualité de crédit s'est améliorée vers la fin de l'exercice 2010, comme en témoigne la baisse des prêts douteux nets. Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 8,8 millions \$, soit 26 %, passant de 33,6 millions \$ pour 2009 à 24,8 millions \$ pour 2010, principalement en raison du fait que les résultats pour 2009 incluaient des frais liés à des questions d'ordre opérationnel spécifiques, récupérées en grande partie au début de l'exercice 2010.

TABLEAU 5
CONTRIBUTION DU SECTEUR

	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	84 475 \$	67 598 \$	56 947 \$
Autres revenus	34 852	25 915	20 406
Revenu total	119 327	93 513	77 353
Provision pour pertes sur prêts	24 124	9 817	5 374
Frais autres que d'intérêt	24 801	33 589	26 441
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	70 402	50 107	45 538
Impôts sur les bénéfices	21 313	15 686	15 057
Bénéfice net	49 089 \$	34 421 \$	30 481 \$
Ratio d'efficacité	20,8 %	35,9 %	34,2 %
Prêts moyens	2 651 586 \$	2 234 249 \$	1 984 054 \$
Dépôts moyens	485 012 \$	298 245 \$	179 645 \$

B2B TRUST

FAITS SAILLANTS 2010

- Croissance du bénéfice net de 45 %
- Croissance soutenue des revenus, de 24,3 millions \$, ou 24 %
- Croissance des prêts hypothécaires résidentiels, de 0,6 milliard \$, ou 37 %
- Excellente qualité de crédit, malgré le récent ralentissement économique

VUE D'ENSEMBLE

Le secteur B2B Trust occupe une position de meneur dans le marché des intermédiaires financiers. Il offre des produits financiers aux particuliers par l'entremise d'un réseau de plus de 15 000 conseillers financiers indépendants. Les produits offerts incluent les prêts à l'investissement, les prêts hypothécaires, les comptes d'investissement à intérêt élevé et les régimes autogérés.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Intensification des efforts en matière d'offre d'hypothèques de haute qualité par l'intermédiaire de courtiers afin d'augmenter la part de marché et diversifier le portefeuille géographiquement
- Développement accru des canaux de distribution grâce au développement de relations avec les agents généraux (MGA) et à l'ajout d'émetteurs de fonds communs de placement clés au sein du programme d'alliances de distribution
- Rehaussement soutenu de l'outil de demande de prêts en ligne EASE afin de permettre aux conseillers de gagner du temps
- Amélioration du processus de demande de prêts et perfectionnement de l'équipe des services à la clientèle afin d'assurer l'excellence des opérations

PRIORITÉS POUR 2011

- Maximiser les efforts de développement des affaires en renforçant les infrastructures, en alignant les territoires de manière plus efficace afin d'assurer une distribution appropriée des conseillers et en augmentant le nombre d'outils de vente
- Poursuivre la quête de l'excellence opérationnelle et rehausser la capacité en reconfigurant les processus opérationnels clés
- Poursuivre l'amélioration de l'offre de produits et d'outils axés sur les conseillers afin d'augmenter le nombre de produits vendus par ces derniers

La contribution de B2B Trust au bénéfice net a augmenté de 14,3 millions \$, ou 45 %, et s'élevait à 46,4 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 32,1 millions \$ pour l'exercice 2009.

Le revenu total a augmenté de 24,3 millions \$, passant de 100,3 millions \$ pour 2009 à 124,6 millions \$ pour 2010. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 23,5 millions \$ d'un exercice à l'autre, grâce aux retombées conjuguées de l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts ainsi qu'à l'agilité de B2B Trust à surmonter les obstacles découlant de l'environnement de marché en évolution et de la concurrence. En outre, au cours du premier semestre 2009, les marges d'intérêt avaient été sous pression, en raison des tarifs promotionnels de lancement du Compte d'investissement à intérêt élevé.

La provision pour pertes sur prêts liée aux divers portefeuilles de prêts de B2B Trust a diminué et s'établissait à 3,0 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 4,3 millions \$ pour l'exercice 2009, ce qui reflète la qualité de ses portefeuilles de prêts et de ses pratiques de souscription. Au rythme de la croissance des activités d'affaires et du rehaussement des niveaux de services, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5,4 millions \$, passant de 49,0 millions \$ pour 2009 à 54,4 millions \$ pour 2010, compte tenu de l'augmentation du nombre d'employés.

Les prêts ont augmenté de 735,4 millions \$ au cours des douze derniers mois, principalement dans le domaine des prêts hypothécaires. Les dépôts s'élevaient à 9,2 milliards \$ au 31 octobre 2010, soit une augmentation de 43,2 millions \$ depuis le début de l'exercice 2010. B2B Trust demeure une source clé de financement pour la Banque.

TABLEAU 6
CONTRIBUTION DU SECTEUR

	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	114 194 \$	90 696 \$	87 297 \$
Autres revenus	10 419	9 560	10 548
Revenu total	124 613	100 256	97 845
Provision pour pertes sur prêts	2 957	4 296	1 543
Frais autres que d'intérêt	54 449	48 995	43 681
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	67 207	46 965	52 621
Impôts sur les bénéfices	20 813	14 873	17 748
Bénéfice net	46 394 \$	32 092 \$	34 873 \$
Ratio d'efficacité	43,7 %	48,9 %	44,6 %
Prêts moyens	4 973 835 \$	4 255 268 \$	3 845 035 \$
Dépôts moyens	9 232 384 \$	7 892 823 \$	6 058 935 \$

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX

FAITS SAILLANTS 2010

- Forte augmentation des revenus des divisions Services de courtage aux particuliers et Institutionnel – Actions
- Solide performance de la division Institutionnel – Revenu fixe

VUE D'ENSEMBLE

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux offre des services de courtage de plein exercice aux clientèles de détail et institutionnelle et s'occupe d'opérations de la Banque sur les marchés des capitaux. Sa division Institutionnel – Revenu fixe maintient une présence particulièrement importante au niveau du financement gouvernemental et corporatif, de même que sur les marchés secondaires.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Expansion de la présence de la division Institutionnel – Revenu fixe au Canada
- Développement continu des opérations des divisions Institutionnel – Actions et Services de courtage aux particuliers
- Embauche de personnes triées sur le volet pour rehausser la position du secteur et assurer une croissance soutenue
- Réalisation de synergies liées à la combinaison de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux

PRIORITÉS POUR 2011

- Élargir et approfondir l'empreinte de la division Institutionnel – Revenu fixe
- Développer davantage la présence de la division Institutionnel – Actions
- Continuer à se démarquer comme maison de courtage de valeurs détenue par une banque, dans le créneau des entreprises à petite capitalisation et à capitaliser sur les synergies résultantes
- Maximiser le rendement du capital investi dans les divisions et dans le capital humain

La contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux au bénéfice net s'établissait à 10,0 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 12,0 millions \$ pour l'exercice 2009. Les meilleures performances des divisions Services de courtage aux particuliers et Institutionnel – Actions ont été contrebalancées par la diminution des revenus de la division Institutionnel – Revenu fixe et des opérations de la Banque sur les marchés des capitaux. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté, principalement dans les activités de courtage, en raison essentiellement de l'augmentation des coûts de la rémunération variable et de l'augmentation des salaires, liée à l'embauche de nouveaux employés pour soutenir la croissance des affaires.

AUTRES

FAITS SAILLANTS 2010

- Croissance significative des revenus des activités de trésorerie et de marchés financiers
- Amélioration des marges nettes d'intérêt
- Diminution de 28,4 millions \$ des revenus de titrisation, à 6,0 millions \$

VUE D'ENSEMBLE

Le secteur Autres regroupe les activités des différents secteurs de soutien de la Banque dont, principalement, Trésorerie, Crédit, Finances, Gestion des risques, Technologies, Opérations, Affaires corporatives et Ressources humaines. Les revenus et les dépenses de ces secteurs sont, règle générale, réaffectées aux autres secteurs d'activité. Toutefois, certaines activités de trésorerie, telles que les opérations de titrisation, et d'autres activités corporatives sont comptabilisées dans le secteur Autres.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Implantation d'un processus de gestion dynamique des liquidités pour optimiser cette fonction
- Obtention d'un rehaussement de la cote de crédit de la Banque attribuée par Standard and Poor's, la première banque en Amérique du Nord à être ainsi rehaussée depuis la crise financière
- Retour dans le marché du financement institutionnel avec des émissions, dirigées par VMBL, d'une valeur totale de 350 millions \$
- Implantation de processus reconfigurés afin d'améliorer l'efficacité
- Déploiement du programme de formation en gestion « Leaders en action » auprès de tous les gestionnaires du siège social
- Maintien de la qualité de crédit à des niveaux solides

PRIORITÉS POUR 2011

- Assurer la conversion aux IFRS le 1^{er} novembre 2011
- Optimiser l'adéquation des fonds propres et la gestion des liquidités selon les nouvelles normes internationales de Bâle III
- Renforcer les processus de gestion des risques
- Continuer d'investir dans des projets axés sur l'efficacité organisationnelle
- Rehausser l'engagement des employés grâce à des pratiques efficaces de gestion des ressources humaines et des communications mobilisatrices

Le secteur Autres a déclaré une contribution négative au bénéfice net de 29,5 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à une contribution négative de 16,4 millions \$ pour l'exercice 2009.

Le revenu net d'intérêt s'est amélioré, alors que la contribution aux résultats des activités de gestion de l'actif et du passif s'est avérée plus positive. Les revenus tirés des opérations de titrisation ont toutefois subi une forte baisse en raison de la baisse des volumes de prêts hypothécaires titrisés. En outre, les écarts de taux d'intérêt sur les prêts titrisés se sont resserrés en 2010, comparativement à 2009, et l'évaluation à la valeur du marché des contrats de swaps de titrisation a affecté les résultats au cours de l'exercice 2010.

TABLEAU 7
CONTRIBUTION DU SECTEUR

	2010	2009	2008
Revenu total	61 115 \$	61 573 \$	37 338 \$
Frais autres que d'intérêt	46 938	43 473	32 150
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	14 177	18 100	5 188
Impôts sur les bénéfices	4 189	6 124	1 818
Bénéfice net	9 988 \$	11 976 \$	3 370 \$
Ratio d'efficacité	76,8 %	70,6 %	86,1 %
Actifs de courtage de clients	2 274 998 \$	1 969 917 \$	1 643 088 \$

TABLEAU 8
CONTRIBUTION DU SECTEUR

	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	(28 429)\$	(42 830)\$	(40 793)\$
Autres revenus	7 306	28 066	43 508
Revenu total	(21 123)	(14 764)	2 715
Provision pour pertes sur prêts	–	–	8 000
Frais autres que d'intérêt	25 427	12 458	16 848
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	(46 550)	(27 222)	(22 133)
Récupération d'impôts sur les bénéfices	(17 007)	(10 774)	(10 526)
Perte nette	(29 543)\$	(16 448)\$	(11 607)\$

BÉNÉFICE NET

122,9 millions \$

FAITS SAILLANTS 2010

- BÉNÉFICE NET RECORD DE 122,9 MILLIONS \$, EN HAUSSE DE 9 %
- BÉNÉFICE DÉCOULANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES EN HAUSSE DE 21 %
- REVENU TOTAL DE 737,4 MILLIONS \$, EN HAUSSE DE 11 %
- RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE 11,5 %
- SOLIDE CROISSANCE DES PRÊTS, DE 12 %

TABLEAU 1
RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2010	2009	2008	VARIATION 10 / 09
Revenu net d'intérêt	496 421 \$	423 777 \$	405 263 \$	17 %
Autres revenus	241 025	242 725	225 218	(1)
Revenu total	737 446	666 502	630 481	11
Provision pour pertes sur prêts	68 000	56 000	48 500	21
Frais autres que d'intérêt	504 236	471 990	445 991	7
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	165 210	138 512	135 990	19
Impôts sur les bénéfices	42 269	36 848	37 882	15
Bénéfice découlant des activités poursuivies	122 941	101 664	98 108	21
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	-	11 469	4 423	(100)
Bénéfice net	122 941 \$	113 133 \$	102 531 \$	9 %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents	12 122 \$	12 116 \$	11 818 \$	- %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	110 819 \$	101 017 \$	90 713 \$	10 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base	23 921	23 858	23 837	
dilué	23 937	23 876	23 880	
Résultat par action découlant des activités poursuivies				
de base	4,63 \$	3,75 \$	3,62 \$	23 %
dilué	4,63 \$	3,75 \$	3,61 \$	23 %
Résultat par action				
de base	4,63 \$	4,23 \$	3,81 \$	9 %
dilué	4,63 \$	4,23 \$	3,80 \$	9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,5 %	11,4 %	11,0 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les activités poursuivies	11,5 %	10,1 %	10,5 %	

PERFORMANCE FINANCIÈRE 2010

La Banque a réalisé ou même dépassé tous ses objectifs publiés pour l'exercice 2010, tel que l'indique le tableau ci-dessous. Fermement engagée à améliorer son efficacité et sa rentabilité, la Banque a grandement amélioré sa performance. En outre, la Banque a préservé sa solidité financière en exerçant une gestion rigoureuse des risques et du capital.

TABLEAU 2
INDICATEURS DE PERFORMANCE

	RÉSULTATS 2009	OBJECTIFS 2010	RÉSULTATS 2010
Croissance des revenus	6 %	5 % à 10 %	11 %
Ratio d'efficacité	70,8 %	70 % à 67 %	68,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,4 %	10,0 % à 12,0 %	11,5 %
Résultat dilué par action	4,23 \$	4,00 \$ à 4,70 \$	4,63 \$

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR 2011

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES :

UNE REPRISE INÉGALE ET FRAGILE

La « Grande Récession » a pris fin officiellement aux États-Unis au mois de juin 2009, du moins selon le *National Bureau of Economic Research*. Au Canada, fort probablement, la récession s'est terminée à peu près en même temps. Normalement, une reprise vigoureuse serait maintenant en cours. Cependant, tel n'est pas le cas. Le moins que l'on puisse dire est qu'en Amérique du Nord, la reprise économique était en perte de vitesse à peine un an après avoir débuté. Pour les États-Unis, toujours le principal partenaire commercial du Canada, les risques de rechuter en récession sont même relativement élevés.

La Banque considère qu'une rechute en récession et en déflation aux États-Unis, bien que possible, est tout de même très peu probable, en grande partie parce que la Réserve fédérale ne le « permettrait » pas, c'est-à-dire que des vagues successives d'allègements quantitatifs seraient lancées. Cependant, la croissance économique ne devrait pas dépasser 2% à 2,5% en 2011 et en 2012, ce qui est nettement insuffisant pour faire diminuer le chômage de façon marquée. Pour le Canada, ce que cela implique directement, c'est que la demande intérieure américaine va demeurer très faible pour au moins deux ans. L'économie canadienne amorçe donc une période de transition sous des conditions externes encore difficiles.

En ce qui concerne la demande intérieure, la Banque constate qu'en 2009 et 2010, les ménages ont bien répondu à l'appel des politiques expansionnistes, ranimant ainsi rapidement l'activité économique. Les taux d'intérêt extrêmement bas ont incité les Canadiens à utiliser le crédit davantage que le revenu pour financer leurs dépenses, contribuant à la hausse marquée de leur endettement en proportion du revenu disponible. Il n'est donc pas surprenant que le crédit à la consommation, en proportion des dépenses de consommation, se soit accru durant la récession, ce qui est inhabituel.

À l'avenir, la contribution des ménages à la reprise économique est appelée à diminuer, étant donné que leur niveau d'endettement est élevé, que les taux d'intérêt ne seront plus maintenus à des niveaux aussi bas et que la valeur des actifs n'augmentera pas aussi rapidement qu'en 2010. De plus, la faiblesse relative de la demande intérieure américaine limitera la croissance des exportations. Ailleurs dans le monde, particulièrement en Asie, la croissance économique devrait

demeurer plus forte, exerçant ainsi une pression à la hausse sur le prix des matières premières et, indirectement, sur le dollar canadien. Finalement, le risque d'instabilité financière internationale est toujours élevé en raison des craintes autour de la dette publique dans les pays périphériques de la zone euro, des déséquilibres des comptes courants des grands blocs commerciaux (USD-EUR-JPY-CNY) et de la politique monétaire peu traditionnelle menée aux États-Unis et au Japon.

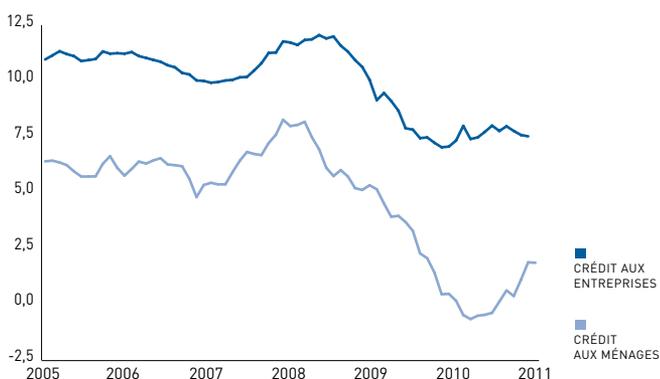
Malgré un apport moindre des ménages et des gouvernements en 2011 et malgré le risque d'instabilité financière, la Banque ne croit pas que l'économie canadienne risque de rechuter en récession. D'autres facteurs sont appelés à s'améliorer, contribuant dans une plus grande mesure à soutenir l'expansion. En particulier, les entreprises canadiennes, surtout celles qui exportent à l'extérieur de l'Amérique du Nord, bien rentables dans leur ensemble, sont en bonne position pour relancer l'investissement privé et, donc, soutenir la création d'emplois.

Tout compte fait, la croissance économique (PIB réel) au Canada devrait s'établir à 2,5% en 2011 et en 2012, ce qui devrait mener à une très légère baisse du taux de chômage (de 8% pour le quatrième trimestre 2010 à 7,8% en 2011 et 7,6% en 2012); et au Québec (de 7,9% à 7,8% et 7,7%, respectivement). De juin à septembre 2010, la Banque du Canada a augmenté son taux directeur trois fois par tranche de 25 points de base pour l'établir à 1,00%. Une pause d'au moins six à neuf mois est maintenant prévue, étant donné le refroidissement des perspectives économiques, surtout aux États-Unis. La situation aux États-Unis est à ce point problématique qu'au mois de novembre 2010, la Réserve fédérale a amorcé un nouveau programme d'assouplissement quantitatif (QE2) pour prévenir une spirale déflationniste. D'une façon générale, les taux d'intérêt à court et à moyen terme devraient demeurer encore très bas pendant pratiquement toute l'année 2011. Ce n'est qu'en 2012 que l'on devrait commencer à revoir des taux d'intérêt plus normaux, et ce, en admettant que le QE2 donne les résultats escomptés.

Au Québec, comme au Canada, l'année 2011 s'annonce plus complexe. La reprise économique est appelée à ralentir entre autres dû à des hausses de taxes et tarifs annoncées aux niveaux provincial et municipal.

CROISSANCE DU CRÉDIT AU CANADA

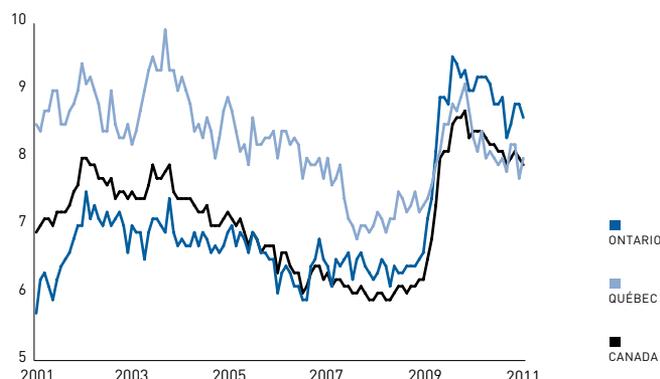
(Changement annuel en pourcentage)



Source : Banque du Canada / Haver Analytics

TAUX DE CHÔMAGE

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada / Haver Analytics

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE POUR 2011

Comme il a été décrit ci-dessus, les perspectives économiques constituent toujours une importante source d'incertitude. Toutefois, les objectifs pour 2011 identifiés ci-dessous reflètent

clairement la confiance que la direction entretient envers l'économie canadienne et sa conviction que la Banque a les moyens et les capacités de tirer parti des opportunités qu'offre le marché.

TABLEAU 9
OBJECTIFS FINANCIERS 2011

	OBJECTIFS 2011 ⁽¹⁾
Croissance des revenus	> 5%
Ratio d'efficacité	70% à 67%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,0% à 13,0%
Résultat dilué par action	4,80 \$ à 5,40 \$

(1) Ces objectifs pour l'exercice 2011 devraient être lus conjointement avec les paragraphes ci-dessous.

Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque

Les hypothèses suivantes représentent les éléments les plus importants qui ont été pris en considération dans l'élaboration des priorités stratégiques et des objectifs financiers de la Banque. D'autres facteurs, tels que ceux qui sont identifiés dans les sections « Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels » et « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion pourraient également faire en sorte que les résultats futurs divergent sensiblement des objectifs définis.

Les objectifs pour l'exercice 2011 supposent que l'économie canadienne entre dans une période de transition lente, de la récession à la reprise, toujours aux prises avec les défis posés par les bas taux d'intérêt et la concurrence accrue qui se tra-

duisent par des pressions soutenues sur la tarification et les marges d'intérêt. Quoi qu'il en soit, la Banque prévoit que la croissance des prêts se poursuivra à un rythme soutenu en 2011. Les objectifs pour 2011 tiennent compte également de l'augmentation des dépenses nécessaires pour répondre à l'accroissement des exigences réglementaires, de l'augmentation des salaires et avantages sociaux liée au recrutement continu de ressources afin de soutenir la croissance et la qualité des services, ainsi que l'augmentation des coûts des régimes de retraite. La Banque prévoit cependant maintenir un solide rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en continuant d'exercer des contrôles de coûts efficaces tout en s'assurant de poursuivre le développement de ses moteurs de croissance clé.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le bénéfice net s'élevait à 122,9 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 113,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Le bénéfice net pour 2009 incluait un bénéfice de 11,5 millions \$ découlant des activités abandonnées et relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice 2005. Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 101,7 millions \$ pour 2009.

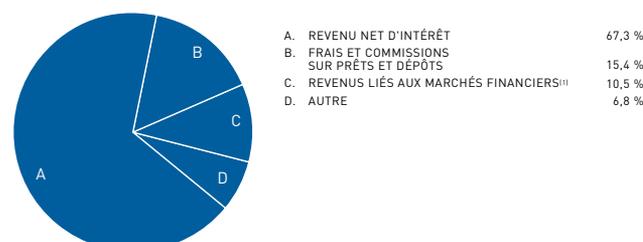
Activités abandonnées – vente de BLC-Edmond de Rothschild Gestion d'actifs inc.

Au cours de l'exercice 2005, la Banque a cédé sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. à Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. Conformément aux termes de la transaction, une partie du produit de la vente était assujettie à des clauses de récupération sur la base des ventes annuelles nettes de fonds communs de placement. La vente s'est donc traduite par la comptabilisation d'un gain reporté de 26,2 millions \$. Au cours de l'exercice 2009, la Banque a constaté un bénéfice de 11,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, compte tenu du fait que les seuils de ventes avaient été atteints. La note 28 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit des renseignements additionnels relativement à cette transaction.

REVENU TOTAL

Le revenu total a augmenté de 11% et s'établissait à 737,4 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, comparativement à 666,5 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Le revenu net d'intérêt a aussi augmenté, de 17%, et s'élevait à 496,4 millions \$; les autres revenus sont demeurés relativement inchangés et s'établissaient à 241,0 millions \$, tel qu'il est présenté ci-dessous.

COMPOSITION DU REVENU TOTAL (en pourcentage)



(1) Incluant les revenus tirés des activités de courtage, les revenus de trésorerie et de marchés financiers et les revenus de titrisation.

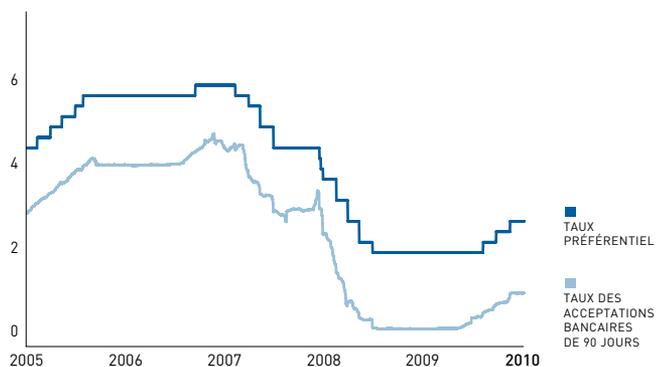
REVENU NET D'INTÉRÊT

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 72,6 millions \$ et s'établissait à 496,4 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 423,8 millions \$ pour l'exercice 2009. Cette augmentation, d'un exercice à l'autre, est attribuable principalement à la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts moyens, de 2,0 milliards \$ et 1,9 milliard \$, respectivement.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des taux d'intérêt depuis 2005.

TAUX PRÉFÉRENTIEL DE LA BANQUE LAURENTIENNE ET TAUX DES ACCEPTATIONS BANCAIRES

Aux 31 octobre (en pourcentage)



De plus, les marges nettes d'intérêt ont gagné 8 points de base et s'établissent à 2,15 % pour l'exercice 2010, un résultat attribuable principalement au tarif promotionnel de lancement du Compte d'investissement à intérêt élevé de B2B Trust, ainsi qu'à une conjoncture de baisse globale des taux d'intérêt au cours de la première partie de 2009. Le tableau 10 offre un sommaire du revenu net d'intérêt.

La Banque utilise des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt associé à certains de ses portefeuilles de prêts et de dépôts. Au cours de l'exercice 2010, les swaps de taux d'intérêt ont généré des revenus de 116,3 millions \$ et effectivement compensé la diminution des revenus d'intérêt qui proviennent des portefeuilles de prêts à taux variable, une diminution attribuable à une conjoncture de faibles taux d'intérêt. Selon les fluctuations des taux d'intérêt et selon la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut varier de manière substantielle. La Banque utilise des modèles pour quantifier l'impact potentiel de divers scénarios de taux sur les revenus futurs et sur les capitaux propres, tel qu'il est expliqué à la section « Activités de gestion de l'actif et du passif » à la page 51 du présent Rapport de gestion.

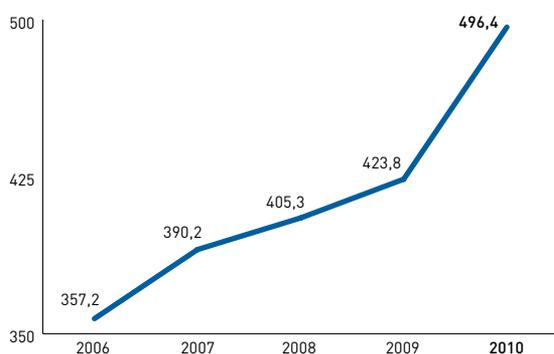
TABLEAU 10
ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010				2009			
	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN
Actif								
Liquidités et valeurs mobilières	20,5 %	4 736 468 \$	73 273 \$	1,55 %	20,5 %	4 192 907 \$	75 276 \$	1,80 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	2,6	598 983	3 240	0,54	3,4	701 662	4 014	0,57
Prêts								
Personnels	24,5	5 653 441	266 030	4,71	27,7	5 667 866	279 730	4,94
Hypothécaires résidentiels	34,8	8 030 720	340 581	4,24	31,9	6 531 433	310 479	4,75
Hypothécaires commerciaux	6,1	1 419 800	74 283	5,23	5,1	1 054 518	55 139	5,23
Commerciaux et autres	7,7	1 785 067	73 543	4,12	7,9	1 609 180	70 176	4,36
Actif au titre d'instruments financiers dérivés	-	-	116 273	-	-	-	137 275	-
Autres actifs	3,8	868 939	-	-	3,5	726 275	-	-
Total – actif	100,0 %	23 093 418 \$	947 223 \$	4,10 %	100,0 %	20 483 841 \$	932 089 \$	4,55 %
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et sur préavis		7 056 613 \$	48 417 \$	0,69 %		4 752 585 \$	35 219 \$	0,74 %
Dépôts à terme		11 940 790	391 636	3,28		12 318 315	458 593	3,72
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat		1 991 117	3 011	0,15		1 489 522	6 765	0,45
Acceptations		198 337	-	-		155 100	-	-
Autres passifs		558 827	-	-		494 758	-	-
Débetures subordonnées		150 000	7 738	5,16		150 000	7 735	5,16
Capitaux propres		1 197 734	-	-		1 123 561	-	-
Total – passif et capitaux propres		23 093 418 \$	450 802 \$	1,95 %		20 483 841 \$	508 312 \$	2,48 %
Revenu net d'intérêt			496 421 \$	2,15 %			423 777 \$	2,07 %

REVENU NET D'INTERET

(en millions de dollars)

**AUTRES REVENUS**

Les autres revenus s'élevaient à 241,0 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 242,7 millions \$ pour l'exercice 2009. Cette diminution est attribuable essentiellement à la baisse des revenus tirés des opérations de titrisation alors que les autres sources de revenus se sont améliorées en général, tel qu'il est expliqué ci-dessous.

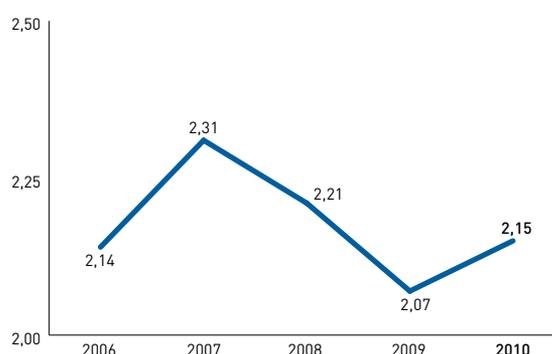
Les frais et commissions perçus sur les prêts et sur les dépôts ont augmenté de 12% et s'établissaient à 113,7 millions \$ pour l'exercice 2010, alors qu'ils étaient de 101,4 millions \$ pour l'exercice 2009, en raison principalement de l'augmentation des commissions sur les prêts qui découle de l'augmentation des activités.

Les revenus tirés des opérations de courtage ont augmenté légèrement et s'élevaient à 52,9 millions \$ pour 2010, alors qu'ils étaient de 51,8 millions \$ pour 2009. Cette augmentation a été alimentée par la performance, aussi solide que soutenue, de la division Institutionnel - Revenu fixe de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et par une meilleure performance des opérations de détail.

Les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers ont augmenté de 7,6 millions \$ et s'élevaient à 18,0 millions \$ pour l'exercice 2010. Étant donné l'amélioration des conditions de marché en 2010, les revenus ont généralement augmenté. Pour l'exercice 2009, les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers avaient été particulièrement affectés par des pertes nettes sur valeurs mobilières d'un montant de 9,0 millions \$. Des renseignements additionnels sur le portefeuille de valeurs mobilières de la Banque sont fournis à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels.

MARGE NETTE D'INTÉRÊT

(en pourcentage de l'actif moyen)



Les revenus d'assurance crédit sont générés principalement par les programmes d'assurance pour les prêts déboursés par la Banque. Ces revenus ont augmenté de 11% et s'établissaient à 17,8 millions \$ pour l'exercice 2010, un résultat attribuable principalement à la forte croissance des portefeuilles de prêts hypothécaires.

Les revenus tirés des fonds communs de placement ont augmenté de 2,6 millions \$ et s'établissaient à 15,0 millions \$ pour l'exercice 2010. Cette augmentation découle de la croissance soutenue des ventes et des retombées positives sur les commissions de maintien du redressement des valeurs de marché des fonds communs de placement administrés.

Les revenus tirés des régimes enregistrés autogérés se sont légèrement améliorés et s'élevaient à 8,7 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 8,0 millions \$ pour l'exercice 2009, en raison principalement de l'amélioration des valeurs de marché. La section « Arrangements hors bilan » à la page 39 du présent Rapport de gestion offre de l'information additionnelle à ce sujet.

Les revenus de titrisation ont fortement diminué et s'établissaient à 6,0 millions \$ pour l'exercice 2010, alors qu'ils s'élevaient à 34,4 millions \$ pour l'exercice 2009. Au cours de l'exercice 2010, la Banque s'est tournée moins souvent vers la titrisation pour financer la croissance des prêts. Néanmoins, la titrisation de 823,0 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels a généré des gains à la vente de 13,5 millions \$. En 2009, la Banque avait titrisé 1,0 milliard \$ de prêts hypothécaires résidentiels et généré des gains à la vente de 37,4 millions \$. Cette diminution des gains reflète principalement le resserrement des écarts de taux sur les prêts hypothécaires vendus. Les revenus de titrisation ont également été affectés négativement par la réévaluation à la valeur du marché des contrats de swaps de titrisation, contrebalancée partiellement par les revenus de gestion, tel que le décrit de manière plus approfondie à la note 6 afférente aux états financiers consolidés annuels.

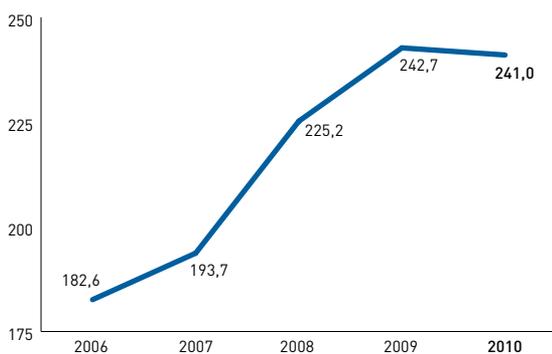
TABLEAU 11
AUTRES REVENUS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010	2009	2008	VARIATION 10/09
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais bancaires sur les dépôts	54 172 \$	53 377 \$	52 314 \$	1 %
Commissions sur prêts	38 985	30 028	22 976	30
Commissions sur cartes de crédit	20 543	18 040	16 623	14
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	113 700	101 445	91 913	12
Autres				
Revenus tirés des activités de courtage	52 934	51 788	28 707	2
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	18 035	10 472	24 474	72
Revenus d'assurance crédit	17 785	15 994	13 717	11
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement	15 012	12 429	14 170	21
Revenus de régimes enregistrés autogérés	8 680	7 960	8 736	9
Revenus de titrisation	5 996	34 441	35 865	(83)
Revenus de fiduciaires	1 020	1 038	1 152	(2)
Autres	7 863	7 158	6 484	10
Sous-total – autres	127 325	141 280	133 305	(10)
Total – autres revenus	241 025 \$	242 725 \$	225 218 \$	(1)%

AUTRES REVENUS

(en millions de dollars)


PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 68,0 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 56,0 millions \$ pour l'exercice 2009. Cette augmentation reflète principalement les pertes liées à certains comptes commerciaux et immobiliers qui ont subi l'impact de l'environnement économique nord-américain plutôt amorphe, de même que l'effet de volumes de prêts plus élevés. Néanmoins, la qualité de crédit, dans l'ensemble, s'est améliorée au cours de la dernière partie de l'exercice 2010. La performance des portefeuilles de détail a été bonne au cours de l'exercice, alors que les emprunteurs tiraient parti de l'amélioration des conditions dans le marché du travail au Canada et de faibles taux d'intérêt. Le tableau ci-dessous présente la provision pour pertes sur prêts de 2008 à 2010.

TABLEAU 12
PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010	2009	2008
Prêts personnels	31 460 \$	37 112 \$	29 541 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	3 486	1 527	582
Prêts hypothécaires commerciaux	8 729	980	510
Prêts commerciaux et autres	24 325	16 381	9 867
Sous-total	68 000	56 000	40 500
Augmentation des provisions générales	-	-	8 000
Total – provision pour pertes sur prêts	68 000 \$	56 000 \$	48 500 \$
En % du portefeuille moyen de prêts et acceptations	0,40 %	0,38 %	0,35 %

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'établissaient à 504,2 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 472,0 millions \$ pour l'exercice 2009. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 26,3 millions \$, ou 11 %, par rapport à l'exercice 2009. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des salaires et aux coûts reliés à la croissance des affaires et aux initiatives sur le plan de la qualité des services aux clients, de même qu'à l'augmentation des coûts des régimes de retraite et de la taxe compensatoire.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté et s'établissaient à 132,5 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 120,1 millions \$ pour l'exercice 2009. Cette augmentation découle principalement de la hausse de la dotation

aux amortissements liée aux projets de développement technologique, et de l'augmentation générale des coûts relatifs aux technologies destinées à soutenir la croissance des activités.

Les autres dépenses s'établissaient à 95,7 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 102,3 millions \$ pour l'exercice 2009. Pour 2009, les autres dépenses incluaient les retombées d'une provision de 5,5 millions \$ reliée à deux questions d'ordre opérationnel spécifiques, partiellement recouvrée en 2010. En excluant cet élément, les autres dépenses étaient demeurées relativement stables, alors que les baisses de taxes sur le capital étaient contrebalancées par des augmentations des dépenses en publicité et des coûts de développement des affaires. Le tableau 13 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 2008 à 2010.

TABLEAU 13
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010	2009	2008	VARIATION 10 / 09
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	181 040 \$	166 256 \$	155 691 \$	
Avantages sociaux	55 795	46 629	50 127	
Rémunérations liées à la performance	39 129	36 773	30 462	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	275 964	249 658	236 280	11 %
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	52 108	45 859	45 243	
Loyers et impôts fonciers	37 731	35 333	34 475	
Amortissement	35 987	32 380	29 872	
Entretien et réparation	5 271	4 745	5 491	
Services publics	1 355	1 361	1 277	
Autres	88	376	2 834	
Sous-total – frais d'occupation de locaux et technologie	132 540	120 054	119 192	10 %
Autres				
Publicité et développement des affaires	22 089	21 057	18 041	
Honoraires et commissions	21 700	21 395	21 078	
Communications et frais de déplacement	19 037	18 068	18 907	
Taxes et assurances	16 518	20 720	17 571	
Articles de bureau et publications	5 962	5 905	6 333	
Recrutement et formation	4 591	3 563	3 717	
Autres	5 835	11 570	4 872	
Sous-total – autres	95 732	102 278	90 519	(6) %
Total – frais autres que d'intérêt	504 236 \$	471 990 \$	445 991 \$	7 %
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	68,4 %	70,8 %	70,7 %	

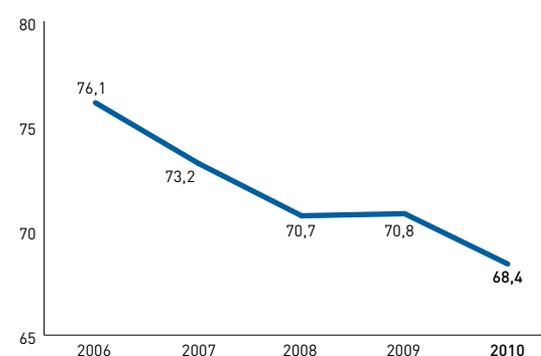
RATIO D'EFFICACITÉ

Le ratio d'efficacité (soit les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total) s'est grandement amélioré et s'établissait à 68,4 % pour l'exercice 2010, comparativement à 70,8 % pour l'exercice 2009, alors qu'il était stimulé par la forte croissance des revenus. Cette amélioration s'est traduite en un levier d'opération (soit l'augmentation en pourcentage des revenus moins l'augmentation en pourcentage des frais autres que d'intérêt) positif de 3,8 %.

Le graphique ci-contre trace la performance de la Banque à cet égard au cours des cinq derniers exercices.

RATIO D'EFFICACITÉ

(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)



IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice 2010, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 42,3 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 25,6 %, comparativement à 36,8 millions \$ et 26,6 %, respec-

tivement, pour l'exercice 2009. La note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de plus amples renseignements au sujet des impôts sur les bénéfices.

TABLEAU 14
RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔTS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET LE MONTANT DES IMPÔTS EN DOLLARS, EN APPLIQUANT LE TAUX PRÉVU PAR LA LOI

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010		2009	
Impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi	50 027 \$	30,3 %	43 312 \$	31,3 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(4 891)	(3,0)	(4 471)	(3,2)
Dividendes et gains exonérés d'impôt	(1 919)	(1,2)	(1 626)	(1,2)
	43 217	26,1	37 215	26,9
Résolution de divers risques fiscaux	(1 010)	(0,6)	(2 418)	(1,7)
Changements des taux d'imposition	587	0,4	-	-
Autres	(525)	(0,3)	2 051	1,4
Impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies, présentés à l'état des résultats consolidé et taux effectif	42 269 \$	25,6 %	36 848 \$	26,6 %

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants ainsi qu'à leurs sociétés apparentées. Les prêts consentis aux administrateurs sont assortis aux conditions du marché pour des risques similaires et évalués à la valeur d'échange. Les prêts consentis aux dirigeants comprennent principalement des prêts hypothécaires résidentiels aux taux affichés moins 2 %, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les prêts consentis aux sociétés apparentées sont octroyés à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés sous la rubrique Revenu d'intérêt à l'état consolidé des résultats. Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également des services bancaires habituels à certains administrateurs et dirigeants, dont notamment des comptes bancaires (dépôts) à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées. Enfin, la Banque offre à ses employés une subvention pour les frais annuels de carte de crédit. La note 19 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de plus amples renseignements au sujet des opérations entre apparentés.

SURVOL DE L'EXERCICE 2009

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, la Banque a déclaré un bénéfice net de 113,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,23 \$, comparativement à 102,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,80 \$ pour l'exercice 2008. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 11,4 % pour 2009, comparativement à 11,0 % pour 2008.

Le bénéfice net pour l'exercice 2009 incluait un bénéfice de 11,5 millions \$, ou 0,48 \$ dilué par action, découlant des activités abandonnées et relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice 2005. Pour l'exercice 2008, le bénéfice net incluait un bénéfice de 4,4 millions \$, ou 0,19 \$ dilué par action, découlant des activités abandonnées. Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 101,6 millions \$, ou 3,75 \$ dilué par action, pour 2009, comparativement à 98,1 millions \$, ou 3,61 \$ dilué par action, pour 2008.

La Banque a réalisé une solide performance au cours de l'exercice 2009. La croissance record des portefeuilles de prêts, tant personnels que commerciaux, et de dépôts a contribué à une importante augmentation des revenus, alors que le contrôle rigoureux des coûts contribuait à l'amélioration de l'efficacité. Cependant, l'augmentation des pertes sur prêts, attribuable aux piètres conditions économiques qui ont prévalu au cours de cette période, ainsi que des pertes sur valeurs mobilières, ont toutefois atténué les résultats de la Banque.

ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2010

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2010, le bénéfice net s'élevait à 32,5 millions \$, comparativement à 38,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009. Le bénéfice

net pour le quatrième trimestre 2009 incluait un bénéfice découlant des activités abandonnées de 11,5 millions \$ relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice 2005. Pour le quatrième trimestre 2009, le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 26,8 millions \$.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 6 % et s'élevait à 190,1 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, comparativement à 178,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009. Le revenu net d'intérêt a également augmenté et s'élevait à 128,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, comparativement à 118,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, un résultat attribuable principalement à la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts d'un exercice à l'autre. Les marges d'intérêt ont légèrement diminué au cours du quatrième trimestre 2010, comparativement au quatrième trimestre 2009, alors qu'elles demeuraient soumises aux pressions suscitées par une concurrence soutenue dans le marché de détail, par une courbe de rendement moins prononcée et par le maintien de faibles taux d'intérêt.

Les autres revenus ont augmenté et s'élevaient à 61,9 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, comparativement à 60,3 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009. La croissance générale des activités de détail a contribué à l'augmentation des frais et des commissions sur les prêts et sur les dépôts, de même qu'à l'augmentation des revenus tirés des opérations d'assurance crédit. De plus, les revenus tirés des opérations de trésorerie et de marchés financiers ont augmenté de plus de 5,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, comparativement au quatrième trimestre 2009. Les résultats de 2009 avaient été désavantagés par des pertes nettes de 3,5 millions \$ liées à des valeurs mobilières. Les revenus de titrisation ont diminué de 5,0 millions \$ par rapport au quatrième trimestre 2009, en raison de la baisse des gains liée à la réduction du niveau de titrisation de prêts hypothécaires et au resserrement des écarts de taux sur les prêts hypothécaires vendus. Les revenus tirés des activités de courtage ont diminué de 2,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, comparativement au quatrième trimestre 2009. Pour le quatrième trimestre 2009, les résultats de ces opérations avaient bénéficié de la reprise des activités dans le marché des actions ainsi que de la performance particulièrement remarquable de la division Institutionnel - Revenu fixe de Valeurs mobilières Banque Laurentienne. Les revenus tirés des activités de courtage se sont établis néanmoins à 14,9 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, un résultat satisfaisant.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 16,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, soit au même niveau que pour le quatrième trimestre 2009, alors que la diminution des pertes sur prêts dans les portefeuilles de détail a été contrebalancée par une augmentation des pertes sur prêts dans les portefeuilles commerciaux. Compte tenu de la condition actuelle, plutôt amorphe, de l'économie nord-américaine, ce niveau de pertes sur prêts est à l'image de la qualité de crédit générale des portefeuilles de prêts de la Banque.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 132,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, comparativement à 128,1 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 6,1 millions \$, en raison principalement des augmentations de salaires, de la taxe compensatoire

et des coûts des régimes de retraite. Au cours des douze derniers mois, les effectifs ont augmenté de plus de 100 personnes afin, principalement, de soutenir la croissance et les initiatives sur le plan de la qualité des services. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté, passant de 31,9 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009 à 35,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010. Cette augmentation découle principalement de la hausse de la dotation aux amortissements liée à la mise en service récente de projets de développement de technologies de l'information, des coûts relatifs aux technologies destinées à soutenir la croissance des activités et des coûts de location. Les autres dépenses ont diminué, passant de 30,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009 à 25,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010. Pour 2009, les autres dépenses incluaient l'incidence d'une provision de 5,5 millions \$ reliée à deux questions d'ordre opérationnel spécifiques. En excluant cet élément, les autres dépenses sont demeurées relativement stables, et ce, grâce à des mesures soutenues de contrôle des coûts.

Le ratio d'efficacité s'est amélioré et s'établissait à 69,7 % pour le quatrième trimestre 2010, comparativement à 71,8 % pour le quatrième trimestre 2009, ce qui reflète un levier d'opération positif de 3,1 %.

Impôts sur les bénéfices

Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2010, la charge d'impôts sur les bénéfices s'élevait à 9,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 21,8 %. Ce taux d'imposition, inférieur au taux prévu par la loi, découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, ainsi que de l'imposition réduite des revenus tirés des opérations d'assurance crédit. Les résultats pour le quatrième trimestre incluent également des ajustements positifs de 2,2 millions \$ des impôts futurs. Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2009, la charge d'impôts sur les bénéfices liés aux activités poursuivies s'élevait à 7,6 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 22,1 %.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les activités d'intermédiation de la Banque représentent une source régulière de revenus, provenant d'importants volumes de prêts et de dépôts peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, les activités de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, telles que les opérations de titrisation et les activités de négociation, peuvent entraîner beaucoup de volatilité. De plus, de fortes variations des taux d'intérêt du marché ou du marché des actions peuvent également influencer sur les résultats d'opération. D'autres transactions, des événements particuliers et des changements réglementaires peuvent également influencer sur les résultats de la Banque. Compte tenu du fait qu'habituellement, le deuxième trimestre ne compte que 89 jours, comparativement à 92 jours pour les autres trimestres, le revenu net d'intérêt du deuxième trimestre est, en règle générale, moins élevé. Le tableau 15 présente un sommaire des résultats trimestriels pour les exercices 2010 et 2009.

TABLEAU 15
RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Pour les trimestres terminés les (en milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2010				2009			
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu net d'intérêt	128 202 \$	129 870 \$	117 633 \$	120 716 \$	118 235 \$	112 766 \$	94 073 \$	98 703 \$
Autres revenus	61 872	58 940	60 480	59 733	60 305	63 891	60 695	57 834
Revenu total	190 074	188 810	178 113	180 449	178 540	176 657	154 768	156 537
Provision pour pertes sur prêts	16 000	20 000	16 000	16 000	16 000	16 000	12 000	12 000
Frais autres que d'intérêt	132 484	127 820	123 549	120 383	128 143	119 081	114 034	110 732
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	41 590	40 990	38 564	44 066	34 397	41 576	28 734	33 805
Impôts sur les bénéfices	9 076	10 926	10 215	12 052	7 618	12 893	7 579	8 758
Bénéfice découlant des activités poursuivies	32 514	30 064	28 349	32 014	26 779	28 683	21 155	25 047
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	11 469	-	-	-
Bénéfice net	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	38 248 \$	28 683 \$	21 155 \$	25 047 \$
Résultat par action découlant des activités poursuivies								
de base	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$
dilué	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$
Résultat par action								
de base	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$
dilué	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$
Revenu net d'intérêt (en pourcentage de l'actif moyen)	2,15 %	2,22 %	2,10 %	2,13 %	2,19 %	2,15 %	1,92 %	2,00 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,8 %	11,0 %	10,9 %	12,3 %	15,3 %	11,6 %	8,5 %	10,0 %
Bénéfice (perte) net(te) sectoriel(le)								
Particuliers et PME-Québec	9 746 \$	14 633 \$	10 082 \$	12 552 \$	21 482 \$	9 674 \$	9 756 \$	10 180 \$
Immobilier et Commercial	12 319	10 427	13 655	12 688	7 611	11 170	7 600	8 040
B2B Trust	12 156	11 818	11 359	11 061	7 468	8 665	7 833	8 126
Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux	3 468	2 100	2 586	1 834	2 730	3 379	3 344	2 523
Autres	(5 175)	(8 914)	(9 333)	(6 121)	(1 043)	(4 205)	(7 378)	(3 822)
Bénéfice net	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	38 248 \$	28 683 \$	21 155 \$	25 047 \$

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice découlant des activités poursuivies a généralement suivi une courbe ascendante, propulsé principalement par la croissance soutenue des portefeuilles de prêts et de dépôts, ainsi que par l'élan de croissance soutenue que la Banque a stimulé dans toutes ses activités. Le bénéfice découlant des activités abandonnées, soit 11,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, a également influé grandement sur le bénéfice net. Enfin, certains facteurs spécifiques, décrits ci-dessous, ont affecté le bénéfice pour les exercices 2010 et 2009.

2010

- Pour les troisième et quatrième trimestres 2010, l'augmentation du revenu net d'intérêt est attribuable principalement à la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts.
- Pour le troisième trimestre 2010, les pertes sur prêts ont augmenté et s'établissaient à 20,0 millions \$. Cette augmentation est reliée principalement à une perte de 5,0 millions \$ découlant d'un seul prêt commercial, alors que la qualité de crédit de la plupart des portefeuilles de détail s'était améliorée.

- Pour le quatrième trimestre 2010, les résultats du secteur Particuliers et PME-Québec ont été particulièrement affectés par la diminution du revenu net d'intérêt. Comparativement au troisième trimestre, la diminution du revenu net d'intérêt s'explique également par des pénalités imposées sur les remboursements anticipés plus élevés que la moyenne au troisième trimestre, en raison d'un niveau plus élevé de remboursements anticipés.

2009

- Au cours du premier semestre 2009, le revenu net d'intérêt a diminué, et ce, malgré l'augmentation des prêts et des dépôts, alors que la marge nette d'intérêt subissait l'impact des conditions de marché et du tarif promotionnel lié au lancement du CIIE de B2B Trust. Les marges se sont redressées au cours de la deuxième partie de 2009, ce qui a contribué au rétablissement de la rentabilité.
- Au cours des troisième et quatrième trimestres 2009, les pertes sur prêts ont augmenté, à 16,0 millions \$ par trimestre, en raison de la détérioration globale de la conjoncture économique.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au cours des trois dernières années, l'élan de croissance que la Banque a stimulé dans toutes ses activités a renforcé son bilan de manière significative. De plus, l'amélioration de la rentabilité s'est traduite par un renforcement de la situation du capital, ce qui offre à la Banque une meilleure flexibilité pour poursuivre ses initiatives de développement et répondre aux nouvelles exigences en matière de capital réglementaire.

Au 31 octobre 2010, la Banque a publié un actif total de 23,8 milliards \$, comparativement à 22,2 milliards \$ au 31 octobre 2009, comme l'indique le tableau 16. L'actif administré s'établissait à 15,0 milliards \$, comparativement à 14,3 milliards \$ à la fin de l'exercice 2009. Ces changements sont expliqués dans les sections suivantes du présent Rapport de gestion.

TABEAU 16
ACTIF AU BILAN

Aux 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010	2009	2008	VARIATION 10 / 09
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	4 424 903 \$	4 732 799 \$	3 638 873 \$	(7)%
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	803 874	536 064	661 391	50
Prêts				
Personnels	5 630 788	5 655 055	5 694 574	–
Hypothécaires résidentiels	8 582 548	7 219 830	6 182 871	19
Hypothécaires commerciaux	1 638 861	1 285 012	932 688	28
Commerciaux et autres	1 691 190	1 555 956	1 454 799	9
	17 543 387	15 715 853	14 264 932	12
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(138 143)	(114 546)	(112 434)	21
Total des prêts	17 405 244	15 601 307	14 152 498	12
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	165 450	216 817	110 342	(24)
Autres actifs	1 000 532	1 077 793	1 016 368	(7)
Actif au bilan	23 800 003 \$	22 164 780 \$	19 579 472 \$	7 %
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques, valeurs mobilières et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	22,0 %	23,8 %	22,0 %	
Total des prêts et acceptations en % de l'actif au bilan	73,8 %	71,4 %	72,8 %	

LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque se composent de l'encaisse, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2010, ces actifs s'élevaient à 5,2 milliards \$, un montant relativement inchangé par rapport au 31 octobre 2009 alors qu'ils s'élevaient à 5,3 milliards \$. Aujourd'hui toutefois, les liquidités constituent 22 % de l'actif total, comparativement à 24 % au début de l'exercice, la Banque réduisant graduellement son niveau de liquidités afin de financer les déboursements de prêts. Ceci a contribué à l'amélioration des marges nettes d'intérêt d'un exercice à l'autre. Néanmoins, la Banque a fait preuve de prudence en maintenant un niveau relativement élevé de liquidités à plus faible rendement au cours de l'exercice, niveau alimenté par la croissance de sa base de dépôts.

Au 31 octobre 2010, la Banque détenait des titres dont le montant s'élevait à 4,3 milliards \$, y compris un portefeuille de titres disponibles à la vente dont la valeur totale s'établissait à 1,1 milliard \$. Les gains non réalisés nets, inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, ont augmenté de 6,5 millions \$ et s'élevaient à 11,4 millions \$ au 31 octobre 2010.

Des renseignements additionnels sur le risque d'illiquidité et de financement sont fournis en page 53 du présent Rapport de gestion.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires a augmenté de 1,8 milliard \$ et s'établissait à 17,7 milliards \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 15,9 milliards \$ au 31 octobre 2009. La capacité de la Banque à répondre aux besoins de ses clients, conjuguée à de faibles taux d'intérêt, à des conditions économiques plus positives et à des marchés immobiliers généralement plus favorables au Canada, a contribué à maintenir l'élan de croissance de ce portefeuille et a généré un taux de croissance de 11 % pour un deuxième exercice de suite.

Le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 1,4 milliard \$ et s'élevait à 8,6 milliards \$ à la fin de l'exercice 2010. En tenant compte des prêts titrisés, tel qu'il est indiqué dans le tableau de la page suivante, les prêts hypothécaires résidentiels totaux s'élevaient à 11,3 milliards \$ au 31 octobre 2010.

Les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté conjointement de 437,7 millions \$, alors que la Banque continuait à tirer profit des opportunités de croissance offertes par le marché canadien. Les prêts personnels ont légèrement diminué, de 24,3 millions \$ en 2010, alors que la croissance des prêts à l'investissement et des marges de crédit hypothécaire n'ont pas pleinement contrebalancé la réduction des volumes liée à la rationalisation des activités de financement aux points de vente.

TABEAU 17
PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2010	2009	VARIATION 10 / 09
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	8 582 548 \$	7 219 830 \$	1 362 718 \$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	2 715 535	2 702 762	12 773
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	11 298 083 \$	9 922 592 \$	1 375 491 \$

Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont augmenté, passant de 137,5 millions \$ pour l'exercice 2009 à 188,1 millions \$ pour l'exercice 2010. Les prêts douteux nets s'établissaient à 50,0 millions \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 22,9 millions \$ au 31 octobre 2009. L'augmentation des prêts douteux depuis le 31 octobre 2009 est attribuable essentiellement à certains prêts commerciaux et prêts hypothécaires commerciaux, ainsi qu'à la croissance des prêts. Inversement, et malgré les défis que pose le marché du crédit en raison de la timidité de la reprise économique, la qualité de crédit des portefeuilles de détail s'est améliorée. La note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels offre de plus amples renseignements à ce sujet.

Des renseignements additionnels sur les pratiques de la Banque en matière de gestion des risques, ainsi que des renseignements détaillés sur les portefeuilles de prêts, apparaissent dans la section « Cadre de gestion intégrée des risques ».

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif, excluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ont diminué pour se fixer à 1,0 milliard \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 1,1 milliard \$ au 31 octobre 2009. Cette diminution est attribuable principalement aux changements dans la juste valeur des instruments financiers dérivés qui servent principalement de couverture à l'égard de l'exposition de la Banque aux risques de marché.

DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a augmenté de 1,4 milliard \$ et s'élevait à 19,7 milliards \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 18,3 milliards \$ au 31 octobre 2009. Les dépôts de particuliers s'élevaient à 15,4 milliards \$, ce qui représente 78% du total des dépôts au 31 octobre 2010 et une augmentation de 286,1 millions \$ par rapport au 31 octobre 2009. La croissance des dépôts de particuliers a été limitée au cours de l'exercice 2010, la Banque optant pour d'autres sources de financement et réduisant graduellement le niveau de ses liquidités. La Banque a toutefois préservé son accès privilégié au marché de détail grâce à ses secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Trust. Les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont augmenté de 1,1 milliard \$ au cours de l'exercice 2010 et s'élevaient à 4,3 milliards \$ au 31 octobre 2010. Certaines mesures ont été mises de l'avant au cours de l'exercice 2010 afin d'attirer les dépôts des clients commerciaux. Ces mesures ont généré de nouveaux dépôts nets de plus de 250 millions \$. De plus, la Banque a élargi sa présence dans le marché des capitaux institutionnels, ce qui lui a permis de lever 0,8 milliard \$. Ces nouvelles sources de financement assureront à la Banque une flexibilité additionnelle à l'avenir.

Des renseignements additionnels sur les dépôts et sur les autres sources de financement sont fournis dans la partie « Gestion du risque d'illiquidité et de financement » de la section « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs ont augmenté et s'élevaient à 2,7 milliards \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 2,5 milliards \$ au 31 octobre 2009. Cette augmentation d'un exercice à l'autre est attribuable principalement à la hausse des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert qui a contrebalancé la baisse des acceptations et des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, alors que la Banque avait recours de manière plus importante aux dépôts pour financer ses achats de valeurs mobilières.

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Au 31 octobre 2010, le montant total des débentures subordonnées s'établissait à 150,0 millions \$, soit au même niveau qu'au 31 octobre 2009. Tel qu'il est expliqué plus longuement ci-dessous, ces débentures font partie intégrante du capital réglementaire de la Banque et représentent une protection additionnelle pour ses déposants.

Le 2 novembre 2010, la Banque a émis 250,0 millions \$ de billets à moyen terme (titres secondaires) dont l'échéance est le 2 novembre 2020. Le 6 décembre 2010, la Banque a également annoncé son intention de racheter ses débentures subordonnées, série 10, d'un montant de 150,0 millions \$. Ces transactions, une fois combinées, accorderont à la Banque la flexibilité additionnelle nécessaire pour poursuivre ses initiatives de développement et contribueront à répondre aux nouvelles exigences en matière de capital réglementaire.

La note 29 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de plus amples renseignements à ce sujet.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 1 239,4 millions \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 1 171,2 millions \$ au 31 octobre 2009. Cette augmentation découle principalement du bénéfice net pour l'exercice 2010, déduction faite des dividendes déclarés, contrebalancé partiellement par la diminution du gain net relié aux swaps de taux d'intérêt désignés comme couverture de flux de trésorerie et comptabilisés au cumul des autres éléments du résultat étendu (CAÉÉRÉ). La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le CAÉÉRÉ, a augmenté et s'élevait à 41,87 \$ au 31 octobre 2010, alors qu'elle s'élevait à 38,68 \$ au 31 octobre 2009. Le tableau ci-dessous détaille les éléments du capital actions.

TABEAU 18
CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Au 1^{er} décembre 2010 (en nombre d'actions/options)

Actions privilégiées	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	23 921 762
Options	53 275

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut plusieurs arrangements hors bilan. Plus particulièrement, la Banque gère ou administre, pour des clients, des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Les éléments hors bilan incluent par ailleurs des instruments dérivés, de même que les actifs et passifs découlant de l'utilisation de structures d'accueil mises en place à des fins de financement.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Les biens administrés et les biens sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit divers services administratifs, de même que des prêts

hypothécaires résidentiels sous gestion reliés à des opérations de titrisation. Par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau 19, ci-dessous, présente un sommaire des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2010, ces éléments s'élevaient à 15,0 milliards \$, en hausse de 784,9 millions \$ par rapport au 31 octobre 2009. Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs contribuent largement à la rentabilité de la Banque. Certains frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs sont présentés au tableau 11.

TABLEAU 19
BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2010	2009
REER et FERR autogérés	7 820 707 \$	7 599 034 \$
Prêts hypothécaires sous gestion	2 923 236	2 876 695
Actifs de courtage de clients	2 274 998	1 969 917
Fonds communs de placement	1 697 377	1 440 852
Actifs institutionnels	299 927	341 628
Autres – Particuliers	25 034	28 299
Total – biens administrés et biens sous gestion	15 041 279 \$	14 256 425 \$

Les actifs liés aux régimes autogérés ont augmenté de 221,7 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, en raison du redressement des marchés, contrebalancé en partie par une concurrence accrue. À la faveur d'un contexte réglementaire favorable, les institutions financières sont motivées à assurer elles-mêmes la gestion des régimes autogérés de leurs clients. Par conséquent, à moyen terme, ces activités devraient continuer de subir des impacts défavorables, peu importe les valeurs marchandes.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont augmenté de 46,5 millions \$, alors que les opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice 2010 ont plus que contrebalancé les échéances et les remboursements anticipés de prêts hypothécaires vendus au cours des exercices précédents.

Les actifs de courtage des clients ont augmenté de plus de 15%, stimulés par une solide croissance interne et une bonne performance des marchés en 2010.

Les actifs des fonds communs de placement administrés ont augmenté de 256,5 millions \$, ou 18%, au cours de l'exercice 2010, en raison des bonnes conditions de marché et de solides ventes annuelles nettes de fonds communs de placement.

Les actifs institutionnels liés aux services de fiducie sont demeurés relativement inchangés par rapport au 31 octobre 2009 et s'établissaient à 300,0 millions \$.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Banque souscrit divers contrats et engagements afin de se protéger contre les risques de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels est établi le rendement de dépôts indiciaires, de protéger des structures d'accueil des risques de

fluctuations des taux d'intérêt en ce qui concerne les opérations de titrisation de la Banque, de répondre aux besoins de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation. Ces contrats et engagements constituent des produits dérivés. La Banque ne souscrit pas de swaps sur défaillance de crédit.

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La valeur des produits dérivés est mesurée selon des montants nominaux. Ces montants ne sont toutefois pas inscrits au bilan car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants nominaux ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés, bien qu'ils servent de base au calcul des paiements.

Les montants nominaux des produits dérivés de la Banque totalisaient 19,0 milliards \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 19,9 milliards \$ au 31 octobre 2009. La juste valeur négative nette des instruments financiers dérivés s'établissait à 51,1 millions \$ au 31 octobre 2010, comparativement à des justes valeurs positives de 43,1 millions \$ au 31 octobre 2009, ce qui s'est traduit par une diminution nette de 94,2 millions \$ de la juste valeur. Cette diminution, d'un exercice à l'autre, est attribuable principalement aux intérêts reçus, d'un montant total de 116,3 millions \$ au cours de l'exercice 2010, reliés aux swaps de taux d'intérêt détenus à des fins de couverture et contrebalancés, en partie, par les retombées des changements de taux d'intérêt en 2010 ainsi que par la baisse de valeur des swaps de titrisation.

Les notes 20 à 22 afférentes aux états financiers consolidés annuels fournissent de plus amples renseignements sur les divers types de produits dérivés, ainsi que sur leur comptabilisation.

OPÉRATIONS DE TITRISATION

La Banque utilise des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires afin d'obtenir du financement et, dans une certaine mesure, réduire le risque de crédit et gérer son capital. La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients engagés dans ce type d'activité.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie canadienne, contre de l'encaisse. La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes de créances s'accompagnent parfois d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient de meilleures cotes de crédit. Les comptes de réserve, les actifs excédentaires donnés en garantie et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement de crédit. Les programmes de titrisation incluent généralement des contrats de swaps de titrisation afin de protéger les structures d'accueil de certains risques de taux d'intérêt et de remboursement anticipé. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque le vendeur est réputé avoir cédé le contrôle de ces actifs, et dans la mesure où il reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs cédés.

La Banque titre des prêts hypothécaires principalement par l'entremise du programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), mis en œuvre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi que par des conduits à vendeurs multiples mis en place par de grandes banques canadiennes. Dans le cadre de transactions avec des conduits à vendeurs multiples, la Banque fournit des rehaussements de crédit sous forme de comptes de réserve et de droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires qui constituent des droits conservés. De même, la Banque a conclu des contrats de swaps de titrisation conçus pour protéger les structures d'accueil des risques de taux d'intérêt. En ce qui concerne le programme des OHC, la Banque doit veiller à gérer l'asymétrie des échéances et de durée entre le bloc décroissant de créances hypothécaires et les OHC, de même que le risque de réinvestissement qui en découle. Dans le cadre de cet arrangement, la Banque conclut des swaps de titrisation qui garantissent les paiements aux investisseurs. Ces swaps de titrisation constituent des produits dérivés et, par conséquent, ont été évalués à leur juste valeur marchande dans l'état des résultats consolidé.

La Banque continue également de gérer tous les actifs titrisés après leur cession. Au 31 octobre 2010, l'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés s'élevait à 2,7 milliards \$. Au 31 octobre 2009, cet encours s'élevait également à 2,7 milliards \$.

Des revenus de 6,0 millions \$ ont été constatés en 2010 au titre des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 13,5 millions \$ et des revenus de gestion de 7,0 millions \$, contrebalancés par des charges nettes de 14,4 millions \$

reliées principalement à des variations de la juste valeur des droits conservés, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins de couvertures économiques.

La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients engagés dans ce genre d'activité et ne détient aucun autre engagement significatif, tels que des facilités de rehaussement de crédit et de liquidité, auprès d'un conduit de titrisation.

Les notes 6 et 25 afférentes aux états financiers consolidés annuels, de même que l'exposé sur les conventions comptables critiques et sur les estimations, à la page 58 du présent Rapport de gestion, fournissent de plus amples renseignements sur ces transactions.

Incidence des programmes de titrisation sur les ratios de capital réglementaire

Les cessions effectuées par l'entremise du programme des Obligations hypothécaires du Canada n'ont pas d'incidence importante sur les ratios de capital de première catégorie ou de capital total puisque les prêts hypothécaires cédés sont assurés par la SCHL et ont déjà un facteur de pondération en fonction du risque égal à 0%. De même, les cessions de prêts hypothécaires résidentiels conventionnels n'ont généralement pas d'impact important sur les ratios de capital puisque le capital réglementaire est ajusté afin de tenir compte du risque de crédit que la Banque continue d'assumer par le biais des droits conservés. Ces cessions contribuent toutefois à la baisse du ratio actif/fonds propres, étant donné que les prêts hypothécaires sont décomptabilisés, conformément aux PCGR du Canada.

Les cessions de prêts hypothécaires commerciaux effectuées par la Banque ont ordinairement une incidence positive sur les ratios de capital, étant donné qu'habituellement la Banque ne conserve pas de risque de crédit lorsqu'elle cède de tels prêts.

ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités, la Banque utilise divers instruments de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être tenue de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. La note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de l'information additionnelle à ce sujet.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garanties qui répondent à la définition de «garanties» telle qu'établie par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) dans la note d'orientation n° 14 intitulée «Informations à fournir sur les garanties». Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. La note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de plus amples renseignements au sujet de ces garanties.

TABLEAU 20
ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT ET GARANTIES

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2010	2009
Engagements de crédit inutilisés ⁽¹⁾	2 468 800 \$	2 581 176 \$
Lettres de crédit documentaire	6 670 \$	8 675 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	175 245 \$	157 102 \$

(1) Excluent des facilités de crédit personnelles totalisant 1,4 milliard \$ (1,3 milliard \$ au 31 octobre 2009) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 1,0 milliard \$ (0,8 milliard \$ au 31 octobre 2009) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

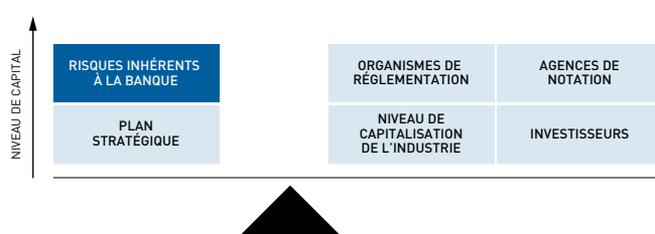
GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la direction est de maintenir un niveau de capital adéquat, correspondant au profil de risque de la Banque, afin de soutenir ses activités tout en contribuant à la création de valeur pour les actionnaires.

La Banque a mis en place un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP) qui fait partie intégrante du processus de planification de la gestion du capital. L'adéquation des fonds propres est fonction de divers facteurs internes et externes. Le niveau de capital de la Banque met en évidence sa solvabilité et sa capacité à couvrir complètement les risques d'exploitation, tout en offrant aux déposants et aux créanciers la protection voulue. De plus, le niveau de capital requis est aligné sur le plan stratégique de la Banque, sur les niveaux de capitalisation au sein de l'industrie et sur les attentes des investisseurs et des actionnaires. Quoique les agences de notation ne déterminent pas la cote de crédit de la Banque sur la seule base du niveau de capital, ce niveau de capital doit être conforme à la cote de crédit visée. Compte tenu de ces facteurs, les objectifs de la Banque en matière d'adéquation des fonds propres peuvent évoluer avec le temps. Le PIEAFP débute par la planification stratégique qui permet de définir les principaux objectifs et les priorités de la Banque. Les lignes directrices qui découlent du PIEAFP, combinées à un rapport d'évaluation de l'adéquation des fonds propres par rapport aux objectifs de la Banque, constituent des apports pour le Plan de capital qui définit les lignes directrices régissant une gestion proactive du capital.

Tel qu'il est illustré ci-dessous, divers facteurs influencent l'adéquation du capital.

FACTEURS INFLUENÇANT L'ADÉQUATION DU CAPITAL



Chaque année, le conseil d'administration examine et approuve plusieurs documents relatifs au capital, y compris la Politique de gestion et d'adéquation du capital, le Plan d'affaires et financier triennal et le Plan de capital. La direction contrôle les ratios de capital sur une base mensuelle alors que, pour sa part, le Comité de gestion des risques du conseil d'administration examine l'adéquation du capital sur une base trimestrielle. Le groupe Gestion intégrée des risques supervise le cadre de gestion du capital de la Banque, particulièrement au moyen de la Politique de gestion et d'adéquation du capital. Le groupe est également responsable du suivi des limites et de l'adéquation du capital. La Trésorerie corporative quant à elle est responsable de la révision du Plan de capital et veille à la gestion courante du capital.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Le calcul du capital réglementaire est réalisé selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada. Ces lignes directrices découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Le capital de première catégorie représente les formes de capital les plus permanentes, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéficiaires, et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie est constitué des fonds propres complémentaires qui contribuent à la solidité globale d'une institution financière exploitée sur une base de permanence. Le capital total est défini comme la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie.

Les exigences réglementaires en matière de capital imposent des niveaux de capital minimum qui doivent être pris en compte concurremment aux autres facteurs susmentionnés lors de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres de la Banque. Selon les normes du CBCB, les banques doivent maintenir un ratio de capital de première catégorie d'au moins 4% et un ratio de capital total d'au moins 8%. Les lignes directrices du BSIF stipulent quant à elles que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts doivent maintenir un ratio de capital de première catégorie d'au moins 7% et un ratio de capital total d'au moins 10%. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit, et utilisé la méthode de l'indicateur de base pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque opérationnel. Les tableaux 21 et 22 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios CBCB. La Banque et ses filiales se sont conformées à ces exigences tout au long de l'exercice 2010.

PROPOSITION DE NOUVELLES RÈGLES DE MESURE DU CAPITAL ET DES LIQUIDITÉS

Au mois de décembre 2009, le CBCB a rendu publiques des propositions relatives à de nouvelles exigences en matière de mesure du capital et des liquidités. Des mises à jour ont également été publiées en juillet et septembre 2010 afin de fournir des informations additionnelles. Les propositions introduisent des nouvelles normes globales en matière de liquidité et proposent des exigences relatives à l'adéquation du capital plus strictes. Des informations supplémentaires au sujet de ces nouvelles exigences réglementaires sont attendues au cours des prochains mois. En ce moment, il est encore trop tôt pour évaluer l'impact définitif de ces exigences en ce qui a trait aux ratios de capital et aux liquidités, et ce, d'autant plus que ces propositions doivent encore être finalisées, tant à l'échelle internationale (CBCB) qu'à l'échelle nationale (BSIF) et sont susceptibles d'être modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs. Néanmoins, en considérant la solide position de la Banque en matière de capital et la nature de ses opérations et en fonction de l'information disponible, la direction croit que la Banque est bien placée pour respecter les exigences de capital attendues.

TABLEAU 21
ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

2010

	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	TOTAL	ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES
Catégorie d'exposition									
Entreprises	1 622 \$	29 210 \$	– \$	48 368 \$	– \$	3 761 869 \$	36 949 \$	3 878 018 \$	3 847 319 \$
Souverains	3 740 188	139 289	–	–	–	–	–	3 879 477	27 858
Banques	–	209 246	–	–	–	–	–	209 246	41 849
Hypothèques résidentielles sur la clientèle de détail	4 046 779	–	4 415 333	–	–	35 299	–	8 497 411	1 580 666
Autres expositions sur la clientèle de détail	638 031	–	–	–	2 667 424	10 833	–	3 316 288	2 011 401
Petites entreprises assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	90 388	–	–	–	343 749	–	–	434 137	257 812
Actions	–	–	–	–	–	260 099	–	260 099	260 099
Titrisation	–	21 187	–	6 006	–	1 646	–	28 839	8 886
Autres éléments d'actifs	61 599	115 710	–	–	–	490 605	–	667 914	513 747
	8 578 607	514 642	4 415 333	54 374	3 011 173	4 560 351	36 949	21 171 429	8 549 637
Instrument financiers dérivés	135	273 850	–	–	–	14 534	–	288 519	69 304
Engagements de crédit	34 338	6 000	–	–	–	520 634	–	560 972	521 834
Risques opérationnels									1 247 275
	8 613 080 \$	794 492 \$	4 415 333 \$	54 374 \$	3 011 173 \$	5 095 519 \$	36 949 \$	22 020 920 \$	10 388 050 \$

Éléments inscrits au bilan

Liquidités									7 004 \$
Valeurs mobilières									409 363
Prêts hypothécaires									3 907 555
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations									3 710 884
Autres actifs									514 831
									8 549 637 \$

2009

	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	TOTAL	ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES
Catégorie d'exposition									
Entreprises	2 964 \$	18 363 \$	– \$	32 628 \$	– \$	3 249 101 \$	23 799 \$	3 326 855 \$	3 304 787 \$
Souverains	4 469 789	90 987	–	–	–	–	–	4 560 776	18 197
Banques	–	229 054	–	–	–	–	–	229 054	45 811
Hypothèque résidentielles sur la clientèle de détail	3 588 597	–	3 477 915	–	–	31 171	–	7 097 683	1 248 441
Autres expositions sur la clientèle de détail	580 959	–	–	–	2 947 036	16 009	–	3 544 004	2 226 286
Petites entreprises assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	84 267	–	–	–	392 550	–	–	476 817	294 413
Actions	–	–	–	–	–	118 983	–	118 983	118 983
Titrisation	–	14 328	–	6 604	–	1 539	–	22 471	7 707
Autres éléments d'actifs	55 206	60 283	–	–	–	503 578	–	619 067	515 635
	8 781 782	413 015	3 477 915	39 232	3 339 586	3 920 381	23 799	19 995 710	7 780 260
Instrument financiers dérivés	997	298 827	–	291	–	16 106	–	316 221	76 017
Engagements de crédit	36 191	8 000	–	–	–	469 433	–	513 624	471 033
Risques opérationnels									1 153 513
	8 818 970 \$	719 842 \$	3 477 915 \$	39 523 \$	3 339 586 \$	4 405 920 \$	23 799 \$	20 825 555 \$	9 480 823 \$

Éléments inscrits au bilan

Liquidités									12 697 \$
Valeurs mobilières									220 257
Prêts hypothécaires									3 222 867
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations									3 807 878
Autres actifs									516 561
									7 780 260 \$

TABLEAU 22
CAPITAL RÉGLEMENTAIRE – BRI

Aux 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010	2009	VARIATION 10 / 09
Fonds propres de catégorie 1			
Actions ordinaires	259 363 \$	259 208 \$	– %
Surplus d'apport	243	209	16
Bénéfices non répartis	741 911	665 538	11
Actions privilégiées non cumulatives	210 000	210 000	–
Écarts d'acquisition	(53 790)	(53 790)	–
Déductions relatives à la titrisation et autres	(23 436)	(35 341)	(34)
Total des fonds propres de catégorie 1 (A)	1 134 291	1 045 824	8
Fonds propres de catégorie 2			
Débentures subordonnées	150 000	150 000	–
Provisions générales	73 250	72 864	1
Déductions relatives à la titrisation et autres	(20 214)	(32 822)	(38)
Total des fonds propres de catégorie 2	203 036	190 042	7
Total des fonds propres réglementaires – BRI (B)	1 337 327 \$	1 235 866 \$	8 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (Tableau 21) (C)	10 388 050 \$	9 480 823 \$	
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	10,9 %	11,0 %	
Ratio BRI total (B/C)	12,9 %	13,0 %	
Ratio actif / fonds propres	17,9 x	18,0 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	9,0 %	9,1 %	

DIVIDENDES

Le conseil d'administration doit approuver les versements de dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires à chaque trimestre. La déclaration et le versement de dividendes sont assujettis à certaines restrictions légales, tel qu'il est expliqué à la note 13 afférente aux états financiers consolidés annuels. Le niveau de dividendes déclarés sur les actions ordinaires

reflète les vues de la direction et du conseil d'administration sur les perspectives financières de la Banque et prend en considération les attentes du marché et les attentes réglementaires, de même que les objectifs de croissance de la Banque, tels qu'ils sont définis dans son Plan stratégique. Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés au cours des trois derniers exercices.

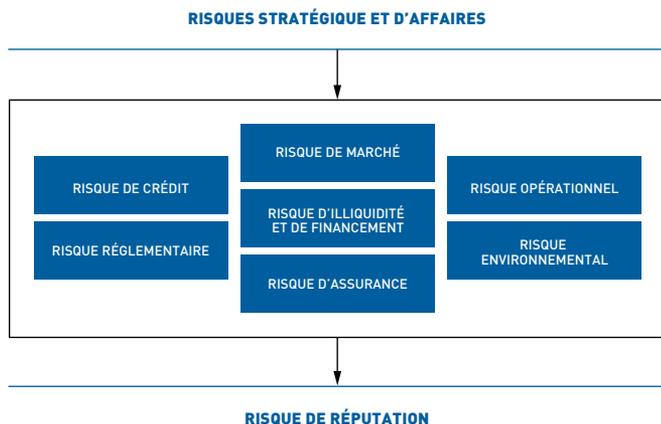
TABLEAU 23
DIVIDENDES SUR ACTIONS ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants par action et les ratios du dividende versé)

	2010	2009	2008
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	11 775 \$	11 775 \$	11 775 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,44 \$	1,36 \$	1,30 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	34 446 \$	32 453 \$	30 993 \$
Ratio du dividende versé	31,1 %	32,1%	34,2 %

CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature de ses activités. Afin de s'assurer que tous les risques importants auxquels la Banque pourrait être exposée soient pris en considération, un Cadre de gestion intégrée des risques a été élaboré. Ce cadre fournit également une vue complète de l'évaluation et du contrôle des risques par les diverses parties prenantes.

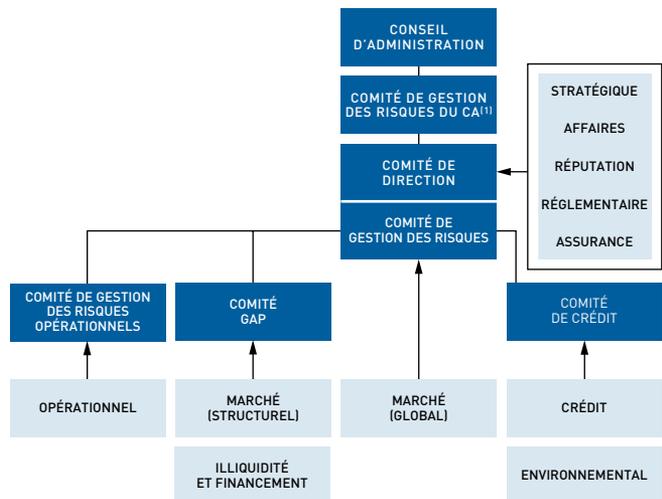


Le principal objectif de ce Cadre de gestion intégrée des risques est de développer et maintenir une culture de gestion des risques axée sur l'établissement de mesures permettant d'optimiser le ratio rendement/risques dans toutes les sphères d'activité de la Banque. Ce Cadre met également l'accent sur les objectifs suivants :

- l'établissement de processus permettant de déceler, comprendre et évaluer les risques les plus importants ;
- l'adoption de politiques saines et prudentes en matière de limites de risques et de gestion des risques ;
- l'établissement et la mise en application de contrôles internes efficaces ;
- la définition des rôles et responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques ;
- l'alignement de la stratégie et des objectifs de la Banque avec sa tolérance au risque ; et
- la divulgation, au conseil d'administration, de tous les risques, par l'entremise d'un rapport trimestriel sur la gestion intégrée des risques.

La gestion des risques est effectuée en fonction des niveaux de tolérance établis par le comité de direction et approuvés par le conseil d'administration par l'entremise de ses comités. Les risques sont donc gérés dans le respect des politiques et des limites de risques approuvées par le conseil d'administration, et conformément à la structure de gouvernance présentée ci-après.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE



(1) D'autres comités du conseil d'administration sont également responsables à l'égard de la gestion de certains risques.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **conseil d'administration** s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat de gestion stratégique qui tient compte des risques. De plus, sur la foi des attestations et des rapports consolidés fournis par la direction, il évalue une fois l'an si la Banque offre un environnement propice au contrôle.

Le **comité de gestion des risques du conseil d'administration** doit s'assurer que le Cadre de gestion intégrée des risques a été appliqué correctement et en examine périodiquement le fonctionnement. Il doit également s'assurer que ce Cadre est doté d'un processus adéquat de gestion des risques qui vise l'identification, la mesure, la quantification et la gestion des risques, ainsi que l'élaboration de politiques adéquates en matière de risques de marché, d'illiquidité, de crédit, de réputation et opérationnel.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS INTERNES DE GESTION DES RISQUES

Le **comité de direction**, présidé par le président et chef de la direction, agit à titre de premier comité de gestion des risques de la Banque. Il veille à ce que le Cadre de gestion intégrée des risques soit mis en application de manière efficiente. De plus, il révisé le code de déontologie et la politique de gestion du risque réglementaire, et assume la responsabilité de la mise en place de l'encadrement nécessaire à la gestion des risques d'affaires, réglementaire, stratégique, de réputation et d'assurance. En outre, le comité de direction, secondé par les comités de gestion des risques, évalue et révisé les politiques de gestion des risques relatives aux risques de marché, d'illiquidité et de financement, de crédit et opérationnel.

Le **comité de gestion du risque opérationnel** révisé les politiques de gestion du risque opérationnel et en recommande l'approbation au comité de direction, et révisé le rapport sur les pertes opérationnelles subies. De plus, il révisé et approuve les outils d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, révisé les rapports destinés au comité de direction sur les plans d'action des secteurs d'activité, conçus pour atténuer et mieux gérer le risque opérationnel. Enfin, il révisé les indicateurs de risque opérationnel. Le comité de gestion du risque opérationnel est, par ailleurs, responsable de la supervision du plan de continuité des affaires.

Le **comité de gestion de l'actif et du passif (GAP)** chapeaute les activités reliées à la gestion du risque structurel de taux d'intérêt et du risque d'illiquidité et de financement, ainsi qu'à la gestion du capital. Plus précisément, il :

- supervise les orientations générales afférentes au risque structurel de taux d'intérêt, de même que la sensibilité au risque du revenu net d'intérêt, par secteur d'activité ;
- approuve les hypothèses du GAP et de liquidité, et s'assure que les règles de tarification de transfert sont conformes aux hypothèses ; et
- approuve les stratégies en matière de financement et de capital.

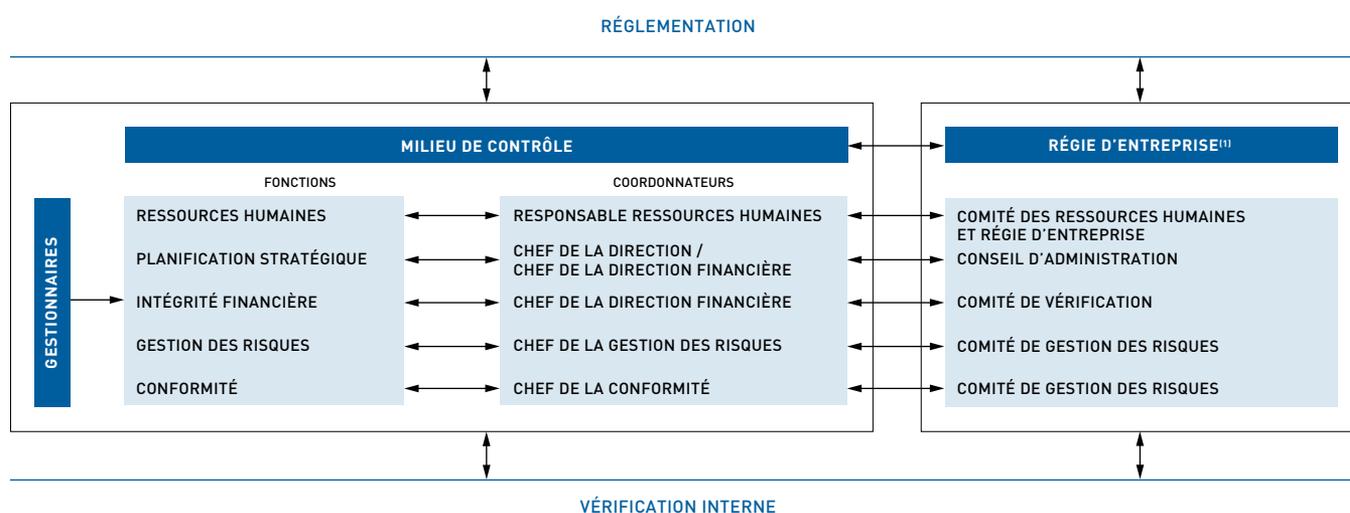
Le **comité de crédit** a pour responsabilité première de s'assurer de l'élaboration des politiques et des procédures de crédit, et de la mise en place de systèmes d'information liés à la gestion des risques de crédit actuels et potentiels de la Banque, et d'autoriser des prêts dans les limites de ses latitudes. Il est également responsable de revoir la délinquance de tous les types de prêt, d'autoriser les pertes sur prêts dans les limites établies et de s'assurer de l'adéquation des provisions pour pertes sur prêts.

FONCTIONS DE GOUVERNANCE SOUTENANT LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le tableau qui suit présente la structure de contrôle et de régie d'entreprise de la Banque (la « Structure »), dans laquelle on retrouve plusieurs fonctions de gouvernance conçues pour contribuer à la gestion intégrée des risques. La Structure est divisée en deux zones distinctes : le milieu de contrôle et la gouvernance d'entreprise. Le milieu de contrôle fait référence aux processus, procédures et mesures de contrôle et de suivi, documentés et appliqués, qui permettent à la Banque de gérer et de contrôler ses activités commerciales, ainsi que les risques importants qu'elle encourt. Le milieu de contrôle repose ainsi sur cinq fonctions : les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité ultime de s'assurer, autant que possible, que, globalement, la tolérance au risque correspond aux stratégies et objectifs de la Banque, et que ses ressources, ses technologies et ses processus sont alignés sur ses objectifs. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction qui agissent à titre de coordonnateurs du milieu de contrôle, sous la supervision des comités du conseil d'administration.

Le secteur Vérification interne joue également un rôle clé, alors qu'il assume la responsabilité de la mise en place et du soutien d'un système fiable et complet pour surveiller adéquatement l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du Cadre. Par ailleurs, les exigences réglementaires et légales font partie intégrante du Cadre de gestion intégrée des risques de la Banque.

STRUCTURE DE CONTRÔLE ET DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



[1] Gouvernance d'entreprise assurée par le conseil d'administration et ses comités.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE ET DU RISQUE D'AFFAIRES

Le risque stratégique découle de l'inadéquation des plans d'affaires, des stratégies, du processus décisionnel, de l'affectation et de l'utilisation des ressources de la Banque, ainsi que de l'incapacité à s'adapter à l'évolution de son cadre opérationnel.

Le risque d'affaires correspond à l'incidence éventuelle et défavorable de changements dans l'environnement fiscal, économique, concurrentiel, légal ou comptable sur les résultats de la Banque.

La haute direction est responsable de la gestion du risque stratégique et du risque d'affaires de la Banque. Un processus de planification stratégique se déroule chaque année. La Banque procède alors à l'analyse des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités afin de déterminer la rentabilité et le profil de risques de ses divers secteurs d'activité. La stratégie globale de la Banque est ainsi établie par la haute direction et soumise au conseil d'administration pour son approbation.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière si une contrepartie (y compris un débiteur, l'émetteur d'un titre ou le garant d'un titre) ne respecte pas entièrement ses obligations financières ou contractuelles à l'égard de la Banque, relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion du risque de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Le rapport sur la gestion intégrée des risques, présenté une fois par trimestre au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration, fournit un sommaire de l'information clé relative aux risques de crédit. Les politiques adoptées par la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une appréciation adéquate des risques. Ces politiques couvrent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générale, et la tarification en fonction du risque. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Le processus d'autorisation des contreparties et des prêts est centralisé. La Banque utilise des systèmes experts pour supporter le processus décisionnel quant à la plupart des demandes de crédit à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit, ainsi que de prêts commerciaux de petite taille. En ce qui concerne les autres prêts commerciaux, les demandes sont analysées cas par cas par des équipes spécialisées. Par l'intermédiaire d'un groupe de gestion du risque de crédit indépendant des secteurs d'activité, la Banque assure le suivi de ses portefeuilles d'instruments financiers, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à : [i] des politiques et des mécanismes de révision des divers types de dossiers ; [ii] des systèmes de mise à jour des cotes de risque ; et [iii] l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit de la Banque révise les prêts douteux et procède à des analyses de haut niveau des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

La Banque utilise divers outils pour gérer ses risques. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques à 18 cotes est utilisé pour évaluer tous les types de crédit commercial. À partir d'un certain niveau de cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures spécifiques. En ce qui concerne la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêts accusent plus de trois mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recevoir la totalité des intérêts et du capital à l'échéance.

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées afin d'ajuster la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées sur une base individuelle dans le cadre d'un processus continu.

Pour les prêts douteux liés aux portefeuilles de prêts à la consommation, les provisions sont généralement établies sur une base de portefeuille en utilisant des modèles qui tiennent compte de l'historique des pertes. Les tableaux 24 et 25 offrent plus d'information sur les prêts douteux.

En sus des provisions spécifiques, la Banque établit une provision générale afin de pourvoir aux pertes émanant de ses portefeuilles de prêts performants selon une méthode qui inclut des facteurs tels que la taille des portefeuilles, leur profil de risque et les pertes historiques.

La diversification est l'un des principes fondamentaux de la gestion de risques. À cet effet, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie et par secteur d'activité, et identifie certains secteurs jugés plus risqués et donc à éviter. La composition des portefeuilles de prêts est présentée dans les graphiques ci-après.

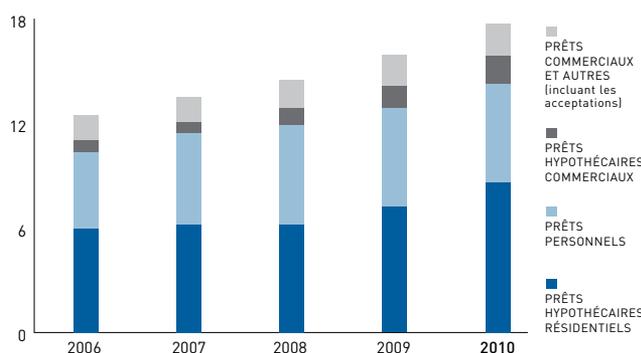
Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La composition du portefeuille de prêts au 31 octobre 2010 est demeurée relativement inchangée par rapport au 31 octobre 2009. Les prêts hypothécaires résidentiels incluent principalement des prêts hypothécaires de détail et également des prêts hypothécaires pour des projets de développement immobilier et des propriétés de plus grande envergure d'une valeur de 0,5 milliard \$.

Les expositions liées à des prêts aux particuliers et aux micro-entreprises représentent près de 80 % du portefeuille de prêts de la Banque, ce qui reflète sa forte présence auprès des particuliers par l'entremise des secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Trust. De plus, les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires commerciaux sont accordés essentiellement à des petites et moyennes entreprises.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

(en milliards de dollars)

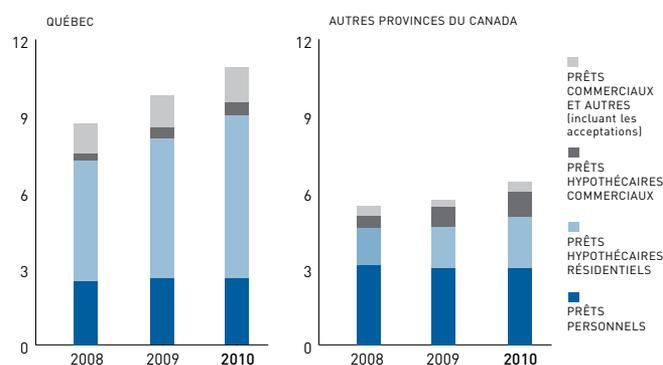


Répartition géographique

La Banque mène ses opérations partout au Canada. Au Québec, elle offre tous ses produits de crédit, principalement par l'intermédiaire de son réseau de succursales et de ses centres d'affaires commerciales. Elle étend ses activités partout au Canada grâce à plusieurs autres centres d'affaires commerciales. La Banque offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Les prêts consentis au Québec constituaient 63% du total des prêts au 31 octobre 2010, et les prêts consentis hors Québec, 37% (ce qui est inchangé par rapport au 31 octobre 2009).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS

(en milliards de dollars)



Assurances et garanties

Une part importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire conçu en définitive pour faciliter l'accès des Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. À titre de prêteur agréé en vertu de ce programme, la Banque bénéficie de la couverture d'assurance, réduisant ainsi son risque global de crédit et améliorant ses ratios de capital. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque conserve sa capacité à mener des opérations de titrisation pour financer ses activités à un coût optimal et gérer ses liquidités. Au terme de l'exercice 2010, 47% des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, comparativement à 48% à la fin de l'exercice 2009. La Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels dont la valeur n'excède jamais 80% de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux, des édifices à bureaux, des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De manière générale, la valeur de ces prêts n'excède pas 60% à 75% de la valeur estimée des propriétés à l'origine, selon la nature du prêt.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La souscription des prêts est soumise à un processus rigoureux qui permet de gérer le risque de crédit associé aux

clients de manière efficiente. Les autorisations sont très largement fondées sur la capacité des clients à rembourser des prêts, de même que sur la solidité de leur situation financière, le tout fondé principalement sur leur cote de crédit. De plus, le portefeuille fait l'objet d'une analyse périodique afin d'identifier tout problème potentiel de crédit. Enfin, les prêts sont garantis par une liste exhaustive de fonds communs de placement et de fonds distincts admissibles. Plus le ratio prêt/valeur augmente, plus les critères imposés sont sévères. Pour les prêts dont les déboursements sont importants, des renseignements additionnels sur les revenus personnels et les actifs nets sont habituellement exigés. Le processus de souscription de marges de crédit hypothécaire et de prêts découlant de financement aux points de vente permet d'évaluer le risque de crédit associé aux clients. De plus, ces prêts sont garantis par des actifs immobiliers et d'autres actifs. Aussi, plus de 10% du portefeuille de prêts personnels de la Banque consiste en des prêts étudiants et des prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs, lesquels sont garantis par les gouvernements fédéral ou provincial.

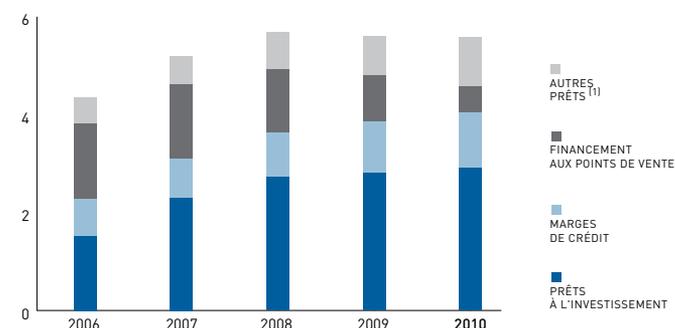
Évolution de la composition des portefeuilles de prêts

Prêts personnels

Au 31 octobre 2010, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 5,6 milliards \$, soit une légère diminution de 24,3 millions \$ par rapport au 31 octobre 2009. Cette diminution résulte principalement de la baisse du portefeuille de financement aux points de vente qui reflète la décision de la direction de réduire graduellement le risque associé à ces activités. Les marges de crédit hypothécaire et le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust ont augmenté de 74,4 millions \$ et 95,8 millions \$, respectivement au cours de l'exercice 2010.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS PERSONNELS

(en milliards de dollars)

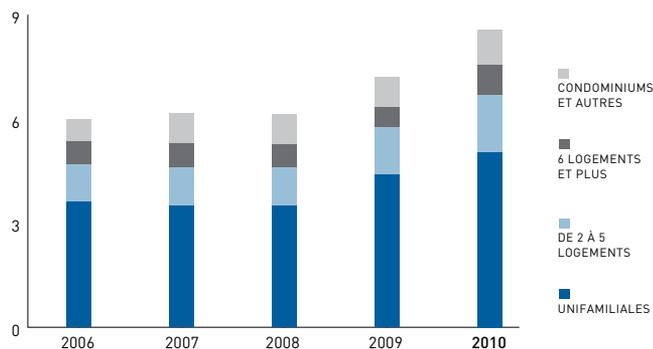


(1) Incluant prêts sur cartes de crédit, prêts étudiants, prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs et autres prêts.

Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 17, à la page 38 du présent Rapport de gestion, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont augmenté de 1,4 milliard \$, ou 14%, au cours de l'exercice 2010. La capacité de la Banque à répondre aux besoins de ses clients, combinée à une conjoncture de faibles taux d'intérêt, des perspectives économiques plus positives et des conditions de marché immobilier généralement favorables au Canada ont contribué au maintien de l'élan de croissance dans ce portefeuille.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ
(en milliards de dollars)

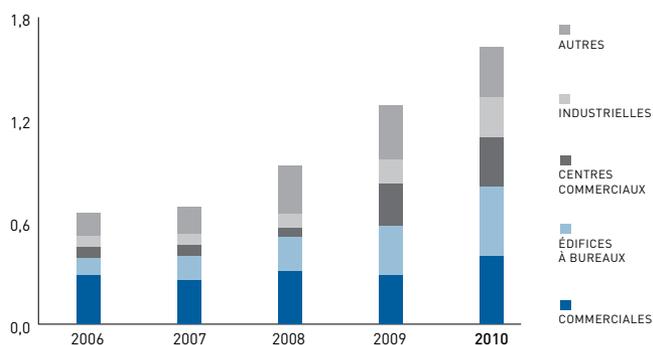


Prêts hypothécaires commerciaux

Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 27,5% par rapport à l'exercice 2009 et s'établissent à 1,6 milliard \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 1,3 milliard \$ au 31 octobre 2009. Par l'intermédiaire de son secteur d'affaires Immobilier et Commercial, la Banque a continué à générer une importante croissance de ce portefeuille. Au cours de l'exercice 2010, la proportion de prêts à terme fixe a augmenté à 63%, alors qu'elle s'élevait à 53% à la clôture de l'exercice 2009. Quoiqu'elles produisent des marges plus étroites, les activités dans le domaine des prêts à terme assurent une plus grande stabilité à ce portefeuille, étant donné que les prêts à terme ne viennent pas à échéance aussi rapidement que les prêts dans le domaine de la construction.

Le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux assure une saine diversification des risques. Au 31 octobre 2010, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 64% du total de ce portefeuille et le Québec, 34%, des pourcentages inchangés par rapport au 31 octobre 2009. La valeur moyenne des prêts s'établissait à 2,3 millions \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 1,9 million \$ au 31 octobre 2009.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ
(en milliards de dollars)



Prêts commerciaux

Au 31 octobre 2010, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, s'élevait à 1,9 milliard \$, une augmentation de 83,9 millions \$ par rapport au 31 octobre 2009, alors qu'il s'élevait à 1,8 milliard \$. Cette hausse découle principalement du secteur des petites et moyennes entreprises au Québec. Comme l'indique le tableau 24, le portefeuille de prêts commerciaux englobe un large éventail d'industries, et aucune industrie spécifique ne représente plus de 20% de l'ensemble du portefeuille.

Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 50,6 millions \$ depuis le début de l'exercice et s'élevaient à 188,1 millions \$ au 31 octobre 2010. Les prêts douteux nets s'élevaient à 50,0 millions \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 23,0 millions \$ au 31 octobre 2009. Cette augmentation provient essentiellement du portefeuille de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires commerciaux, alors que le récent ralentissement économique mettait à rude épreuve certains comptes commerciaux et immobiliers. Néanmoins, la qualité du portefeuille de prêts demeure bonne, dans l'ensemble. Par ailleurs, la performance des portefeuilles de détail a été très satisfaisante. Les prêts douteux liés au portefeuille de financement aux points de vente se sont grandement améliorés, un résultat attribuable aux mesures adoptées au cours des dernières années afin de réduire le profil de risque de la Banque. De plus, les emprunteurs ont continué de tirer parti de l'amélioration des conditions dans le marché du travail au Canada et des faibles taux d'intérêt. Se situant à environ 34% des prêts douteux bruts, le niveau de provisions spécifiques est demeuré relativement stable par rapport au début de l'exercice, alors qu'il se situait à 30%. Ce niveau de provisions reflète la bonne qualité des garanties sous-jacentes.

La provision générale s'établissait à 73,3 millions \$ au 31 octobre 2010, soit au même niveau qu'au 31 octobre 2009. Cette provision générale reflète l'estimation des pertes imputables à la détérioration de la qualité de crédit de prêts qui n'ont pas encore été identifiés comme douteux.

La note 5 des états financiers consolidés annuels offre de plus amples renseignements à ce sujet.

TABLEAU 24
RÉPARTITION DES PRÊTS DOUTEUX PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT ET PAR INDUSTRIE

Aux ou pour les exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage]

	2010				
	PRÊTS	PRÊTS DOUTEUX BRUTS	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PRÊTS DOUTEUX NETS	PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ⁽¹⁾
Personnels	5 630 788 \$	16 397 \$	5 312 \$	11 085 \$	31 460 \$
Hypothécaires résidentiels	8 582 548	39 304	4 256	35 048	3 486
Hypothécaires commerciaux	1 638 861	34 316	10 934	23 382	8 729
	15 852 197	90 017	20 502	69 515	43 675
Commerciaux et autres					
Fabrication	194 993	27 042	18 540	8 502	
Transformation et ressources naturelles	138 407	24 948	4 520	20 428	
Agriculture	220 957	15 168	1 471	13 697	
Services publics	53 640	3 385	1 000	2 385	
Commerce de gros et détail	310 949	10 272	6 435	3 837	
Construction	140 702	2 006	1 485	521	
Services financiers	105 254	332	272	60	
Service immobilier, service de location et de location à bail	346 338	5 605	4 805	800	
Autres services et administration publique	200 180	2 037	1 153	884	
Transport et communications	101 974	6 038	4 377	1 661	
Autres	43 246	1 273	333	940	
	1 856 640	98 106	44 391	53 715	24 325
Total	17 708 837 \$	188 123 \$	64 893 \$	123 230	68 000 \$
Provisions générales				(73 250)	
Total – prêts douteux nets				49 980 \$	
En % du portefeuille moyen de prêts et acceptations		1,11 %		0,30 %	

(1) Imputée à l'état des résultats consolidé

	2009				
	PRÊTS	PRÊTS DOUTEUX BRUTS	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PRÊTS DOUTEUX NETS	PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ⁽¹⁾
Personnels	5 655 055 \$	23 738 \$	7 048 \$	16 690 \$	37 112 \$
Hypothécaires résidentiels	7 219 830	32 368	1 878	30 490	1 527
Hypothécaires commerciaux	1 285 012	11 230	2 525	8 705	980
	14 159 897	67 336	11 451	55 885	39 619
Commerciaux et autres					
Fabrication	240 218	22 960	9 002	13 958	
Transformation et ressources naturelles	132 090	16 187	8 668	7 519	
Agriculture	210 910	12 413	1 761	10 652	
Services publics	104 104	4 809	1 000	3 809	
Commerce de gros et détail	253 103	4 024	2 921	1 103	
Construction	110 258	2 561	1 384	1 177	
Services financiers	68 698	1 944	743	1 201	
Service immobilier, service de location et de location à bail	344 606	1 547	1 476	71	
Autres services et administration publique	178 480	719	699	20	
Transport et communications	100 980	618	601	17	
Autres	29 326	2 376	1 590	786	
	1 772 773	70 158	29 845	40 313	16 381
Total	15 932 670 \$	137 494 \$	41 296 \$	96 198	56 000 \$
Provisions générales				(73 250)	
Total – prêts douteux nets				22 948 \$	
En % du portefeuille moyen de prêts et acceptations		0,93 %		0,15%	

(1) Imputée à l'état des résultats consolidé

TABLEAU 25
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2010		2009	
	PRÊTS	PRÊTS DOUTEUX BRUTS	PRÊTS	PRÊTS DOUTEUX BRUTS
Québec				
Personnels	2 623 991 \$	4 667 \$	2 612 611 \$	6 516 \$
Hypothécaires résidentiels	6 489 265	13 870	5 588 148	10 711
Hypothécaires commerciaux	589 498	13 473	452 838	5 998
Commerciaux et autres	1 441 310	82 987	1 376 204	62 493
	11 144 064	114 997	10 029 801	85 718
Autres provinces du Canada				
Personnels	3 006 797	11 730	3 042 444	17 222
Hypothécaires résidentiels	2 093 283	25 434	1 631 682	21 657
Hypothécaires commerciaux	1 049 363	20 843	832 174	5 232
Commerciaux et autres	415 330	15 119	396 569	7 665
	6 564 773	73 126	5 902 869	51 776
Total	17 708 837 \$	188 123 \$	15 932 670 \$	137 494 \$

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que pourrait encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers, à la suite de variations des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Le **risque de taux d'intérêt** correspond à l'impact négatif potentiel des fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur les activités de gestion de l'actif et du passif décrit la gestion globale du risque de taux d'intérêt. Le risque structurel de marché provient principalement des différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments au bilan et hors bilan, ainsi que des options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé de prêts et les clauses de rachat de dépôts.

Le **risque de change étranger** correspond aux pertes que la Banque pourrait encourir à la suite de fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres que le dollar canadien, ainsi que des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments d'actif et de passif au bilan et hors bilan, et de la non-concordance des entrées et des sorties de fonds en devises étrangères.

Le **risque lié aux cours boursiers** correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir à la suite de fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou du marché boursier en général.

Politiques et normes

L'objectif premier d'une gestion efficace du risque de marché est de mesurer de manière adéquate les risques de marché les plus importants et d'assurer que ces risques sont contenus sous le seuil de tolérance au risque de la Banque. La Banque s'est donc dotée de politiques et de limites pour surveiller et encadrer l'exposition aux risques de marché découlant de ses activités de négociation, de placement et de gestion de l'actif et du passif. Ces politiques et limites établissent les pratiques de gestion de la Banque relativement à divers risques associés à ses activités de trésorerie. Elles sont approuvées par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, au moins annuellement, afin de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion retenus.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits quotidiennement et présentés :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques ; et
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Méthodes d'évaluation et de gestion du risque de marché

L'évaluation des risques de marché pour la Banque repose sur la combinaison de diverses mesures telles que :

- des limites dites nominales ;
- la valeur à risque (VaR) ; et
- des scénarios chocs et d'autres mesures de sensibilité.

La Banque fixe des limites qui sont conformes à son plan d'affaires et à sa tolérance à l'égard du risque de marché. En établissant ces limites, la Banque tient compte de la volatilité et de la liquidité du marché, de l'expérience organisationnelle et des stratégies d'affaires. Des limites sont établies au niveau des portefeuilles, au niveau des secteurs d'activité, au niveau des facteurs de risque et au niveau de la Banque dans son ensemble, et sont surveillées quotidiennement. Les limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque des activités et peuvent comprendre des limites nominales, des mesures de sensibilité, la VaR et d'autres scénarios chocs. La Banque utilise une combinaison de ces méthodes selon la complexité et la nature de ses activités.

Valeur à risque

La valeur à risque correspond à la perte potentielle que la Banque pourrait enregistrer sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99%. Par conséquent, les chances que les pertes réelles subies un jour donné soient plus élevées que la VaR sont théoriquement de 1%. Afin de calculer la VaR, des simulations historiques, prenant implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risques, sont effectuées. La VaR est basée sur un historique de données de 300 jours. Les valeurs à risque sont calculées sur une base quotidienne pour l'ensemble des activités des marchés financiers. La Banque utilise des tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes théoriques aux résultats de la VaR de négociation. Cela permet de valider les hypothèses statistiques du modèle de VaR. Ces tests sont effectués pour chacun des secteurs d'activité et chacun des facteurs de risques, ainsi que pour le portefeuille de négociation dans son ensemble. La variation théorique des profits et pertes est générée en utilisant les mouvements de prix quotidiens et en formulant l'hypothèse que la composition du portefeuille est stable.

Scénarios chocs et mesures de sensibilité

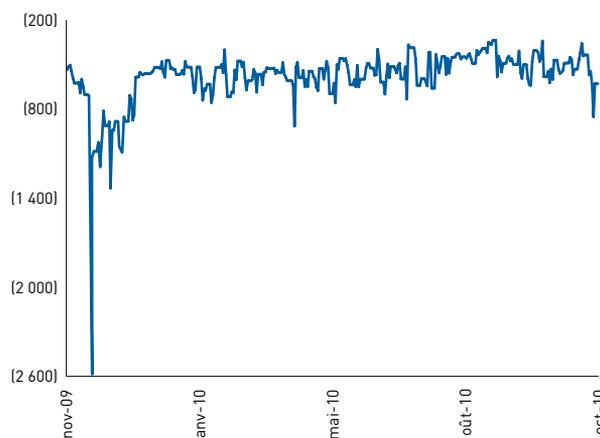
Parallèlement aux calculs de valeurs à risque, l'impact de scénarios chocs sur les profits et pertes est estimé pour les portefeuilles de négociation et d'investissement, et les résultats sont utilisés pour évaluer l'impact de situations de marché anormales. Les scénarios chocs représentent une mesure de risque complémentaire à la VaR et visent à fournir une estimation de la pire perte que la Banque pourrait encourir. Le programme de scénarios chocs de la Banque combine des scénarios historiques et statistiques afin de simuler l'impact de changements importants dans les facteurs de risques sur la valeur marchande des portefeuilles. La Banque produit également, sur une base quotidienne, des mesures de sensibilité (incluant des mesures de volatilité et des mouvements parallèles de courbes de rendement), sur des secteurs d'affaires spécifiques et sur les activités des marchés financiers dans leur ensemble.

Activités de négociation

Les activités de négociation sont axées sur les besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par Valeurs mobilières Banque Laurentienne et, dans une moindre mesure, par la Trésorerie corporative de la Banque. Le graphique ci-après présente la VaR totale quotidienne du portefeuille de négociation pour l'exercice 2010. Au mois de décembre 2009, la Banque a participé à une importante émission d'actions, ce qui a entraîné une augmentation temporaire de la VaR. La VaR s'est résorbée peu de temps après lors de la cession des actions.

VaR JOURNALIÈRE DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

(en milliers de dollars)



Activités de gestion de l'actif et du passif

L'objet des activités de gestion de l'actif et du passif est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est attribuable principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et des éléments hors bilan, ainsi qu'aux options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts, le rachat des dépôts et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, affectées par les choix des clients, la disponibilité des produits et les politiques de tarification selon les termes ;
- les activités de placement, dont les titres négociables et le financement institutionnel ;
- les activités de négociation de titres, qui sont évalués quotidiennement à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux ; et
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur de strictes limites internes.

La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Afin d'atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés dont, principalement, les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan de la Banque et pour couvrir le risque inhérent aux options incorporées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative de la Banque et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, conformément à la politique de gestion du risque structurel approuvée par le comité de gestion des risques du conseil d'administration. Cette politique définit les limites relatives à l'appréciation du risque lié à la valeur économique et au revenu net d'intérêt. Ces limites de risque sont calculées en simulant l'impact d'un mouvement parallèle, soudain et soutenu, de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié au revenu net d'intérêt mesure l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de gestion de l'actif et du passif qui a la responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en ce qui concerne les mouvements anticipés de taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux d'intérêt non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des risques sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un relevé des écarts de retarification est produit mensuellement. Ce relevé sert ensuite de base à des analyses de simulation de l'impact de divers scénarios de taux sur le revenu net d'intérêt

et sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à des hausses et à des baisses parallèles, soudaines et soutenues, de 1 % et 2 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2010 par exemple, pour tous les portefeuilles, une augmentation de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une augmentation d'environ 4,7 millions \$ du revenu net d'intérêt avant impôts pour les 12 mois suivants, et aurait eu des retombées négatives de 22,6 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le tableau 26 ci-après détaille d'autres mouvements de taux d'intérêt. Ces résultats reflètent les efforts de la direction de la Banque pour tirer parti des mouvements anticipés de taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des limites approuvées. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt, au 31 octobre 2010, est présentée à la note 21 afférente aux états financiers consolidés annuels.

TABLEAU 26
ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ AU RISQUE

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2010		2009	
	REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ⁽²⁾	REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ⁽²⁾
Incidence d'une :				
augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	4 650 \$	(22 638)\$	(4 779)\$	(19 626)\$
diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(10 411)	25 714	(21 506)	22 682
Incidence d'une :				
augmentation du taux d'intérêt de 200 points de base	9 091	(44 050)	(9 540)	(38 160)
diminution du taux d'intérêt de 200 points de base	(46 073)\$	49 540 \$	(67 298)\$	22 063 \$

(1) Compte tenu des taux d'intérêt inhabituellement faibles à la fin de l'exercice, l'analyse de sensibilité des taux présente certains résultats asymétriques sur le revenu net d'intérêt des 12 prochains mois.

(2) Net des impôts sur les bénéfices

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il découle d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, des personnes, des systèmes ou encore à des événements extérieurs.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, décrit le cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités de divers intervenants. Le comité de gestion du risque opérationnel, qui rend compte au comité de direction, représente l'un des éléments de base de la structure de gouvernance du risque opérationnel. Il incombe toutefois aux gestionnaires des secteurs d'activité et des filiales de gérer de manière proactive le risque opérationnel inhérent à leurs opérations quotidiennes. Pour sa part, le groupe de gestion du risque opérationnel supervise le processus de gestion du risque opérationnel. La Vérification interne de la Banque contribue à ce processus en communiquant les conclusions de ses mandats de vérification au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'au comité de gestion des risques du conseil d'administration et au comité de vérification.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

Adoption de politiques par le conseil d'administration

Le cadre de gestion du risque opérationnel inclut les politiques suivantes : la politique de gestion du risque opérationnel, la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion de la continuité des opérations, la politique de gestion du risque de la sécurité de l'information, la politique de protection des renseignements personnels et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

Cueillette des données de pertes opérationnelles

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

Identification des risques opérationnels

Les gestionnaires doivent identifier les risques découlant de leurs activités, y compris les risques liés à de nouveaux produits, à de nouvelles activités et à de nouveaux processus.

Évaluation des risques opérationnels

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. Lors de tout changement important à ces processus ou de la mise en place d'un nouveau processus, les gestionnaires doivent procéder à une évaluation afin d'attribuer des cotes de risque appropriées à chacun de leurs processus. Au besoin, des plans d'action seront produits pour atténuer tout risque important qui serait décelé.

Gestion des risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels signifie notamment de prendre la décision d'accepter, atténuer, éviter ou transférer certains risques, et de mettre en place les procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens pour minimiser ou transférer ses risques, y compris la participation à un programme d'assurances corporatives, et l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires. En outre, un comité de prévention de la fraude, composé de spécialistes en sécurité et de représentants des secteurs d'activité, se réunit périodiquement afin d'analyser les tendances dans le domaine des fraudes et trouver des moyens d'améliorer constamment les méthodes et les outils de prévention de la fraude.

Production de rapports sur les risques opérationnels

Le groupe de gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont remis aux gestionnaires, aux membres de la haute direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Ces rapports contiennent notamment des renseignements sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par grand secteur d'activité.

Gestion de l'impartition

La Banque doit compter sur des stratégies qui lui permettront de demeurer concurrentielle aussi bien en matière de coûts qu'en matière de diversification de produits. L'impartition constitue l'une de ces importantes stratégies. Elle permet d'accéder à des technologies de pointe, facilite les économies d'échelle et contribue à l'amélioration de l'efficacité des processus. Une entente d'impartition sera considérée comme acceptable si elle offre à la Banque des avantages à court et à long terme, tout en comportant un niveau de risque acceptable. La Banque a implanté une politique de gestion du risque d'impartition pour l'ensemble de ses activités d'affaires. Cette politique vise à superviser les activités d'impartition et assurer que les ententes les plus importantes sont gérées avec prudence et que leur surveillance et leur supervision sont adéquates selon leur importance.

GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement représente la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

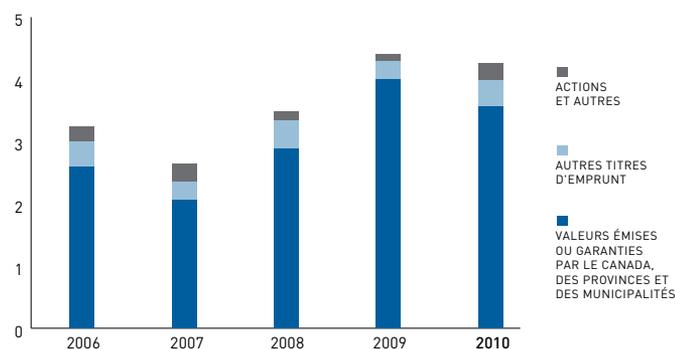
Le risque global d'illiquidité de la Banque est géré par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, conformément aux politiques de liquidités, et de financement et gestion du nantissement. L'objectif principal de ces politiques est d'assurer que la Banque dispose de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les indicateurs de liquidité soient conformes aux limites établies. Dans le cadre de la gestion des liquidités, une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer à toute éventualité. Elle définit ses besoins de liquidités au moyen de scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours de laquelle les actifs liquides pourraient couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers. La Banque s'efforce de maintenir un volume stable de dépôts de base en provenance de sa clientèle de particuliers et de courtiers, de même que des sources de financement bien diversifiées. La Banque surveille les lignes directrices concernant les sources de financement au niveau de la direction et du conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent également la titrisation de prêts et le recours au marché des capitaux par l'émission de titres de capitaux propres ou de titres de dette. Un plan de contingence en matière de liquidités est élaboré et révisé sur une base régulière. Ce plan fournit un programme détaillé d'actions devant permettre à la Banque de s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une crise de liquidités d'origine soit interne, soit externe.

Informations détaillées sur les liquidités

Les liquidités de la Banque sont constituées de l'encaisse, des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2010, ces actifs s'élevaient à 5,2 milliards \$, soit une légère diminution par rapport à 5,3 milliards \$ au 31 octobre 2009. Plus de 80% des liquidités de la Banque sont constituées de valeurs émises ou garanties par le gouvernement, par des provinces ou par des municipalités du Canada. Ces liquidités offrent à la Banque la flexibilité nécessaire pour gérer les engagements et les échéances de son portefeuille de prêts et de dépôts, et pour répondre à d'autres besoins opérationnels courants. En outre, les portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction et de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction offrent des opportunités de négociation de titres à revenu fixe ou sont utilisés comme couverture à l'égard de certaines expositions.

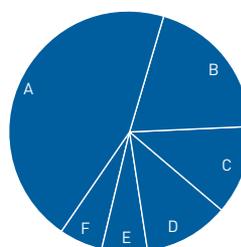
VALEURS MOBILIÈRES (en milliards de dollars)



Financement

La Banque compte principalement sur les dépôts de particuliers (par l'entremise des succursales et des courtiers de dépôts) pour le financement de ses opérations. Ces dépôts demeurent une source de financement particulièrement stable pour la Banque, compte tenu de leur disponibilité et de leur coût peu élevé, comparativement aux dépôts institutionnels. La Banque utilise également, mais dans une moindre mesure, la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels par l'entremise du programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC). Cette source de liquidités procure une plus grande flexibilité, nécessaire pour faire face à des augmentations spécifiques de besoins en financement. De plus, le lancement du CIIE de B2B Trust, en 2009, a fourni une importante nouvelle source de financement de détail et réduit temporairement le recours au financement sur le marché monétaire.

SOURCES DE FINANCEMENT (en pourcentage)



A. DÉPÔTS À TERME DE PARTICULIERS	45,2 %
B. DÉPÔTS À VUE ET SUR PRÉAVIS DE PARTICULIERS	19,7 %
C. DÉPÔTS D'ENTREPRISES ET AUTRES	11,8 %
D. TITRISATION	11,4 %
E. DÉPÔTS INSTITUTIONNELS	6,1 %
F. CAPITAUX PROPRES ET DÉBENTURES SUBORDONNÉES	5,8 %

Dépôts de particuliers

Le total des dépôts de particuliers a augmenté de 0,3 milliard \$ et s'établissait à 15,4 milliards \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 15,1 milliards \$ au 31 octobre 2009. Cette croissance modérée reflète l'optimisation soutenue des niveaux de liquidité de la Banque, alors qu'elle maintient sa position privilégiée, particulièrement dans le marché de détail et dans le marché des dépôts par l'entremise de conseillers financiers. Une proportion importante de ces dépôts est assurée par la Société d'assurance-dépôts du Canada, soit jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client, par institution financière de dépôt réglementée. Au 31 octobre 2010, ces dépôts représentaient 78 % du portefeuille total de dépôts de la Banque.

Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts

Les dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts ont augmenté de 1,1 milliard \$ et s'établissaient à 4,3 milliards \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 3,2 milliards \$ au 31 octobre 2009. Cette croissance est attribuable principalement au financement sur le marché monétaire institutionnel et semi-institutionnel, et également aux initiatives destinées à augmenter les dépôts reliés aux comptes commerciaux qui ont généré une augmentation des dépôts de plus de 250 millions \$ pour l'exercice 2010.

TABLEAU 27
DÉPÔTS

Aux 31 octobre [en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage]

	2010		2009	
Particuliers				
À vue et sur préavis				
Réseau de succursales	2 112 762 \$	10,7 %	1 992 975 \$	10,9 %
Intermédiaires financiers	2 567 341	13,1	2 571 138	14,0
	4 680 103	23,8	4 564 113	24,9
À terme				
Réseau de succursales	4 996 163	25,4	4 894 401	26,8
Intermédiaires financiers	5 748 510	29,2	5 680 123	31,0
	10 744 673	54,6	10 574 524	57,8
Sous-total - particuliers	15 424 776	78,4	15 138 637	82,7
Entreprises, banques et autres				
À vue et sur préavis	2 332 541	11,9	2 186 101	12,0
À terme	1 918 278	9,7	975 228	5,3
Sous-total - entreprises, banques et autres	4 250 819	21,6	3 161 329	17,3
Total - dépôts	19 675 595 \$	100,0 %	18 299 966 \$	100,0 %

Cotes de crédit

Les dépôts de particuliers, levés par l'entremise du réseau de succursales et d'intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit se tourner vers les marchés afin d'obtenir du financement grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque à obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions afférentes, sont liées aux cotes de crédit déterminées par les agences de notation telles que DBRS Limited et Standard & Poor's. Les révisions des cotes de crédit de la Banque pourraient donc avoir une incidence sur le financement des activités et sur les exigences en matière de garanties.

Le 22 juillet 2010, l'agence de notation Standard & Poor's a rehaussé la cote de crédit de contrepartie à long terme de la Banque, de BBB à BBB+, et la cote de crédit de sa dette subordonnée, de BBB- à BBB. Ces rehaussements reflètent l'amélioration et le développement durable des activités de base de la Banque, de même que la stabilité de ses actifs. Au cours de l'exercice 2010, toutes les autres cotes de crédit de la Banque ont été confirmées et sont demeurées inchangées. À la date de production du présent Rapport de gestion, la perspective de cotes de crédit, telle que déterminée par les agences de notation DBRS Limited et Standard & Poor's était stable¹.

Le tableau suivant présente les cotes de crédit de la Banque, telles qu'elles ont été déterminées par les agences de notation.

TABLEAU 28
COTES DE CRÉDIT

Au 31 octobre 2010

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB (haut)	BBB+
Instruments à court terme	R-1 (bas)	A-1 (bas)
Déventures subordonnées	BBB	BBB
Actions privilégiées	Pfd-3 (bas)	BBB-

¹ Une perspective de cote de crédit déterminée par Standard & Poor's est une évaluation de l'évolution potentielle d'une cote de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (typiquement de six mois à deux ans). Tout changement dans les conditions économiques ou financières est pris en considération dans la détermination d'une perspective de cote de crédit. Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de cote de crédit ou d'une intervention future. Les perspectives de cote de crédit déterminées par Standard & Poor's et leur signification sont les suivantes :

- « Positive » signifie que la cote pourrait être haussée
- « Négative » signifie que la cote pourrait être abaissée
- « Stable » signifie qu'il est peu probable que la cote change
- « En développement » signifie qu'une cote pourrait être haussée ou abaissée

Chaque catégorie de cote DBRS est complétée par une de trois perspectives possibles - « Positive », « Stable » et « Négative », en plus de « Sous revue ». La perspective permet à l'investisseur de comprendre l'opinion de DBRS quant à la tendance pour la cote en question. L'investisseur ne doit toutefois pas assumer qu'une perspective positive ou négative indique nécessairement qu'un changement à la cote est imminent.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des engagements contractuels de diverses natures. Ses principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, y compris des dépôts souscrits auprès de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions, sert principalement à financer les opérations de prêts et d'investissement.

Par ailleurs, la Banque doit également s'assurer que des liquidités sont disponibles pour répondre aux exigences

de certains projets d'investissement en infrastructure, notamment la rénovation de son réseau de succursales, la modernisation de ses plateformes informatiques, ainsi que des projets liés à la conformité aux exigences réglementaires. Ces projets, inévitablement, requièrent d'importants investissements à chaque année.

Le tableau suivant présente un sommaire des principales obligations contractuelles de la Banque, au 31 octobre 2010, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite. La note 24 afférente aux états financiers consolidés complète cette information.

TABLEAU 29
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 octobre 2010 (en milliers de dollars)

	SANS ÉCHÉANCE FIXE	2011	2012	2013	2014	2015	PAR LA SUITE	TOTAL
Dépôts	7 012 644 \$	5 561 877 \$	3 519 030 \$	1 850 539 \$	898 851 \$	814 386 \$	18 268 \$	19 675 595 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	-	1 362 336	-	-	-	-	-	1 362 336
Engagement afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	-	60 050	-	-	-	-	-	60 050
Débitures subordonnées	-	150 000	-	-	-	-	-	150 000
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres	-	74 671	72 579	71 007	52 040	49 169	89 560	409 026
Total	7 012 644 \$	7 208 934 \$	3 591 609 \$	1 921 546 \$	950 891 \$	863 555 \$	107 828 \$	21 657 007 \$

GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements affecte, directement ou indirectement, l'image de la Banque auprès des actionnaires, des clients, des employés, du grand public ou de toute autre partie prenante, et puisse avoir un impact sur ses revenus, ses opérations et, en définitive, sur sa valeur.

Le risque de réputation découle le plus souvent d'une gestion inadéquate des autres risques ainsi que de la quasi-totalité des activités d'une institution financière, et ce, même quand les opérations sont, d'un point de vue technique, conformes aux exigences juridiques, comptables et réglementaires. La réputation représente un actif essentiel qui contribue au développement de l'entreprise, au maintien du lien de confiance avec les clients et le grand public, et à l'optimisation de la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, la réputation constitue un atout stratégique important.

Soucieux de protéger la Banque contre toute atteinte à sa réputation, et prenant en considération toute l'importance de ce risque, le comité de direction contrôle et supervise la gestion du risque de réputation grâce à une politique spécifique à ce sujet. D'autres politiques et d'autres comités le soutiennent également dans la gestion des menaces potentielles qui pourraient avoir un impact direct ou indirect sur la réputation de la Banque.

GESTION DU RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le risque réglementaire réfère au risque lié au défaut de la Banque de se conformer aux lois, règles, règlements, lignes directrices émises par les autorités réglementaires ou codes volontaires applicables. La politique de gestion du risque réglementaire met en œuvre le Cadre de gestion du risque réglementaire qui comprend les activités suivantes :

- l'identification des exigences réglementaires applicables à la Banque;
- l'évaluation du risque attribuable à chaque exigence réglementaire;
- l'élaboration, la mise à jour et l'application de contrôles visant le respect des exigences réglementaires;
- l'évaluation de l'efficacité des contrôles; et
- l'identification et la correction des situations de non-conformité.

Les rapports de conformité sont soumis au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration au moins tous les trois mois. En outre, un mécanisme d'examen conçu pour évaluer l'efficacité du Cadre de gestion du risque réglementaire est également en place.

GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes qui pourraient être subies lorsque les hypothèses liées à des produits d'assurance de crédit offerts par la Banque, particulièrement en ce qui concerne la détermination des hypothèses utilisées pour établir les primes ou pour l'évaluation des réserves, diffèrent des résultats réels de la souscription d'assurance.

Le risque d'assurance est géré dans le cadre d'un programme indépendant surveillé par des experts dans le domaine des assurances et des représentants de la Banque. La Banque souscrit des protections de réassurance afin de réduire l'exposition qui pourrait découler de catastrophes ou de réclamations importantes, y compris des actes de terrorisme. En outre, l'élaboration et la tarification des produits d'assurance crédit offerts par la Banque sont revues par des actuaires consultants, sur la base des pratiques reconnues.

GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le risque environnemental correspond au risque de pertes financières qui peuvent survenir lorsqu'il est nécessaire de remettre les actifs de la Banque ou les actifs saisis de clients de la Banque dans un état environnemental sain.

Le risque environnemental relié aux activités de financement est géré dans le cadre du processus d'approbation de prêts. En ce qui concerne les risques reliés aux actifs de la Banque, plutôt limités, leur gestion incombe principalement au secteur Immobilier.

RISQUES ADDITIONNELS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Les principaux risques d'affaires qui pourraient affecter les résultats de la Banque sont décrits en détail dans les sections précédentes. Cette section présente d'autres facteurs qui pourraient avoir un impact significatif sur les résultats de la Banque et qui pourraient faire en sorte que ceux-ci diffèrent substantiellement des énoncés prévisionnels, tels qu'ils sont définis au début du présent Rapport annuel. Quoique la Banque maintienne un ensemble exhaustif de processus et de contrôles afin d'atténuer les risques reliés à ces facteurs, ces derniers pourraient, en soi, influencer grandement sur la performance de la Banque.

Conjoncture économique au Canada

La Banque exerce ses activités principalement au Québec et en Ontario mais également, dans une moindre mesure, dans le reste du Canada. Ses revenus sont donc particulièrement sensibles à la conjoncture économique et commerciale au Canada. À cet égard, les facteurs les plus importants incluent les taux d'intérêt, l'inflation, les fluctuations du marché des capitaux, la vigueur de l'économie et les volumes d'affaires de la Banque dans certaines régions clés. Une détérioration prolongée de l'économie canadienne pourrait donc avoir une incidence défavorable sur les activités de la Banque.

Politiques monétaires et autres

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et du Bureau des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi que d'autres mesures prises par les banques centrales, ont des impacts importants sur plusieurs variables, telles que les taux d'intérêt, les taux de change et les marchés obligataires, qui peuvent avoir un impact sur les revenus de la Banque. La Banque n'a cependant aucun contrôle sur les changements aux politiques monétaires ou sur les mouvements des marchés des capitaux.

Concurrence

La performance de la Banque est affectée par le niveau de concurrence dans les marchés sur lesquels elle opère. La vive concurrence dans l'industrie des services financiers pourrait affecter la capacité de la Banque à atteindre ses objectifs. Plusieurs facteurs, dont le prix des produits et services offerts, leur qualité et leur variété, ainsi que les initiatives des concurrents, pourraient avoir un impact négatif sur le positionnement de la Banque.

Modifications légales et réglementaires, et poursuites judiciaires

Des changements de nature législative et réglementaires pourraient affecter la Banque en entraînant un impact sur son offre de produits et de services et en affectant la compétitivité de l'industrie des services financiers. De plus, un manquement de la Banque aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières qui auraient un impact négatif sur ses revenus et sur sa réputation. Des poursuites judiciaires pourraient également nuire à la Banque. Des renseignements additionnels sont fournis à la note 26 afférente aux états financiers consolidés annuels.

Capacité à attirer et retenir des employés clés

Les performances futures de la Banque dépendent en grande partie de sa capacité à attirer et retenir des employés clés. Au sein de l'industrie des services financiers, la compétition pour l'embauche d'employés et de cadres est très vive et il ne peut y avoir d'assurance que la Banque réussira à attirer et retenir ces personnes. Cela pourrait affecter sensiblement ses opérations et sa compétitivité.

Infrastructure commerciale

La Banque fait affaire avec des tiers pour lui fournir les composantes indispensables à son infrastructure commerciale, telles que des connections Internet et d'autres services de communications et de gestion de bases de données. Une interruption de ces services pourrait nuire à la capacité de la Banque à fournir ses produits et services à ses diverses clientèles et à garantir la poursuite de ses activités.

Autres facteurs

D'autres facteurs, hors du contrôle de la Banque, pourraient affecter les résultats, tel qu'il est décrit dans la « Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels » au début du présent Rapport annuel. Il convient de noter que la liste de facteurs énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction de la Banque qui assure une communication appropriée de cette information. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) est un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à l'intégralité et à la fiabilité de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière sont responsables de la mise en place et du maintien des CPCI et du CIIF, conformément aux directives du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ils sont secondés dans cette tâche par le comité de divulgation, dont les membres sont des hauts dirigeants de la Banque.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont fait évaluer sous leur supervision l'efficacité des CPCI, au 31 octobre 2010, et conclu, sur la base de cette évaluation, qu'à cette date, ils étaient effectifs et conçus de manière adéquate.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont également fait évaluer sous leur supervision l'efficacité du CIIF, au 31 octobre 2010, et conclu, sur la base de cette évaluation, qu'à cette date, il était effectif et conçu de manière adéquate.

L'évaluation des CPCI a été réalisée en utilisant le cadre de contrôle défini par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO). L'évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été réalisée en utilisant le cadre de contrôle défini par le COSO en ce qui concerne les contrôles relatifs au volet Entité et Finances et en utilisant les Objectifs de contrôle de l'information et des technologies associées (COBIT) en ce qui concerne les contrôles généraux des technologies de l'information.

Compte tenu des limites inhérentes à tout système de contrôle, l'évaluation des contrôles par la direction ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, à l'effet que tous les problèmes de contrôle interne qui pourraient entraîner de graves inexactitudes ont été détectés.

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales conventions comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers consolidés annuels. Certaines de ces conventions comptables sont jugées critiques dans la mesure où elles exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes, et que toute modification à ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations sont décrites ci-dessous.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions pour pertes sur prêts reflètent l'estimation, par la direction, des pertes liées aux portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité de crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts. Ces provisions dépendent notamment de l'évaluation des montants et des dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'impact des conditions économiques et de marché.

Compte tenu de l'importance des montants et de l'incertitude qui leur est propre, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions pour pertes sur prêts pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations courantes et pourraient, par conséquent, entraîner une augmentation ou une réduction substantielle des provisions pour pertes sur prêts aux états financiers consolidés pour un exercice donné. Une description détaillée des méthodes utilisées pour déterminer les provisions pour pertes sur prêts se retrouve à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels et à la rubrique Gestion du risque de crédit à la page 46 du présent Rapport de gestion.

La direction a développé un modèle d'évaluation des provisions générales basé sur l'historique de pertes des différents portefeuilles. Ce modèle valide les provisions de 73,3 millions \$ au 31 octobre 2010. D'autres hypothèses et paramètres auraient pu générer des évaluations différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Banque comptabilise la plupart de ses instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, à leur juste valeur. La juste valeur est définie comme le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé par des parties compétentes et consentantes agissant en toute liberté sans lien de dépendance. Les variations de la juste valeur des titres du portefeuille de négociation de la Banque, des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, sont généralement constatées aux résultats à la rubrique Autres revenus.

La direction utilise les cours du marché sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, comme les éléments les plus probants quant à la juste valeur des instruments financiers de la Banque, étant donné que cela ne demande qu'un degré de subjectivité minimal. Les cours du marché incluent les cours fournis par une Bourse, un courtier, un négociant, un groupe d'industries ou un service de notation. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles, la Banque utilise habituellement des modèles d'évaluation basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ces modèles peuvent comporter des paramètres de marché observables ou non observables.

La direction doit exercer son jugement lorsqu'il n'existe pas de cours du marché observables ou lorsque seuls les cours des marchés inactifs sont disponibles. L'exercice du jugement peut également s'avérer nécessaire afin d'élaborer des méthodes d'évaluation et de définir des paramètres qui ne sont pas aisément observables sur le marché. Des renseignements additionnels relativement à la juste valeur sont fournis à la note 20 afférente aux états financiers consolidés annuels.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont soumis périodiquement à un test de dépréciation et la direction doit analyser divers facteurs afin de déterminer si une baisse de valeur est durable. Ces facteurs incluent la nature du placement, ainsi que le laps de temps et la mesure dans lesquels les justes valeurs sont inférieures au coût. En outre, la direction tient compte d'autres facteurs, tels que la faillite, la restructuration ou la dilution de capital, des changements importants dans les opérations de l'émetteur ou d'autres incertitudes. La direction doit également affirmer son intention et sa capacité de détenir les titres jusqu'à leur récupération.

L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par une comptabilisation des produits sensiblement différente.

Ces estimations comptables critiques touchent principalement Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux et le secteur Autres. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste valeur sont fournis à la note 20 afférente aux états financiers consolidés annuels.

TITRISATION

La titrisation est un processus par lequel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires dans le cas de la Banque, sont transformés en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et que la contrepartie reçue ne se limite pas à des droits de bénéficiaire sur ces actifs, la transaction est comptabilisée comme une vente.

Dans ces circonstances, la détermination du gain initial dépend de la valeur attribuée à certains droits conservés, principalement des droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs et

aux retenues de garantie, ainsi que des swaps de titrisation. Cependant, étant donné qu'il n'existe pas de cours du marché pour ces instruments financiers, la direction doit estimer leur juste valeur en se fondant sur la valeur actualisée de flux de trésorerie estimatifs. La direction doit donc avoir recours aux estimations les plus probables quant à des hypothèses clés, particulièrement en ce qui concerne les pertes sur créances prévues, les taux de remboursements anticipés, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur de ces instruments. De même, ces valeurs doivent être réévaluées périodiquement par la suite.

La juste valeur des droits conservés des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 97,1 millions \$ au 31 octobre 2010. La note 6 afférente aux états financiers consolidés annuels, présente une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle de ces droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés. La juste valeur des swaps de titrisation s'établissait à -81,9 millions \$ au 31 octobre 2010. D'autres hypothèses, quant aux taux de remboursements anticipés et aux taux d'actualisation, pourraient se traduire par des justes valeurs sensiblement différentes pour ces instruments financiers.

Cette estimation comptable critique touche principalement le secteur Autres.

La section Arrangements hors bilan, à la page 39 du présent Rapport de gestion, fournit de plus amples informations sur ces transactions.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les rendements prévus des actifs des régimes, les niveaux de rémunération futurs, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite des employés. Ces hypothèses sont révisées chaque année, conformément aux pratiques actuarielles reconnues, et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les coûts constatés et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs reflètent les rendements du marché, à la date d'évaluation, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de diverses catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille au cours de l'exercice. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les estimations les plus probables de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus tels qu'ils sont déterminés selon les hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les

périodes futures et, par conséquent, influent sur les coûts constatés pour ces périodes. Au 31 octobre 2010, le montant net des pertes actuarielles non amorties s'élevait à 116,9 millions \$ (84,5 millions \$ au 31 octobre 2009) quant aux régimes de retraite, et à 13,9 millions \$ (12,9 millions \$ au 31 octobre 2009) pour les autres avantages sociaux.

Les taux d'actualisation s'établissaient à 5,40% au 31 octobre 2010 et à 6,50% au 31 octobre 2009. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes était inchangé et s'établissait à 7,25%, pour les exercices 2010 et 2009. Le taux tendanciel de croissance annuelle estimée du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 9,4% pour l'exercice 2010 (10,0% pour l'exercice 2009). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 4,0% en 2019 et demeurer à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur l'actif (le passif) au titre des prestations constituées, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Le tableau 30 présente, sommairement, l'incidence sur les obligations au titre des prestations constituées au 31 octobre 2010, et sur les coûts des régimes à prestations déterminées afférents pour 2011, d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25% dans les principales hypothèses.

TABLEAU 30
ANALYSE DE SENSIBILITÉ

(en millions de dollars)

	EFFET POSSIBLE D'UNE VARIATION DE 0,25 %	
	OBLIGATION	COÛT
Taux d'actualisation	13,5 \$	1,5 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s.o.	1,0 \$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, étant donné que les effets sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. La note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les actifs et les passifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation par la direction de la valeur des reports prospectifs de pertes, des reports d'impôt minimum et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses quant aux résultats d'exploitation d'exercices futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts, lesquels sont susceptibles de changer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. En outre, la direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs soient réalisés avant leur

expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, déterminer s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs. L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des charges d'impôts sur les bénéfices sensiblement différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. La note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit des renseignements supplémentaires sur la charge d'impôts.

ÉCARTS D'ACQUISITION, AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

Écarts d'acquisition

Au 31 octobre 2010, le solde des écarts d'acquisition s'élevait à 53,8 millions \$ et ce montant avait été attribué entièrement au secteur Particuliers et PME-Québec. Les écarts d'acquisition sont soumis annuellement à un test de dépréciation basé sur leur juste valeur, à moins que certains critères particuliers ne soient satisfaits, tel qu'il est indiqué à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels.

Le test de dépréciation vise initialement à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsqu'une dépréciation éventuelle est signalée, la juste valeur de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur comptable. La direction utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation. Le processus d'évaluation de la dépréciation inclut un certain nombre d'importantes estimations dont, notamment, les taux de croissance projetés du bénéfice net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées aux fins du modèle de flux de trésorerie et le taux d'actualisation pour les flux de trésorerie futurs. La direction considère que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Elles reflètent les meilleures estimations de la direction mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes, hors de son contrôle.

Des modifications apportées à l'une ou l'autre de ces estimations pourraient grandement influencer sur le calcul de la juste valeur et la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence de l'utilisation d'hypothèses différentes sur la performance financière globale de la Banque. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il affectera les valeurs des actifs présentées par la Banque.

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices 2010 et 2009. Le montant des pertes de valeur serait présenté, le cas échéant, dans les frais autres que d'intérêt du secteur Particuliers et PME-Québec, à la rubrique Autres.

La note 8 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit plus de renseignements sur les écarts d'acquisition.

Autres actifs incorporels et autres actifs

D'autres actifs incorporels dont la durée de vie est définie sont également soumis au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstance indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer de ces actifs et de leur cession éventuelle. Une baisse de valeur est constatée lorsque la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Aucune charge importante pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices 2010 et 2009.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, tels que les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin d'identifier des baisses de valeur potentielles et de valider les périodes d'amortissement afférentes. Des modifications aux estimations et aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

MODIFICATIONS FUTURES AUX CONVENTIONS COMPTABLES

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le 5 janvier 2009, trois nouveaux chapitres du Manuel de l'ICCA ont été publiés : le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, le chapitre 1601, *États financiers consolidés*, et le chapitre 1602, *Participations ne donnant pas le contrôle*. Ces nouvelles normes s'appliquent à la Banque à compter du 1^{er} novembre 2011. L'application anticipée est permise à la condition que le chapitre 1582 soit appliqué simultanément. Toutefois, à ce jour, la Banque n'a pas choisi d'appliquer ces nouveaux chapitres par anticipation.

Ces nouveaux chapitres maintiennent les exigences fondamentales du chapitre 1581, soit l'application de la méthode de l'acquisition à tous les regroupements d'entreprises et l'obligation d'identifier un acquéreur pour chaque regroupement d'entreprises. Ils maintiennent également les dispositions du chapitre 1581 qui prévoient d'identifier et de comptabiliser les actifs incorporels séparément de l'écart d'acquisition. En outre, les nouveaux chapitres prévoient les principales exigences suivantes : i) les frais d'acquisition engagés par l'acquéreur au moment du regroupement d'entreprises sont comptabilisés séparément du regroupement d'entreprises (généralement à titre de charges) ; ii) les actifs acquis et les passifs assumés par l'acquéreur dans le cadre du regroupement d'entreprises sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à quelques exceptions près ; iii) la comptabilisation à l'égard des économies d'impôts futurs, qui sont constatables par suite du regroupement d'entreprises est modifiée ; iv) la comptabilisation et la présentation des participations ne donnant pas le contrôle doivent être modifiées à la suite d'un regroupement d'entreprises.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Au mois de février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé que les sociétés ouvertes canadiennes devront basculer vers les Normes internationales d'information financière (IFRS). La Banque adoptera donc les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011 et publiera ses premiers états financiers consolidés confor-

mément aux IFRS pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012. Toujours conformément aux IFRS, la Banque fournira alors de l'information financière comparative, y compris un bilan d'ouverture en date du 1^{er} novembre 2010.

La Banque a élaboré un plan de conversion et constitué une équipe de projet, composée de ressources internes et externes, dont le rôle est de coordonner et d'exécuter la conversion aux IFRS. La Banque estime avoir les ressources nécessaires pour mener à terme son projet de conversion aux IFRS dans les délais prévus. Les éléments clés du plan de transition aux IFRS comprennent l'élaboration d'un cadre de gouvernance de projet, la mise à jour des conventions comptables, la préparation d'états financiers, le développement d'une expertise en matière d'information financière, l'identification des incidences sur les processus d'affaires et les technologies de l'information, la mise en œuvre de contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et la mise en œuvre de contrôles et de procédures de communication de l'information (CPCI), y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communications.

Le plan de conversion comprend les phases suivantes :

- Évaluation préliminaire – Cette phase a permis de sensibiliser la direction aux questions importantes liées à la conversion et à définir un calendrier établissant les priorités de la Banque quant aux analyses et aux sujets importants.
- L'analyse des normes – Cette phase consiste à évaluer de manière détaillée les incidences quantitatives, qualitatives et technologiques de la mise en œuvre des IFRS.
- Choix des principales méthodes comptables – La Banque devra faire certains choix lors de la première application des IFRS.
- Mise en œuvre – Cette phase consiste à mettre en place les systèmes d'information nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences des IFRS.

La Banque a complété son évaluation préliminaire de l'incidence des IFRS au cours de la phase de planification du projet au début de 2009. À la fin du quatrième trimestre 2010, le travail d'analyse des normes comptables est pratiquement complété, sous réserve de modifications aux IFRS que pourrait apporter l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada sont brièvement décrites ci-après. Par ailleurs, l'incidence de certaines différences clés fait toujours l'objet d'analyses. Le choix des principales méthodes comptables fait aussi présentement l'objet d'analyses, parallèlement à l'analyse des normes. La Banque entame maintenant la mise en œuvre des modifications requises à ses processus et systèmes d'information. La phase de mise en œuvre devrait être complétée vers la fin de l'exercice 2011. La Banque n'a donc pas encore complété l'évaluation et l'analyse de l'incidence financière prévue de la conversion aux IFRS à la clôture de l'exercice 2010.

Gouvernance du plan de conversion aux IFRS

La Banque a aussi constitué un comité directeur responsable de veiller à ce que le plan de conversion soit suivi comme il se doit. Le conseil d'administration de la Banque, principalement par l'entremise de son comité de vérification, est également engagé par le plan de conversion aux IFRS. Les membres du conseil d'administration reçoivent des comptes rendus trimestriels sur le calendrier de mise en œuvre et sur les incidences des IFRS sur les activités de la Banque, de même qu'un sommaire de leur incidence sur les états financiers. Dans le cadre de son rôle de surveillance du projet de conversion, le comité de vérification continue de recevoir des rapports d'étape à chaque trimestre. La formation du personnel clé des services des finances et de l'exploitation constitue une autre facette importante du plan de conversion aux IFRS. Ce processus continu a été mis en œuvre en 2008. Alors qu'en 2011, la Banque continuera de progresser dans la réalisation de son plan de conversion, elle veillera également, en collaboration avec d'autres membres du milieu bancaire canadien, à renseigner les différents intervenants concernés sur les incidences des IFRS.

Progrès réalisés à ce jour

Les rapports d'étape suivants ont déjà été présentés au comité de vérification en 2010 :

Premier trimestre

- Une analyse préliminaire des IFRS, comprenant une évaluation des incidences quantitatives, qualitatives et technologiques de la mise en œuvre des IFRS.
- Une liste des choix possibles en matière de méthodes comptables à la date de transition et par la suite.
- Une liste des changements technologiques recensés relativement à certains éléments dont les opérations de couverture, la titrisation, les pertes sur prêts, le paiement fondé sur des actions et les programmes de fidélisation des clients. Les modifications nécessaires aux systèmes d'information qui supportent ces éléments devraient être complétées d'ici la fin de 2010.

Deuxième trimestre

- Une analyse des principales incidences des IFRS sur les informations à fournir, fondée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Cette démarche avait pour objectif de répertorier les rubriques pour lesquelles davantage d'information financière est requise.
- Un plan de communication mettant l'accent sur les incidences pour tous les groupes identifiés.

Troisième trimestre

- Un sommaire des principales conclusions d'une conversion aux IFRS pro forma des états financiers de l'exercice 2009. Cet exercice a permis à la Banque d'évaluer plus précisément la charge de travail et l'incidence potentielle de la première application et des choix de conventions comptables à venir selon les IFRS, et d'en évaluer l'incidence potentielle sur le capital et sur d'autres ratios financiers.
- Une mise à jour de certaines analyses des IFRS suivant de nouveaux développements rendus publics par l'IASB. La Banque continue à surveiller attentivement tout développement futur.
- Une stratégie TI élaborée afin d'assurer une gestion adéquate de la période « à comptabilité parallèle » au cours de l'exercice 2011.

Quatrième trimestre

- Un sommaire des principales incidences des IFRS sur les prévisions financières de la Banque pour les trois prochains exercices.
- Une conversion pro forma des états financiers du troisième trimestre selon les IFRS. De manière similaire au travail effectué pour les états financiers de l'exercice 2009, cet exercice a permis à la Banque d'évaluer la charge de travail et de préparer les pièces justificatives pour l'information financière de la prochaine période « à comptabilité parallèle » au cours de l'exercice 2011.
- Une mise à jour quant au plan de conversion aux IFRS, en ce qui concerne plus spécifiquement la titrisation, les provisions pour pertes sur prêts, la comptabilité de couverture et les avantages sociaux.

Analyse des principales différences

Les IFRS ont été élaborées dans un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, quoique les deux présentent des différences significatives quant à certains sujets, tels que la comptabilisation, la mesure et les informations à fournir. Les principales différences entre les pratiques comptables actuelles de la Banque et les pratiques correspondantes en vertu des IFRS ont été identifiées comme suit :

a) Provision pour pertes sur prêt

Conformément aux PCGR du Canada, la provision pour pertes sur prêts établie par la Banque est conçue pour tenir compte des pertes subies dans son portefeuille de prêts. Ce principe sera maintenu dans la mesure où les IFRS stipulent actuellement que la provision pour pertes sur prêts doit être établie en fonction des pertes subies. Par contre, en vertu des IFRS, les pertes sur prêts et les provisions seront présentées en fonction du fait qu'elles sont évaluées individuellement ou collectivement par groupes de prêts semblables. Les méthodes utilisées pour établir ces provisions sont toujours en voie d'élaboration. Par conséquent, le montant de la provision collective de la Banque pourrait changer, surtout en ce qui a trait aux prêts qui ne sont pas classés comme douteux.

Les provisions spécifiques pour pertes sur prêts doivent être établies en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs. Ce montant est désactualisé sur la période comprise entre l'établissement initial de la provision et la date du recouvrement éventuel de la valeur actualisée du prêt, donnant lieu à la comptabilisation d'intérêts dans l'état des résultats, à titre de revenu d'intérêt. En vertu des PCGR du Canada, le montant de la désactualisation est présenté en diminution de la provision pour pertes sur créances.

b) Titrisation

L'incidence combinée des normes portant sur la décomptabilisation des actifs financiers et des normes portant sur la consolidation des entités ad hoc affectera les véhicules de titrisation de prêts hors bilan de la Banque. Ces normes resserrent les critères de décomptabilisation d'actifs financiers. Selon l'analyse des normes, ces critères ne seraient pas respectés, ce qui devrait entraîner une majoration significative du bilan de la Banque, d'un montant d'environ 2,7 milliards \$, à la date de transition. En outre, les gains nets non réalisés antérieurs liés à ces opérations seraient éliminés et le revenu net d'intérêt connexe serait comptabilisé en résultat pour les périodes futures. Au mois de juillet, l'IFRS *Interpretations Committee* a publié un exposé-sondage qui modifierait les directives applicables à la transition (IFRS 1) en ce qui concerne l'exception à la décomptabilisation. La norme IFRS 1 révisée fournirait ainsi l'option de se prévaloir des droits acquis à l'égard de certaines opérations de titrisation conclues jusqu'au 31 octobre 2010 plutôt qu'au 1^{er} janvier 2004. La Banque surveillera attentivement l'évolution de cette proposition d'amendement et révisera ses choix en conséquence.

c) Avantages du personnel

À la date de transition, les IFRS prévoient généralement l'application rétrospective de la norme IAS 19 intitulée *Avantages du personnel*. À ce jour, la Banque n'a pas évalué l'incidence potentielle de cette norme, compte tenu des difficultés posées par la complexité des régimes de retraite et par le fait que la Banque offre de tels régimes depuis plus de trente ans. Par contre, les IFRS permettent de ne pas appliquer la norme IAS 19 de manière rétrospective. Si cette option était retenue, les gains et pertes cumulés jusqu'à la date de transition, d'un montant de 130,7 millions \$, seraient éliminés, ce qui pourrait avoir une incidence fort importante sur les capitaux propres. Les écarts actuariels après la transition pourraient être comptabilisés, soit immédiatement en résultat, soit amortis en résultat selon la méthode dite du «corridor», semblable à celle préconisée en vertu des PCGR du Canada, ou encore directement dans les capitaux propres (la méthode «SORIE»). La Banque procède actuellement à l'analyse de ces options et arrêtera son choix au cours de l'exercice 2011, en fonction principalement des exigences réglementaires.

d) Paiement fondé sur des actions

Les IFRS exigent que la Banque comptabilise les droits à l'appréciation d'actions à la juste valeur. En vertu des PCGR du Canada, ces droits sont actuellement comptabilisés selon la méthode de la valeur intrinsèque. Cela devrait donner lieu à un rajustement des passifs financiers de la Banque et de ses capitaux propres. La Banque n'est pas tenue d'appliquer de manière rétrospective les dispositions de la norme IFRS 2 intitulée *Paiement fondé sur des actions* à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2002. Par conséquent, la Banque continuera d'appliquer les dispositions de la norme canadienne antérieure en vertu de laquelle aucune charge de rémunération n'est comptabilisée à l'égard de ces options. Au cours du deuxième trimestre 2010, la Banque a implanté un nouveau logiciel qui lui permettra d'automatiser les calculs et d'assurer un contrôle interne adéquat.

e) Regroupements d'entreprises

L'IFRS 3 et le chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA ont été uniformisés au mois de janvier 2009 de sorte que, à compter de la date de transition aux IFRS, il n'y aura aucune différence de traitement comptable. Par contre, à la date de transition, la Banque devra choisir, soit d'appliquer l'IFRS 3 de manière rétrospective pour tous les regroupements d'entreprises conclus avant une date choisie, soit de l'appliquer de manière prospective à compter de la date de transition. La Banque procède actuellement à l'étude de l'incidence de ces deux options et arrêtera son choix au cours des prochains mois.

f) Résultat par action

La norme IAS 33 est semblable au chapitre 3500 du Manuel de l'ICCA à plusieurs égards. Cependant, sur la base de son analyse des normes, la Banque a conclu que, dans leur forme actuelle, ses actions privilégiées perpétuelles auraient été incluses dans le calcul du résultat dilué par action, étant donné qu'elles auraient pu être converties en actions ordinaires, et ce, même si la décision de les convertir appartenait à la Banque. Il s'ensuit que, pour rehausser la cohérence du calcul du résultat dilué par action conformément aux PCGR et aux IFRS, et éviter une dilution inutile, la Banque a renoncé à son droit de conversion le 17 novembre 2010.

Les différences identifiées dans cette divulgation sur la transition aux IFRS ne devraient pas être considérées comme exhaustives et la transition aux IFRS pourrait entraîner d'autres modifications. En outre, les incidences reconnues de la transition aux IFRS reflètent les plus récentes hypothèses, estimations et attentes, y compris l'évaluation des IFRS qui devraient s'appliquer à la date de transition. Compte tenu de changements dans les circonstances, telles que les conditions économiques ou les opérations, ainsi que de l'incertitude inhérente à l'utilisation d'hypothèses, les incidences réelles de la transition aux IFRS pourraient différer des incidences identifiées ci-dessus.

Tout au long du présent exercice, et jusqu'à la transition aux IFRS en 2012, la Banque continuera de suivre les conventions comptables susmentionnées et terminera son analyse des choix de méthodes comptables permises en vertu des IFRS afin de pouvoir effectuer un basculement ordonné aux IFRS. Le caractère évolutif des IFRS donnera vraisemblablement lieu à d'autres différences de traitement comptable, dont certaines pourraient être significatives, au cours des années suivant le basculement aux IFRS. La Banque continue d'assurer le suivi des modifications par l'IASB à ces normes pertinentes à l'égard de l'information financière et des conventions comptables de la Banque et de rajuster son plan de conversion en conséquence.

En outre, la Banque se penche particulièrement sur ses contrôles internes, ses politiques d'octroi de prêts et sur les questions relatives aux fonds propres, comme il est décrit sommairement ci-dessous, de même que sur d'autres questions connexes afin d'assurer une transition ordonnée.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF)

Lorsque l'analyse des choix de méthodes comptables sera complétée, des modifications appropriées seront apportées aux contrôles internes à l'égard de l'information financière et aux contrôles et procédures de communication de l'information afin d'en assurer l'intégrité. Compte tenu des IFRS actuelles, la Banque ne croit pas devoir apporter de modifications importantes à ses systèmes informatisés d'information financière, à ses contrôles internes à l'égard de l'information financière ou à ses contrôles et procédures de communication de l'information. Au cours des prochains trimestres, la Banque se penchera sur les CIIF d'une manière opportune, au fur et à mesure de la finalisation des processus et des évaluations des systèmes pertinents.

Politiques d'octroi de prêts

La transition aux IFRS influera non seulement sur les états financiers de la Banque mais également sur les états financiers de certains de ses clients. Cela se répercutera sur les diverses clauses restrictives de conventions de prêt dont le suivi est effectué par différents services d'octroi de prêts et par le service

d'évaluation du crédit. La Banque a organisé des rencontres réunissant ses directeurs de comptes commerciaux et ses analystes du crédit afin de leur permettre de mieux comprendre les IFRS et, partant, d'analyser de manière appropriée les états financiers de ses clients dressés conformément aux IFRS et d'évaluer l'incidence de ces normes sur les ratios financiers et les clauses restrictives.

Incidences sur les fonds propres

La Banque surveille de près les incidences potentielles de la conversion aux IFRS en regard des exigences relatives aux fonds propres. La titrisation et les avantages sociaux sont les deux principaux domaines susceptibles d'avoir les incidences les plus importantes sur les fonds propres.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a publié un avis relatif aux IFRS, autorisant l'introduction progressive, sur une période de cinq trimestres, du rajustement des bénéfices non répartis découlant de la première application de certaines modifications aux IFRS aux fins du calcul de divers ratios. Une dispense transitoire eu égard à l'incidence sur le ratio actif/fonds propres sera également offerte, permettant d'ignorer l'incidence de la constatation au bilan des prêts hypothécaires vendus aux termes des programmes de la SCHL jusqu'au 31 mars 2010 et, selon les conventions actuelles, non inscrits au bilan de la Banque.

Les répercussions potentielles des exigences proposées en matière de fonds propres et de liquidités, formulées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire au mois de décembre 2009 et détaillées davantage aux mois de juillet et de septembre 2010, sont également prises en considération de manière très attentive dans le cadre du plan de conversion aux IFRS.

Autres considérations

La Banque évalue également l'incidence de la conversion aux IFRS sur les processus de mesure de la performance, y compris la planification et la budgétisation.

BASE DE PRÉSENTATION

Ce Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 et présente les perspectives de la direction de la Banque en date du 8 décembre 2010. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés et ont été établies suivant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et les traitements comptables prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada.

Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, sont disponibles sur le site Internet de la Banque à www.banquelaurentienne.ca et sur le site www.sedar.com.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

Activités abandonnées

La direction évalue habituellement le rendement de la Banque telle qu'il est comptabilisé dans les états financiers consolidés. Les états financiers présentent également les résultats découlant des activités poursuivies et les résultats découlant des activités abandonnées à la suite de la cession des activités de gestion de patrimoine associées à la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et certaines mesures financières non conformes aux PCGR, telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, le ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires, la marge nette d'intérêt et les ratios d'efficacité, afin d'évaluer sa performance. En ce qui concerne le calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la Banque considère que le bénéfice net constitue la meilleure mesure de rentabilité et que les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, devraient être utilisés comme mesure du capital. Le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est également basé sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu. Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels liés aux relations contractuelles et aux relations clients. Le ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires est défini comme les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

Les mesures financières non conformes aux PCGR du Canada n'ont pas de définition normalisée et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR du Canada fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier les résultats financiers de la Banque et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de développement.

Certaines données comparatives de l'exercice 2009 ont été reclassées selon la présentation des données pour l'exercice écoulé.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AUX 31 OCTOBRE 2010 ET 2009

SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

- 66 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 67 Rapport des vérificateurs aux actionnaires
- 68 Bilan consolidé
- 69 État des résultats consolidé
- 70 État du résultat étendu consolidé
- 70 État de la variation des capitaux propres consolidé
- 71 État des flux de trésorerie consolidé
- 72 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Les présents états financiers consolidés présentent des données financières récentes se rapportant à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de la Banque Laurentienne du Canada.

Les notes complémentaires présentent des renseignements importants qui aident à comprendre les opérations de la Banque. Elles expliquent de quelle manière les montants des états financiers consolidés ont été établis, décrivent les événements et changements importants qui ont eu une incidence sur ces montants, et expliquent certains postes des états financiers consolidés. En outre, elles comprennent des détails sur les résultats financiers qui ne sont pas indiqués dans les états financiers consolidés eux-mêmes.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés de la Banque Laurentienne du Canada de même que les autres informations financières du Rapport annuel ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information financière présentée. Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada conformément aux exigences de la *Loi sur les banques*. Ils contiennent nécessairement des éléments qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction. L'information financière comprise dans le Rapport annuel est conforme à celle contenue dans les états financiers.

La direction est responsable de la mise en place des systèmes comptables visant à produire l'information financière qui soutiennent notamment les états financiers dressés selon les PCGR du Canada. Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient les systèmes de contrôle interne requis et conçus pour assurer que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien sauvegardé et que des registres comptables adéquats sont tenus. Les contrôles comprennent, entre autres, les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques écrites, le suivi des latitudes accordées aux gestionnaires, les manuels de procédures, le code de déontologie, les contrôles budgétaires et le maintien de systèmes d'information de gestion appropriés.

Les systèmes de contrôle interne sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui fait en sorte que la Banque et ses employés respectent les exigences réglementaires et par une fonction de gestion intégrée des risques et de gestion du risque opérationnel qui assure la maîtrise adéquate des risques, la documentation de ceux-ci et l'évaluation de leur incidence financière. De plus, les vérificateurs internes évaluent périodiquement les différents aspects des opérations de la Banque et soumettent à la direction leurs recommandations, notamment en vue d'améliorer les systèmes de contrôle interne.

Au cours de chaque exercice, le Surintendant des institutions financières du Canada procède aux examens et enquêtes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que la situation financière de la Banque est saine et que celle-ci respecte les dispositions de la *Loi sur les banques*, particulièrement celles portant sur la protection des déposants et des actionnaires de la Banque.

Les vérificateurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., nommés par les actionnaires, vérifient les états financiers consolidés de la Banque et présentent le rapport qui suit.

Les vérificateurs internes, les vérificateurs externes et le Surintendant des institutions financières du Canada rencontrent périodiquement, en présence ou en l'absence de la direction, le comité de vérification pour discuter de tous les aspects de leur mandat et des questions qui s'y rapportent.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers et du Rapport de gestion qui figurent dans le Rapport annuel. Il exerce son rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation des états financiers consolidés, du maintien de contrôles internes appropriés, de la gestion des risques et de l'évaluation d'opérations importantes par l'entremise du comité de vérification et du comité de gestion des risques. Ces comités du conseil d'administration sont composés uniquement d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Banque.

Le président
et chef de la direction,
RÉJEAN ROBITAILLE

Le vice-président exécutif
et chef de la direction financière,
MICHEL C. LAUZON

Montréal, Canada
Le 7 décembre 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque Laurentienne du Canada (la Banque) aux 31 octobre 2010 et 2009, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité des présents états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les présents états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2010 et 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

COMPTABLES AGRÉÉS
Montréal, Canada
Le 7 décembre 2010

¹ CA auditeur permis n° 17959

BILAN CONSOLIDÉ

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	NOTES	2010	2009
ACTIF			
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		70 537 \$	61 010 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		95 561	239 606
Valeurs mobilières	4 et 24		
Disponibles à la vente		1 103 744	1 424 043
Détenues à des fins de transaction		1 496 583	1 391 313
Désignées comme étant détenues à des fins de transaction		1 658 478	1 616 827
		4 258 805	4 432 183
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	24	803 874	536 064
Prêts	5, 6 et 24		
Personnels		5 630 788	5 655 055
Hypothécaires résidentiels		8 582 548	7 219 830
Hypothécaires commerciaux		1 638 861	1 285 012
Commerciaux et autres		1 691 190	1 555 956
		17 543 387	15 715 853
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(138 143)	(114 546)
		17 405 244	15 601 307
Autres			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		165 450	216 817
Immobilisations corporelles	7	58 536	58 163
Actif au titre d'instruments financiers dérivés	22	162 610	253 661
Écarts d'acquisition	8	53 790	53 790
Autres actifs incorporels	8	112 369	103 386
Autres actifs	9	613 227	608 793
		1 165 982	1 294 610
		23 800 003 \$	22 164 780 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	10		
Particuliers		15 424 776 \$	15 138 637 \$
Entreprises, banques et autres		4 250 819	3 161 329
		19 675 595	18 299 966
Autres			
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	24	1 362 336	1 054 470
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		60 050	284 988
Acceptations		165 450	216 817
Passif au titre d'instruments financiers dérivés	22	199 278	174 859
Autres passifs	11	947 879	812 454
		2 734 993	2 543 588
Débitures subordonnées	12	150 000	150 000
Capitaux propres			
Actions privilégiées	13	210 000	210 000
Actions ordinaires	13	259 363	259 208
Surplus d'apport	15	243	209
Bénéfices non répartis		741 911	665 538
Cumul des autres éléments du résultat étendu	14	27 898	36 271
		1 239 415	1 171 226
		23 800 003 \$	22 164 780 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le président du conseil,
L. DENIS DESAUTELS, O.C.Le président et chef de la direction,
RÉJEAN ROBITAILLE

ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les données par action)

	NOTES	2010	2009
Revenu d'intérêt			
Prêts		757 677 \$	719 538 \$
Valeurs mobilières		72 975	71 373
Dépôts auprès d'autres banques		298	3 903
Autres, incluant instruments financiers dérivés		116 273	137 275
		947 223	932 089
Frais d'intérêt			
Dépôts		440 053	493 812
Autres, incluant instruments financiers dérivés		3 011	6 765
Débitures subordonnées		7 738	7 735
		450 802	508 312
Revenu net d'intérêt		496 421	423 777
Autres revenus			
Frais et commissions sur prêts et dépôts		113 700	101 445
Revenus tirés des activités de courtage		52 934	51 788
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		18 035	10 472
Revenus d'assurance crédit		17 785	15 994
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		15 012	12 429
Revenus de régimes enregistrés autogérés		8 680	7 960
Revenus de titrisation	6	5 996	34 441
Autres		8 883	8 196
		241 025	242 725
Revenu total		737 446	666 502
Provision pour pertes sur prêts	5	68 000	56 000
Frais autres que d'intérêt			
Salaires et avantages sociaux		275 964	249 658
Frais d'occupation de locaux et technologie		132 540	120 054
Autres		95 732	102 278
		504 236	471 990
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices		165 210	138 512
Impôts sur les bénéfices	17	42 269	36 848
Bénéfice découlant des activités poursuivies		122 941	101 664
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	28	-	11 469
Bénéfice net		122 941 \$	113 133 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents		12 122	12 116
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		110 819 \$	101 017 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)			
de base		23 921	23 858
dilué		23 937	23 876
Résultat par action découlant des activités poursuivies	18		
de base		4,63 \$	3,75 \$
dilué		4,63 \$	3,75 \$
Résultat par action	18		
de base		4,63 \$	4,23 \$
dilué		4,63 \$	4,23 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)

	NOTES	2010	2009
Bénéfice net		122 941 \$	113 133 \$
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices	14		
Gains latents sur les titres disponibles à la vente		7 256	14 081
Reclassement aux résultats des (gains nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente		(2 263)	6 185
Variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		(13 366)	(2 821)
		(8 373)	17 445
Résultat étendu		114 568 \$	130 578 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)

	NOTES	2010	2009
Actions privilégiées	13		
Solde au début et à la fin de l'exercice		210 000 \$	210 000 \$
Actions ordinaires	13		
Solde au début de l'exercice		259 208	257 462
Émissions au cours de l'exercice		155	1 746
Solde à la fin de l'exercice		259 363	259 208
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice		209	173
Rémunération à base d'actions	15	34	36
Solde à la fin de l'exercice		243	209
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice		665 538	596 974
Bénéfice net		122 941	113 133
Dividendes			
Actions privilégiées, y compris les impôts afférents		(12 122)	(12 116)
Actions ordinaires		(34 446)	(32 453)
Solde à la fin de l'exercice		741 911	665 538
Cumul des autres éléments du résultat étendu	14		
Solde au début de l'exercice		36 271	18 826
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices		(8 373)	17 445
Solde à la fin de l'exercice		27 898	36 271
Capitaux propres		1 239 415 \$	1 171 226 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)

	NOTES	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net		122 941 \$	113 133 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :			
Provision pour pertes sur prêts		68 000	56 000
Gains sur les activités de titrisation		(13 471)	(37 380)
Gain net découlant des activités abandonnées	28	-	(13 493)
Perte nette (gain net) sur disposition de valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction		(3 245)	12 146
Impôts futurs		24 340	28 943
Amortissements		10 868	11 216
Amortissements des autres actifs incorporels		26 338	22 383
Variation nette des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction		(105 270)	(322 116)
Variation des intérêts courus à recevoir		(1 216)	(12 793)
Variation de l'actif au titre d'instruments financiers dérivés		91 051	(15 957)
Variation des intérêts courus à payer		33 745	(31 287)
Variation du passif au titre d'instruments financiers dérivés		24 419	27 390
Autres, nets		47 197	13 728
		325 697	(148 087)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette des dépôts		1 375 629	2 966 154
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert		307 866	235 234
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		(224 938)	(851 108)
Émissions d'actions ordinaires		155	1 746
Dividendes, y compris les impôts afférents		(46 568)	(44 569)
		1 412 144	2 307 457
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente et désignées comme étant détenues à des fins de transaction			
Acquisitions		(3 614 580)	(6 164 858)
Produit à la vente et à l'échéance		3 920 820	5 576 044
Variation des prêts		(2 696 044)	(2 511 422)
Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente		(267 810)	125 327
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires		823 512	1 005 647
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels		(46 565)	(38 193)
Variation des dépôts à d'autres institutions financières, portant intérêt		144 045	(145 315)
Flux de trésorerie nets découlant d'activités abandonnées	28	8 308	-
		(1 728 314)	(2 152 770)
Variation nette de l'encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		9 527	6 600
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de l'exercice		61 010	54 410
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de l'exercice		70 537 \$	61 010 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :			
Intérêts versés au cours de l'exercice		416 374 \$	537 988 \$
Impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice		14 856 \$	12 275 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009 (Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.)

1 INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (Banque Laurentienne ou la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elle offre également des services de courtage de plein exercice. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, Canada. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier: LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

2 NORMES DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés de la Banque ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Surintendant des institutions financières du Canada (BSIF), les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les états financiers sont conformes aux PCGR.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

2.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque et de toutes ses filiales, compte tenu de l'élimination des soldes et opérations intersociétés.

La Banque consolide également les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire. En règle générale, une EDDV est une entité sur laquelle le contrôle s'exerce autrement que par la détention de droits de vote. Le principal bénéficiaire consolide une EDDV. Le principal bénéficiaire est l'entreprise détenant les droits variables qui l'amène à assumer la majorité des pertes prévues ou à recevoir la majorité des rendements résiduels, tels que définis. Les droits variables s'entendent des droits contractuels, des droits de propriété ou des autres intérêts financiers dans une entité qui varient en fonction des variations de la juste valeur de l'actif net de celle-ci.

2.2 MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

Regroupement d'entreprises

Le 5 janvier 2009, trois nouveaux chapitres du *Manuel de l'ICCA* ont été publiés: le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», le chapitre 1601, «États financiers consolidés» et le chapitre 1602, «Participations ne donnant pas le contrôle», lesquels remplacent le chapitre 1581, «Regroupements d'entreprises» et le chapitre 1600, «États financiers consolidés». Ces nouvelles normes s'appliquent à la Banque à compter du 1^{er} novembre 2011. L'adoption anticipée est permise si tous les chapitres sont adoptés en même temps. Toutefois, à ce jour, la Banque n'a pas choisi l'adoption anticipée de ces nouveaux chapitres.

Les nouvelles recommandations du chapitre 1582 exigent l'évaluation des acquisitions d'entreprises à la juste valeur de l'entreprise acquise, y compris l'évaluation à la juste valeur d'éléments comme les participations ne donnant pas le contrôle et les contreparties conditionnelles. De plus, les actifs d'impôts futurs antérieurement non comptabilisés relatifs à l'entreprise acquise sont comptabilisés après le regroupement d'entreprises dans les états des résultats plutôt que portés en réduction de l'écart d'acquisition. En outre, les coûts liés à l'acquisition d'entreprises sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Le chapitre 1601 établit les normes de préparation d'états financiers consolidés et est conforme aux dispositions correspondantes du chapitre 1600.

Le chapitre 1602 établit les normes de comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale postérieurement à un regroupement d'entreprises.

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé la convergence des normes d'information financière des sociétés ouvertes canadiennes vers les Normes internationales d'information financière (IFRS). Par conséquent, la Banque adoptera les IFRS à partir du 1^{er} novembre 2011 et publiera ses premiers états financiers consolidés, préparés selon les IFRS, pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012. Des informations financières comparatives pour l'exercice 2011 seront alors fournies, préparées selon les IFRS, y compris un bilan d'ouverture en date du 1^{er} novembre 2010.

2.3 UTILISATION D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers consolidés selon les PCGR exige de la Banque qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des produits et d'autres informations connexes. Les principaux éléments pour lesquels la Banque a fait des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour pertes sur prêts, la juste valeur des instruments financiers, la titrisation, les régimes de retraite et les avantages sociaux futurs, et les impôts sur les bénéfiques. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer de ces estimations et l'incidence serait alors constatée dans les états financiers consolidés des exercices futurs.

3 SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

3.1 INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers acquis en vue de leur revente à court terme, les engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et les dérivés non désignés à titre de couverture sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Les instruments détenus à des fins de transaction sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement au bilan consolidé. Par la suite, ils sont réévalués à la juste valeur et les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont constatés immédiatement à l'état des résultats consolidé, dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt, selon la comptabilité d'exercice. Les coûts de transaction, les frais de d'origination et les autres frais associés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers, autres que ceux détenus à des fins de transaction, peuvent être désignés volontairement et de façon irrévocable comme étant détenus à des fins de transaction si cette désignation :

- permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que des actifs ou des passifs sont évalués sur des bases différentes, ou que les gains et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur des bases différentes; ou
- vise un actif ou un passif dont la gestion et l'évaluation du rendement sont fondées sur la juste valeur, en conformité avec une stratégie de gestion des risques ou de placement établie par écrit, et que l'information sur ce groupe d'éléments est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants de l'entité; ou
- vise un contrat qui contient au moins un dérivé incorporé modifiant de manière sensible les flux de trésorerie qui autrement seraient imposés par le contrat; et
- permet de déterminer avec fiabilité la juste valeur des instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

Les instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement au bilan consolidé. Par la suite, ils sont réévalués à la juste valeur et les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont constatés immédiatement à l'état des résultats consolidé dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers ou dans les revenus de titrisation lorsqu'il s'agit d'instruments financiers relatifs aux opérations de titrisation. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt, selon la comptabilité d'exercice. Les coûts de transaction, les frais d'origination et les autres frais associés aux instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

3 SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ou dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Les actifs disponibles à la vente sont acquis pour une période indéfinie et peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidité ou à des changements de taux d'intérêt, de taux de change ou de prix d'instruments de capitaux propres.

Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement au bilan consolidé. À l'exception des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif, les actifs disponibles à la vente sont réévalués à la juste valeur et les gains non réalisés et les pertes non réalisées sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Lorsqu'ils sont réalisés, les gains non réalisés et pertes non réalisées sont constatés à l'état des résultats consolidé dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers. S'il existe une indication objective d'une dépréciation se traduisant par une baisse durable de la juste valeur d'un actif disponible à la vente, la perte non réalisée est immédiatement comptabilisée à l'état des résultats consolidé. Dans certaines circonstances, notamment lorsque la situation financière de l'émetteur se redresse par suite d'un événement particulier, les pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont reprises. Les instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt, selon la comptabilité d'exercice. Les coûts de transaction, les frais d'origination et les autres frais associés à l'acquisition d'instruments financiers disponibles à la vente et d'autres passifs financiers sont initialement reportés et ensuite amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif en fonction de l'instrument auquel ils se rattachent.

Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, autres que des prêts et des créances, qu'une entité a l'intention bien arrêtée et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti à la date de règlement. Au 31 octobre 2010, la Banque n'avait désigné aucun actif financier comme étant détenu jusqu'à l'échéance.

Valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat

La Banque conclut des achats à court terme de valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente ainsi que des ventes à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat à des prix et à des dates prédéterminés. Compte tenu du faible transfert de risque lié à ces achats et à ces ventes, ces conventions sont comptabilisées à titre de prêts ou d'emprunts garantis et sont inscrites au bilan consolidé aux montants initiaux d'achat ou de vente des valeurs mobilières, plus les intérêts courus. Par conséquent, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente sont classées dans les prêts et créances et les engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat sont classés dans les autres éléments de passif. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente et les intérêts courus sur les conventions de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et de frais d'intérêt.

Prêts

Les prêts représentent des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, si bien qu'ils sont classés dans les prêts et créances. Toutefois, un actif financier coté sur un marché actif ne remplit pas les conditions requises pour être classé dans les prêts et créances et doit être classé dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance. En outre, les prêts que la Banque a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir rapproché sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Les prêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement au bilan consolidé. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif au bilan, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et de tout intérêt non gagné. Le revenu d'intérêt sur les prêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice. Les commissions reçues et les honoraires d'origination de prêts, y compris les charges de restructuration et de renégociation, sont imputés au revenu d'intérêt sur la durée des prêts. Les frais d'origination et les autres frais payés sont portés en réduction du revenu d'intérêt sur la durée des prêts. Les frais perçus en raison du remboursement anticipé de prêts sont inclus dans le revenu d'intérêt lorsque les prêts sont réglés.

Prêts douteux

Les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, sont classés comme prêts douteux si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement, aux dates prévues, du capital ou de l'intérêt. Les prêts sont aussi classés à titre de prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement d'intérêt est en souffrance depuis 90 jours, sauf s'ils sont garantis de façon adéquate ou en voie de recouvrement.

Tous les prêts, dont les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sont classés comme prêts douteux, à moins qu'ils soient garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, le gouvernement d'une province ou un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas ils sont classés comme prêts douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 365 jours. Les soldes de cartes de crédit sont radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours ou que la direction juge que la probabilité de recouvrement est nulle.

Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la constatation des intérêts cesse, et les valeurs comptables de ces prêts sont ramenées à leur valeur de réalisation estimative, moyennant la radiation totale ou partielle du prêt ou encore la constitution d'une provision pour pertes sur prêts.

Les encaissements subséquents d'intérêt sur les prêts douteux sont constatés à titre de revenu seulement s'il n'y a pas de provision spécifique et si, de l'avis de la direction, il n'existe aucun doute raisonnable quant au recouvrement final de la totalité du capital.

Un prêt douteux ne peut recouvrer son statut de prêt régulier que si les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et que la direction n'a plus de doute raisonnable quant au recouvrement de la totalité du capital et des intérêts.

Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital et des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Biens saisis

Les biens acquis en règlement d'un prêt et destinés à être vendus sont évalués initialement à leur juste valeur diminuée des frais de vente estimatifs, sous la rubrique autres éléments d'actif. L'écart entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis sont évalués initialement est constaté à même la provision pour pertes sur prêts.

Toute variation ultérieure de leur juste valeur, sans toutefois excéder les pertes cumulées après la date de saisie, est constatée à l'état des résultats consolidé dans les autres revenus. Les revenus générés par les biens saisis ainsi que les dépenses d'exploitation sont inclus dans les autres revenus et les frais autres que d'intérêt. Si les biens sont destinés à être détenus et utilisés, ils sont mesurés initialement à leur juste valeur et sont ensuite comptabilisés de la même manière que des biens semblables acquis dans le cours normal des affaires.

Provisions cumulatives pour pertes

La Banque maintient des provisions cumulatives pour pertes dont les soldes sont considérés comme suffisants pour absorber toutes les pertes subies estimatives de ses portefeuilles. Les provisions cumulatives sont principalement liées aux prêts, mais ont également trait à d'autres éléments d'actif.

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts sont augmentées du montant imputé à la provision pour pertes sur prêts à l'état des résultats et réduites du montant des radiations, déduction faite des recouvrements. Les prêts sont radiés lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et que le recouvrement d'autres sommes est peu probable.

Provisions spécifiques pour pertes sur prêts

Des provisions spécifiques sont établies afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément identifiés et à d'autres groupes de prêts homogènes classés à titre de prêts douteux. Les pertes pour prêts liés aux portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires de même qu'aux prêts à l'investissement faisant partie du portefeuille de prêts personnels sont déterminées prêt par prêt lors de la révision périodique des portefeuilles. Ces pertes sont estimées en évaluant les sommes recouvrables par rapport au montant des prêts et en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif des prêts.

Lorsque ces données ne peuvent être estimées raisonnablement, la juste valeur des garanties sous-jacentes ou les prix de marché observables pour les prêts sont utilisés. Les pertes liées aux autres prêts personnels classés à titre de prêts douteux, sauf pour celles découlant des soldes de cartes de crédit, sont établies en fonction de l'expérience de radiation des derniers exercices lorsque aucun paiement n'a été reçu depuis plus de 90 jours. Pour les soldes de cartes de crédit, aucune provision spécifique n'est établie; cependant, les soldes sont entièrement radiés lorsque aucun paiement n'a été reçu depuis 180 jours ou que la direction juge que la probabilité de recouvrement est nulle.

Provisions générales pour pertes sur prêts

La provision générale reflète la meilleure estimation quant aux pertes subies dans les portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été classés comme douteux.

La provision générale, estimée à partir de l'historique des pertes et ajustée pour tenir compte des modifications aux portefeuilles et aux politiques de crédit, est constituée pour chaque groupe de prêts partageant les mêmes caractéristiques de risque. Cette estimation tient compte de la conjoncture économique et des conditions de marché, du jugement de la direction ainsi que des risques associés au modèle.

Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la Banque à l'égard d'instruments négociables à court terme émis par ses clients en faveur de tiers et garantis par la Banque. Les acceptations sont classées dans les autres éléments de passif. Le recours contre le client, dans le cas où ces obligations se traduiraient par un débours, est comptabilisé comme un élément d'actif de valeur équivalente et classé dans les prêts et créances. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé.

3 SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Titrisation de prêts

La Banque cède des blocs de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux à des structures d'accueil admissibles ou à des fiducies. Ces cessions sont comptabilisées comme des ventes lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. À la date de la cession, la Banque décomptabilise tous les actifs vendus, comptabilise à leur juste valeur les actifs obtenus et les passifs pris en charge, et constate le gain ou la perte réalisé à la vente dans les autres revenus.

Dans le cadre de ces opérations, la Banque conserve, dans certains cas, des droits sur les créances titrisées, tels que des comptes de réserve, des titres subordonnés et des marges d'intérêt excédentaires. Le gain ou la perte réalisé à la vente dépend en partie de la juste valeur des droits conservés à la date de la cession. La juste valeur est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, puisqu'il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, la Banque utilise habituellement la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction selon les hypothèses clés quant aux pertes sur créances, au taux de remboursement par anticipation, à la courbe des taux d'intérêt et aux taux d'actualisation rajustés en fonction du risque.

Les comptes de réserve et les marges d'intérêt excédentaires associés à ces opérations sont initialement comptabilisés à leur juste valeur comme actif disponible à la vente ou désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

Le cas échéant, les tranches de titres subordonnés conservées sont comptabilisées avec les valeurs mobilières, selon l'intention de la Banque, comme actifs disponibles à la vente, actifs détenus jusqu'à l'échéance ou actifs désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

La Banque cède généralement les créances en conservant la responsabilité de fournir l'ensemble des services de gestion. À la date de cession, un passif de gestion est constaté à la juste valeur et présenté dans les autres éléments de passif. Ce passif est amorti par imputation aux résultats, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de titrisation, sur la durée des prêts cédés.

Instruments financiers dérivés et couvertures

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés pour gérer les risques de la Banque liés aux taux d'intérêt et aux devises et, à l'occasion, ils sont utilisés dans des activités de négociation ou pour répondre aux besoins de clients.

Tous les instruments financiers dérivés sont constatés à la juste valeur dans les autres éléments d'actif ou de passif, y compris les instruments financiers dérivés incorporés dans des instruments financiers ou d'autres contrats qui ne sont pas étroitement liés à l'instrument financier ou au contrat hôte. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont immédiatement constatées dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie, comme il est décrit ci-après. Le revenu ou les frais d'intérêt liés aux instruments dérivés sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt à l'état des résultats consolidé.

Lorsque des instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer ses propres risques, la Banque détermine, pour chaque instrument financier dérivé, si la comptabilité de couverture est appropriée. Le cas échéant, la Banque documente la relation de couverture en bonne et due forme, y compris le type de couverture, soit la couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, l'élément couvert, l'objectif de gestion du risque, la stratégie de couverture et la méthode d'évaluation de son efficacité. La comptabilité de couverture est considérée appropriée lorsque l'instrument financier dérivé est grandement efficace pour compenser les variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. L'efficacité est généralement réévaluée mensuellement au moyen de modèles de régressions statistiques.

Couverture de la juste valeur

Les opérations de couverture de la juste valeur comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir les variations de la juste valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes.

Pour ces relations de couverture, les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont constatées à l'état des résultats consolidé, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers, moyennant un ajustement correspondant de la valeur comptable des éléments couverts au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur des éléments couverts, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture. S'il s'avère que la relation de couverture cesse d'être efficace, ou si l'élément de couverture est cédé ou résilié, la comptabilité de couverture cesse de manière prospective. Le rajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert lié à une relation de couverture qui cesse d'être efficace est constaté dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influe sur les résultats. En outre, si l'élément couvert est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse également, et le rajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert est alors immédiatement constaté dans les autres revenus.

Couverture de flux de trésorerie

Les opérations de couverture de flux de trésorerie comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif assorti d'un taux variable.

Pour ces relations de couverture, les variations de la juste valeur liées à la portion efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations de la juste valeur liées à la portion inefficace de la couverture sont constatées immédiatement à l'état des résultats consolidé. Les variations de la juste valeur constatées dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassées à l'état des résultats consolidé, dans le revenu net d'intérêt, au cours des périodes où les flux de trésorerie constituant l'élément couvert influent sur les résultats.

Si la relation de couverture cesse d'être efficace, ou si l'élément de couverture est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse de manière prospective. Les variations de la juste valeur constatées dans les autres éléments du résultat étendu relatives à une relation de couverture de flux de trésorerie qui cesse d'être efficace sont reclassées à l'état des résultats consolidé, dans le revenu net d'intérêt, au cours des périodes où les flux de trésorerie constituant l'élément couvert influent sur les résultats. En outre, si l'élément couvert est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse également, et les variations de la juste valeur constatées dans les autres éléments du résultat étendu sont alors immédiatement reclassées dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé.

Dépôts

Les dépôts sont généralement comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif et sont classés dans les autres éléments de passif. Les frais d'intérêt sur les dépôts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les commissions payées et les autres honoraires sont ajoutés aux frais d'intérêt sur la durée des dépôts.

Contrats de dépôts indexés

Certaines obligations de dépôt, comme les certificats de placement garanti indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt varie selon le rendement d'indices boursiers, peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à la date d'échéance. Ces obligations comportent un instrument dérivé incorporé devant être comptabilisé séparément. Par conséquent, comme tout instrument financier dérivé, il est comptabilisé à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées à l'état des résultats consolidé, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers. L'obligation de dépôt, excluant l'instrument dérivé incorporé, est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux effectif. L'obligation de dépôt, incluant le dérivé incorporé, est présentée au bilan consolidé sous la rubrique des dépôts de particuliers.

Débetures subordonnées

Les débetures subordonnées sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux effectif et sont classées dans les autres éléments de passif. Les frais d'intérêt liés aux débetures subordonnées sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les commissions payées et les autres honoraires sont ajoutés aux frais d'intérêt sur la durée des débetures subordonnées.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la constatation initiale est généralement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Dans certains cas, la juste valeur initiale peut être fondée sur d'autres transactions observables sur les marchés pour le même instrument ou sur une autre technique d'évaluation dont les variables comprennent uniquement des données provenant de marchés observables. Dans le cas d'instruments financiers liés à des opérations de titrisation, les techniques d'évaluation comprennent des données non observables relatives au taux de remboursement anticipé et au taux de perte sur créances.

Après la constatation initiale, les justes valeurs d'instruments financiers qui sont cotés sur des marchés actifs sont généralement fondées sur les cours acheteurs, pour les actifs financiers détenus, et sur les cours vendeurs, pour les passifs financiers. Lorsque les instruments financiers ne sont pas cotés sur des marchés actifs, les justes valeurs sont déterminées au moyen de techniques d'évaluation qui intègrent, entre autres, les prix de marché actuels d'instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables, les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Dans certains cas, des paramètres qui ne reposent pas sur des facteurs de marché observables doivent également être utilisés. Les évaluations peuvent également être ajustées afin de refléter l'incertitude liée à ces paramètres. Notamment, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés à l'égard de la liquidité ou du risque de crédit de la contrepartie liés à des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sont généralement déterminées au moyen de techniques d'évaluation qui intègrent certaines données observables, dont notamment les prix de marché actuels et les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Le calcul de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés à des opérations de titrisation comprend également des données non observables.

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est décrite plus en détail à la note 20.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers font l'objet d'une compensation et le solde net est présenté dans le bilan consolidé lorsque la Banque a un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation entre les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

3 SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et sont amorties sur leur durée d'utilisation estimative selon les méthodes et taux présentés dans le tableau suivant.

	MÉTHODES	TAUX/PÉRIODE
Locaux	Solde dégressif	5 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail plus la première option de renouvellement
Matériel et mobilier	Solde dégressif	20 %
Matériel informatique	Linéaire	5 à 10 ans

Les gains et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont constatés dans les autres revenus.

3.3 ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition découlant de regroupements d'entreprises sont soumis annuellement à un test de dépréciation, sauf s'il existe des signes évidents que, selon l'évaluation la plus récente et la situation actuelle, la juste valeur de l'unité d'exploitation qui doit faire l'objet du test dépasse largement sa valeur comptable.

Le test de dépréciation vise initialement à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsqu'une dépréciation éventuelle est signalée, la juste valeur de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur comptable. La Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimative, soit 15 ans pour les relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et les relations clients, et de cinq à sept ans pour les logiciels, et sont également soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être entièrement recouvrable. Lorsque la valeur comptable nette dépasse les flux de trésorerie nets futurs estimatifs, les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont considérés comme étant dépréciés et ramenés à leur juste valeur.

Toute dépréciation découlant d'une baisse de valeur de l'écart d'acquisition ou des actifs incorporels est passée en charges au cours de la période pendant laquelle la baisse de valeur se produit.

3.4 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**Régimes de retraite**

La Banque offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées. Un de ces régimes comporte également un volet à cotisations déterminées. Les cotisations sont effectuées par la Banque et les participants des régimes.

En ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, la Banque comptabilise ses obligations au titre des prestations liées aux régimes de retraite des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Une évaluation actuarielle est effectuée périodiquement pour déterminer la valeur actuelle des obligations découlant des régimes. L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services qui tient compte des estimations les plus probables, selon la direction, des niveaux de salaire futurs, de l'augmentation d'autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. L'obligation au titre des prestations constituées est évaluée en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la date d'évaluation. Les actifs des régimes de retraite sont évalués à leur juste valeur. Le rendement prévu des actifs des régimes est calculé en utilisant une méthode fondée sur la valeur liée au marché en vertu de laquelle les variations de la juste valeur des actifs des régimes sont prises en compte sur une période de trois ans. Les coûts constatés au titre des prestations déterminées comprennent : a) le coût des services rendus de l'exercice, b) les frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées, c) le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, d) l'amortissement de l'obligation transitoire, du coût des services passés et des gains ou des pertes actuariels, e) les gains ou les pertes découlant d'événements spéciaux et f) la variation de la provision pour moins-value.

Les gains ou les pertes actuariels résultent surtout de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes et le rendement prévu de ces actifs, selon les hypothèses les plus probables de la direction, ainsi que des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains ou les pertes actuariels nets sont amortis si, au début de l'exercice, le solde non amorti du gain ou de la perte excède 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur marchande des actifs des régimes si celle-ci est plus élevée. Cet excédent est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts, qui variait de 8 à 11 ans en 2010 selon les régimes (de 8 à 11 ans en 2009).

Le coût des services passés découlant des modifications aux régimes à prestations déterminées est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts par les régimes à prestations déterminées. L'obligation transitoire découlant de l'application initiale, le 1^{er} novembre 2000, de la norme comptable portant sur les avantages sociaux futurs est amortie de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts à cette date, laquelle varie de 10 à 16 ans.

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre la charge de retraite et les cotisations versées et est inclus dans les autres éléments d'actif ou les autres éléments de passif.

En ce qui a trait au volet à cotisations déterminées, la charge correspond aux cotisations que la Banque est tenue de verser au cours de l'exercice.

Autres régimes

La Banque offre à ses salariés certains avantages postérieurs à l'emploi. De plus, les retraités bénéficient de certains avantages d'assurance-santé et d'assurance-vie. Le coût de ces avantages est constaté au cours de la carrière active des salariés selon des conventions comptables similaires à celles appliquées aux régimes de retraite à prestations déterminées. L'obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable portant sur les avantages sociaux futurs, le 1^{er} novembre 2000, est amortie de façon linéaire, d'une part, sur l'espérance de vie des retraités pour les avantages postérieurs au départ à la retraite, qui correspond à 20 ans et, d'autre part, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts pour les avantages postérieurs à l'emploi, qui était de 13 ans.

3.5 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Banque utilise la méthode axée sur le bilan et comptabilise les actifs ou passifs d'impôts futurs liés aux pertes fiscales et autres écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Une provision pour moins-value est établie, au besoin, afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

3.6 RÉSULTAT PAR ACTION

La Banque calcule le résultat de base par action en divisant le bénéfice net de l'exercice, moins les dividendes déclarés sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents, ainsi que les primes au rachat d'actions privilégiées, par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en supposant que le produit reçu de l'exercice d'options d'achat d'actions, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires pour l'exercice, est utilisé pour racheter des actions ordinaires à ce cours moyen.

3.7 ASSURANCES

En vertu d'une convention avec une société d'assurance non apparentée, la Banque est engagée principalement dans des activités liées à l'assurance crédit en cas de décès ou d'invalidité. Les primes d'assurance sont constatées comme des revenus, déduction faite de la réassurance, au prorata sur la durée des polices sous-jacentes. Les frais de règlement et les changements d'estimations des indemnités liées aux polices d'assurance sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Ces activités sont présentées dans les autres revenus au poste revenus d'assurance crédit.

3.8 RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Depuis le 1^{er} novembre 2002, la Banque utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions attribuées à la haute direction. En ce qui a trait à ces attributions, la Banque constate la juste valeur des attributions à titre d'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport s'y rapportant, au cours de la période d'acquisition des droits. Lorsque les options sont exercées, le produit reçu et le montant du surplus d'apport sont portés au crédit du capital-actions ordinaire. La valeur des options attribuées est calculée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes d'après les meilleures estimations de la direction.

Pour les attributions antérieures au 1^{er} novembre 2002, la Banque continue d'appliquer les anciennes normes selon lesquelles aucune charge de rémunération n'est constatée lorsque des options d'achat d'actions sont attribuées aux employés, et toute contrepartie versée par les employés qui exercent leurs options est créditée au capital-actions ordinaire.

Dans le cas des droits à la plus-value des actions réglés en espèces, l'excédent du cours de l'action sur le prix d'exercice, revu sur une base continue, est constaté dans les résultats au cours de la période d'acquisition des droits.

La charge de rémunération liée au régime d'unités d'actions restreintes et au régime d'unités d'actions de performance est comptabilisée au cours de la période d'acquisition des droits d'après le cours de l'action de la Banque et les critères de performance définis.

Les cotisations de la Banque liées au régime d'achat d'actions des employés sont constatées comme charge de rémunération.

3.9 BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

La Banque administre et gère des biens détenus par des clients qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. Les revenus tirés de l'administration et de la gestion de ces biens sont inscrits dans les autres revenus à mesure que les services sont rendus.

3.10 CONVERSION DE DEVICES

Les actifs financiers et les passifs financiers libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les frais sont convertis aux taux de change moyens mensuels. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés résultant de la conversion de devises sont inclus dans les autres revenus, à l'exception des gains non réalisés et pertes non réalisées résultant de la conversion d'instruments financiers disponibles à la vente, lesquels sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

3.11 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent à l'encaisse et aux dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques et sont classés dans la catégorie des prêts et créances. L'encaisse comprend les billets de banque et les pièces de monnaie.

4 VALEURS MOBILIÈRES

ÉCHÉANCE ET RENDEMENT DES VALEURS MOBILIÈRES

Portefeuille de titres disponibles à la vente

	2010					2009		
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	SANS ÉCHÉANCE	TOTAL	RENDEMENT ⁽¹⁾	TOTAL	RENDEMENT ⁽¹⁾
Valeurs émises ou garanties								
par le Canada ⁽²⁾	432 670 \$	– \$	– \$	– \$	432 670 \$	0,8 %	686 842 \$	0,3 %
par des provinces	161 640	239 888	10 419	–	411 947	2,1 %	540 333	1,7 %
Autres titres d'emprunt	10 571	88 406	40 451	–	139 428	4,5 %	114 013	5,1 %
Titres adossés à des actifs	3 172	15 176	7 571	–	25 919	5,9 %	18 104	6,8 %
Actions privilégiées	–	–	–	58 248	58 248	4,6 %	38 340	4,4 %
Actions ordinaires et autres	–	–	–	35 532	35 532	4,3 %	26 411	3,0 %
	608 053 \$	343 470 \$	58 441 \$	93 780 \$	1 103 744 \$	1,8 %	1 424 043 \$	1,4 %

Portefeuille de titres détenus à des fins de transaction

	2010					2009	
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	SANS ÉCHÉANCE	TOTAL	TOTAL	
Valeurs émises ou garanties							
par le Canada ⁽²⁾		49 888 \$	329 485 \$	72 638 \$	– \$	452 011 \$	584 055 \$
par des provinces		48 865	169 278	276 803	–	494 946	542 870
par des municipalités		37 728	35 201	44 935	–	117 864	68 077
Autres titres d'emprunt		38 570	112 941	101 604	–	253 115	129 020
Titres adossés à des actifs		–	4 502	6 941	810	12 253	12 982
Actions ordinaires et autres		–	–	–	166 394	166 394	54 309
		175 051 \$	651 407 \$	502 921 \$	167 204 \$	1 496 583 \$	1 391 313 \$

Portefeuille de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction

	2010					2009	
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL	TOTAL		
Valeurs émises ou garanties							
par le Canada ⁽²⁾		– \$	1 648 262 \$	5 247 \$	1 653 509 \$	1 593 557 \$	
par des provinces		4 969	–	–	4 969	5 900	
Autres titres d'emprunt		–	–	–	–	17 370	
		4 969 \$	1 648 262 \$	5 247 \$	1 658 478 \$	1 616 827 \$	

(1) Rendement fondé sur le coût amorti des titres disponibles à la vente.

(2) Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN RÉSULTAT**Gains et pertes sur le portefeuille de titres disponibles à la vente**

Les éléments suivants ont été comptabilisés en résultat relativement au portefeuille de titres disponibles à la vente :

	2010	2009
Gains nets réalisés (pertes nettes réalisées)	3 165 \$	(3 812)\$
Réductions de valeur comptabilisées en résultat	(198)	(5 160)
	2 967 \$	(8 972)\$

Les réductions de valeur comptabilisées en 2010, comme en 2009, sont attribuables à des titres disponibles à la vente pour lesquels les pertes non réalisées ont été jugées durables. Déterminer si une baisse de valeur est durable requiert l'exercice du jugement. La Banque tient compte de nombreux facteurs pour évaluer une baisse de valeur durable. Ces facteurs comprennent la durée de la baisse de valeur et son importance par rapport au coût amorti, la faillite, la restructuration ou la dilution du capital de l'émetteur, des modifications importantes dans ses opérations, ainsi que d'autres éléments d'incertitudes qui pourraient toucher les flux de trésorerie futurs. L'utilisation d'hypothèses alternatives envisageables aurait pu entraîner des réductions de valeur additionnelles jusqu'à concurrence de 0,9 million \$, correspondant à la totalité des pertes non réalisées au 31 octobre 2010.

GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DANS LE RÉSULTAT ÉTENDU**Gains et pertes non réalisés sur le portefeuille de titres disponibles à la vente**

	2010			
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada	432 649 \$	45 \$	24 \$	432 670 \$
par des provinces	407 449	4 498	-	411 947
Autres titres d'emprunt	132 595	6 996	163	139 428
Titres adossés à des actifs	24 694	1 278	53	25 919
Actions privilégiées	56 776	1 524	52	58 248
Actions ordinaires et autres	32 796	3 392	656	35 532
	1 086 959 \$	17 733 \$	948 \$	1 103 744 \$
				2009
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada	686 786 \$	69 \$	13 \$	686 842 \$
par des provinces	535 422	4 913	2	540 333
Autres titres d'emprunt	107 827	6 213	27	114 013
Titres adossés à des actifs	18 545	159	600	18 104
Actions privilégiées	38 839	763	1 262	38 340
Actions ordinaires et autres	26 959	1 062	1 610	26 411
	1 414 378 \$	13 179 \$	3 514 \$	1 424 043 \$

Au 31 octobre 2010, les pertes non réalisées étaient principalement liées à des titres cotés en Bourse d'institutions financières canadiennes. Ces sociétés ont maintenu de bonnes conditions financières et leur plan d'affaires demeure solide. Par conséquent, la direction a déterminé que les baisses de juste valeur étaient temporaires et les a incluses dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

AUTRES CONSIDÉRATIONS**Information additionnelle sur les valeurs mobilières**

La note 20 présente des informations additionnelles sur le calcul de la juste valeur des valeurs mobilières.

5 PRÊTS

PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

	2010				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	5 630 788 \$	16 397 \$	5 312 \$	29 294 \$	34 606 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	8 582 548	39 304	4 256	2 861	7 117
Prêts hypothécaires commerciaux	1 638 861	34 316	10 934	6 212	17 146
Prêts commerciaux et autres	1 691 190	98 106	44 391	34 883	79 274
	17 543 387 \$	188 123 \$	64 893 \$	73 250 \$	138 143 \$
	2009				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	5 655 055 \$	23 738 \$	7 048 \$	33 713 \$	40 761 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	7 219 830	32 368	1 878	2 956	4 834
Prêts hypothécaires commerciaux	1 285 012	11 230	2 525	5 000	7 525
Prêts commerciaux et autres	1 555 956	70 158	29 845	31 581	61 426
	15 715 853 \$	137 494 \$	41 296 \$	73 250 \$	114 546 \$

Biens saisis

En 2010, les biens acquis à l'égard de prêts douteux destinés à la vente s'élevaient à 3,7 millions \$ (8,9 millions \$ en 2009). Il n'y avait aucune provision spécifique relativement à ces prêts au moment de leur annulation (aucune en 2009).

PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS

	2010				2009	
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES
Solde au début de l'exercice	7 048 \$	1 878 \$	2 525 \$	29 845 \$	41 296 \$	39 184 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état des résultats consolidé	31 460	3 486	8 729	24 325	68 000	56 000
Radiations ⁽¹⁾	(35 116)	(1 427)	(439)	(9 841)	(46 823)	(56 661)
Recouvrements	1 920	319	119	62	2 420	2 773
Solde à la fin de l'exercice	5 312 \$	4 256 \$	10 934 \$	44 391 \$	64 893 \$	41 296 \$

(1) Aucun prêt restructuré n'a été radié au cours des exercices terminés les 31 octobre 2010 et 2009.

PROVISIONS GÉNÉRALES POUR PERTES SUR PRÊTS

					2010	2009
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	TOTAL DES PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS GÉNÉRALES
Solde au début de l'exercice	33 713 \$	2 956 \$	5 000 \$	31 581 \$	73 250 \$	73 250 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état des résultats consolidé	(4 419)	(95)	1 212	3 302	-	-
Solde à la fin de l'exercice	29 294 \$	2 861 \$	6 212 \$	34 883 \$	73 250 \$	73 250 \$

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou puisqu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas important.

Au 31 octobre 2010

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	103 203 \$	26 478 \$	7 160 \$	136 841 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	251 282	26 850	21 085	299 217
	354 485 \$	53 328 \$	28 245 \$	436 058 \$

Au 31 octobre 2009

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	88 479 \$	30 522 \$	6 275 \$	125 276 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	218 282	43 839	25 756	287 877
	306 761 \$	74 361 \$	32 031 \$	413 153 \$

6. TITRISATION DE PRÊTS

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

En vertu du programme de titrisation régi par la *Loi nationale sur l'habitation*, la Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels garantis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) en créant des titres adossés à des créances hypothécaires. La Banque a aussi titrisé des prêts hypothécaires résidentiels conventionnels avant 2008. Les gains avant impôts sur les bénéfices, déduction faite des coûts de transaction, sont constatés dans les autres revenus au poste revenus de titrisation.

6 TITRISATION DE PRÊTS (SUITE)

Le tableau suivant résume les opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels réalisées par la Banque.

	2010	2009
Produit en espèces, net des frais liés aux transactions	823 512 \$	1 005 647 \$
Droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs	36 923	66 309
Passif de gestion	(6 168)	(8 615)
Autres	(7 609)	(10 944)
	846 658	1 052 397
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés et vendus ⁽¹⁾	(824 107)	(1 006 613)
Radiation de frais d'origination	(9 080)	(8 404)
Gains avant impôts, nets des frais liés aux transactions	13 471 \$	37 380 \$

(1) La totalité est assurée par la SCHL.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur initiale des droits conservés relativement aux cessions de prêts hypothécaires résidentiels se détaillent comme suit.

HYPOTHÈSES CLÉS

	2010	2009
Terme moyen pondéré (mois)	30	34
Taux de remboursement anticipé	19 %	18 %
Taux d'actualisation	1,9 %	1,7 %

Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Le tableau suivant fournit le détail des revenus de titrisation tels qu'ils sont présentés à l'état des résultats consolidé.

	2010	2009
Gains sur les opérations de titrisation	13 471 \$	37 380 \$
Variations de la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts excédentaires, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins de couvertures économiques	(8 611)	(4 637)
Revenus de gestion	6 958	7 322
Autres	(5 822)	(5 624)
	5 996 \$	34 441 \$

Au cours de l'exercice, la Banque a perçu des flux de trésorerie découlant de droits conservés totalisant 54,2 millions \$ (50,8 millions \$ en 2009).

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente la valeur des droits conservés, ainsi que la sensibilité de la juste valeur de ces droits à des variations défavorables immédiates de 10 % et de 20 % dans les hypothèses clés ayant servi à évaluer les droits conservés aux 31 octobre 2010 et 2009.

SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES CLÉS À DES CHANGEMENTS DÉFAVORABLES

	2010	2009
Juste valeur des droits conservés	97 085 \$	108 409 \$
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	22	23
Taux de remboursement anticipé	20 %	20 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	2 484 \$	2 894 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	4 857 \$	5 652 \$
Taux d'actualisation	1,5 %	1,4 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	166 \$	196 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	331 \$	391 \$

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations des hypothèses ne peuvent pas, généralement, être extrapolées parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. Les variations touchant un facteur peuvent contribuer aux variations touchant un autre facteur, ce qui peut amplifier ou atténuer les fluctuations attribuables aux variations dans les hypothèses clés.

PRÊTS SOUS GESTION

L'encours total du capital des prêts hypothécaires résidentiels titrisés sous gestion s'élevait à 2,7 milliards \$ à la fin de l'exercice 2010 (2,7 milliards \$ en 2009). De ce solde, le montant des prêts en souffrance depuis plus de 31 jours s'élevait à 18,9 millions \$ (34,4 millions \$ en 2009). Il n'y a eu aucune perte sur créances à l'égard de ces prêts en 2010 et en 2009.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX

Outre les opérations de titrisation mentionnées précédemment, la Banque a vendu des prêts hypothécaires commerciaux pour un montant de 1,5 million \$, ce qui a donné lieu à un gain de 18 000 \$ (16,7 millions \$ en 2009, le gain s'établissant à 0,2 million \$).

7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010		2009	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Terrains	416 \$	- \$	416 \$	416 \$
Locaux	3 354	1 344	2 010	1 691
Améliorations locatives	71 469	42 339	29 130	27 618
Matériel et mobilier	81 082	69 799	11 283	11 998
Matériel informatique	129 933	114 236	15 697	16 440
	286 254 \$	227 718 \$	58 536 \$	58 163 \$

La dotation aux amortissements de l'exercice imputée à l'état des résultats consolidé est de 10,9 millions \$ (10,7 millions \$ en 2009).

8 ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Des écarts d'acquisition de 53,8 millions \$ ont été comptabilisés dans le secteur Particuliers et PME-Québec.

Les autres actifs incorporels se composent de ce qui suit.

	2010		2009	
	coût	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Logiciels	330 389 \$	228 479 \$	101 910 \$	91 709 \$
Relations contractuelles et relations-clients	18 278	7 819	10 459	11 677
	348 667 \$	236 298 \$	112 369 \$	103 386 \$

Le poste Logiciels comprend un montant de 11,9 millions \$ (15,5 millions \$ en 2009) relatif à des projets en cours qui ne font pas encore l'objet d'amortissement.

La dotation aux amortissements des autres actifs incorporels comptabilisée à l'état des résultats consolidé au cours de l'exercice est de 26,3 millions \$ (22,4 millions \$ en 2009).

La Banque soumet annuellement les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels à un test de dépréciation. Aucune réduction de valeur n'a été constatée en 2010 ni en 2009.

9 AUTRES ACTIFS

	2010	2009
Actif au titre des prestations constituées (note 16)	127 349 \$	123 990 \$
Chèques et autres effets en transit	115 710	60 284
Actifs liés à la titrisation de prêts hypothécaires	107 460	118 278
Frais différés liés à l'origination de prêts et dépôts	99 422	85 346
Intérêts courus à recevoir	82 480	81 264
Actifs d'impôts futurs (note 17)	29 579	52 685
Débiteurs, frais payés d'avance et autres	51 227	86 946
	613 227 \$	608 793 \$

10 DÉPÔTS

	2010			
	DÉPÔTS À VUE	DÉPÔTS SUR PRÉAVIS	DÉPÔTS À TERME	TOTAL
Particuliers	122 717 \$	4 557 386 \$	10 744 673 \$	15 424 776 \$
Entreprises, banques et autres	1 481 642	850 899	1 918 278	4 250 819
	1 604 359 \$	5 408 285 \$	12 662 951 \$	19 675 595 \$
	2009			
	DÉPÔTS À VUE	DÉPÔTS SUR PRÉAVIS	DÉPÔTS À TERME	TOTAL
Particuliers	120 054 \$	4 444 059 \$	10 574 524 \$	15 138 637 \$
Entreprises, banques et autres	1 334 817	851 284	975 228	3 161 329
	1 454 871 \$	5 295 343 \$	11 549 752 \$	18 299 966 \$

Les dépôts à vue comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque n'est pas autorisée à exiger un préavis de retrait du client. Ces dépôts sont principalement constitués de comptes de chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont constitués de comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent les dépôts qui viennent à échéance à une date précise, particulièrement les dépôts à terme et les certificats de placement garanti.

11 AUTRES PASSIFS

	2010	2009
Intérêts courus à payer	465 637 \$	431 892 \$
Chèques et autres effets en transit	244 342	153 615
Passif d'impôts futurs (note 17)	41 520	45 171
Passifs liés à la titrisation de prêts hypothécaires	33 190	47 394
Passif au titre des prestations constituées (note 16)	17 874	16 194
Créditeurs, frais courus et autres	145 316	118 188
	947 879 \$	812 454 \$

12 DÉBENTURES SUBORDONNÉES (VOIR NOTE 29)

Les débentures subordonnées sont des obligations directes non garanties de la Banque, dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers de la Banque. Tout rachat ou toute annulation des débentures subordonnées est sujet à l'approbation du BSIF.

ÉMISES ET EN CIRCULATION

ÉCHÉANCE	SÉRIE	TAUX D'INTÉRÊT	PARTICULARITÉS	2010	2009
Janvier 2016	10	4,90 %	Remboursables au pair à partir du 25 janvier 2011; taux à être révisé le 25 janvier 2011 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,65%.	150 000 \$	150 000 \$

13 CAPITAL-ACTIONS

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

Actions privilégiées – Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires – Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

ÉMISES ET EN CIRCULATION

	2010			2009			
	DIVIDENDES PAR ACTION ⁽¹⁾	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	DIVIDENDES DÉCLARÉS	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	DIVIDENDES DÉCLARÉS
Actions privilégiées de catégorie A							
Série 9	1,500 \$	4 000 000	100 000 \$	6 000 \$	4 000 000	100 000 \$	6 000 \$
Série 10	1,312	4 400 000	110 000	5 775	4 400 000	110 000	5 775
Total des actions privilégiées		8 400 000	210 000 \$	11 775 \$	8 400 000	210 000 \$	11 775 \$
Actions ordinaires	1,440 \$	23 920 962	259 363 \$	34 446 \$	23 913 963	259 208 \$	32 453 \$

(1) Dividendes sur actions privilégiées non cumulatifs

13 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

ACTIONS PRIVILÉGIÉES**Conditions liées aux actions**

Les actions privilégiées de catégorie A, série 9, sont rachetables au gré de la Banque, depuis le 15 décembre 2006, à un prix de 25 \$ l'action plus, si le rachat a lieu avant le 15 décembre 2010, une prime de 1 \$ qui diminuera jusqu'à zéro en fonction de la date de rachat.

Les actions privilégiées de catégorie A, série 10, sont rachetables au gré de la Banque, à compter du 15 juin 2009, à un prix de 25 \$ l'action plus, si le rachat a lieu avant le 15 juin 2013, une prime de 1 \$ qui diminuera jusqu'à zéro en fonction de la date de rachat.

La Banque pouvait aussi convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées en actions ordinaires selon certaines modalités; toutefois, le 17 novembre 2010, la Banque a renoncé irrévocablement à son droit de conversion en actions ordinaires.

ACTIONS ORDINAIRES**Émissions d'actions ordinaires**

Au cours de l'exercice, 6 999 actions ordinaires (66 263 actions en 2009) ont été émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants de la Banque, pour une contrepartie au comptant de 0,2 million \$ (1,7 million \$ en 2009).

RESTRICTIONS SUR LE VERSEMENT DE DIVIDENDES

En vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), il est interdit à la Banque de déclarer ou de verser des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, la Banque violerait les règlements en matière d'adéquation des fonds propres et de liquidités ou les directives du BSIF à l'égard du capital ou des liquidités.

La capacité de la Banque de verser des dividendes sur les actions ordinaires est également assujettie aux conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation, en vertu desquelles la Banque ne peut en aucun cas verser de dividendes sur les actions ordinaires sans l'approbation des porteurs des actions privilégiées en circulation, sauf si tous les dividendes payables ont été déclarés et versés ou réservés à des fins de versement.

GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la direction est de maintenir un niveau de capital adéquat, et correspondant au profil de risque de la Banque, afin de soutenir ses activités. La gestion du capital contribue également à la création de valeur pour les actionnaires.

La Banque a mis en place un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP), qui fait partie intégrante du processus de planification de la gestion du capital. L'adéquation des fonds propres est fonction de divers facteurs internes et externes. Le niveau de capital de la Banque met en évidence sa solvabilité et sa capacité à couvrir complètement les risques d'exploitation, tout en offrant aux déposants et aux créanciers la protection voulue. De plus, le niveau de capital requis est aligné avec le plan stratégique de la Banque, de même qu'aux niveaux de capitalisation du secteur et aux attentes des investisseurs et des actionnaires. Bien que le niveau de capital ne soit qu'un des éléments utilisés par les agences de notation pour déterminer la note de crédit de la Banque, ce niveau de capital doit être conforme à la note de crédit visée. Compte tenu de ces facteurs, les objectifs de la Banque en matière d'adéquation des fonds propres peuvent évoluer avec le temps. Le PIEAFP débute par la planification stratégique, permettant de définir les grandes orientations et priorités. Les lignes directrices qui en découlent, combinées à un rapport d'évaluation de l'adéquation des fonds propres par rapport aux objectifs de la Banque, constituent des intrants pour le plan de capital qui expose les lignes directrices quant à une gestion proactive du capital.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de plusieurs documents, dont la politique de gestion du capital et d'adéquation du capital, le plan financier et commercial triennal et le plan de capital. La direction surveille mensuellement les ratios du capital et l'adéquation des fonds propres est revue trimestriellement par le Comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le groupe Gestion intégrée des risques est responsable de l'encadrement de la gestion du capital au moyen principalement de la Politique de gestion et d'adéquation du capital. Il est également responsable du suivi des limites et de l'adéquation du capital. La Trésorerie corporative de la Banque, quant à elle, est responsable de la révision du Plan de capital et de la gestion courante du capital.

Le calcul du capital réglementaire est assujetti aux lignes directrices du BSIF. Ces lignes directrices découlent du cadre normatif, sur les fonds propres à risque, élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Le capital de première catégorie représente les formes de capital les plus permanentes, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéfices et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie se compose d'instruments de capital supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie.

Les exigences réglementaires en matière de capital imposent des niveaux de capital minimum qui doivent être pris en compte concurremment aux autres facteurs susmentionnés lors de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres de la Banque. Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio de capital de première catégorie d'au moins 4% et un ratio de capital total d'au moins 8%. Le BSIF exige que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts maintiennent un ratio de capital de première catégorie d'au moins 7% et un ratio de capital total d'au moins 10%. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour le risque de crédit et a utilisé la méthode de l'indicateur de base pour le risque opérationnel. La Banque et ses filiales se sont conformées à ces exigences tout au long de l'exercice.

Le capital réglementaire est présenté ci-après.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

	2010	2009
<i>Fonds propres de catégorie 1</i>		
Actions ordinaires	259 363 \$	259 208 \$
Surplus d'apport	243	209
Bénéfices non répartis	741 911	665 538
Actions privilégiées non cumulatives	210 000	210 000
Écarts d'acquisition	(53 790)	(53 790)
Déductions relatives à la titrisation et autres	(23 436)	(35 341)
Total – fonds propres de catégorie 1	1 134 291	1 045 824
<i>Fonds propres de catégorie 2</i>		
Débitures subordonnées	150 000	150 000
Provisions générales	73 250	72 864
Déductions relatives à la titrisation et autres	(20 214)	(32 822)
Total – fonds propres de catégorie 2	203 036	190 042
Total – fonds propres	1 337 327 \$	1 235 866 \$

14 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

	2010		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS, NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains nets latents sur les titres disponibles à la vente	9 617 \$	(2 361)\$	7 256 \$
Reclassement aux résultats des (gains nets) sur les titres disponibles à la vente	(3 165)	902	(2 263)
	6 452	(1 459)	4 993
Variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(19 709)	6 343	(13 366)
Autres éléments du résultat étendu	(13 257)\$	4 884 \$	(8 373)\$

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	2010		
	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au début de l'exercice	32 596 \$	3 675 \$	36 271 \$
Variation au cours de l'exercice, nette des impôts	(13 366)	4 993	(8 373)
Solde à la fin de l'exercice	19 230 \$	8 668 \$	27 898 \$

14 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (SUITE)

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	2009		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS, NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains nets latents sur les titres disponibles à la vente	19 624 \$	(5 543)\$	14 081 \$
Reclassement aux résultats des pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	8 972	(2 787)	6 185
	28 596	(8 330)	20 266
Variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(3 453)	632	(2 821)
Autres éléments du résultat étendu	25 143 \$	(7 698)\$	17 445 \$

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	2009		
	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au début de l'exercice	35 417 \$	(16 591)\$	18 826 \$
Variation au cours de l'exercice, nette des impôts	(2 821)	20 266	17 445
Solde à la fin de l'exercice	32 596 \$	3 675 \$	36 271 \$

15 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONN

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONN

La Banque offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de la haute direction de la Banque et de ses filiales. En vertu de ce régime, le prix d'exercice des options visant l'achat d'actions ordinaires ne doit pas être inférieur au prix du marché immédiatement avant la date de l'attribution.

Le droit d'exercice des options s'acquiert graduellement sur une période d'au plus cinq ans et peut être exercé en tout temps sur une période maximale de dix ans après la date de l'attribution.

La Banque avait réservé 1 600 000 actions ordinaires (1 600 000 actions en 2009) en vue de l'exercice éventuel des options d'achat d'actions, dont 124 962 étaient toujours disponibles au 31 octobre 2010 (124 962 en 2009).

Aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée en 2010 et en 2009.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'activité liée aux options d'achat d'actions pour les exercices terminés les 31 octobre.

	2010		2009	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ PAR OPTION	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ PAR OPTION
En cours au début de l'exercice	61 074	28,79 \$	127 338	27,52 \$
Exercées	(6 999)	22,13 \$	(66 263)	26,35 \$
Annulées	-	-	(1)	19,38 \$
En cours à la fin de l'exercice	54 075	29,65 \$	61 074	28,79 \$
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	41 575	29,70 \$	36 074	28,31 \$

Le tableau suivant présente un sommaire des options en cours et pouvant être exercées au 31 octobre 2010.

Fourchette des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	NOMBRE D'OPTIONS	DURÉE DE VIE CONTRACTUELLE RÉSIDUELLE MOYENNE PONDÉRÉE (ANS)	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ PAR OPTION	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ PAR OPTION
29,47 \$ – 31,80 \$	54 075	5,71	29,65 \$	41 575	29,70 \$

RÉGIME DE DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS

La Banque offre un régime de droits à la plus-value des actions (DPVA) qui s'adresse aux membres de la haute direction de la Banque et de ses filiales. Ces DPVA peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à la différence entre le prix d'exercice des DPVA et le cours de clôture des actions ordinaires à la date de mesure. Les DPVA s'acquiert sur une période maximale de cinq ans et peuvent être exercés sur une période maximale de dix ans. La charge relative à ces unités est comptabilisée en résultat sur la période au cours de laquelle les droits s'acquiert. Aucun droit n'a été attribué en 2010 (29 000 droits avec un prix d'exercice moyen de 35,53 \$ en 2009).

Le tableau suivant présente un sommaire de l'encours des soldes de DPVA aux 31 octobre.

DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS

	PRIX D'EXERCICE MOYEN	NOMBRE DE DPVA EN COURS	DURÉE DE VIE CONTRACTUELLE RÉSIDUELLE MOYENNE PONDÉRÉE (ANS)	NOMBRE DE DPVA EXERCÉABLES
2010	34,01 \$	517 510	6,06	258 235
2009	33,53 \$	597 224	6,81	232 206

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DE PERFORMANCE

La Banque offre un régime d'unités d'actions de performance qui s'adresse à certains membres de la haute direction. Le régime prévoit l'attribution d'unités d'actions de performance calculées au moyen d'un certain pourcentage du salaire du membre participant. En vertu du régime, les droits de 37,5% des unités s'acquiert après trois ans. Les droits des unités restantes s'acquiert après trois ans, en fonction de l'atteinte d'objectifs financiers. Ces unités d'actions donnent droit à un montant équivalent aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque, lequel est converti en unités d'actions additionnelles. La charge relative à ces unités est comptabilisée en résultat sur la période au cours de laquelle les droits s'acquiert.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités du régime d'unités d'actions de performance de la Banque pour les exercices terminés les 31 octobre et l'encours des soldes aux 31 octobre.

UNITÉS D'ACTIONS DE PERFORMANCE

	POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE			
	NOMBRE D'UNITÉS ATTRIBUÉES	VALEUR DES UNITÉS ATTRIBUÉES	DATE D'ACQUISITION DES DROITS	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION AUX 31 OCTOBRE
2010	50 926	43,15	Décembre 2012	136 851
2009	42 724	35,93	Décembre 2011	81 424

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS RESTREINTES

La Banque offre un programme d'unités d'actions restreintes (UAR) à l'intention de certains membres de la haute direction. Le régime prévoit que 50% de la prime annuelle autrement payable à l'employé admissible, en vertu du programme de rémunération incitative à court terme de la Banque, peut être retenue et convertie, au gré de l'employé, en UAR entièrement acquises. La Banque s'engage à verser un montant additionnel d'UAR égal à 60% de la prime retenue. Les droits de ces UAR additionnelles s'acquiert au terme de la période de trois ans suivant leur attribution. Ces unités d'actions donnent droit à un montant équivalent aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque qui est converti également en unités d'actions additionnelles. La charge relative à ces unités est comptabilisée en résultat sur la période au cours de laquelle les droits s'acquiert. Une version différée du régime existe en vertu de laquelle le paiement est effectué à la date à laquelle l'emploi du participant prend fin plutôt qu'au terme de la période de trois ans.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités du régime d'UAR de la Banque pour les exercices terminés les 31 octobre et l'encours des soldes aux 31 octobre.

UNITÉS D'ACTIONS RESTREINTES

	POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE				
	NOMBRE D'UNITÉS CONVERTIES ⁽¹⁾	NOMBRE D'UNITÉS ATTRIBUÉES	VALEUR DES UNITÉS ATTRIBUÉES	DATE D'ACQUISITION DES DROITS	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION AUX 31 OCTOBRE
2010	38 268	22 961	43,15 \$	Décembre 2012	217 002
2009	42 537	25 522	35,93 \$	Décembre 2011	189 643

(1) Correspond à la tranche des primes annuelles converties en UAR. Les droits sur ces unités sont pleinement acquis.

RÉGIME D'ACHAT D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES

La Banque offre un régime d'achat d'unités d'actions différées aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ce régime, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa rémunération sous forme d'actions différées dont le règlement s'effectue en espèces. Les unités d'actions différées sont converties au moment du départ de l'administrateur. En 2010, la Banque a versé 2 944 unités d'actions différées (2 565 en 2009) au titre de la rémunération. Au 31 octobre 2010, il y avait 4 333 (1 389 en 2009) unités en circulation d'une valeur totale de 0,2 million \$ (0,1 million \$ en 2009).

15 RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (SUITE)

RÉGIME D' ACHAT D' ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

La Banque offre un régime d'achat d'actions à l'intention des employés. En vertu de ce programme, les employés respectant les critères d'admissibilité peuvent cotiser jusqu'à 5% de leur salaire brut annuel sous forme de retenue salariale. La Banque verse une somme égale à 30% de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par année. Les droits aux cotisations de la Banque sont acquis par l'employé deux ans après chaque contribution de l'employé. Les cotisations de la Banque, totalisant 0,4 million \$ au cours de l'exercice 2010 (0,3 million \$ en 2009), sont comptabilisées au poste salaires et avantages sociaux. La valeur moyenne des actions attribuées en vertu de ce régime était de 43,02 \$ pour l'exercice 2010 (33,04 \$ en 2009).

CHARGE LIÉE AUX RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions, déduction faite de l'effet des opérations de couverture, s'élevait à 2,8 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (1,5 million \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009). Afin de réduire la variabilité de la charge de rémunération du régime des DPVA, la Banque conclut des swaps à rendement total dont la valeur est liée au cours des actions de la Banque. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement la charge de rémunération liée aux régimes de rémunération à base d'actions au cours de la période pendant laquelle les swaps sont en vigueur.

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions, déduction faite de l'effet des opérations de couverture.

	2010	2009
Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions	6 831 \$	1 315 \$
Effet de la couverture	(4 013)	230
Total	2 818 \$	1 545 \$

16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**DESCRIPTION DES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX**

La Banque offre un certain nombre de régimes capitalisés à prestations déterminées, y compris certains volets à cotisations déterminées. Les régimes d'avantages sociaux garantissent à la plupart des salariés le paiement de prestations de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen au moment du départ à la retraite.

La Banque offre d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés, notamment un régime de continuation de salaire lors de congés de maternité et le paiement des primes de régimes d'assurance collective lors d'une période d'invalidité ou de congés de maternité. De plus, certains retraités bénéficient d'avantages complémentaires de retraite sous forme d'assurance-santé et d'assurance-vie.

TOTAL DES PAIEMENTS EN ESPÈCES

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2010, qui est constitué des cotisations de la Banque à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations aux volets à cotisations déterminées, s'est élevé à 17,3 millions \$ (84,4 millions \$ en 2009).

DATES DES ÉVALUATIONS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

La Banque évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 31 octobre de chaque année. Les évaluations actuarielles les plus récentes ont été effectuées en date du 31 décembre 2008 pour tous les régimes. Les prochaines évaluations actuarielles obligatoires aux fins de la capitalisation pour les régimes capitalisés seront effectuées au 31 décembre 2011.

OBLIGATIONS AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	2010		2009	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	346 107 \$	32 643 \$	283 007 \$	32 397 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	10 039	67	8 086	57
Frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées	22 568	1 772	21 245	2 087
Prestations versées	(20 306)	(1 477)	(17,759)	(1 465)
Cotisations des employés	232	-	130	-
Pertes actuarielles (gain actuariel)	54 578	1 638	51 398	(613)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	413 218 \$	34 643 \$	346 107 \$	32 463 \$

ACTIFS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	2010		2009	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Variation de la juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	390 602 \$	– \$	290 003 \$	– \$
Rendement réel des actifs des régimes	46 594	–	39 456	–
Cotisations de la Banque	10 720	–	78 317	–
Cotisations des employés	232	–	130	–
Prestations versées	(19 811)	–	(17 304)	–
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	428 337 \$	– \$	390 602 \$	– \$

RAPPROCHEMENT DE LA SITUATION DE CAPITALISATION DES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX ET DES MONTANTS INSCRITS DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	2010		2009	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Juste valeur des actifs des régimes	428 337 \$	– \$	390 602 \$	– \$
Obligation au titre des prestations constituées	413 218	34 463	346 107	32 463
Situation de capitalisation – surplus (déficit)	15 119	(34 463)	44 495	(32 463)
Obligation transitoire non amortie	(735)	7 728	(471)	8 549
Coût des prestations au titre des services passés non amorti	(8 879)	–	(9 764)	–
Pertes actuarielles nettes non amorties	116 855	13 850	84 514	12 936
Actif (passif) au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	122 360 \$	(12 885)\$	118 774 \$	(10 978)\$
Actif au titre des prestations constituées compris dans les autres éléments d'actif	127 349 \$	– \$	123 990 \$	– \$
Passif au titre des prestations constituées compris dans les autres éléments de passif	4 989 \$	12 885 \$	5 216 \$	10 978 \$

RÉPARTITION DES ACTIFS DES RÉGIMES EN POURCENTAGE ⁽¹⁾

	2010	2009
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	61 %	58 %
Titres d'emprunt	38	41
Autres	1	1
Total	100 %	100 %

(1) Selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 octobre de chaque année.

Les actifs des régimes ne comprennent aucun titre de participation de la Banque aux 31 octobre 2010 et 2009.

RÉGIMES DONT LES OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES EXCÈDENT LES ACTIFS DES RÉGIMES

Les montants liés à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur des actifs des régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés s'établissaient comme suit à la fin de l'exercice.

	2010		2009	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des prestations constituées	209 847 \$	34 463 \$	4 508 \$	32 463 \$
Juste valeur des actifs des régimes	200 089	–	–	–
Situation de capitalisation – (déficit)	(9 758)\$	(34 463)\$	(4 508)\$	(32 463)\$

16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

COMPOSANTES DES COÛTS CONSTATÉS AU TITRE DES PRESTATIONS DÉTERMINÉES AU COURS DE L'EXERCICE

	2010		2009	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	10 039 \$	67 \$	8 086 \$	57 \$
Frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées	22 568	1 772	21 245	2 087
Rendement réel des actifs des régimes	(46 594)	-	(39 456)	-
Pertes actuarielles (gain actuariel) sur l'obligation au titre des prestations constituées	54 578	1 638	51 398	(613)
Éléments des coûts au titre des avantages sociaux futurs avant la prise en compte de leur échéance à long terme	40 591	3 477	41 273	1 531
Excédent du rendement réel par rapport au rendement prévu	18 793	-	14 850	-
Report de montants au cours de l'exercice :				
Gain actuariel (pertes actuarielles) sur l'obligation au titre des prestations constituées	(54 578)	(1 638)	(51 398)	613
Amortissement de montants reportés précédemment :				
Coût des prestations au titre des services passés	(885)	-	(885)	-
Écarts actuariels	3 444	724	(96)	677
Obligation transitoire	265	821	264	821
Rajustements visant à tenir compte de l'échéance à long terme des coûts au titre des avantages sociaux futurs	(32 961)	(93)	(37 265)	2 111
Total des coûts constatés au titre des régimes à prestations déterminées	7 630	3 384	4 008	3 642
Coût total constaté au titre du volet à cotisations déterminées	4 606	-	4 167	-
Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs	12 236 \$	3 384 \$	8 175 \$	3 642 \$

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

	2010		2009	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Moyenne pondérée des hypothèses				
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 octobre :				
Taux d'actualisation, à la fin de l'exercice	5,40 %	5,40 %	6,50 %	6,50 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Coût des prestations pour les exercices terminés les 31 octobre :				
Taux d'actualisation, pour l'exercice	6,50 %	6,50 %	7,50 %	7,50 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,25 %	- %	7,25 %	-
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

TAUX TENDANCIELS HYPOTHÉTIQUES DU COÛT DES SOINS DE SANTÉ AUX 31 OCTOBRE

	2010	2009
Taux de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé	9,4 %	10,0 %
Niveau vers lequel le taux devrait baisser graduellement et auquel il devrait se maintenir par la suite	4,0 %	4,0 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2019	2019

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance-santé. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi pour 2010.

	AUGMENTATION DE 1 %	DIMINUTION DE 1 %
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des frais d'intérêt	151 \$	(127)\$
Obligation au titre des prestations constituées	2 485 \$	(2 086)\$

17 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

IMPÔTS FUTURS

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Banque s'établissent comme suit.

	2010	2009
Actifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles	15 168 \$	25 832 \$
Logiciels	11 551	25 583
Provision cumulative pour pertes sur prêts	22 068	22 051
Reports prospectifs de pertes fiscales	–	6 793
Autres écarts temporaires	8 762	6 353
	57 549	86 612
Passifs d'impôts futurs		
Passif au titre d'instruments financiers dérivés	(8 118)	(15 232)
Charges reportées	(15 640)	(15 174)
Actifs au titre des prestations constituées – régimes de retraites	(29 318)	(29 610)
Titrisation et valeurs mobilières	(16 414)	(19 082)
	(69 490)	(79 098)
Impôts futurs, montant net	(11 941)\$	7 514 \$

Le montant net d'impôts futurs est présenté dans les autres actifs (note 9) et les autres passifs (note 11) du bilan consolidé.

	2010	2009
Actifs d'impôts futurs	29 579 \$	52 685 \$
Passifs d'impôts futurs	(41 520)	(45 171)
	(11 941)\$	7 514 \$

Aux fins de l'impôt sur les bénéfices, les reports prospectifs de pertes fiscales, au 31 octobre 2010, étaient de néant (27,7 millions \$ au 31 octobre 2009).

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les principales composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices s'établissent comme suit.

	2010	2009
État des résultats consolidé		
Activités poursuivies		
Charge d'impôts exigibles	17 929 \$	9 929 \$
Charge d'impôts futurs		
Résorption des écarts temporaires	23 753	26 919
Changements des taux d'imposition	587	–
	24 340	26 919
	42 269	36 848
Activités abandonnées		
Charge d'impôts futurs	–	2 024
	42 269 \$	38 872 \$
État du résultat étendu consolidé		
Charge d'impôt relative à la variation des gains latents sur les titres disponibles à la vente	2 361 \$	5 543 \$
Charge d'impôt relative au reclassement aux résultats des (gains nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	(902)	2 787
Charge d'impôt relative à la variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(6 343)	(632)
	(4 884)\$	7 698 \$
État de la variation des capitaux propres consolidé		
Impôts relatifs aux dividendes sur actions privilégiées et autres éléments		
Charge d'impôts exigibles	4 710 \$	4 710 \$
Économie d'impôts exigibles	(4 363)	(4 369)
	347 \$	341 \$

17 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

RAPPROCHEMENT AVEC LES TAUX PRÉVUS PAR LA LOI

Le rapprochement entre la charge d'impôts découlant des activités poursuivies présentée à l'état des résultats consolidé et le montant en dollars des impôts sur les bénéfices d'après les taux prévus par la loi s'établit comme suit.

	2010		2009	
	MONTANT		MONTANT	
Impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi	50 027 \$	30,3 %	43 312 \$	31,3 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Résolution de divers risques fiscaux	(1 010)	(0,6)	(2 418)	(1,7)
Changements des taux d'imposition	587	0,4	–	–
Dividendes et gains exonérés d'impôt	(1 919)	(1,2)	(1 626)	(1,2)
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(4 891)	(3,0)	(4 471)	(3,2)
Autres	(525)	(0,3)	2 051	1,4
Impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies, présentés à l'état des résultats consolidé	42 269 \$	25,6 %	36 848 \$	26,6 %

Le revenu tiré des activités liées à l'assurance crédit généré à l'étranger n'est généralement assujéti à l'impôt qu'au moment du rapatriement au Canada. Puisque la direction de la Banque ne prévoit pas le rapatriement des bénéfices accumulés après le 27 juillet 2006, aucune charge d'impôts futurs n'a été comptabilisée à leur égard. Les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non distribués était rapatriée, sont estimés à 15,9 millions \$ au 31 octobre 2010 (12,5 millions \$ au 31 octobre 2009).

18 RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base et dilué par action se détaille comme suit pour les exercices terminés les 31 octobre.

	2010	2009
Résultat de base par action		
Bénéfice net découlant des activités poursuivies	122 941 \$	101 664 \$
Bénéfice net découlant des activités abandonnées ⁽¹⁾	–	11 469
Bénéfice net	122 941	113 133
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôt sur les bénéfices y afférents	12 122	12 116
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, découlant des activités poursuivies	110 819 \$	89 548 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 920 529	23 857 573
Résultat de base par action		
Activités poursuivies	4,63 \$	3,75 \$
Activités abandonnées	–	0,48
Total	4,63 \$	4,23 \$
Résultat dilué par action		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, découlant des activités poursuivies	110 819 \$	89 548 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 920 529	23 857 573
Options d'achat d'actions dilutives et autres	16 938	18 029
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	23 937 467	23 875 602
Résultat dilué par action		
Activités poursuivies	4,63 \$	3,75 \$
Activités abandonnées	–	0,48
Total	4,63 \$	4,23 \$
Nombre moyen d'options d'achat d'actions n'ayant pas été considéré aux fins du calcul du résultat dilué par action ⁽²⁾	–	25 700

(1) Voir la note 28.

(2) Le nombre moyen d'options d'achat d'actions n'a pas été pris en compte aux fins du calcul du résultat dilué par action puisque le prix moyen d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la Banque au cours de 2009.

Les actions privilégiées étaient convertibles en actions ordinaires au gré de la Banque. Ces conversions n'ont pas été considérées dans le calcul du résultat dilué par action, puisque la Banque avait la possibilité d'effectuer le règlement au comptant plutôt qu'en actions ordinaires et que l'expérience passée a démontré que les règlements antérieurs se sont faits au comptant.

19 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants et à leurs sociétés apparentées. Les prêts aux administrateurs sont consentis selon les conditions du marché pour des risques similaires et sont comptabilisés à la valeur d'échange. Les prêts consentis aux dirigeants comprennent principalement des prêts hypothécaires résidentiels aux taux affichés moins 2%, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les prêts accordés aux sociétés apparentées sont consentis à des conditions similaires à celles offertes à des parties sans lien de dépendance. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés sous la rubrique revenu d'intérêt à l'état des résultats consolidé. L'encours des soldes de ces prêts s'établit comme suit :

	2010	2009
Prêts hypothécaires	1 159 \$	303 \$
Autres prêts	15 699	17 870
	16 858 \$	18 173 \$

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également des services bancaires habituels à certains administrateurs et dirigeants, notamment des comptes bancaires (dépôts) à des conditions similaires à celles offertes à des parties sans lien de dépendance.

20 INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier représente le montant théorique auquel un instrument financier pourrait se négocier entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions normales de concurrence. Il n'existe cependant pas de prix coté sur le marché pour une partie des instruments financiers de la Banque. En conséquence, pour ces instruments, les justes valeurs présentées sont des estimations établies à l'aide de techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation qui peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette.

CLASSEMENT DE L'ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR SELON LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA* établit une hiérarchie des techniques d'évaluation selon que les données utilisées dans ces techniques sont observables ou non. Les données observables sont des données du marché obtenues de sources indépendantes, tandis que les données non observables traduisent les hypothèses de la Banque à propos du marché. Ces deux types de données ont engendré la hiérarchie des justes valeurs suivante :

- Niveau 1 – Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers *identiques*;
- Niveau 2 – Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers *semblables*; prix cotés sur des marchés non actifs pour des instruments financiers identiques ou semblables; et évaluations fondées sur la modélisation selon lesquelles toutes les données importantes et tous les inducteurs de valeur importants sont observables sur des marchés actifs;
- Niveau 3 – Évaluations dérivées de techniques d'évaluation selon lesquelles une ou plusieurs données importantes ou un ou plusieurs inducteurs de valeur importants sont *non observables*.

Les montants figurant dans les tableaux qui suivent présentent la juste valeur des instruments financiers de la Banque, établie selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses décrites ci-après. De plus, les tableaux ne présentent les niveaux d'évaluation selon la hiérarchie des justes valeurs que pour les instruments financiers enregistrés à leur juste valeur dans les états financiers.

20 INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR (SUITE)

(en millions de dollars)

2010

	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	ÉCART FAVORABLE (DÉFAVORABLE)	NIVEAU D'ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR ⁽¹⁾		
				NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Actif						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	71 \$	71 \$	– \$	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	96	96	–	s.o.	s.o.	s.o.
Valeurs mobilières						
Disponibles à la vente	1 104	1 104	–	89	1 007	8
Détenues à des fins de transactions	1 497	1 497	–	166	1 324	7
Désignées comme étant détenues à des fins de transactions	1 658	1 658	–	–	1 658	–
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	804	804	–	s.o.	s.o.	s.o.
Prêts	17 405	17 628	223	s.o.	s.o.	s.o.
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	165	165	–	s.o.	s.o.	s.o.
Instruments financiers dérivés	163	163	–	–	157	6
Autres actifs	442	442	–	–	–	98
	23 405 \$	23 628 \$	223 \$	255 \$	4 146 \$	119 \$
Passif						
Dépôts	19 676 \$	19 887 \$	(211)\$	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	1 362	1 362	–	7	1 355	–
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	60	60	–	s.o.	s.o.	s.o.
Acceptations	165	165	–	s.o.	s.o.	s.o.
Instruments financiers dérivés	199	199	–	–	100	99
Autres passifs	873	873	–	s.o.	s.o.	s.o.
Débitures subordonnées	150	151	(1)	s.o.	s.o.	s.o.
	22 485 \$	22 697 \$	(212)\$	7 \$	1 455 \$	99 \$

(1) Pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur uniquement.

(en millions de dollars)

2009

	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	ÉCART FAVORABLE (DÉFAVORABLE)	NIVEAU D'ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR ⁽¹⁾		
				NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Actif						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	61 \$	61 \$	– \$	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	240	240	–	s.o.	s.o.	s.o.
Valeurs mobilières						
Disponibles à la vente	1 424	1 424	–	58	1 357	9
Détenues à des fins de transactions	1 391	1 391	–	54	1 325	12
Désignées comme étant détenues à des fins de transactions	1 617	1 617	–	–	1 617	–
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	536	536	–	s.o.	s.o.	s.o.
Prêts	15 601	15 834	233	s.o.	s.o.	s.o.
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	217	217	–	s.o.	s.o.	s.o.
Instruments financiers dérivés	254	254	–	–	238	16
Autres actifs	390	390	–	–	–	109
	21 731 \$	21 964 \$	233 \$	112 \$	4 537 \$	146 \$
Passif						
Dépôts	18 300 \$	18 527 \$	(227)\$	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	1 054	1 054	–	–	1 054	–
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	285	285	–	s.o.	s.o.	s.o.
Acceptations	217	217	–	s.o.	s.o.	s.o.
Instruments financiers dérivés	175	175	–	–	110	65
Autres passifs	733	733	–	s.o.	s.o.	s.o.
Débitures subordonnées	150	156	(6)	s.o.	s.o.	s.o.
	20 914 \$	21 147 \$	(233)\$	– \$	1 164 \$	65 \$

(1) Pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur uniquement.

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

La Banque évalue la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la juste valeur de la façon suivante.

De manière générale, la Banque utilise les prix cotés sur le marché, s'ils sont disponibles, pour déterminer la juste valeur d'éléments qu'elle classe alors au Niveau 1.

Si aucun prix n'est coté sur le marché, la juste valeur est fondée sur des techniques d'évaluation élaborées à l'interne qui reposent, dans la mesure du possible, sur des données courantes du marché ou sur des données du marché de source indépendante, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les instruments évalués à l'aide de ces techniques d'évaluation internes sont classés en fonction du plus bas niveau auquel correspondent les données ou les inducteurs de valeur importants pour l'évaluation. Par conséquent, un instrument peut être classé au Niveau 3 même si certaines données importantes sont facilement observables.

Lorsqu'ils sont disponibles, des prix cotés découlant d'activités de négociation récentes de positions ayant des caractéristiques identiques ou semblables à celles de la position évaluée peuvent aussi être utilisés par la Banque. La fréquence et l'ampleur des opérations ainsi que l'écart cours acheteur-cours vendeur font partie des facteurs considérés pour déterminer la liquidité des marchés et la pertinence des prix observés sur ces marchés. Si des prix pertinents et observables sont disponibles, ces évaluations sont classées au Niveau 2. Dans le cas contraire, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées et l'instrument est classé au Niveau 3. Pour ces actifs et passifs, les données qui permettent de déterminer les justes valeurs peuvent nécessiter de façon importante l'exercice du jugement de la direction. Compte tenu de l'incertitude inhérente à ces estimations, les valeurs peuvent différer de façon significative des valeurs qui auraient pu être utilisées si un marché actif avait existé pour ces instruments financiers.

La section suivante décrit les méthodes d'évaluation employées par la Banque pour évaluer certains instruments financiers importants à la juste valeur et indique à quel niveau de la hiérarchie des justes valeurs chaque instrument est généralement classé. La description englobe, dans les cas appropriés, le détail des modèles d'évaluation, les principales données de ces modèles ainsi que toutes hypothèses importantes.

Valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat

Comme il n'existe aucun prix coté à l'égard de ces instruments financiers, leur juste valeur est déterminée au moyen de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie sont évalués en fonction des modalités du contrat et actualisés à l'aide des taux appropriés du marché. Ces instruments étant comptabilisés au coût amorti, ils ne sont pas classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

Valeurs mobilières

Lorsqu'ils sont disponibles, les prix cotés sur le marché sont utilisés par la Banque pour déterminer la juste valeur des valeurs mobilières; ces instruments sont classés au Niveau 1. C'est le cas notamment des titres de participation négociés en Bourse. En ce qui concerne les obligations hors cote, la Banque établit généralement la juste valeur en utilisant des techniques d'évaluation interne ou des prix obtenus de fournisseurs indépendants. Lorsqu'ils sont disponibles, des cours de marché liés à des activités de négociation récentes d'actifs ayant des caractéristiques semblables à celles de l'obligation évaluée peuvent aussi être utilisés par la Banque. Les valeurs mobilières évaluées à l'aide de ces méthodes sont habituellement classées au Niveau 2. Cependant, les valeurs mobilières moins liquides peuvent être classées au Niveau 3 compte tenu que la Banque doit alors déterminer les paramètres liés à certains inducteurs de valeur importants, notamment les primes de liquidité et les écarts de crédits.

Prêts

Il n'existe pas de prix coté sur un marché actif pour ces instruments financiers. Par conséquent, la juste valeur des prêts est évaluée par l'actualisation des flux de trésorerie ajustés pour tenir compte des remboursements anticipés, le cas échéant, aux taux d'intérêt en vigueur sur le marché pour de nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités. Pour certains prêts à taux variable dont les taux sont fréquemment révisés et pour les prêts dont l'échéance n'est pas déterminée, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable. Ces instruments étant comptabilisés au coût amorti, ils ne sont pas classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

Autres actifs

Les autres actifs incluent principalement les chèques et autres effets en transit, les intérêts courus à recevoir et certains droits conservés relatifs aux opérations de titrisation. Il n'existe pas de prix coté sur un marché actif pour ces instruments financiers.

La juste valeur des chèques et autres effets en transit et des intérêts courus est déterminée au moyen de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Ces instruments étant tous comptabilisés au coût amorti, ils ne sont pas classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

La juste valeur des droits conservés relatifs aux opérations de titrisation est calculée selon une analyse de la valeur actualisée nette qui tient compte de la valeur temporelle de l'argent et des taux de remboursements anticipés. Les droits conservés sont classés au Niveau 3. La note 6 présente davantage d'information relativement à ces droits, y compris une analyse de sensibilité.

20 INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR (SUITE)

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés négociables hors cote est calculée selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues, selon une analyse de la valeur actualisée nette ou selon un modèle d'établissement des prix approprié qui tient compte des cours en vigueur et des prix contractuels des instruments sous-jacents, de la valeur temporelle de l'argent, de la courbe des rendements et des facteurs de volatilité. Ces dérivés sont classés au Niveau 2 ou 3, selon que les données importantes des modèles sont observables ou non. De plus, certains instruments financiers dérivés négociés en Bourse, dont la juste valeur est fondée sur les cours du marché, sont classés au Niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

Dépôts

Il n'existe pas de prix coté sur un marché actif pour ces instruments financiers. Par conséquent, la juste valeur des dépôts à taux fixe est évaluée au moyen des flux de trésorerie actualisés d'après les taux d'intérêt en vigueur sur le marché pour des dépôts ayant sensiblement les mêmes modalités. La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée ou des dépôts à taux d'intérêt variable est présumée correspondre à leur valeur comptable. Ces instruments étant essentiellement comptabilisés au coût amorti, ils ne sont pas classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert

Lorsqu'ils sont disponibles, les prix cotés sur le marché sont utilisés par la Banque pour déterminer la juste valeur des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert; ces instruments sont classés au Niveau 1. En ce qui concerne les obligations hors cote, la Banque établit généralement la juste valeur en utilisant des techniques d'évaluation interne ou des prix obtenus de fournisseurs indépendants. Lorsqu'ils sont disponibles, des cours de marché liés à des activités de négociation récentes d'actifs ayant des caractéristiques semblables à celles de l'obligation évaluée peuvent aussi être utilisés par la Banque. Les valeurs mobilières évaluées à l'aide de ces méthodes sont habituellement classées au Niveau 2.

Déventures subordonnées

Il n'existe pas de prix coté sur un marché actif pour ces instruments financiers. Par conséquent, la juste valeur des déventures subordonnées est évaluée au moyen des flux de trésorerie actualisés d'après les taux d'intérêt en vigueur sur le marché pour des émissions similaires ou selon les taux alors offerts pour les titres d'emprunt ayant les mêmes modalités jusqu'à l'échéance. Ces instruments étant tous comptabilisés au coût amorti, ils ne sont pas classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

CHANGEMENTS DE NIVEAU ET RECLASSEMENT

Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes d'évaluation de la juste valeur au cours de l'exercice. La Banque a tout de même reclassé les valeurs émises par les gouvernements et les sociétés du Niveau 1 au Niveau 2 pour tenir compte de l'utilisation de techniques d'évaluation ayant recours à des données observables sur le marché. À la suite du reclassement, la présentation des justes valeurs de ces titres compris dans les chiffres comparatifs au 31 octobre 2009 ont été revus pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

CHANGEMENTS DANS LA CATÉGORIE DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Les tableaux suivants présentent les changements au Niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs pour les exercices terminés les 31 octobre. La Banque classe au Niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs les instruments financiers pour lesquels elle utilise un modèle d'évaluation nécessitant au moins une donnée importante non observable. Outre les données non observables, les modèles d'évaluation des instruments financiers du Niveau 3 se servent habituellement d'un certain nombre de données observables directement ou indirectement. Aussi, les gains et pertes présentés ci-après comportent des variations de juste valeur liées à des données observables et à des données non observables.

[en millions de dollars]

2010

	GAINS (PERTES) NET(TE)S RÉALISÉ(E)S/LATENT(E)S COMPRIS(E)S DANS			MOUVEMENTS			SOLDE AU 31 OCTOBRE 2010	GAIN (PERTE) LATENT(E) LIÉ(E) À DES INSTRUMENTS TOUJOURS DÉTENUS À LA FIN DE LA PÉRIODE
	SOLDE AU 31 OCTOBRE 2009	LES BÉNÉFICES ⁽¹⁾	LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU	ACHATS ET ÉMISSIONS	VENTES ET RÈGLEMENTS	ENTRÉES ET SORTIES DU NIVEAU 3		
Actif								
Valeurs mobilières								
Disponibles à la vente	9 \$	- \$	- \$	- \$	(1)\$	- \$	8 \$	- \$
Détenues à des fins de transaction	12	1	-	-	(2)	(4)	7	-
Instruments financiers dérivés	16	4	-	-	(14)	-	6	4
Autres actifs	109	7	-	37	(55)	-	98	5
	146 \$	12 \$	- \$	37 \$	(72)\$	(4)\$	119 \$	9 \$
Passif								
Instruments financiers dérivés	(65)\$	(37)\$	- \$	(6)\$	9 \$	- \$	(99)\$	(28)\$

(1) Les gains et pertes liés aux instruments financiers de Niveau 3 ont été inclus dans le revenu des activités de trésorerie et des activités sur le marché des capitaux ainsi que dans les revenus de titrisation.

(en millions de dollars)

2009

	GAJNS (PERTES) NET(TE)S RÉALISÉ(E)S/LATENT(IE)S COMPRIS(ES) DANS			MOUVEMENTS			SOLDE AU 31 OCTOBRE 2009	GAIN (PERTE) LATENT(IE) LIÉ(E) À DES INSTRUMENTS TOUJOURS DÉTENUS À LA FIN DE LA PÉRIODE
	SOLDE AU 31 OCTOBRE 2008	LES BÉNÉFICES ⁽¹⁾	LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU	ACHATS ET ÉMISSIONS	VENTES ET RÈGLEMENTS	ENTRÉES ET SORTIES DU NIVEAU 3		
Actif								
Valeurs mobilières								
Disponibles à la vente	11 \$	(1)\$	1 \$	3 \$	(6)\$	1 \$	9 \$	(1)\$
Détenues à des fins de transaction	15	-	-	11	(14)	-	12	-
Instruments financiers dérivés	24	20	-	-	(28)	-	16	(4)
Autres actifs	88	4	-	67	(50)	-	109	2
	138 \$	23 \$	1 \$	81 \$	(98)\$	1 \$	146 \$	(3)\$
Passif								
Dépôts								
Particuliers	(56)\$	- \$	- \$	- \$	56 \$	- \$	- \$	- \$
Instruments financiers dérivés	(53)	(14)	-	(11)	13	-	(65)	(13)
	(109)\$	(14)\$	- \$	(11)\$	69 \$	- \$	(65)\$	(13)\$

(1) Les gains et pertes liés aux instruments financiers de Niveau 3 ont été inclus dans le revenu des activités de trésorerie et des activités sur le marché des capitaux ainsi que dans les revenus de titrisation.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3

Au 31 octobre 2010, les autres actifs de Niveau 3 comprenaient des droits conservés liés à des activités de titrisation d'une juste valeur de 97,1 millions \$. L'analyse de sensibilité de ces instruments est présentée à la note 6. Quant aux autres instruments, la Banque a utilisé des modèles d'évaluation assortis d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour recalculer leurs justes valeurs, ce qui a donné lieu à une augmentation ou une diminution possible de 10,7 millions \$ de la juste valeur totale du Niveau 3.

21 INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DES RISQUES

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature des activités commerciales qu'elle exerce. Pour faire en sorte que la Banque prenne en compte tous les risques importants auxquels elle pourrait être exposée, un cadre de gestion intégrée des risques a été élaboré afin d'assurer la supervision de l'évaluation et du contrôle des risques. La gestion des risques est effectuée en fonction des niveaux de tolérance établis par des comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration par l'intermédiaire de ses comités.

Dans le but de gérer les risques associés aux instruments financiers, y compris les portefeuilles de prêts et de dépôts, les valeurs mobilières et les dérivés, la Banque s'est dotée de politiques qui dictent la ligne de conduite en matière de gestion des différents risques. Concrètement, la direction surveille étroitement diverses limites de risque, ainsi que certains autres indicateurs. La surveillance des activités est effectuée par des groupes indépendants des secteurs d'activité.

Les principaux risques auxquels la Banque est exposée relativement aux instruments financiers sont décrits ci-dessous.

- Risque de crédit
- Risque d'illiquidité et de financement
- Risque de marché
 - *Risque de taux d'intérêt*
 - *Risque de change*
 - *Risque sur actions*

A) RISQUE DE CRÉDIT

L'utilisation d'instruments financiers, y compris de produits dérivés, peut entraîner un risque de crédit correspondant au risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

Les politiques dont s'est dotée la Banque en matière de gestion du risque de crédit visent à faire l'évaluation de ce risque. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions, et la tarification en fonction du risque. En ce qui concerne la diversification, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie et par secteur d'activité, et répertorie les secteurs jugés les plus risqués qui devraient donc être évités. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

21 INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DES RISQUES (SUITE)

Par l'intermédiaire d'un groupe de gestion du risque de crédit indépendant des secteurs d'activité, la Banque surveille ses portefeuilles d'instruments financiers tant sur le plan qualitatif que quantitatif au moyen i) de mécanismes et de politiques qui régissent l'examen des différents types de dossiers, ii) de systèmes de cotes de risque et iii) de l'analyse de la tarification. La note 5 afférente aux présents états financiers consolidés fournit des informations supplémentaires sur les portefeuilles de prêts de la Banque.

La plus grande partie de la concentration de crédit de la Banque dans des instruments financiers dérivés concerne des institutions financières, principalement des banques canadiennes. Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles lorsqu'une ou plusieurs opérations ont un coût de remplacement positif pour la Banque. Le coût de remplacement correspond à ce qu'il en coûterait pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur en cas de manquement. Le montant d'équivalent-crédit découlant d'une opération sur les instruments financiers dérivés correspond à la somme du coût de remplacement et d'un montant estimatif reflétant la variation éventuelle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance. La note 22 fournit des renseignements supplémentaires sur le risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés est généralement géré d'après les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limite et de surveillance que celles qui sont appliquées aux autres opérations de crédit. De plus, la Banque négocie des accords généraux de compensation de dérivés avec les contreparties avec lesquelles elle contracte. Ces accords réduisent le risque de crédit en cas de défaillance en permettant la compensation simultanée de toutes les opérations avec une contrepartie donnée. Ces contrats permettent également à la Banque de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur marchande courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Le montant qui représente le mieux l'exposition maximale au risque de crédit de la Banque aux 31 octobre, sans tenir compte d'aucune garantie ni d'autre rehaussement de crédit, correspond à la somme des actifs financiers au bilan consolidé de la Banque auxquels s'ajoutent les engagements de crédit détaillés ci-dessous.

(en millions de dollars)	2010	2009
Actifs financiers, tels que présentés au bilan consolidé ⁽¹⁾	23 145 \$	21 612 \$
Engagement de crédit et autres éléments hors bilan ⁽²⁾	4 876	4 711
Total	28 021 \$	26 323 \$

(1) Ne tient pas compte des titres de capitaux propres.

(2) Comprend 2,4 milliards \$ (2,1 milliards \$ en 2009) liés à des facilités de crédit personnelles et à des marges sur cartes de crédit.

Concentration du risque de crédit

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties engagées dans des activités similaires sont situées dans la même région ou ont des caractéristiques économiques comparables. L'évolution des conditions économiques, politiques ou autres pourrait nuire à leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles. Les opérations de la Banque sont situées au Canada.

Le tableau suivant présente l'origine des prêts aux 31 octobre.

	2010	2009
Québec	63 %	63 %
Autres provinces du Canada ⁽¹⁾	37	37
Total	100 %	100 %

(1) Principalement dans la province d'Ontario.

Aucun secteur industriel n'a représenté plus de 3% (3% en 2009) du total des prêts et engagements de clients en vertu des acceptations.

Garanties détenues à l'égard des portefeuilles de prêts

Près de 50% du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de la Banque est assuré auprès de la SCHL. Par ailleurs, la Banque détient des garanties sur les biens immobiliers pour les autres prêts hypothécaires conventionnels. De plus, la valeur de ces prêts n'excède jamais 80% de la valeur estimative initiale des propriétés, conformément aux exigences réglementaires.

Près de 72% du portefeuille de prêts personnels de la Banque est composé de prêts à l'investissement, de marges de crédit hypothécaire et de prêts au financement au point de vente. La souscription de ces prêts est soumise à un processus qui permet d'évaluer le risque de crédit du client. En outre, la Banque établit la garantie admissible qu'elle exige. Précisément, les prêts à l'investissement sont garantis par des fonds communs de placement canadiens admissibles, les marges de crédit hypothécaire, par des biens immobiliers, et les prêts au financement au point de vente, par des immobilisations corporelles. D'autre part, plus de 10% du portefeuille de prêts personnels de la Banque est composé de prêts étudiants et de prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs, qui sont garantis par le gouvernement fédéral ou d'une province.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont garantis par des actifs particuliers, notamment des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux, des immeubles de bureaux, des usines, des entrepôts et des copropriétés industrielles. De façon générale, la valeur des prêts ne dépasse pas de 60% à 75% de la valeur estimative des propriétés à l'origine.

Certaines garanties sont également détenues pour d'autres prêts personnels et commerciaux, selon les pratiques bancaires normales.

Autres garanties détenues

Lorsqu'elle exerce des activités de négociation, telles que la convention de revente et des opérations sur instruments dérivés, la Banque exige que la contrepartie fournisse une garantie qui la protège contre les pertes en cas de défaut de la contrepartie. Les opérations portant sur des garanties sont effectuées selon des modalités qui sont courantes et habituelles dans les activités de négociation standard. Voici des exemples de modalités concernant des actifs offerts en garantie que la Banque peut vendre, donner en garantie ou affecter de nouveau en garantie.

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont remis à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de vendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente en vertu de laquelle le bien est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit remettre un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Le tableau suivant présente la valeur marchande approximative des biens affectés en garantie auprès de la Banque à l'égard des valeurs acquises en vertu de conventions de revente et celle des instruments financiers dérivés.

	2010	2009
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	803 874 \$	536 064 \$
Instruments financiers dérivés	- \$	27 761 \$

B) RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité représente la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières sans avoir recours à des mesures coûteuses.

Le risque d'illiquidité de la Banque est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par un comité de direction responsable de la gestion de l'actif et du passif, conformément aux politiques régissant les liquidités, le financement et la gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est de faire en sorte que la Banque dispose de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les indicateurs de liquidité soient conformes aux limites établies. Dans le cadre de la gestion du risque d'illiquidité, une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer aux éventualités. Elle définit ses besoins de liquidité au moyen de scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours de laquelle ses actifs liquides peuvent couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers. La Banque s'efforce de maintenir un volume stable de dépôts de base en provenance de sa clientèle de particuliers et de courtiers, de même que des sources de financement bien diversifiées. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres de créance sur les marchés des capitaux. Un plan de contingence en matière de liquidités et de financement est préparé et examiné régulièrement. Il propose un plan d'action détaillé qui permettrait à la Banque de s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une crise de liquidité interne ou externe.

Échéances contractuelles des passifs financiers

Le tableau suivant présente les principales obligations liées à des passifs financiers selon leurs échéances contractuelles.

	2010				TOTAL
	À VUE ET SUR PRÉAVIS	À TERME			
		MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	
Dépôts	7 012 644 \$	5 561 877 \$	7 082 806 \$	18 268 \$	19 675 595 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	-	1 362 336	-	-	1 362 336
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	-	60 050	-	-	60 050
Débetures subordonnées	-	150 000	-	-	150 000
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	-	6 086	8 595	(346)	14 335
	7 012 644 \$	7 140 349 \$	7 091 401 \$	17 922 \$	21 262 316 \$

(1) Les engagements relatifs à des instruments financiers dérivés ne représentent que les paiements théoriques liés aux dérivés désignés en relations de couverture de flux de trésorerie et utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt dont la juste valeur nette était négative au 31 octobre. Un sommaire des montants nominaux de référence associés aux instruments financiers dérivés en fonction de leur échéance est également présenté à la note 22.

21 INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DES RISQUES (SUITE)

2009

	À VUE ET SUR PRÉAVIS	À TERME			TOTAL
		MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	
Dépôts	6 750 214 \$	4 381 505 \$	7 157 144 \$	11 103 \$	18 299 966 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	-	999 686	54 784	-	1 054 470
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	-	284 988	-	-	284 988
Débitures subordonnées	-	-	150 000	-	150 000
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	-	(3 259)	10 735	43	7 519
	6 750 214 \$	5 662 920 \$	7 372 663 \$	11 146 \$	19 796 943 \$

(1) Les engagements relatifs à des instruments financiers dérivés ne représentent que les paiements théoriques liés aux dérivés désignés en relations de couverture de flux de trésorerie et utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt dont la juste valeur nette était négative au 31 octobre. Un sommaire des montants nominaux de référence associés aux instruments financiers dérivés en fonction de leur échéance est également présenté à la note 22.

La Banque est également exposée au risque d'illiquidité lorsqu'elle contracte des engagements de crédit. Au 31 octobre 2010, ces engagements étaient d'environ 2,5 milliards \$ (2,6 milliards \$ au 31 octobre 2009), excluant des facilités de crédit personnelles et des marges sur cartes de crédit puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et les cours boursiers. L'exposition au risque de marché découlant des activités de négociation, de placement, de financement et de gestion de l'actif et du passif est principalement circonscrite par des limites nominales, des simulations de crise et diverses autres mesures de sensibilité comme la valeur à risque (VAR).

Risque de taux d'intérêt

Les activités de gestion de l'actif et du passif visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt qui correspond à l'incidence éventuelle défavorable des fluctuations de taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est dû principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de révision des prix des éléments du bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts et de rachat de dépôts. Afin de gérer ce risque, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont principalement les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir le risque inhérent aux options incorporées dans les produits de prêts et de dépôts. La Banque évalue périodiquement l'effet sur la valeur économique de ses capitaux propres et de ses revenus nets d'intérêt d'un déplacement parallèle soudain et soutenu de 1 % de la courbe des taux d'intérêt. Le tableau ci-dessous présente l'incidence estimative d'un tel déplacement aux 31 octobre. Ces estimations sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et de facteurs qui correspondent aux lignes directrices approuvées par le Comité de gestion de l'actif et du passif de la Banque, soit :

- seuils de passif-dépôts ;
- pour les simulations de revenus nets d'intérêt, le renouvellement des prêts et des dépôts échus selon les modalités actuelles du marché ;
- les éléments d'actif et de passif au bilan et hors bilan sont généralement considérés arriver à échéance selon la date la plus rapprochée de l'échéance ou de la réévaluation contractuelle.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

	2010		2009	
	EFFET SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	EFFET SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ⁽²⁾	EFFET SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	EFFET SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ⁽²⁾
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation de 100 points de base	4 650 \$	(22 638)\$	(4 779)\$	(19 626)\$
Diminution de 100 points de base	(10 411)\$	25 714 \$	(21 506)\$	22 682 \$

(1) Pour la période des 12 prochains mois

(2) Déduction faite des impôts sur les bénéfices

Le tableau ci-dessous fournit le détail des dates d'échéance et des taux moyens effectifs des instruments financiers au bilan et hors bilan de la Banque.

(en millions de dollars)							2010
	TAUX FLOTTANT	DE 0 À 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS À 1 AN	PLUS DE 1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	NON SENSIBLES AUX TAUX D'INTÉRÊT	TOTAL
Actif							
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	1 605 \$	393 \$	246 \$	1 980 \$	70 \$	131 \$	4 425 \$
Rendement réel		1,2 %	1,1 %	1,6 %	3,8 %		
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	804	-	-	-	-	-	804
Prêts	7 659	966	2 065	6 198	224	293	17 405
Rendement réel		4,9 %	5,0 %	5,0 %	5,5 %		
Autres éléments d'actif	-	-	-	-	-	1 166	1 166
Total	10 068	1 359	2 311	8 178	294	1 590	23 800
Rendement réel		3,8 %	4,5 %	4,2 %	5,1 %		
Passif et capitaux propres							
Dépôts	2 927	2 701	4 708	8 735	18	587	19 676
Rendement réel		1,8 %	2,2 %	2,6 %	3,5 %		
Éléments de trésorerie	1 208	159	55	-	-	-	1 422
Rendement réel		1,0 %	1,1 %	- %	- %		
Autres éléments de passif	-	16	84	162	-	1 051	1 313
Rendement réel		3,4 %	2,9 %	3,3 %	- %		
Débitures et capitaux propres	-	150	110	100	-	1 029	1 389
Rendement réel		4,9 %	- %	- %	- %		
Total	4 135	3 026	4 957	8 997	18	2 667	23 800
Rendement réel		2,0 %	2,2 %	2,6 %	3,5 %		
Swaps, montant net	(12)	(4 597)	1 657	2 891	61	-	-
Écart de sensibilité	5 921	(6 264)	(989)	2 072	337	(1 077)	-
Écart cumulatif	5 921 \$	(343)\$	(1 332)\$	740 \$	1 077 \$	- \$	- \$
(en millions de dollars)							2009
	TAUX FLOTTANT	DE 0 À 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS À 1 AN	PLUS DE 1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	NON SENSIBLES AUX TAUX D'INTÉRÊT	TOTAL
Actif							
	8 982 \$	1 213 \$	2 405 \$	7 421 \$	323 \$	1 821 \$	22 165 \$
Rendement réel		3,3 %	4,2 %	4,6 %	5,3 %		
Passif et capitaux propres							
	3 758	2 036	4 594	9 084	11	2 682	22 165
Rendement réel		1,8 %	2,2 %	3,0 %	3,1 %		
Swaps, montant net	86	(5 366)	1 180	4 266	(166)	-	-
Écart de sensibilité	5 310	(6 189)	(1 009)	2 603	146	(861)	-
Écart cumulatif	5 310 \$	(879)\$	(1 888)\$	715 \$	861 \$	- \$	- \$

Hypothèses relatives aux échéances

Les actifs, les passifs et les capitaux propres sont présentés à la date d'échéance ou à la date de leur réévaluation contractuelle, selon la plus rapprochée des deux, tout en tenant compte des remboursements ou des rachats par anticipation estimatifs, sauf dans les cas suivants :

- les dépôts dont les taux ne sont pas indexés selon un taux précis et qui peuvent ne pas être sensibles aux variations des taux du marché sont classés selon les tendances historiques des soldes ;
- les débiteures dont les taux peuvent être révisés à une date ultérieure sont classées à la date de réévaluation des taux ;
- les actions privilégiées sont classées selon la date à laquelle elles deviennent rachetables.

21 INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DES RISQUES (SUITE)

Risque de change

Le risque de change correspond aux pertes que la Banque pourrait subir à la suite de fluctuations défavorables des taux de change. Il découle essentiellement des positions de change détenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, des activités de négociation et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des actifs et des passifs inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non concordance des entrées et sorties de fonds en devises. Ce risque est surveillé à l'aide de limites nominales et d'autres analyses de sensibilité pour les activités de négociation. Au 31 octobre, les instruments financiers libellés en dollars américains sont présentés ci-dessous.

(en milliers de dollars canadiens)	2010	2009
Actif		
Encaisse et valeurs mobilières	142 833 \$	47 431 \$
Prêts	82 738	64 644
Autres	26 980	9 060
	252 551 \$	121 135 \$
Passif		
Dépôts	150 697 \$	118 251 \$
Obligations liées à des valeurs vendues à découvert	99 983	5 592
Autres	235	278
	250 915 \$	124 121 \$
Exposition nette	1 636 \$	(2 986)\$

Le risque relatif aux instruments financiers dérivés en dollars américains est limité compte tenu que ces contrats sont acquis et vendus principalement afin de répondre aux besoins précis de clients. Au 31 octobre, l'effet d'une variation soudaine de 5 % des taux de change n'aurait eu aucune incidence importante sur le bénéfice net et les capitaux propres.

Les actifs en dépôt et les passifs en dépôt libellés en devises autres que le dollar US, principalement en euros, totalisent respectivement 10,8 millions \$ (37,4 millions \$ en 2009) et 5,6 millions \$ (20,5 millions \$ en 2009). Les devises autres que le dollar américain n'étant achetées ou vendues que pour satisfaire aux besoins précis de clients, le risque de change de la Banque est faible.

Risque sur actions

Le risque sur actions correspond aux pertes financières que la Banque pourrait subir à la suite de fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou de l'instabilité du marché boursier en général. Les positions de la Banque en titres de participation consistent principalement en des titres négociés sur un marché boursier au Canada et, par conséquent, la sensibilité de ces portefeuilles est essentiellement corrélée aux performances du marché boursier canadien. Une partie des titres de participation de la Banque sert à couvrir des dépôts indexés. Le solde résiduel représente moins de 3% (moins de 3% en 2009) du portefeuille de titres global. Par conséquent, l'instabilité du marché boursier canadien n'aurait pas une incidence importante sur le résultat net et les capitaux propres de la Banque.

22 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COUVERTURES

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels sont établis le rendement de dépôts indiciels, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque conclut divers contrats et prend divers engagements, tels que ceux qui sont décrits ci-après.

Les différents instruments financiers dérivés répertoriés dans les tableaux suivants se présentent comme suit :

- i) Les swaps de taux d'intérêt comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et variable selon un montant nominal de référence déterminé pour une période donnée. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe ou variable dans diverses devises. Les swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et variable dans deux devises différentes sur une période donnée.
- ii) Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats fixant un taux d'intérêt futur devant être payé ou reçu, calculé selon un montant nominal de référence dont l'échéance précise débute à une date ultérieure donnée.
- iii) Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date donnée ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'accord est conclu. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.
- iv) Les contrats à terme standardisés sont des engagements futurs d'acheter ou de livrer des instruments financiers à une date ultérieure donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme standardisés sont négociés selon des montants standardisés sur des marchés organisés et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.
- v) Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des devises qui sont livrées à une date ultérieure donnée et à un cours stipulé à l'avance.

Les tableaux suivants présentent les montants nominaux de référence associés aux instruments financiers dérivés. Ces montants ne reflètent pas le gain ou la perte éventuelle liée au risque de crédit ou de marché de ces instruments.

MONTANTS NOMINAUX DE RÉFÉRENCE

(en millions de dollars)

Montant nominal	DURÉE JUSQU'À L'ÉCHÉANCE				2010	
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL	CONTRATS DESIGNÉS COMME COUVERTURE ⁽¹⁾	AUTRES CONTRATS ⁽²⁾
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	3 584 \$	8 548 \$	488 \$	12 620 \$	7 666 \$	4 954 \$
Cotés en Bourse						
Contrats à terme normalisés	19	-	-	19	-	19
Contrats de change						
Hors cote						
Swaps de devises	4 604	35	-	4 639	-	4 639
Contrats à terme	796	46	-	842	-	842
Options achetées	265	-	-	265	-	265
Options vendues	268	-	-	268	-	268
Contrats sur actions et indices boursiers						
Options achetées	6	33	5	44	-	44
Options vendues	54	94	5	153	-	153
Swaps sur rendement total	130	5	-	135	-	135
	9 726 \$	8 761 \$	498 \$	18 985 \$	7 666 \$	11 319 \$

(en millions de dollars)

Montant nominal	DURÉE JUSQU'À L'ÉCHÉANCE				2009	
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL	CONTRATS DESIGNÉS COMME COUVERTURE ⁽¹⁾	AUTRES CONTRATS ⁽²⁾
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	3 175 \$	9 542 \$	166 \$	12 883 \$	8 404 \$	4 479 \$
Cotés en Bourse						
Contrats à terme normalisés	76	-	-	76	-	76
Contrats de change						
Hors cote						
Swaps de devises	4 846	163	-	5 009	-	5 009
Contrats à terme	1 282	64	-	1 346	-	1 346
Options achetées	159	-	-	159	-	159
Options vendues	162	-	-	162	-	162
Contrats sur actions et indices boursiers						
Options achetées	17	35	5	57	-	57
Options vendues	29	124	5	158	-	158
Swaps sur rendement total	45	-	-	45	-	45
	9 791 \$	9 928 \$	176 \$	19 895 \$	8 404 \$	11 491 \$

(1) Comprennent les montants nominaux des swaps de taux de référence de 1,2 milliard \$ (1,7 milliard \$ en 2009).

(2) Comprennent les instruments financiers dérivés utilisés dans les activités de négociation pour répondre aux besoins de clients et dégager un revenu de négociation, ainsi que les dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

22 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COUVERTURES (SUITE)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en millions de dollars)

2010

	JUSTE VALEUR POSITIVE	JUSTE VALEUR NÉGATIVE	MONTANT NET
CONTRATS DÉSIGNÉS COMME INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	57 \$	(22)\$	35 \$
AUTRES CONTRATS⁽¹⁾			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	9	(90)	(81)
Contrats de change			
Swaps de devises	63	(51)	12
Contrats à terme	6	(12)	(6)
Options achetées	4	-	4
Options vendues	-	(4)	(4)
Contrats sur actions et indices boursiers			
Options achetées	3	-	3
Options vendues	-	(14)	(14)
TOTAL	142 \$	(193)\$	(51)\$

(en millions de dollars)

2009

	JUSTE VALEUR POSITIVE	JUSTE VALEUR NÉGATIVE	MONTANT NET
CONTRATS DÉSIGNÉS COMME INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	114 \$	(15) \$	99 \$
AUTRES CONTRATS⁽¹⁾			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	17	(69)	(52)
Contrats de change			
Swaps de devises	61	(52)	9
Contrats à terme	10	(18)	(8)
Options achetées	7	-	7
Options vendues	-	(7)	(7)
Contrats sur actions et indices boursiers			
Options achetées	6	-	6
Options vendues	-	(11)	(11)
TOTAL	215 \$	(172)\$	43 \$

(1) Comprennent les instruments financiers dérivés utilisés dans les activités de négociation pour répondre aux besoins de clients et dégager un revenu de négociation, ainsi que les dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

INFORMATIONS CONCERNANT LES RELATIONS DE COUVERTURE

Instruments financiers désignés comme instruments de couverture

La Banque utilise des swaps désignés comme instruments de couverture principalement pour gérer l'appariement du bilan et réduire au minimum la volatilité du revenu net d'intérêt. La valeur de ces swaps peut varier de façon importante. Par conséquent, les variations de la juste valeur des swaps désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie pourraient entraîner des variations significatives du cumul des autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres.

En outre, certains instruments non dérivés sont désignés comme instruments de couverture et admissibles à la comptabilité de couverture. La Banque applique la comptabilité de couverture pour réduire au minimum la volatilité dans les autres revenus attribuable aux variations des taux de change.

Le tableau suivant présente les notionnels des contrats dérivés et non dérivés désignés comme instruments de couverture.

	2010		2009	
	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	COUVERTURE DE JUSTE VALEUR	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	COUVERTURE DE JUSTE VALEUR
Contrats dérivés	4 296 000 \$	2 158 850 \$	4 104 000 \$	2 591 250 \$
Instruments non dérivés	- \$	18 194 \$	- \$	16 997 \$

Tranches inefficaces des relations de couverture

Le tableau suivant présente les tranches inefficaces des variations cumulatives de la juste valeur des instruments de couverture comptabilisées dans l'état des résultats consolidé :

	2010	2009
Couverture de flux de trésorerie	(593)\$	941\$
Couverture de juste valeur	161	(462)
	(432)\$	479\$

Autres informations concernant les relations de couverture

Des pertes nettes reportées de 7,6 millions \$ (gains nets reportés de 21,2 millions \$ au 31 octobre 2009), présentées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2010, devraient être reclassées à l'état des résultats consolidé au cours des 12 prochains mois.

La durée maximale des relations de couverture des flux de trésorerie liées à des opérations futures était de neuf ans au 31 octobre 2010 (cinq ans en 2009).

RISQUE DE CRÉDIT

(en millions de dollars)

	2010			2009		
	COÛT DE REMPLACEMENT ⁽¹⁾	ÉQUIVALENT-CRÉDIT ⁽²⁾	MONTANT PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES ⁽³⁾	COÛT DE REMPLACEMENT	ÉQUIVALENT-CRÉDIT	MONTANT PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	66 \$	116 \$	24 \$	131 \$	181 \$	36 \$
Contrats de change						
Swaps de devises	63	110	23	61	117	24
Contrats à terme	6	16	11	10	26	14
Options achetées	4	6	3	7	9	6
Contrats sur actions et indices boursiers						
Options achetées	3	6	1	6	10	2
Swaps sur rendement total	-	8	2	-	3	1
	142 \$	262 \$	64 \$	215 \$	346 \$	83 \$

(1) Correspond à la juste valeur marchande favorable, excluant l'incidence des accords généraux de compensation. Les instruments négociables en Bourse et les options vendues sont exclus puisqu'ils ne constituent pas un risque de crédit.

(2) Comprend i) le total de la valeur de remplacement positive de tous les contrats en cours et ii) un montant représentant une évaluation du risque de crédit éventuel.

(3) Selon les lignes directrices émises par le BSIF.

La note 21 afférente aux états financiers consolidés fournit de l'information additionnelle sur le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés et la façon dont il est évalué.

23 REVENU LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction, y compris les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les dérivés non désignés dans des relations de couverture et les engagements afférents à des valeurs vendues à découvert sont évalués à la juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans l'état des résultats consolidé.

La direction peut choisir de désigner des instruments comme étant détenus à des fins de transaction, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat, dans la mesure où les désignations rencontrent certaines conditions précises. Certaines valeurs mobilières et certains droits conservés relatifs aux activités de titrisation ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction afin de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière de comptabilisation qui aurait résulté du fait que les gains et les pertes sur ces éléments auraient été comptabilisés différemment. Ces instruments financiers sont utilisés dans le cadre des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la Banque et servent de couverture économique pour d'autres instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Par conséquent, les gains et pertes liés à ces instruments sont généralement contrebalancés par les variations de valeur d'autres instruments financiers.

23 REVENU LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (SUITE)

Les tableaux qui suivent présentent le revenu lié à ces instruments. Le revenu comprend le revenu net d'intérêt et les autres revenus, y compris les revenus de trésorerie et de marchés financiers, les revenus tirés des activités de courtage et les revenus de titrisation. Ces revenus ne comprennent pas les frais et commissions sur les opérations sur titres.

	2010	
	INSTRUMENTS FINANCIERS	
	DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	DÉSIGNÉS COMME ÉTANT DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION
Revenu net d'intérêt	5 018 \$	49 929 \$
Autres revenus inclus dans :		
Revenus de titrisation	(31 964)	23 841
Revenus tirés des activités de courtage	18 616	-
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	4 702	17
	(8 646)\$	23 858 \$
		2009
	INSTRUMENTS FINANCIERS	
	DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	DÉSIGNÉS COMME ÉTANT DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION
Revenu net d'intérêt	7 251 \$	44 900 \$
Autres revenus inclus dans :		
Revenus de titrisation	(16 474)	12 236
Revenus tirés des activités de courtage	22 863	-
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	8 458	254
	14 847 \$	12 490 \$

24 ENGAGEMENTS ET GARANTIES

ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

La Banque utilise certains instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de ses clients. Les engagements de crédit représentent la tranche non utilisée des crédits que la Banque s'engage à rendre disponible sous certaines conditions, soit sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit, pour un montant et une durée déterminés.

Les lettres de crédit documentaire sont des documents émis par la Banque au nom du client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Ces lettres sont garanties par les livraisons de biens auxquels elles se rapportent.

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces engagements sont contractés pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expirent ou sont résiliés sans qu'on y ait recours.

	2010	2009
Engagements de crédit ⁽¹⁾	2 468 800 \$	2 581 176 \$
Lettres de crédit documentaire	6 670 \$	8 675 \$

(1) Excluent des facilités de crédit personnelles totalisant 1,4 milliard \$ (1,3 milliard \$ au 31 octobre 2009) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 1,0 milliard \$ (0,8 milliard \$ au 31 octobre 2009) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

GARANTIES

Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre à ses clients la possibilité d'obtenir des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. Celles-ci constituent des engagements irrévocables de la part de la Banque d'effectuer les paiements de clients qui ne pourraient pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée de ces garanties varie selon les contrats et ne dépasse généralement pas un an. La politique de la Banque en ce qui a trait aux garanties obtenues à l'égard de ces instruments est similaire à celle qui s'applique aux prêts. Aucune provision spécifique n'est présentement comptabilisée à l'égard de ces garanties. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces garanties s'élevait à 175,2 millions \$ au 31 octobre 2010 (157,1 millions \$ en 2009).

Instruments financiers dérivés

Afin de permettre à certains clients de se protéger des fluctuations des taux de change, la Banque vend des options de vente (contrats de change), qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles elle accorde à ceux-ci le droit, mais ne leur impose pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi de devises à un prix déterminé d'avance. La durée de ces options ne dépasse pas 12 mois. Aucune provision spécifique n'est comptabilisée à l'égard de ces dérivés. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces dérivés, correspondant à la valeur nominale des contrats, s'élevait à 201,8 millions \$ au 31 octobre 2010 (71,1 millions \$ en 2009).

Biens acceptés et affectés en garantie

Au 31 octobre 2010, la valeur marchande approximative des biens acceptés en garantie que la Banque peut vendre ou affecter de nouveau en garantie s'élevait à 803,9 millions \$ (536,1 millions \$ au 31 octobre 2009). Ces biens acceptés en garantie ont été obtenus en vertu de conventions de revente et d'emprunts de titres. Tous ces biens étaient donnés en garantie dans le cadre d'engagements afférents à des valeurs vendues à découvert.

Autres types d'ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque accorde des ententes d'indemnisation à des contreparties liées à certaines opérations telles que des contrats d'achat, des ententes de services et des ventes d'actifs. Ces ententes d'indemnisation obligent la Banque à dédommager les contreparties des coûts engagés en raison de changements aux lois et aux règlements (y compris en ce qui concerne l'impôt) ou en raison de litiges ou de sanctions légales que pourrait subir la contrepartie à la suite d'opérations. La Banque indemnise également les administrateurs et les dirigeants, dans les limites permises par la loi, s'ils font l'objet de certaines réclamations parce qu'ils sont, ou ont été, administrateurs ou dirigeants à la demande de la Banque. Les modalités de ces ententes d'indemnisation varient selon le cas. La nature des ententes d'indemnisation empêche la Banque de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Banque n'a effectué aucun paiement significatif en vertu de telles ententes d'indemnisation et aucune provision spécifique n'a été constituée afin de couvrir ces ententes d'indemnisation éventuelles.

ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX, DE CONTRATS DE SERVICES INFORMATIQUES ET AUTRES

Les engagements minimums futurs en vertu de baux, de contrats de services informatiques impartis et d'autres contrats se répartissent comme suit au 31 octobre 2010.

	LOCAUX	CONTRATS DE SERVICES INFORMATIQUES ⁽¹⁾	AUTRES	TOTAL
2011	28 378 \$	43 628 \$	2 665 \$	74 671 \$
2012	27 515	42 399	2 665	72 579
2013	30 085	38 257	2 665	71 007
2014	17 448	31 927	2 665	52 040
2015	16 419	31 511	1 239	49 169
Par la suite	60 389	29 171	-	89 560
Total	180 234 \$	216 893 \$	11 899 \$	409 026 \$

(1) La Banque peut mettre fin à certains contrats de services importants dans certaines circonstances.

NANTISSEMENT D'ÉLÉMENTS D'ACTIF

Dans le cours normal de ses activités, la Banque donne en garantie des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. Ces garanties sont données en vertu de modalités usuelles qui prévoient entre autres que les risques et les avantages liés aux garanties reviennent à la Banque et que les actifs donnés en garantie sont réattribués à la Banque lorsque les modalités qui nécessitaient le nantissement cessent de s'appliquer.

Le tableau suivant détaille les garanties accordées.

	2010	2009
Actifs donnés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement	456 660 \$	470 335 \$
Actifs donnés en garantie pour les engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	60 050	284 988
Actifs donnés en garantie pour les engagements relatifs à des instruments financiers dérivés en position créditrice	95 362	34,681
	612 072 \$	790 004 \$
Les actifs donnés en garantie se détaillent comme suit :		
Valeurs mobilières	354 040 \$	588 044 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	258 032	201 960
	612 072 \$	790 004 \$

25 ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

La Banque analyse les droits qu'elle détient dans certaines entités afin de déterminer si celles-ci rencontrent la définition d'une entité à détenteurs de droits variables (EDDV), et si la Banque en est le principal bénéficiaire et doit les consolider. La Banque considère normalement ses conduits de titrisation à vendeur exclusif et ses conduits de titrisation à vendeurs multiples comme étant des EDDV. Toutefois, ces conduits ne sont pas consolidés, puisque ces structures d'accueil admissibles sont spécifiquement exclues du champ d'application de la norme ou que la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire. La note 6 présente de plus amples détails relativement aux opérations effectuées avec ces entités.

26 ÉVENTUALITÉS**LITIGES*****Recours collectif Marcotte c. Banques***

Le 11 juin 2009, la Cour supérieure du Québec a accueilli le recours collectif contre dix institutions financières canadiennes, dont la Banque Laurentienne, relativement aux marges bénéficiaires facturées par les banques aux détenteurs de leurs cartes de crédit à l'occasion de la conversion en dollars canadiens des transactions en devises. Le jugement a condamné la Banque à rembourser les marges bénéficiaires perçues, plus les intérêts, ainsi qu'une indemnité additionnelle. La Banque, ainsi que les autres institutions financières canadiennes poursuivies, prétendent que le jugement contient plusieurs erreurs de fait et de droit qui sont déterminantes au point d'invalider ce jugement et ont choisi d'en appeler de la décision rendue. Dans la situation actuelle, la Banque n'est pas en mesure de déterminer l'issue de ce litige et, par conséquent, aucune provision n'a été constituée.

La Banque et ses filiales sont également visées par diverses autres poursuites judiciaires et réclamations dont certaines avec des organismes de réglementation. Plusieurs de ces différends ont trait à des prêts consentis par la Banque et s'élevaient contre les dispositions prises par celle-ci pour recouvrer des prêts en souffrance et réaliser les garanties consenties sur ces prêts. La Banque fait également l'objet de certaines poursuites à l'égard d'activités à titre de fiduciaire dans ses opérations d'administration de portefeuilles et de l'imposition de certains frais bancaires. La direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

27 INFORMATION SECTORIELLE

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les quatre secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et PME-Québec, Immobilier et Commercial, B2B Trust et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux.

En date du 1^{er} novembre 2009, certaines activités liées aux marchés des capitaux, présentées auparavant dans les résultats du secteur Autres, sont dorénavant présentées dans les résultats d'un nouveau secteur d'activité : Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. De plus, les résultats des opérations de change et des services internationaux, lesquels étaient également présentés auparavant dans les résultats du secteur Autres, sont maintenant présentés dans les résultats du secteur Immobilier et Commercial. Les secteurs Particuliers et PME-Québec et B2B Trust ne sont pas affectés par cette réorganisation. Les données comparatives ont été reclassées pour les rendre conformes au mode de présentation adopté pour la période écoulée.

Le secteur Particuliers et PME-Québec couvre toute la gamme des produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'entremise de son réseau direct comprenant les succursales, le réseau électronique et le centre d'appels, ainsi que le financement aux points de vente, dans tout le Canada. Ce secteur d'activité offre également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance crédit et les services de fiducie. De plus, il offre tous les services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec.

Le secteur Immobilier et Commercial s'occupe du financement immobilier partout au Canada, des services de financement commercial en Ontario et des opérations liées aux comptes majeurs à l'échelle nationale, de même que des opérations de change et des services internationaux.

Le secteur B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers, génériques et complémentaires, à des intermédiaires financiers et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada. Ce secteur comprend également les activités liées aux dépôts par l'entremise de courtiers.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et les activités de marchés des capitaux.

La catégorie Autres comprend les activités de trésorerie et de titrisation et les autres activités de la Banque dont les revenus et les frais qui ne sont pas attribuables ou imputés aux secteurs susmentionnés.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque. La Banque comptabilise ses activités intersectorielles à leur valeur comptable. Le financement des éléments d'actif et de passif des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêt sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

	2010					
	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES ⁽²⁾	TOTAL
Revenu net d'intérêt	323 740 \$	84 475 \$	114 194 \$	2 441 \$	(28 429)\$	496 421 \$
Autres revenus	129 774	34 852	10 419	58 674	7 306	241 025
Revenu total	453 514	119 327	124 613	61 115	(21 123)	737 446
Provision pour pertes sur prêts	40 919	24 124	2 957	-	-	68 000
Frais autres que d'intérêt	352 621	24 801	54 449	46 938	25 427	504 236
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	59 974	70 402	67 207	14 177	(46 550)	165 210
Impôts sur les bénéfices (récupération)	12 961	21 313	20 813	4 189	(17 007)	42 269
Bénéfice (perte) net(te)	47 013 \$	49 089 \$	46 394 \$	9 988 \$	(29 543)\$	122 941 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	11 978 573 \$	2 904 816 \$	5 023 397 \$	2 408 842 \$	777 790 \$	23 093 418 \$
	2009					
	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES ⁽²⁾	TOTAL
Revenu net d'intérêt	305 959 \$	67 598 \$	90 696 \$	2 354 \$	(42 830)\$	423 777 \$
Autres revenus	119 965	25 915	9 560	59 219	28 066	242 725
Revenu total	425 924	93 513	100 256	61 573	(14 764)	666 502
Provision pour pertes sur prêts	41 887	9 817	4 296	-	-	56 000
Frais autres que d'intérêt	333 475	33 589	48 995	43 473	12 458	471 990
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	50 562	50 107	46 965	18 100	(27 222)	138 512
Impôts sur les bénéfices (récupération)	10 939	15 686	14 873	6 124	(10 774)	36 848
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies	39 623	34 421	32 092	11 976	(16 448)	101 664
Bénéfice découlant des activités abandonnées, après impôts sur les bénéfices	11 469	-	-	-	-	11 469
Bénéfice (perte) net(te)	51 092 \$	34 421 \$	32 092 \$	11 976 \$	(16 448)\$	113 133 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	11 088 422 \$	2 421 461 \$	4 294 187 \$	1 887 228 \$	792 543 \$	20 483 841 \$

(1) Les éléments d'actif et de passif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

(2) Certains éléments ont influé sur le taux d'impôt effectif en 2010 et en 2009 – voir la note 17 relative aux impôts sur les bénéfices.

28 ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Cession de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

Le 31 décembre 2004, Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. (Industrielle Alliance) a acquis de la Banque la totalité des actions de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. La cession a permis de reconnaître un gain initial de 5,4 millions \$ (5,2 millions \$, déduction faite des impôts sur les bénéfices) à titre de bénéfice découlant des activités abandonnées et un gain reporté de 26,2 millions \$ lié à certaines clauses de récupération.

Clauses de récupération

En vertu d'une clause de récupération, la Banque devait rembourser à Industrielle Alliance un montant de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, déduction faite des impôts sur les bénéfices) annuellement, au cours des cinq années suivant la cession, advenant que les ventes nettes de fonds communs de placement n'atteignaient pas 50,0 millions \$ au cours des périodes de douze mois terminées le 31 décembre de chacune de ces années. À la fin de la période de six ans se terminant le 31 décembre 2010, si les ventes nettes cumulatives de fonds communs de placement atteignaient 290,0 millions \$, les montants qui auraient été remis à Industrielle Alliance en vertu de cette clause de récupération seraient remboursés à la Banque. Au cours de l'exercice 2009, la Banque a porté la dernière tranche du prix de vente de 5,2 millions \$ en résultat, compte tenu des ventes nettes à ce jour. En outre, si les ventes nettes cumulatives des fonds communs de placement avaient atteint 350,0 millions \$ pour la période de cinq ans terminée le 31 décembre 2009, la Banque était admissible à un paiement additionnel. En vertu de cette disposition, la Banque a constaté l'ajustement final du prix de vente de 8,3 millions \$ en 2009 (7,0 millions \$, déduction faite des impôts sur les bénéfices), étant donné que les ventes nettes cumulatives des fonds communs de placement dépassaient largement le niveau minimum requis. La constatation de ces montants a porté le prix de vente total relatif à la cession à 76,1 millions \$.

29 ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Émission de titres de créance

Le 2 novembre 2010, la Banque a émis 250,0 millions \$ de titres de créance de premier rang à leur valeur nominale, pour un produit total de 250,0 millions \$. L'échéance contractuelle des titres de créance de premier rang est le 2 novembre 2020. Les porteurs des titres de créance de premier rang ont le droit de recevoir semestriellement des paiements d'intérêt fixe pendant la période initiale de cinq ans se terminant le 2 novembre 2015, à un taux annuel de 3,70 %. Le taux d'intérêt sur les titres de créance de premier rang sera rajusté le 2 novembre 2015 au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 1,76 % par année.

Les titres de créance de premier rang ne seront pas rachetables avant le 2 novembre 2015. Sous réserve des dispositions de la *Loi sur les Banques*, du consentement préalable du BSIF et des dispositions décrites dans le prospectus visant l'appel public à l'épargne, le 2 novembre 2015 et le 2 novembre de chaque année par la suite pendant les cinq années suivantes, la Banque pourra racheter la totalité ou une tranche des titres de créance de premier rang alors en circulation, au gré de la Banque, en versant un montant au comptant égal à la valeur nominale à laquelle s'ajoutera l'intérêt couru non payé.

Avis de rachat des débetures subordonnées

Le 6 décembre 2010, la Banque a annoncé son intention de racheter, le 25 janvier 2011, la totalité de ses débetures subordonnées, 4,90 %, série 10, échéant en 2016 pour un notionnel totalisant 150,0 millions \$. Les débetures seront rachetées à leur valeur nominale plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat. La Banque a obtenu du BSIF l'autorisation requise pour conclure cette opération.

RÉTROSPECTIVE – BILAN CONSOLIDÉ

Non vérifiée, aux 31 octobre (en milliers de dollars)	2010	2009	2008	2007	2006	VARIATION ANNUELLE MOYENNE 10 / 06
ACTIF						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	70 537 \$	61 010 \$	54 410 \$	65 245 \$	70 907 \$	- %
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	95 561	239 606	94 291	283 255	98 722	(1)
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le Canada	2 538 189	2 864 454	2 415 863	1 615 695	2 019 524	6
Émises ou garanties par des provinces ou des municipalités	1 029 726	1 157 180	466 735	446 401	581 384	15
Autres valeurs mobilières	690 890	410 549	607 574	612 283	641 372	2
	4 258 805	4 432 183	3 490 172	2 674 379	3 242 280	7
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	803 874	536 064	661 391	540 304	802 546	-
Prêts						
Personnels	5 630 788	5 655 055	5 694 574	5 222 217	4 379 016	6
Hypothécaires résidentiels	8 582 548	7 219 830	6 182 871	6 232 778	5 985 656	9
Hypothécaires commerciaux	1 638 861	1 285 012	932 688	684 625	659 014	26
Commerciaux et autres	1 691 190	1 555 956	1 454 799	1 292 790	1 265 987	8
	17 543 387	15 715 853	14 264 932	13 432 410	12 289 673	9
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(138 143)	(114 546)	(112 434)	(115 322)	(125 153)	2
	17 405 244	15 601 307	14 152 498	13 317 088	12 164 520	9
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	165 450	216 817	110 342	111 891	149 818	3
Immobilisations corporelles	58 536	58 163	59 927	56 053	47 520	5
Autres actifs	941 996	1 019 630	956 441	738 631	719 646	7
	1 165 982	1 294 610	1 126 710	906 575	916 984	6
	23 800 003 \$	22 164 780 \$	19 579 472 \$	17 786 846 \$	17 295 959 \$	8 %
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts						
Particuliers	15 424 776 \$	15 138 637 \$	12 430 038 \$	11 564 530 \$	10 949 473 \$	9 %
Entreprises, banques et autres	4 250 819	3 161 329	2 903 774	2 314 178	2 145 028	19
	19 675 595	18 299 966	15 333 812	13 878 708	13 094 501	11
Autres						
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	1 422 386	1 339 458	1 955 332	1 797 662	2 177 394	(10)
Acceptations	165 450	216 817	110 342	111 891	149 818	3
Autres passifs	1 147 157	987 313	946 551	843 904	777 826	10
	2 734 993	2 543 588	3 012 225	2 753 457	3 105 038	(3)
Débiteures subordonnées	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	-
Capitaux propres						
Actions privilégiées	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	-
Actions ordinaires	259 363	259 208	257 462	256 445	251 158	1
Surplus d'apport	243	209	173	105	518	(17)
Bénéfices non répartis	741 911	665 538	596 974	537 254	485 334	11
Actions de trésorerie	-	-	-	-	(590)	(100)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	27 898	36 271	18 826	877	-	s.o.
	1 239 415	1 171 226	1 083 435	1 004 681	946 420	7
	23 800 003 \$	22 164 780 \$	19 579 472 \$	17 786 846 \$	17 295 959 \$	8 %

RÉTROSPECTIVE – ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Non vérifiée, aux ou pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)	2010	2009	2008	2007	2006	VARIATION ANNUELLE MOYENNE 10 / 06
Revenu d'intérêt						
Prêts	757 677 \$	719 538 \$	837 532 \$	837 092 \$	755 009 \$	- %
Valeurs mobilières	72 975	71 373	60 873	58 000	70 446	1
Dépôts auprès d'autres banques	298	3 903	26 360	13 802	11 721	(60)
Autres	116 273	137 275	30 190	-	3 277	144
	947 223	932 089	954 955	908 894	840 453	3
Frais d'intérêt						
Dépôts	440 053	493 812	508 403	466 867	438 335	-
Autres passifs	3 011	6 765	33 547	44 089	32 197	(45)
Débitures subordonnées	7 738	7 735	7 742	7 738	12 714	(12)
	450 802	508 312	549 692	518 694	483 246	(2)
Revenu net d'intérêt	496 421	423 777	405 263	390 200	357 207	9
Autres revenus	241 025	242 725	225 218	193 726	182 600	7
Revenu total	737 446	666 502	630 481	583 926	539 807	8
Provision pour pertes sur prêts	68 000	56 000	48 500	40 000	40 000	14
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages sociaux	275 964	249 658	236 280	229 290	213 583	7
Frais d'occupation de locaux et technologie	132 540	120 054	119 192	111 559	108 151	5
Autres	95 732	102 278	90 519	86 561	89 081	2
	504 236	471 990	445 991	427 410	410 815	5
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	165 210	138 512	135 990	116 516	88 992	17
Impôts sur les bénéfices	42 269	36 848	37 882	26 394	23 436	16
Bénéfice découlant des activités poursuivies	122 941	101 664	98 108	90 122	65 556	17
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	-	11 469	4 423	4 423	4 776	(100)
Bénéfice net	122 941 \$	113 133 \$	102 531 \$	94 545 \$	70 332 \$	15 %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents	12 122 \$	12 116 \$	11 818 \$	11 966 \$	11 766 \$	1 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	110 819 \$	101 017 \$	90 713 \$	82 579 \$	58 566 \$	17 %
Dividendes sur actions ordinaires	34 446 \$	32 453 \$	30 993 \$	27 474 \$	27 356 \$	6 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base	23 921	23 858	23 837	23 678	23 605	- %
dilué	23 937	23 876	23 880	23 728	23 649	- %
Résultat par action découlant des activités poursuivies						
de base	4,63 \$	3,75 \$	3,62 \$	3,30 \$	2,28 \$	19 %
dilué	4,63 \$	3,75 \$	3,61 \$	3,29 \$	2,28 \$	19 %
Résultat par action						
de base	4,63 \$	4,23 \$	3,81 \$	3,49 \$	2,48 \$	17 %
dilué	4,63 \$	4,23 \$	3,80 \$	3,48 \$	2,48 \$	17 %
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,44 \$	1,36 \$	1,30 \$	1,16 \$	1,16 \$	6 %
Ratio du dividende versé	31,1 %	32,1 %	34,2 %	33,3 %	46,7 %	
Valeur comptable par action ordinaire	41,87 \$	38,68 \$	35,84 \$	33,34 \$	31,18 \$	8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,5 %	11,4 %	11,0 %	10,9 %	8,2 %	
Revenu net d'intérêt (en pourcentage de l'actif moyen)	2,15 %	2,07 %	2,21 %	2,31 %	2,14 %	
Provision pour pertes sur prêts (en pourcentage du portefeuille moyen de prêts et acceptations)	0,40 %	0,38 %	0,35 %	0,31 %	0,33 %	
Actif moyen	23 093 418 \$	20 483 841 \$	18 339 811 \$	16 859 605 \$	16 691 478 \$	8 %
Nombre d'employés en équivalent à temps plein	3 643	3 528	3 393	3 289	3 238	3 %
Nombre de succursales	157	156	156	157	158	- %
Nombre de guichets automatiques	413	408	342	338	325	6 %

FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

2010

2009

Non vérifiés, aux ou pour les trimestres terminés les	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.
Revenu d'intérêt	243 471 \$	242 360 \$	226 877 \$	234 515 \$	237 750 \$	237 290 \$	222 647 \$	234 402 \$
Frais d'intérêt	115 269	112 490	109 244	113 799	119 515	124 524	128 574	135 699
Revenu net d'intérêt	128 202	129 870	117 633	120 716	118 235	112 766	94 073	98 703
Autres revenus	61 872	58 940	60 480	59 733	60 305	63 891	60 695	57 834
Revenu total	190 074	188 810	178 113	180 449	178 540	176 657	154 768	156 537
Provision pour pertes sur prêts	16 000	20 000	16 000	16 000	16 000	16 000	12 000	12 000
Frais autres que d'intérêt	132 484	127 820	123 549	120 383	128 143	119 081	114 034	110 732
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	41 590	40 990	38 564	44 066	34 397	41 576	28 734	33 805
Impôts sur les bénéfices	9 076	10 926	10 215	12 052	7 618	12 893	7 579	8 758
Bénéfice découlant des activités poursuivies	32 514	30 064	28 349	32 014	26 779	28 683	21 155	25 047
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	11 469	-	-	-
Bénéfice net	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	38 248 \$	28 683 \$	21 155 \$	25 047 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents	2 899 \$	3 075 \$	3 074 \$	3 074 \$	3 066 \$	2 824 \$	3 004 \$	3 222 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	29 615 \$	26 989 \$	25 275 \$	28 940 \$	35 182 \$	25 859 \$	18 151 \$	21 825 \$
Revenu net d'intérêt (en pourcentage de l'actif moyen)	2,15 %	2,22 %	2,10 %	2,13 %	2,19 %	2,15 %	1,92 %	2,00 %
Provision pour pertes sur prêts (en pourcentage du portefeuille moyen de prêts et acceptations)	0,36 %	0,46 %	0,39 %	0,39 %	0,41 %	0,42 %	0,34 %	0,33 %
Actif moyen	23 688 890 \$	23 234 924 \$	22 950 062 \$	22 495 121 \$	21 413 643 \$	20 789 022 \$	20 111 040 \$	19 609 501 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,8 %	11,0 %	10,9 %	12,3 %	15,3 %	11,6 %	8,5 %	10,0 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)								
de base	23 921	23 921	23 921	23 919	23 878	23 854	23 849	23 848
dilué	23 939	23 938	23 937	23 935	23 903	23 872	23 855	23 872
Résultat par action découlant des activités poursuivies								
de base	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$
dilué	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$
Résultat par action								
de base	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$
dilué	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$
Dividendes par action ordinaire	0,36 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,34 \$	0,34 \$	0,34 \$	0,34 \$
Valeur comptable par action ordinaire	41,87 \$	40,99 \$	40,22 \$	39,52 \$	38,68 \$	37,57 \$	36,83 \$	36,41 \$
Cours de l'action - Clôture	44,25 \$	46,00 \$	44,12 \$	38,03 \$	39,53 \$	35,75 \$	28,80 \$	29,07 \$
Dividendes sur actions ordinaires	8 612 \$	8 611 \$	8 612 \$	8 611 \$	8 124 \$	8 111 \$	8 109 \$	8 109 \$
Actif au bilan	23 800 003 \$	23 576 830 \$	23 089 013 \$	23 183 907 \$	22 164 780 \$	21 316 400 \$	20 403 137 \$	19 868 147 \$
Actif pondéré en fonction des risques	10 388 050 \$	10 244 069 \$	9 924 365 \$	9 708 653 \$	9 480 823 \$	9 410 447 \$	9 869 714 \$	9 677 216 \$
Fonds propres de première catégorie - BRI	1 134 291 \$	1 098 670 \$	1 081 593 \$	1 066 390 \$	1 045 824 \$	1 015 251 \$	989 048 \$	976 343 \$
Total des fonds propres réglementaires - BRI	1 337 327 \$	1 285 421 \$	1 270 338 \$	1 255 570 \$	1 235 866 \$	1 205 720 \$	1 181 510 \$	1 169 558 \$
Ratio BRI de première catégorie	10,9 %	10,7 %	10,9 %	11,0 %	11,0 %	10,8 %	10,0 %	10,1 %
Ratio BRI total	12,9 %	12,5 %	12,8 %	12,9 %	13,0 %	12,8 %	12,0 %	12,1 %
Ratio actif / fonds propres	17,9 x	18,4 x	18,3 x	18,6 x	18,0 x	17,8 x	17,3 x	17,1 x

RÉGIE D'ENTREPRISE

Tant aujourd'hui que par le passé, la bonne régie d'entreprise est un élément important dans la gestion des activités de la Banque Laurentienne. En 1987, elle a été notamment la première institution financière à séparer les fonctions de président du conseil d'administration et de président et chef de la direction. En outre, ses pratiques de régie d'entreprise sont parmi les plus exemplaires.

Tous les membres du conseil d'administration, à l'exception du président et chef de la direction, sont des administrateurs indépendants et non liés à la direction. La détermination de cette indépendance est établie en fonction d'une série de critères, définis par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise qui s'appliquent à l'évaluation de chaque administrateur quel que soit le comité sur lequel il siège.

Le conseil d'administration exerce essentiellement un rôle de surveillance quant à la gestion de l'activité commerciale et des affaires internes de la Banque. Les délibérations du conseil se terminent généralement par une période de discussion sans la présence de la direction. Par ailleurs, les membres du conseil d'administration s'engagent à agir conformément aux normes définies dans le *Code de conduite des administrateurs*, couvrant notamment la conduite générale de l'administrateur, sa contribution aux travaux du conseil et des comités, les transactions d'initiés, conflits d'intérêt et autres situations pouvant compromettre son indépendance.

Le conseil d'administration a délégué certaines de ses responsabilités et fonctions à trois comités dont les membres sont choisis dans ses rangs. Le comité de vérification, le comité de gestion des risques et le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise présentent des rapports écrits et verbaux sur leurs travaux au conseil d'administration, sur une base continue. De plus, ces comités présentent aux actionnaires un rapport sur leurs travaux dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le mandat du comité de vérification consiste à aider le conseil d'administration dans son rôle de surveillance de l'intégrité des états financiers de la Banque, de la pertinence et de l'efficacité des contrôles internes, des compétences et de l'indépendance du vérificateur externe et du rendement de la fonction de vérification interne et du vérificateur externe. Pour ce faire, le conseil a nommé des administrateurs répondant aux critères d'indépendance et possédant les connaissances financières appropriées. De plus, le comité rencontre, sur une base périodique, le vérificateur interne et externe sans la présence de la direction.

Plus spécifiquement, ses responsabilités comprennent :

À l'égard du vérificateur externe : recommander la nomination ou la destitution du vérificateur externe ; s'assurer de sa compétence, de son indépendance et de la suffisance de ses ressources et réviser son mandat et sa rémunération ; surveiller ses travaux et examiner son rendement ;

À l'égard des états financiers et rapports : surveiller l'intégrité et la qualité des états financiers et s'assurer que les pratiques comptables de l'institution sont prudentes et convenables ; réviser les états financiers annuels et trimestriels, les rapports de gestion et les communiqués concernant les résultats annuels et trimestriels, la notice annuelle et tout relevé précisé par les autorités réglementaires avant leur publication ;

À l'égard de la fonction de vérification interne : s'assurer de la compétence, de l'indépendance et de la suffisance des ressources du responsable de la vérification interne, et approuver son mandat ainsi que le plan de vérification ; effectuer le suivi de ses constatations et recommandations importantes ;

À l'égard des contrôles internes : s'assurer que la direction mette en place des systèmes appropriés de contrôles internes et d'information de gestion ; s'assurer de leur intégrité et de leur efficacité ; s'assurer que la direction établisse des procédures concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables interne ou de la vérification ;

À l'égard des organismes de surveillance : effectuer le suivi des constatations et recommandations des organismes de surveillance.

LE COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

En plus de s'acquitter des obligations réglementaires en matière de révision de transactions avec les apparentés de la Banque, le comité de gestion des risques s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat et efficace de gestion des risques importants, qui vise l'identification, l'évaluation et la gestion des risques, l'élaboration de politiques adéquates en matière de risque de crédit, de marché, d'illiquidité et de financement, opérationnel, lié à la gestion du capital, réglementaire et de réputation. En septembre 2010, le comité a élargi son mandat afin d'y inclure la supervision du risque réglementaire. Le comité est composé d'administrateurs indépendants dont les travaux comprennent des discussions avec les personnes responsables des activités de surveillance (le vérificateur interne ainsi que le chef de la gestion des risques et le chef de la conformité) sans la présence de la direction.

À cet effet, le comité doit s'assurer que la direction identifie les principaux risques de l'entreprise et mette en place des systèmes permettant de les mesurer et de les gérer adéquatement et s'assurer de l'intégrité et de l'efficacité de ces systèmes; réviser la philosophie de risque global et la tolérance au risque; s'assurer de la compétence, de l'indépendance et de la suffisance des ressources du dirigeant responsable de la gestion intégrée des risques et approuver son mandat; effectuer le suivi de ses constatations et recommandations importantes; approuver les prêts qui aux termes des politiques de crédit sont du ressort du comité et examiner la qualité du portefeuille de prêts et la suffisance des provisions pour pertes; s'assurer que la direction adopte un processus visant à déterminer le niveau approprié de capital pour la Banque en fonction des risques assumés; réviser le code de déontologie et le code de confidentialité sur la protection des renseignements personnels applicable aux dirigeants et employés et s'assurer de son respect; s'assurer de la compétence, de l'indépendance et de la suffisance des ressources du responsable de la conformité et de la gestion des risques; effectuer le suivi de leurs constatations et recommandations importantes; effectuer annuellement, en collaboration avec le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise, une vigie des liens entre la rémunération, le rendement et le risque et de l'alignement de la Banque avec les principes et normes en matière de rémunération du Conseil de stabilité financière.

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE RÉGIE D'ENTREPRISE

Le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise est investi de fonctions en matière de ressources humaines et de régie d'entreprise. Il est composé d'administrateurs indépendants dont aucun n'est à la tête d'une société publique. Certains éléments de son mandat font l'objet de discussions sans la présence de membres de la direction.

En matière de ressources humaines, les responsabilités du comité comprennent :

À l'égard de la gestion des ressources humaines : réviser annuellement le processus de gestion de la performance et évaluer son efficacité; s'assurer que la direction mette en place un plan favorisant l'embauche, la rétention et la motivation de personnel qualifié;

À l'égard des cadres supérieurs : réviser les nominations de cadres supérieurs; approuver la fixation des objectifs des membres du comité de direction et évaluer l'atteinte de leurs objectifs; s'assurer que les cadres supérieurs agissent avec intégrité et créent une culture d'intégrité dans l'ensemble de la Banque;

À l'égard de la rémunération : réviser le cadre de rémunération globale (incluant les régimes d'intéressement, les avantages sociaux et les régimes de retraite) pour les cadres supérieurs, visant à favoriser l'atteinte des objectifs d'affaires de la Banque, ainsi que les modalités principales de rémunération et autres conditions de travail applicables aux autres employés et cadres de la Banque; effectuer, annuellement en collaboration avec le comité de gestion des risques, une vigie des liens entre la rémunération, le rendement et le risque et de l'alignement de la Banque avec les principes et normes en matière de rémunération du Conseil de stabilité financière;

À l'égard des régimes de retraite : s'assurer que la direction mette en place les mécanismes de contrôles internes appropriés visant une gestion adéquate des régimes de retraite.

En matière de régie d'entreprise, les responsabilités du comité comprennent :

À l'égard du président et chef de la direction : recommander au conseil la nomination du président et chef de la direction ou recommander de mettre fin à ses services; réviser et recommander au conseil les objectifs du président et chef de la direction, son évaluation, sa rémunération et ses conditions de travail; mettre en place un processus de succession pour le président et chef de la direction;

À l'égard du conseil et des comités : réviser les règles applicables en matière de régie d'entreprise et s'assurer de leur respect; réviser les fonctions du conseil d'administration, sa composition, sa rémunération et le nombre de ses membres; réviser la constitution, la composition et les fonctions des comités; réviser le code de conduite pour les membres du conseil et s'assurer de son respect; assurer la formation continue des membres du conseil; approuver des critères servant à évaluer l'indépendance des membres du conseil et évaluer périodiquement l'indépendance de chacun des membres du conseil; procéder à l'évaluation du conseil et de ses membres; assurer le recrutement des nouveaux membres du conseil pour être soumis à l'élection par les actionnaires et veiller à leur orientation et à leur intégration;

À l'égard de la divulgation publique : veiller à ce que les actionnaires soient bien informés au sujet des affaires de la Banque et traiter tout différend important qui pourrait surgir entre la Banque et ses actionnaires.

Le texte complet des fonctions du conseil d'administration et des mandats de chacun des comités, ainsi que les rapports des comités, se retrouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LISE BASTARACHE

Madame Bastarache a œuvré pendant plus de 10 ans dans le domaine bancaire au Canada, occupant entre autre le poste de vice-présidente régionale – Québec, Gestion Privée pour une banque canadienne.

Occupation principale

Économiste et administratrice de sociétés

- Membre du conseil d'administration depuis mars 2006
– Membre du comité de gestion des risques
- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., Fiducie de placement immobilier Chartwell (REIT)
- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton

JEAN BAZIN, C.R.

Avocat depuis 1965, Conseiller de la Reine depuis 1984 et membre du Sénat de 1986 à 1989, monsieur Bazin a présidé l'Association du Barreau canadien et le Forum des gens d'affaires Québec-Japon. Il est également président du conseil de la Société générale de financement du Québec.

Occupation principale

Avocat-conseil auprès de Fraser Milner Casgrain s.e.n.c.r.l.

- Membre du conseil d'administration depuis septembre 2002
– Membre du comité de vérification
- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : Technologies Miranda inc.
- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : Société générale de financement du Québec, Investissement Québec, l'Association canadienne des ex-parlementaires et Lambert-Somec inc.

RICHARD BÉLANGER, FCA

Monsieur Bélangier a reçu le titre de membre d'honneur (Fellow) et le Prix Émérite de l'ordre des comptables agréés du Québec en 2004.

Occupation principale

Président de Groupe Toryvel inc.

- Membre du conseil d'administration depuis mars 2003
– Président du comité de vérification
– Membre du comité de gestion des risques
- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : Stella-Jones inc. et Fonds de revenu Genivar
- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : Groupe Toryvel inc.

EVE-LYNE BIRON

Madame Biron dirige une entreprise privée de services diagnostiques et thérapeutiques qui, en 2003, fut classée 37^e parmi les 100 meilleures entreprises canadiennes dirigées par des femmes.

Occupation principale

présidente et chef de la direction de Biron Groupe Santé inc.

- Membre du conseil d'administration depuis mars 2003
– Membre du comité de vérification

- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : madame Biron ne siège au conseil d'administration d'aucune société inscrite en bourse autre que la Banque

- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : Biron Groupe Santé inc., Épiderma, Fondation CHU Sainte-Justine et Orchestre symphonique de Longueuil

ISABELLE COURVILLE

Madame Courville est ingénieure et avocate. Avant de se joindre à l'équipe d'Hydro-Québec, elle était présidente du Groupe Grandes entreprises de Bell Canada et présidente et chef de la direction du Groupe Bell Nordiq (Télébec Northern Tel).

Occupation principale

Présidente d'Hydro Québec TransÉnergie

- Membre du conseil d'administration depuis mars 2007
– Présidente du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise
- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : Technologies Miranda inc.
- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : NPCC (Northeast Power Coordinating Council), École Polytechnique de Montréal, Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Conseil consultatif des gens d'affaires de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC)

L. DENIS DESAUTELS, O.C., FCA

Officier de l'Ordre du Canada, fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario, monsieur Desautels a été vérificateur général du Canada de 1991 à 2001 et est reconnu comme une autorité au Canada en matière de gouvernance.

Occupation principale

Comptable agréé et administrateur de sociétés

- Membre du conseil d'administration depuis décembre 2001
– Président du conseil
– Membre du comité de vérification
– Membre du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise
- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. et Bombardier inc.
- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : Conseil de surveillance de la normalisation comptable de l'Institut canadien des comptables agréés, CARE Canada, Centre de recherches pour le développement international, Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul inc. et Fondation communautaire d'Ottawa

PIERRE GENEST

Actuaire de formation, monsieur Genest a été président-directeur général de SSQ Groupe financier pendant plus de 15 années avant de devenir président-directeur général du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) jusqu'en 2006.

Occupation principale

Président du conseil de SSQ, Société d'assurance-vie inc.

- Membre du conseil d'administration depuis mars 2006
– Président du comité de gestion des risques

- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : monsieur Genest ne siège au conseil d'administration d'aucune société inscrite en bourse autre que la Banque

- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : Manac inc., Financière des professionnels inc., Alemar inc. et Gestion PFT inc.

MICHEL LABONTÉ

Monsieur Labonté a œuvré pendant plus de treize années dans le domaine bancaire, notamment à titre de premier vice-président, Finances et Contrôle d'une banque canadienne.

Occupation principale

Administrateur de sociétés

- Membre du conseil d'administration depuis mars 2009
– Membre du comité de gestion des risques
- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : Métro inc.
- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : Manac inc, Investissements Novacap inc., Otéra Capital inc., Concours international d'organes du Canada et L'Orchestre de la francophonie canadienne

CARMAND NORMAND

Fort d'une expérience de près de 40 ans dans le domaine financier, monsieur Normand est un excellent stratège en matière d'investissement et de placement. Il s'est particulièrement distingué en 2000, en recevant le prix Hermès de carrière décerné par la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.

Occupation principale

Président du conseil de Addenda Capital inc.

- Membre du conseil d'administration depuis juillet 2004
– Membre du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise
- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : monsieur Normand ne siège au conseil d'administration d'aucune société inscrite en bourse autre que la Banque
- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : Aucune

JACQUELINE C. ORANGE

Madame Orange a œuvré dans le secteur des services financiers pendant plus de 20 ans, occupant divers postes de haut niveau dans les domaines bancaire, des fiducies et de l'assurance-vie. De 1996 à 2005, elle a été présidente et chef de la direction de Placements Épargne Canada, un organisme spécial du ministère fédéral des Finances.

Occupation principale

Administratrice de sociétés

- Membre du conseil d'administration depuis mars 2008
– Membre du comité de vérification
- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : madame Orange ne siège au conseil d'administration d'aucune société inscrite en bourse autre que la Banque
- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : First Trust Portfolios Canada et Conseil des experts-comptables de la province de l'Ontario

MARIE-FRANCE POULIN

Madame Poulin a occupé divers postes de direction au sein de l'entreprise familiale Maax inc. de 1987 à 2004. Elle est également vice-présidente de Kalia.

Occupation principale

Vice-présidente, Groupe Camada inc.

- Membre du conseil d'administration depuis octobre 2009
– Membre du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise
- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : madame Poulin ne siège au conseil d'administration d'aucune société inscrite en bourse autre que la Banque
- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : Groupe Camada inc., Hydro-Québec, Kalia inc., Industrielle-Alliance – Auto Habitation, Université Laval et Festival d'été de Québec

RÉJEAN ROBITAILLE, FCA

Comptable agréé, monsieur Robitaille est un gestionnaire réputé. Il possède une vaste connaissance de la Banque Laurentienne pour y avoir occupé des fonctions très diversifiées au sein de l'équipe de gestion depuis 1988.

Occupation principale

Président et chef de la direction de la Banque

- Membre du conseil d'administration depuis décembre 2006
– Monsieur Robitaille ne siège sur aucun comité de la Banque
- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : monsieur Robitaille ne siège au conseil d'administration d'aucune société inscrite en bourse autre que la Banque
- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : filiales de la Banque

JONATHAN I. WENER, C.M.

Membre de l'Ordre du Canada, monsieur Wener est un spécialiste réputé de l'immobilier. Il possède une vaste expérience des secteurs commercial, industriel, résidentiel, récréatif et hôtelier.

Occupation principale

Président du Conseil de Gestion Canderel inc.

- Membre du conseil d'administration depuis janvier 1998
– Membre du comité de gestion des risques
- Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse : Technologies Silanis inc.
- Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes : Université Concordia, Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal, L'Institut Fraser, Goodman Cancer Center, Hôpital général juif et Festival des arts de Saint-Sauveur.

COMITÉ DE DIRECTION



RÉJEAN ROBITAILLE
Président et chef
de la direction
Depuis 2006

À LA BANQUE DEPUIS 1988

**POSTES OCCUPÉS
PRÉCÉDEMMENT À LA BANQUE**

Juin 2006 à décembre 2006 :
premier vice-président
exécutif et chef de
l'exploitation

Août 2005 à juin 2006 :
premier vice-président
exécutif, Services financiers
aux particuliers et
aux entreprises

2003 à 2005 :
vice-président exécutif,
Services financiers
aux particuliers

2001 à 2003 :
premier vice-président
et trésorier,
Trésorerie corporative

2000 à 2001 :
vice-président et trésorier,
Trésorerie corporative

1988 à 1998 :
différentes fonctions
au sein de l'équipe de
direction de la Banque

FORMATION

Baccalauréat en
administration des affaires,
École des Hautes Études
Commerciales de Montréal
Titre de comptable agréé

MENTION SPÉCIALE

A reçu le titre de Fellow
de l'Ordre des comptables
agréés du Québec.



LUC BERNARD
Vice-président exécutif
Services financiers aux
particuliers et aux PME
Depuis 2007

À LA BANQUE DEPUIS 2001

**POSTES OCCUPÉS
PRÉCÉDEMMENT À LA BANQUE**

2005 à 2007 :
vice-président exécutif,
Services financiers
aux particuliers

2001 à 2005 :
premier vice-président,
Marketing et Gestion
de produits

FORMATION

MBA, Université
de Sherbrooke
Baccalauréat en urbanisme,
Université du Québec
à Montréal



FRANÇOIS DESJARDINS
Vice-président exécutif
de la Banque et président
et chef de la direction
de B2B Trust
Depuis 2005

À LA BANQUE DEPUIS 1991

**POSTES OCCUPÉS
PRÉCÉDEMMENT À LA BANQUE**

2004 à 2005 :
premier vice-président,
Services bancaires aux
intermédiaires et président
et chef des opérations
de B2B Trust

2002 à 2004 :
vice-président, Services
financiers en direct

2001 à 2002 :
vice-président,
Services télébancaires
et Services électroniques

1999 à 2001 :
vice-président,
Services télébancaires

1991 à 1999 :
différentes fonctions
au sein de l'équipe de
direction de la Banque

FORMATION

Baccalauréat en
administration des affaires,
École des Hautes Études
Commerciales de Montréal



LORRAINE PILON
Vice-présidente exécutive
Affaires corporatives et
Secrétaire
Depuis 2003

À LA BANQUE DEPUIS 1990

**POSTES OCCUPÉS
PRÉCÉDEMMENT À LA BANQUE**

2000 à 2003 :
première vice-présidente,
Affaires juridiques
et Conformité

1999 à 2000 :
vice-présidente, Affaires
juridiques et Conformité

1990 à 1997 :
divers postes,
Affaires juridiques

1997 à 1998 :
directrice, Affaires juridiques
et officier en chef de
la conformité

FORMATION

MBA pour cadres,
Université du Québec
à Montréal

Diplôme d'études spécialisées
en droit commercial,
Université de Montréal

Programme de formation
professionnelle en droit,
École du Barreau du Québec

Baccalauréat en droit civil,
Université McGill

Baccalauréat en sciences,
concentration en
administration, Mississippi
University for Women,
Columbus



MICHEL C. LAUZON
Vice-président exécutif
et chef de la direction
financière
Depuis 2009

À LA BANQUE DEPUIS 2009
(ÉGALEMENT À LA BANQUE
DE 1988 À 1998)

**POSTES OCCUPÉS
PRÉCÉDEMMENT À LA BANQUE**

1996 à 1998 :
vice-président
et trésorier

1995 à 1996 :
vice-président, Marché
monétaire et Change étranger

1993 à 1995 :
vice-président, Gestion
des produits

1988 à 1993 :
vice-président adjoint
et contrôleur corporatif

FORMATION

MBA, Université Concordia
Baccalauréat en économie,
Université de Montréal

COMITÉ DE PLANIFICATION

DANA ADES-LANDY

Première vice-présidente,
Financement commercial
et comptes majeurs

MARCEL BEAULIEU

Premier vice-président,
Réseaux de distribution,
Services financiers
aux particuliers

GUY BENOIT

Vice-président,
Services financiers
aux particuliers,
Région Île de Montréal

YASSIR BERBICHE

Premier vice-président
et trésorier,
Trésorerie corporative

DENISE BRISEBOIS

Première vice-présidente,
Ressources humaines

GLADYS CARON

Vice-présidente,
Affaires publiques,
communications et relations
avec les investisseurs

LISE CAZA

Vice-présidente,
Services financiers
aux particuliers,
Région Sud-Ouest
du Québec

DANIEL DESJARDINS

Vice-président,
Financement commercial,
Québec

JEAN-FRANÇOIS DOYON

Vice-président,
Vérification interne
et sécurité corporative

PHILIPPE DUBY

Premier vice-président,
Gestion immobilière
et chef de la direction
informatique

RICHARD FABRE

Vice-président,
Services financiers
aux particuliers,
Région Nord-Ouest
du Québec

GUY FILIATRAULT

Vice-président,
Centre de financement

STÉPHANE GAGNON

Premier vice-président,
Marketing et gestion de produits

MICHEL GARNEAU

Vice-président,
Services financiers
aux particuliers,
Région Québec
et Est du Québec

MICHEL GENDRON

Vice-président,
Comptes majeurs,
Services financiers
aux entreprises

NATHALIE GÉNÉREUX

Vice-présidente,
Opérations et
services experts

PIERRE GODBOUT

Vice-président,
Services aux conseillers
et intermédiaires,
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

PAUL HURTUBISE

Premier vice-président,
Financement commercial
et immobilier

CLAUDE JOBIN

Vice-président,
Crédit commercial

DIANE LAFRESNAYE

Vice-présidente,
Finances et administration
et chef de la direction financière,
B2B Trust

RICK C. LANE

Vice-président,
Financement immobilier

ANDRÉ LOPRESTI

Vice-président
et chef comptable

SIMON LUSSIER

Premier vice-président,
Institutionnel – Actions,
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

SYLVAIN MALO

Vice-président,
Services financiers en direct

LOUIS MARQUIS

Premier vice-président,
Crédit

SUSI MCCORD

Première vice-présidente,
Marketing et distribution,
B2B Trust

PIERRE MINVILLE

Premier vice-président
et chef de la gestion des risques

STÉFANIE PELLETIER

Vice-présidente,
Finances

YVES RUEST

Premier vice-président,
Finances et administration,
Chef des finances et
Responsable en chef
de la conformité,
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

EVA STAMADIANOS

Vice-présidente,
Ressources humaines
et chef de la gestion
des risques,
B2B Trust

DORIS TOURKOYIANNIS

Vice-présidente,
Opérations,
B2B Trust

MICHEL C. TRUDEAU

Premier vice-président,
Marché des capitaux
de la Banque et président
et chef de la direction
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

CHRISTINE ZALZAL

Vice-présidente,
Marketing,
B2B Trust

MARK ZOCHOWSKI

Vice-président,
Développement
des affaires,
B2B Trust

SUCCURSALES

ALMA

500, rue Sacré-Cœur O.

AMOS1, 1^{re} Avenue O.**BAIE COMEAU**

600, boul. Lafliche

BELCÉIL

546, boul. Sir-Wilfrid-Laurier

BLAINVILLE1356, boul. Curé-Labelle, bureau 222
9, boul. de la Seigneurie**BOISBRIAND**

2250, boul. du Faubourg

BOUCHERVILLE

999, boul. De Montarville

BROSSARD

1635, boul. Rome

CAMPBELL'S BAY

148, rue Front, C.P. 189

CHAMBLY

1495, rue Brassard

CÔTE ST-LUC

5479, avenue Westminster

CHATEAUGUAY

111, boul. Saint-Jean Baptiste

CHIBOUGAMAU530, 3^e Rue**DOLBEAU - MISTASSINI**

1372, boul. Wallberg

DOLLARD-DES-ORMEAUX4057, montée Saint-Jean
3500, boul. des Sources**DORVAL**

325, avenue Dorval

DRUMMONDVILLE

571, boul. Saint-Joseph

FORT COULONGE

532, rue Baume

GATINEAU325 boulevard Gréber Unité L.
75, du Plateau, unité 109
770, boul. Saint-Joseph**GRANBY**

40, rue Évangéline

GRAND-MÈRE531, 6^e Avenue**GRENVILLE**

240, rue Principale

JOLIETTE

373, rue Notre-Dame

KIRKLAND

3876, boul. Saint-Charles

LACHUTE

470, rue Principale O.

LA PRAIRIE

995, boul. Taschereau

LAVAL

928, Autoroute 13, Chomedey O.

233, boul. Curé-Labelle

3387, boul. Dagenais O.

510, boul. des Laurentides

5720, boul. des Laurentides

750, rue Montrose

3870, boul. Notre-Dame

1899, boul. René-Laennec

1995, boul. Saint-Martin O.

4600, boul. Samson, bureau 19

LONGUEUIL

2836, chemin Chambly

4, rue Saint-Charles E.

6250, boul. Cousineau, bureau 200

5925, boul. Payer

3700, boul. Taschereau

MANIWAKI

111, boul. Desjardins

MASCOUCHE

848, montée Masson

MONT LAURIER

476, rue de la Madone

MONTRÉAL

4945, rue Beaubien E.

6593, rue Beaubien E.

4155, rue Bélanger E.

5900, rue Bélanger E., Saint-Léonard

290, rue Chabanel O.

8262, boul. Champlain, LaSalle

4135, rue D'Amiens, Montréal-Nord

6225, avenue Darlington

865, boul. Décarie, Saint-Laurent

5159, boul. Décarie

88, boul. Don Quichotte

885, rue Fleury E.

2200, rue Fleury E.

10451, boul. Gouin O., Pierrefonds - Roxboro

5501, boul. Henri-Bourassa E., Montréal-Nord

8595, rue Hochelaga

136, boul. Jacques-Bizard, Île Bizard

7050, rue Jarry E., Anjou

4725, rue Jarry E., Saint-Léonard

10, rue Jean-Talon E.

5355, rue Jean-Talon E., Saint-Léonard

555, rue Jean-Talon O.

6651, boul. Joseph-Renaud, Anjou

9095, rue Lajeunesse

8410, boul. Langelier, Saint-Léonard

6525, boul. Léger, Montréal-Nord

6500, avenue de Lorimier

2937, rue Masson

8646, boul. Maurice-Duplessis,

Rivière des Prairies

6270, boul. Monk

1981, avenue McGill College

1100, avenue du Mont-Royal E.

8787, boul. Newman, LaSalle

1675, rue Notre-Dame, Lachine

3720, rue Ontario E.

7705, avenue Papineau

5059, avenue du Parc

1430, rue Poirier, Saint-Laurent

1100, boul. René-Lévesque O.

1155, rue Sainte-Catherine E.

8090, rue Saint-Denis

391, rue Saint-Jacques

4080, rue Saint-Jacques

3823, boul. Saint-Laurent

7192, boul. Saint-Michel

8930, boul. Saint-Michel

2490, rue de Salaberry

1805, rue Sauvé O.

6615, rue Sherbrooke E.

12050, rue Sherbrooke E.

5651, rue Sherbrooke O.

1291, boul. Shevchenko, LaSalle

6640, avenue Somerled

1447, avenue Van Horne, Outremont

4790, avenue Van Horne

5501, avenue Verdun, Verdun

8945, boul. Viau, Saint-Léonard

4214, rue Wellington, Verdun

MURDOCHVILLE601, 5^e Rue, C.P. 1210**NEW CARLISLE**

168, boul. Gérard-D.-Lévesque

NEW RICHMOND

228, boul. Perron

NICOLET

92, place 21-Mars, C.P. 1869

OTTAWA

1021, Cyrville Road, unité 9

PASPÉBIAC

120, boul. Gérard-D.-Lévesque, C.P. 39

PORT DANIEL

10, route 132, C.P. 70

QUÉBEC

999, rue de Bourgogne

510, boul. Charest E.

1221, rue Charles-Albanel

580, Grande-Allée E., bureau 30

8000, boul. Henri-Bourassa

2600, boul. Laurier, bureau 25

2700, boul. Laurier, bureau 2287

1275, chemin Sainte-Foy

3930, boul. Wilfrid-Hamel O.

3323, boul. du Carrefour

1350, boul. Lebourgneuf

REPENTIGNY

150, boul. Iberville

910A, boul. Iberville

320, rue Saint-Germain E.

ROBERVAL

773, boul. Saint-Joseph, bureau 101

ROSEMÈRE

401, boul. Labelle

ROUYN - NORANDA

24, rue Perreault E.

SAGUENAY

1611, boul. Talbot, bureau 100, Chicoutimi

3460, boul. Saint-François, Jonquière

1220, avenue du Port, La Baie

SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE

1354, rue Roberval

SAINT-CONSTANT

400, Route 132, bureau 170

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE

16, rue Notre-Dame N.

SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE

95, boul. Curé-Labelle

SAINT-EUSTACHE

569, boul. Arthur-Sauvé

SAINT-GEORGES11400, 1^{re} Avenue, bureau 35**SAINT-HYACINTHE**

5915, rue Martineau

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

605, rue Pierre-Caisse

SAINT-JÉRÔME

3, boul. de La Salette

SAINT-LAMBERT

400, avenue Victoria

SAINT-JOSEPH

300, rue Saint-Joseph

SEPT-ÎLES

770, boul. Laure

SHERBROOKE

2637, rue King O.

5050, boul. Bourque, Rock Forest

SOREL - TRACY

831, route Marie-Victorin

TERREBONNE

1090, boul. Moody

THETFORD MINES

222, boul. Frontenac O., bureau 101

TROIS-RIVIÈRES

425, rue des Forges

4450, boul. des Forges

VAL D'OR872, 3^e Avenue**VAUDREUIL - DORION**

43, boul. de la Cité-des-Jeunes

VALLEYFIELD

187, Victoria

VICTORIEVILLE

1073, boul. Jutras E.

WESTMOUNT

4848, rue Sherbrooke O.

BUREAUX ET FILIALES

B2B TRUST

CALGARY
2635, 37^e avenue NE
Bureau 203

MONTRÉAL

425, boul. de Maisonneuve O.
Bureau 1115

TORONTO – SIÈGE SOCIAL

130, rue Adelaide O.
Bureau 200

VANCOUVER

1124, avenue Lonsdale
Bureau 100

BLC SERVICES FINANCIERS INC.**MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL**

1981, avenue McGill College
20^e étage

MONTRÉAL

425, boul. de Maisonneuve O.
Bureau 040

BLC TRUST**MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL**

1981, avenue McGill College

MONTRÉAL

555, rue Chabanel O.
Bureau 520

FINANCEMENT AGRICOLE**DRUMMONDVILLE**

571, boul. Saint-Joseph

GRANBY

40, rue Évangéline

LACHUTE

470, rue Principale

SAINT-HYACINTHE

5915, rue Martineau

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

605, rue Pierre-Caisse

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE

16, rue Notre-Dame N.

VICTORIAVILLE

1073, boul. Jutras E.

FINANCEMENT COMMERCIAL QUÉBEC**BROSSARD**

7044, boulevard Taschereau,
4^e étage

VILLE SAINT-LAURENT

9999, boulevard Cavendish

DRUMMONDVILLE

571, boul. Saint-Joseph

GATINEAU

325, boulevard Gréber, Unité L

GRANBY

40, rue Évangéline

LAVAL

1995, boul. St-Martin O.
2^e étage

MONTRÉAL

255, boul. Crémazie E.
Bureau 1100

MONTRÉAL E.

6625, rue Sherbrooke E.
Bureau 203

QUÉBEC

2828, boulevard Laurier
Local 100

SAGUENAY

1611, boul. Talbot
Bureau 100

SHERBROOKE

2637, rue King O.

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

605, rue Pierre-Caisse

TERREBONNE

1090, boul. Moody

PIERREFONDS

3876, boulevard Saint-Charles

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE

11400, 1^{ère} Avenue

FINANCEMENT COMMERCIAL ONTARIO**KITCHENER**

10, rue Duke O., bureau 100

MISSISSAUGA

979, chemin Derry E.
Bureau 303

OTTAWA

1021, rue Cyrville

THORNHILL

8500, rue Leslie
Bureau 100

TORONTO

130, rue Adelaide O.
Bureau 300

COMPTES MAJEURS**MONTRÉAL – COMPTES MAJEURS**

1981, avenue McGill College
Bureau 1500

QUÉBEC

2828, boul. Laurier
Local 100

FINANCEMENT IMMOBILIER**CALGARY**

1122 – 4^e Rue Sud O.
Bureau 450

KITCHENER

10, rue Duke O.
Bureau 100

MONTRÉAL

1981, avenue McGill College
Mezzanine, Tour sud
Bureau 210

OTTAWA

1021, chemin Cyrville
Bureau 9

QUÉBEC

2828, boul. Laurier
Local 100

THORNHILL

8500 rue Leslie
Bureau 100

TORONTO

130, rue Adelaide O.
3^e étage

VANCOUVER

700, rue West Georgia
Bureau 603

GESTION PRIVÉE**MONTRÉAL**

1981, avenue McGill College
Mezzanine, Tour Sud

MICRO-ENTREPRISES**ALMA**

500, rue Sacré-Cœur O.

CHICOUTIMI

1611, boul. Talbot
Bureau 100

LAVAL

1995, boul. St-Martin Ouest
2^e étage

MONTRÉAL

555 Chabanel Ouest, .
Bureau 430

QUÉBEC

2828, boul. Laurier
Local 100

SERVICES INTERNATIONAUX**Montréal**

1981, avenue McGill College
Bureau 1485

TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.**MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL**

1981, avenue McGill College

MONTRÉAL

425, boul. de Maisonneuve O.
Bureau 040

555, rue Chabanel O.
Bureau 520

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.**CORNWALL**

55, rue Water O.
Bureau 385

DRUMMONDVILLE

645, boul. Saint-Joseph
Bureau 100

GRANBY

1981, avenue McGill College

KAMOURASKA

622, rue Elzéar

LAVAL

2525, boul. Daniel-Johnson
Bureau 500

MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL

1981, avenue McGill College
Bureau 1900

MONTRÉAL – SUCCURSALE

1981, avenue McGill College
Bureau 100

OTTAWA

1021, chemin Cyrville
Unité 9

QUÉBEC

2505, boul. Laurier
Bureau 100

PIERREFONDS

3876, boul. Saint-Charles

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

100, rue Richelieu
Bureau 150

SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE

212, boul. Labelle
Bureau 102

SAGUENAY

1611, boul. Talbot
Secteur Chicoutimi

TORONTO

130, rue Adelaide O.
Mezzanine – 2nd Floor

FILIALES ET SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Au 31 octobre 2010

DÉNOMINATION SOCIALE	ADRESSE DU BUREAU PRINCIPAL	VALEUR COMPTABLE DES ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE QUE DÉTIENT LA BANQUE (1) (000\$)	POURCENTAGE DES ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE QUE DÉTIENT LA BANQUE
B2B Trust	Toronto, Canada	306 292 \$	100 %
Trust La Laurentienne du Canada Inc.	Montréal, Canada	86 444 \$	100 %
BLC Trust	Montréal, Canada	63 708 \$	100 %
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	Montréal, Canada	48 011 \$	100 %
BLC Services financiers inc.	Montréal, Canada	6 004 \$	100 %
BLC Gestion de placements inc.	Montréal, Canada	166 483 \$	100 %
V.R. Holding Insurance Company Ltd ⁽²⁾	St. James, La Barbade	58 874 \$	100 %

(1) La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans l'avoir des actionnaires des filiales.

(2) V.R. Holding Insurance Company Ltd est détenue à 100 % par BLC Gestion de placements inc.

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

SIÈGE SOCIAL

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél.: 514 284-4500, poste 5996
Télécopieur: 514 284-3396

CENTRE TÉLÉBANCAIRE, SERVICES BANCAIRES AUTOMATISÉS ET SERVICE À LA CLIENTÈLE

Tél.: 514 252-1846
ou 1 800 252-1846
Site Internet:
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift: BLCM CA MM

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des
détenteurs d'actions ordinaires
de la Banque se tiendra
le mardi 15 mars 2011, à 9 h 30,
au Centre Pierre-Péladeau,
Salle Pierre Mercure,
300, boul. de Maisonneuve Est,
Montréal (Québec) H2X 3X6.

PRIX AU JOUR D'ÉVALUATION

Aux fins des calculs des gains
en capital, la valeur marchande
des actions ordinaires de
la Banque Laurentienne au
22 décembre 1971, jour d'évaluation,
redressée en fonction des
fractionnements de juillet 1983
et de janvier 1987, s'établit à 3,72 \$.

AGENT DES TRANSFERTS ET REGISTRAIRE

Services aux investisseurs
Computershare inc.
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél.: 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

CHANGEMENT D'ADRESSE ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les actionnaires sont priés de
communiquer tout changement
d'adresse à l'agent des transferts
de la Banque. Pour toute autre
demande ou question, veuillez
communiquer avec le Secrétariat
corporatif situé au siège social
ou téléphoner au 514 284-4500,
poste 7545.

INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Les investisseurs et analystes
peuvent communiquer
avec le secteur Relations
avec les investisseurs, situé
au siège social, en téléphonant au
514 284-4500, poste 7511 ou 3901.

MÉDIAS

Les journalistes peuvent
communiquer avec le secteur
Affaires publiques et
Communications, situé au
siège social, en téléphonant au
514 284-4500, poste 7511 ou 8232.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT

Les actionnaires de la Banque,
qui le désirent, peuvent faire
déposer les dividendes qui
leur sont distribués directement
dans un compte issu de toute
institution financière membre
de l'Association canadienne
des paiements, en avisant
par écrit l'agent des transferts.

Ce rapport annuel est produit
par le service Affaires
publiques, communications
et relations avec les investisseurs
de la Banque Laurentienne.

An English version of
this annual report can
be obtained by writing to:
Laurentian Bank
1981 McGill College Avenue
20th Floor
Montréal, Québec H3A 3K3

INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

LES ACTIONS ORDINAIRES ET LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DÉCRITES CI-DESSOUS SONT INSCRITES À LA BOURSE DE TORONTO	CODE CUSIP/ SYMBOLÉ BOURSIER	DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATES DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de : janvier avril juillet octobre	1 ^{er} février 1 ^{er} mai 1 ^{er} août 1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 9	51925D 87 4 LB.PR.D	**	15 mars
Série 10	51925D 86 6 LB.PR.E	**	15 juin 15 septembre 15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.



ISBN 978-2-9809746-8-7
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2011
995309F

www.banquelaurentienne.ca